Université Lumière Lyon 2

Faculté des Langues

Mention Lexicologie et Terminologie Multilingues ; Traduction

Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Lyon Lumière 2

Intitulée

« Les verbes de pensée en arabe et en français :

un essai de classification dans une perspective de traduction »

Présentée par :

Munaf Abbas

Sous la direction de M. Joseph DICHY

Présentée et soutenue publiquement le 16 novembre 2011 Composition du jury :

M. Joseph DICHY, Professeur des universités, Université Lumière Lyon 2

Mme Loubana MOUCHAWEH, Professeur des universités, Université de Damas

M. Jean-Pierre DESCLÉS, Professeur des universités, Université Paris IV

M. Mohamed HASSOUN, Professeur des universités, École Nationale Supérieur des

Sciences de l'Information et des Bibliothèques

M. Xavier LELUBRE, Professeur des universités, Université Stendhal Grenoble 3

Merci à mon pays, la Syrie

Résumé

Ce travail propose une classification universelle des verbes de « pensée ». Il présente également une étude analytique comparative de ce groupe de verbes dans plusieurs langues. Les différences entre les approches classificatrices spécifiques de chaque langue rendent la mission de catégorisation universelle plus complexe. C'est pourquoi nous nous sommes orientés dans ce travail vers l'exploration de toutes les spécificités de ces verbes en arabe et en français. Nous entamons cette recherche avec un essai de définition de ce que peut représenter un verbe de pensée. Ensuite nous proposons un répertoire de verbes représentatif de toutes les sous-catégories étudiées. Le dictionnaire et l'analyse des données qu'il fournit feront le sujet de notre deuxième partie. Quant à la troisième partie, elle s'appuie sur une analyse sémantico-cognitive de ces verbes. La quatrième et dernière partie présente l'analyse de ces verbes une fois repérés dans le corpus parallèle aligné bilingue.

Summary

This work proposes a universal classification of verbs of "thought". It also presents a comparative analytical study of this group of verbs in several languages. The differences between the approaches specific classifications of each language make the task of universal categorization more complex. That's why we're facing in this work to the exploration of all the specifics of these verbs in Arabic and French. We begin this research with an attempt to define what can be a verb of thinking. Then we offer a directory of verbs representing all subcategories studied. The dictionary and the analysis of the data submitted will be the subject of our second game. The third part, it relies on cognitive-semantic analysis of these verbs. The fourth and final section presents the analysis of these verbs when identified in the aligned bilingual parallel corpus.

Mots-clés:

Verbes, sémantique, sémantique-cognitive, lexicologie, linguistique de corpus, traduction, lexicographie, catégorisation, classification verbale.

Keywords:

Verbs, semantic, semantic-cognitive, lexicology, corpus linguistics, translation, lexicography, categorization, classification of words.

Table des matières

Table des matières	1
La liste de transcription phonétique des lettes arabes :	8
L'introduction:	10
Première partie	17
Chapitre I	17
Qu'est-ce que le mot « pensée »?	17
1.1. Certaines typologies verbales : la sous-catégorisation des verbes de pensée	20
1.1.1. Chez Beth Levin	21
a- présentation et observations	21
1.1.2. Chez Yvette Mathieu	28
a- Présentation et observations	28
b- Les propriétés syntaxiques	31
c- Les régularités sémantiques	34
1.1.3. Chez les grammairiens arabes	40
Chapitre II	52
1.2. Présentation et définition	52
1.2.1. Les caractères définitionnels du VdP	55
a- Les traits-propriétés et les catégories	55
b- Tableaux et schémas	63
1.2.2. Les synonymes des VdP	67
1.3. La définition d'un VdP	72
Deuxième partie	73
Introduction	73
Chapitre III	73
2. Les verbes de pensée dans les dictionnaires	73
2.1. Dans les dictionnaires monolingues	75
2.1.1. Le Grand Robert	76
2.1.1.1. Les verbes : penser, croire, supposer et soupçonner	76
2.1.1.2. Les verbes : voir, trouver, dire et rendre	83
2.1.2. Al-munjid fî Al-luġa Al-'arabyya Al-mu'â ṣ ira	92
2.1.2.1. Les verbes : fakkara, danna, za'ama, xâla, hasiba, i'taaada et hakama.	92

2.1.2.2. Les verbes ra'â, wajada, qâla et ja'ala	110
2.1.3. Bilan et observations	121
2.1.3.1. Synonymie dans le dictionnaire : Définition et exemples	122
2.1.3.1.1. Dans Le Grand Robert	123
2.1.3.1.2. Dans Al-Munjid	126
2.1.3.2. Analyse et comparaison	127
2.1.3.2.1. Entre VdP au sens premier	128
2.1.3.2.2. Entre VdP au sens polysémique	133
Chapitre III :	135
2.2. Dans les dictionnaires bilingues	135
2.2.1. Microstructure et macrostructure des dictionnaires : certaines notions	136
2.2.1.1. Les actants et composantes sémantiques	136
2.2.1.2. Les fonctions lexicales	137
2.2.1.3. Champ lexical et champ sémantique	138
2.2.1.4. L'exemple	139
2.2.2. Le dictionnaire français-arabe Al-Manhal.	140
2.2.3. Le dictionnaire arabe/français d'Albert de Biberstein-Kazimirski	156
Troisième partie	166
Chapitre IV	166
3. Les verbes de pensée dans la langue	166
3.1. Les verbes de pensée chez quelques grammairiens arabes médiévaux	166
3.1.1. Plusieurs méthodes de classement	167
3.1.2. Spécificités et caractéristiques	170
3.1.2.1. Dans la syntaxe	170
3.1.2.1.1. Le rapport du sujet à attribut al-'isnâd (الإسناد)	171
3.1.2.1.2. Les conjonctions de subordination 'anna et 'an et leurs complétive (أَنَّ وَالْ وَصلاتَهما)	
3.1.2.1.3. La suspension de l'effet des verbes de pensée	174
3.1.2.1.4. L'annulation de la rection des VdP	
3.1.2.1.5. L'élision des « compléments » du verbe de pensée	176
3.1.2.2. Dans la sémantique	
3.1.2.2.1. Les spécificités sémantiques des VdP	
3.1.2.2.2. Les verbes de pensée polysémiques	
3.1.3. Observation et bilan	
Chapitre V	188

3.2. Du point de vue français	188
3.2.1. Les verbes psychologiques	189
3.2.2. Les verbes de jugement	190
3.2.3. Les verbes d'attitude propositionnelle	191
3.2.4. Les verbes à attribut d'objet	192
3.2.4.1. Les Small Clauses ou les propositions réduites	193
3.2.5. Les constructions psychologiques et expression des sentiments	194
Chapitre VI	195
3.3. La modalité des verbes de pensée	195
3.3.1. La valeur modale et énonciative des VdP	195
3.3.1.1. Définitions et exemples (Modalités et logique modale)	196
3.3.1.2. Les types d'attitude de l'énonciateur	199
3.3.1.3. Rapport entre modalisant et modalisé	200
3.3.1.4. Les valeurs modales et leurs domaines	201
3.3.1.5. Sujet modal et support modal	205
3.3.1.6. Certaines valeurs modales : La performativité	207
Chapitre VII	207
3.4. L'analyse sémantico-cognitive	207
3.4.1. Les primitifs des verbes	210
3.4.2. La perception et le triangle sensation-réaction-sentiment	214
3.4.3. Entre Causalité, Agentivité et Intention	219
3.4.3.1. L'intentionnalité et l'opérateur VOULOIR	222
3.4.3.2. Le contrôle et l'agentivité	227
3.4.3.3. Le sujet expérienceur	228
Quatrième partie	230
Chapitre VIII	230
4. Les verbes de pensée dans le corpus	230
4.1. Méthode et analyses	230
4.2. Présentation du corpus	231
4.2.1. Le texte français et sa traduction	232
4.2.2. Le texte arabe et sa traduction	233
4.3. Les verbes de pensée au sens premier	234
4.3.1. Les VdP au sens premier	235
4.3.2. Les dérivés nominaux des verbes « au sens premier »	249
4.3.2.1. Les substantifs	249

4.3.2.2. Des adjectifs	262
4.3.2.3. Des adverbes	279
4.4. Les verbes de pensée polysémiques	288
4.5. Autres cas de glissement de sens : métonymie et métaphore	307
4.5.1. Les cas métaphoriques	309
4.5.2. Les cas métonymiques	331
4.5.3. Certains cas spécifiques	336
4.5.4. Statistiques et bilan	338
Conclusion	343
Bibliographie:	346

La liste de transcription phonétique des lettes arabes :

١ b t ث <u>t</u> j ج Ḥ, ḥ ح خ X d د ذ <u>D</u>, <u>d</u> r ز Z S س Š, š ش Ş, ş ص D, ф ض ط Ţ,ţ ظ <u>D</u>, <u>d</u> ع غ Ġ, ġ f ف ق q أى k ل 1 m ن n

h

و w/uي y/i

Les voyelles longues :

î â

 \hat{u}

<u>ي</u>

L'introduction:

Ce travail s'inscrit dans le cadre de lexicologie comparative. Notre connaissance de la langue arabe et de la langue française nous a conduit à ce choix de thème pour la recherche. L'état des lieux des études comparatives entre les deux langues nous a encouragé davantage à effectuer notre étude analytique. La comparaison entre les verbes de pensée dans ces deux langues n'a pas fait à notre connaissance l'objet d'une étude propre.

La question de la catégorisation des verbes a été traitée dans une grande quantité de travaux. Nous nous inspirons d'un certain nombre de ces travaux, tout en les considérant de manière critique. Nous nous proposons de redéfinir la notion de famille des verbes de pensée à l'aide des analyses des ressemblances et des dissemblances observables entre les groupes de verbes des deux langues. Les dictionnaires présenteront la première source de données que nous envisageons détecter. Les informations recherchées concerneront les caractéristiques syntaxiques, les spécificités sémantiques, les particularités discursives et cognitives de ces verbes. Le corpus viendra en second lieu nous permettre de franchir le seuil théorique de l'analyse et d'entrer dans une approche empirique de l'analyse des données.

Nos analyses visent le fonctionnement de chacune des deux langues dans le traitement de ces verbes, les spécificités de chacune des deux familles de verbes et enfin la compatibilité entre les deux familles. Le souci d'homogénéité des deux groupes de verbes (en français et en arabe, respectivement) était pour nous d'une grande importance puisqu'il représente le côté comparatif de notre étude. Nous reconnaissons la difficulté rencontrée vis-à-vis de l'asymétrie existante entre les deux langues. Cela a dû cependant enrichir l'étude puisque nous nous sommes intéressés davantage à déceler les différences des deux groupes et à mettre en évidence la spécificité de cette recherche.

Nous ne prétendons aucunement présenter une vision universelle exhaustive. Nous nous somme appuyé sur un ensemble de traits morphosyntaxiques et sémantico-cognitifs qui est *fini* très proche d'être *exhaustif* (voir Dichy 2001). Parmi ces traits nous pouvons ainsi rencontrer les traits propres à une langue donnée (en l'occurrence l'arabe ou le français) d'une

part, et les invariants jouissant d'un caractère universel. L'inéquivalence des traits entre les deux langues nous a empêché d'établir l'inventaire exhaustif et fini des traits de la grande famille des verbes de pensée.

D'abord nous allons tenter dans ce travail de donner réponses à des interrogations telles que : Qu'est-ce qu'un verbe de pensée et par quel moyen pourrait-on le définir ? La définition universelle des verbes de pensée pourrait-elle se faire dans une seule de ces deux langues ? Quel apport pourrait accorder l'analyse de chacune des deux langues à ce travail ?

Ensuite nous essayerons de rendre compte de la spécificité de chacune des deux familles. Les points de divergence quant à eux seront traités séparément afin de mieux comprendre la nature syntaxique, sémantique et cognitive des différents verbes. Autrement dit, ce travail vise les divergences que les convergences entre les deux langues. Les dissemblances aideront ainsi à mieux comprendre la nature de chaque langue ainsi que ses spécificités. Nous n'aurions jamais pu atteindre cela sans l'aide du corpus. L'aspect normatif de la langue est ainsi abordé par l'intermédiaire d'un corpus bilingue parallèle et aligné. Pour constituer le corpus, nous avons fait appel à un roman arabe et à un essai français avec leurs traductions respectives. Nous estimons qu'une confrontation entre les données empiriques et la théorie pourra donner des réponses aux interrogations que nous venons de poser.

Ce travail est composé de quatre parties subdivisées en dix chapitres. Dans la première partie nous cherchons à définir un verbe de pensée en général. Le premier chapitre présente les trois méthodes de catégorisations verbales que nous avons choisies pour cette étude. Nous estimons que la présentation de certaines démarches typologiques jouera un rôle très important dans la compréhension du sens des verbes d'une part, et des rapports inter-verbaux d'autre part. Cependant il nous parait essentiel de tenir compte de la définition lexicale du mot « pensée » dans le dictionnaire monolingue français *Le Grand Robert* avant d'exposer les différentes catégorisations verbales.

La première catégorisation que nous proposons est celle de B. Levin (1993) qui est dédiée au classement des verbes anglais selon des critères syntaxiques et sémantiques. Cette catégorisation, qui est loin d'être universelle, nous permet de proposer un troisième point de

vue des verbes de pensée, à côté de leurs traitements en arabe et en français. B. Levin éclaircira plusieurs côtés des sous-catégories des verbes de pensée, ce qui va nous permettre de mener à bien l'établissement des schémas sémantiques des verbes de pensée.

La deuxième catégorisation est celle d'Y. Mathieu (2000). Elle est consacrée aux verbes de sentiment en français. Malgré le fait que cette méthode ne concerne qu'une seule souscatégorie des verbes de pensée (en l'occurrence les verbes de sentiment), elle nous fournira également des critères indispensables pour notre définition de cette famille de verbes.

Les verbes de pensée arabes feront l'objet de notre troisième catégorisation. Cette dernière est le résultat de différents travaux de plusieurs grammairiens arabes depuis le IXème siècle. En dépit des différences entre ces trois méthodes et leurs résultats, les critères syntaxico-sémantiques qu'elles présentent sont très proches. Notre objectif serait ainsi de proposer, si possible, une vision globale de la mosaïque que nous aurons montée. Cela démontre la vraie nature de notre tableau qui n'est pas une synthèse de ces différentes méthodes, mais plutôt une composition de plusieurs morceaux homogènes.

Le deuxième chapitre de la première partie est dédié à la définition de ces verbes. Nous envisageons de montrer dans ce chapitre les paramètres et les critères permettant de dresser un schéma sémantique de toute la famille de verbe. Dans le même chapitre nous retrouverons le tableau qui rassemble toutes les sous-catégories des verbes de pensée. Nous regroupons ainsi les différents critères, les multiples propriétés et les traits sémantico-cognitifs dans un autre schéma explicatif suivant le premier tableau. Ensuite, nous retrouvons la liste des synonymes des verbes de pensée, qui représenterait une première étape d'une deuxième liste plus complète représentant un répertoire quasi-exhaustif des sous-catégories des verbes de pensée. Nous clôturons ce chapitre et cette partie par une définition précise de ce que peut être un verbe de pensée.

La deuxième partie présente les données que l'on a pu repérées dans les dictionnaires. En premier lieu, l'étude porte dans le troisième chapitre sur la définition des verbes dans les dictionnaires monolingues. Nous avons choisi *Le Grand Robert* pour le français et *Al-munjid fî Al-luġa Al-'arabyya Al-mu'âṣira* (de la langue arabe contemporaine) pour l'arabe. Les

verbes que nous présenterons seront divisés en deux groupes principaux : les verbes de pensée au sens premier et les verbes de pensée issus d'un glissement de sens. Le premier groupe contient les verbes *penser*, *croire*, *supposer* et *soupçonner* pour le français, et leurs équivalent arabes pour le dictionnaire arabe. Les verbes issus de la polysémie qui forment le deuxième groupe sont les suivants : *voir*, *trouver*, *dire* et *rendre* et leurs équivalents arabe. Nous abordons également dans le même chapitre le thème de la synonymie verbale dans le dictionnaire. Nous essayerons de rendre compte de la place qu'occupent ces verbes dans la langue à travers les synonymes qui leur sont accordés dans le dictionnaire. Par ailleurs, nous nous intéresserons au croisement des synonymes d'un même verbe dans les deux langues. Par exemple nous présentons dans ce chapitre le croisement entre les synonymes du verbe *dire* et du verbe *qâla*, qui est son équivalent arabe. La comparaison de nos analyses des données provenant du dictionnaire en général et de leurs synonymes en particulier dépassera de cette manière les simples analyses syntaxico-sémantiques faites pour ce genre d'étude.

Du point de vue lexicographique bilingue, une description plus élaborée des verbes de pensée permet de systématiser les équivalences entre les deux familles de verbes, et de mieux délimiter leurs ressemblances et leurs différences. Nous viserons ainsi les dictionnaires bilingues dans le quatrième chapitre, dans l'esprit du *DEC* (*Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*) d'I. Mel'cuk et ses collègues. Nous ferons ainsi le point sur des notions primordiales pour toutes les analyses de dictionnaires. Ces notions sont les suivantes : la microstructure et la macrostructure, les actants et composants sémantiques, les fonctions lexicales, les champs lexical et sémantique, et enfin les exemples. Nous continuons ensuite notre analyse en nous orientant vers les dictionnaires bilingues que nous avons choisis et qui sont : *Al-Manhal* et le *Kazimirski*. Notre but dans ce chapitre est de connaître l'image des verbes de pensée à travers leurs équivalents dans les dictionnaires bilingues.

Nous consacrerons la troisième partie à l'analyse sémantico-cognitive des verbes de pensée. Étant composée de quatre chapitre, la troisième partie présente dans les deux premiers chapitres les caractéristiques des verbes en arabe et en français. Les deux autres chapitres exposeront les spécificités de cette famille de verbes au niveau discursif et sémantico-cognitif.

Le cinquième chapitre de cette étude présente la vision de la grammaire arabe par rapport aux verbes de pensée. Nous serons amenés dans ce chapitre à présenter les différents critères de

classement de ces verbes en arabe. Nous nous arrêterons dans cette étude sur des critères de nature syntaxiques comme Al-'isnâd (الإسناد) (le rapport d'attribution entre le sujet à l'attribut) et les conjonctions de subordination 'anna et 'an et leurs complétives (أنّ وصلاتهما). Nous présenterons également dans ce chapitre des critères syntaxico-sémantiques de ces verbes tels que la suspension de leur effet, l'annulation de la rection et l'élision de leur complément.

La deuxième partie de ce chapitre sera ainsi consacrée aux caractéristiques purement sémantiques des verbes de pensée arabes. Elle présentera certaines de leurs spécificités qui sont propres à la langue arabe, et elle montrera leur côté polysémique dans l'analyse de leur place dans la langue arabe.

Le sixième chapitre présente ces verbes du point de vue de la langue française. Nous essayerons de rendre compte des différentes facettes sémantiques de cette famille de verbes à travers les multiples appellations qui lui ont été accordées. Cela nécessitera d'aborder séparément chacune de ces sous-classes, et de tenir compte de leurs compatibilité avec les sous-classes que nous aurons présentées dans la première partie en tant que critères universels. Ces sous-classes seront donc les suivantes : les verbes psychologiques, les verbes de jugement, les verbes d'attitude propositionnelle et les verbes à attribut d'objet. Nous conclurons ce chapitre en montrant le rôle des constructions verbales et non-verbales d'exprimer le contenu psychologique ou les sentiments d'un verbe de pensée.

Nous aborderons dans le septième chapitre la valeur énonciative et modale de ces verbes. Pour ce faire, nous proposerons une définition de la modalité verbale appuyée par des exemples. Notre étude sera fondée principalement sur les travaux de Benveniste, Meunier, Le Querler, Bally parmi d'autres. Ensuite nous présenterons les différents types d'attitudes énonciatives en nous basant sur des dichotomies incontournables à savoir : le rapport entre modalisant et modalisé, le sujet modal et le support modal. Nous nous arrêterons aussi sur les différentes valeurs modales et les domaines auxquels elles appartiennent. Nous conclurons également ce chapitre par un exemple portant sur certaines modalités des verbes de pensée et leur performativité.

Le huitième chapitre sera dédié à l'analyse sémantico-cognitive. Nous nous baserons dans nos analyses essentiellement sur les travaux qui ont été fait par G. Gross, A. Wierzbicka et J.-P. Desclés.

Une analyse des caractéristiques sémantico-cognitives des verbes de pensée exige un minutieux examen de leurs traits cognitifs communs. Les travaux que nous venons de citer nous permettrons d'aborder ce point par l'intermédiaire de la notion des primitifs des verbes. Étant considérés comme des unités cognitives minimales porteuses de sens, les primitifs s'assimilent ainsi à une unité de pensée. Nous montrerons que ces primitifs sont les composantes des prédicats mentaux que nous jugeons spécifiques des verbes de pensée.

Nous trouvons indispensable de tenir compte des listes des primitifs qui ont été proposées par les cognitivistes. Cela est dans le but de donner davantage de précision sur les spécificités sémantico-cognitives de toute la famille des verbes de pensée.

Nos ferons appel également à la conception de J.-P. Desclés concernant certaines notions comme « le procès du verbe », « le contrôle », « le Faire », « l'agentivité », « l'intentionnalité » et « la causalité » l. Nos efforts se concentreront sur l'explication de la carte cognitive des verbes. Nous donnerons également l'exemple de la triade sensation-réaction-sentiment que nous considérons comme une issue du processus de la perception. Nous clôturons ce chapitre en tentant d'expliquer des procès de verbes comme *vouloir* et certains verbes de volonté en mettant en évidence l'articulation de toutes ces notions, certainement sans oublier de rendre compte du rôle de l'expérienceur et de sa signification.

La quatrième et dernière partie constitue la partie empirique de ce travail. La présentation du corpus et son analyse feront ainsi l'objet de cette partie.

En premier lieu nous cherchons à mettre en lumière les méthodes utilisées dans cette partie tout au long de l'élaboration de nos analyses. Pour cela, une brève présentation du corpus nous parait incontournable. Le corpus sera donc composé de deux parties séparées. La première partie concerne le texte français qui est un essai d'Amîn Ma'lûf intitulé « Les Identités Meurtrières » et sa traduction arabe réalisée par Nadîm Muḥsin. La deuxième partie concerne le roman arabe écrit par Jamâl Al- Ġîţânî intitulé « Al-Zaynî Barakât » et sa traduction française effectuée par Jean-François Fourcade.

_

¹ Voir Desclés 1985, 1998a, 1998c, 1999, 2005.

Ensuite ce neuvième chapitre consistera à présenter les cas des verbes de pensée au sens premier repérés dans le corpus. Cela nous guidera à effectuer des analyses sur ces verbes et sur leurs dérivations nominales, adjectivales et adverbiales. Cela s'effectuera également dans les deux sens de la traduction.

Le dixième et dernier chapitre de ce travail consiste à exposer les verbes qui sont considérés comme des verbes de pensée suite à un glissement de sens. Nous choisirons principalement trois groupes de ces verbes que nous appellerons les verbes de pensée polysémiques, les verbes de pensée métonymiques et les verbes de pensée métaphoriques. Ainsi nous allons repérer dans le corpus tous les cas présentant une « pensée », que cela soit un verbe au sens premier, des dérivations au sens premier, des cas polysémiques, des cas imagés ou d'autres cas spécifiques.

Nous estimons primordial de joindre les données statistiques à notre étude pour mieux rendre compte de l'ampleur qualitative et quantitative de l'usage de ces verbes dans le langage. Pour cela nous effectuerons un recensement de tous les cas que nous avons abordés dans nos analyses. Certainement nous aurons besoin d'appliquer cette méthode de recensement sur les quatre parties du corpus, dont l'objectif est d'obtenir des résultats représentatifs dans les deux langues et dans la traduction.

Notre but dans cette partie ne sera pas de présenter les théories traductologiques ou d'aborder les verbes de pensée d'un point de vue purement traductionnel. Ce qui nous importera c'est de sonder le rôle de la traduction dans le rapprochement des langues. Détecter la manière dont les verbes de pensée ont été traduits d'une langue vers une autre ne peut que permettre d'accumuler les connaissances sur ces verbes dans un esprit d'analyse comparative.

Les méthodes de recensement des données du corpus sont manuelles. Et tous les exemples qui seront utilisés dans la quatrième partie de ce travail sont des cas repérés dans le corpus en question.

Première partie

Chapitre I

Qu'est-ce que le mot « pensée »?

La pensée constitue le point de départ de notre recherche visant la famille des verbes de pensée. Nous préférons commencer par une présentation de ce qu'est la pensée dans le lexique de la langue française afin de rendre compte des multiples dimensions de ces verbes. Nous ne commençons pas notre travail avec une discussion philosophique de ce qu'est la pensée. Notre objectif est d'aborder ce concept d'un point de vue purement linguistique.

Cependant nous n'avons pas réussi à repérer l'origine de cette appellation de cette famille de verbes. Force est de constater qu'attribuer la pensée à un ensemble de verbes implique une certaine ambiguïté que nous nous proposons de dégager dans cette étude. Nous considérons que cette ambiguïté est due en premier lieu à l'attribution du vaste domaine de la pensée à un ensemble de mots.

La définition que nous présentons du mot « pensée » est empruntée au *Grand Robert* (1985) qui est un dictionnaire monolingue de la langue française. Dans l'entrée /**Pensée**/ nous nous intéressons principalement à l'analyse des données sémantiques. Nous avons pu donc relever les sens suivants :

Pensée I :

- A : Ce qui affecte la conscience
- 1- Tout phénomène psychique conscient : la pensée opposée à la matière chez Descartes.
- 2.a- Activité de la conscience considérée dans son ensemble ou ses manifestations, chez un individu : âme, cœur, esprit. La pensée de qqn, sa pensée, ce qu'il pense, sent, veut. Transmission de pensée : Télépathie.
- 2.b- L'activité affective consciente. Souvenir.
- 2.c- L'intention, la volonté. Idée, Projet.
- B : Activité physique, faculté ayant pour objet la connaissance.

- 1- La pensée : esprit, intelligence, raison. La connaissance conceptuelle et discursive : entendement, les phénomènes cognitifs par lesquels l'activité psychique se manifeste. Concept, notion.
- 2.a- L'activité cérébrale, considérée comme la source de la faculté de connaitre, comprendre, juger raisonner : intelligence, raison, compréhension, raisonnement. Capacité, puissance intellectuelle de qqn.
- 2.b- Manière dont s'exerce cette faculté : jugement. Dans la pensée de qqn : relativement à sa manière de voir, selon lui, à ses yeux.
- 2.c- Effort de l'intelligence : réflexion.
- 2.d- Au sens le plus courant et le plus vague : esprit. Conception. Imagination
- C : La manière de penser, telle qu'elle s'applique à des objets déterminés ; l'attitude de l'esprit propre à un individu ou un groupe.
- 1- Position intellectuelle, métaphysique, morale. Systématique : philosophie.

Au sens collectif: à propos d'un groupe, d'un milieu, d'une société.

- 2- Caractère de la pensée
- 2.a- Relativement aux valeurs intellectuelles. Pensée claire, puissante, ferme, floue, obscure...
- 2.b- Relativement à l'expression. Le contenu intellectuel (d'un texte) : contenu.
- 2.c- Relativement aux valeurs morales. Avoir de l'élévation dans la pensée.
- 2.d- Relativement à l'aspect social. Relativement à la religion : pensée engagée.
- 3- Façon de voir, de juger, dans tel ou tel cas particulier : sentiment, vue, opinion, avis.

Pensée II : Une ou des pensées ; la pensée de ggch, ggn

- 1- Phénomène psychique à caractère représentatif et objectif : idée.
- 1.a- Relativement à l'origine des pensées, à leurs rapports, à leur place dans la vie de l'esprit : préoccupation.
- 1.b- Relativement à la qualité, à l'ampleur ou au contenu intellectuel. Pensée banale : idée.
- 1.c- Relativement au degré d'intensité. Rêverie, méditation, réflexion.
- 1.d- Relativement aux valeurs morales. Généreuse, noble pensée.
- 1.e- Relativement à l'aspect affectif. Petites pensées plaisantes : imagination, image.
- 1.f- Relativement à l'objet de pensée. Pensée d'avenir, de paix. Pensée abstraite : notion.
- 1.q- Relativement à l'expression. Impression.
- 2- Manifestation, témoignage d'intérêt, de sollicitude. Avoir une pensée pour qqn : penser, souvenir.
- 3- La pensée de qqn, qqch : action de penser à qqn ou à qqch ; résultat de cette action : aspect, souvenir.

4- Paroles ou écrits par lesquels une pensée est exprimée. Observation, remarque. Maxime, proverbe.

Le Grand Robert présente ainsi en gras les notions suivantes en tant qu'équivalents de la pensée :

âme, cœur, télépathie, souvenir, idée, projet, esprit, intelligence, raison, entendement, concept, notion, compréhension, raisonnement, jugement, réflexion, philosophie, contenu, sentiment, vue, opinion, avis, préoccupation, rêverie, méditation, imagination, image, impression, penser, aspect, observation, remarque, maxime, proverbe.

Nous remarquons que certains parmi les équivalents de a pensée n'appartiennent pas au domaine des notions ou des choses abstraites. Nous avons pu trouver les mots (âme, cœur, esprit, raison, contenu et penser) parmi ces équivalents. Cela signifie que la pensée n'est pas présentée dans notre langue exclusivement en tant qu'une activité psychique. Elle peut indiquer l'endroit et l'organe dans le corps humain qui sont capables de la fabriquer ou de la reconnaitre. Nous remarquons que dans ce processus de définition de la pensée, le dictionnaire compte sur la métonymie dans (idée, contenu, remarque...etc.) et sur la métaphore dans (vue, cœur, âme, ou autres). Cette définition nous montre la difficulté de notre mission concernant la définition en premier lieu des verbes de pensée (désormais VdP), à cause de la non-homogénéité des différents synonymes de la pensée.

Toutefois nous pouvons déceler quelques caractéristiques de la pensée à travers cette définition, à savoir :

- le rapport entre la pensée et les endroits ou les objets métaphoriquement symboliques du mental.
- la pensée représente une activité de l'esprit comme : *Télépathie, Souvenir, Intelligence, Entendement, Compréhension, Raisonnement, Jugement, Réflexion, Sentiment, Opinion, Avis, Préoccupation, Rêverie, Méditation, Imagination, Impression, Observation et Remarque.*
- la pensée est capable d'être remplacée par des équivalents qui ne représentent pas d'activité mentale comme : *Idée, Projet, Raison, Concept, Notion, Vue, Avis, Maxime* et *Proverbe*.
- la pensée peut représenter une activité mentale en cours ou une activité mentale statique².
- la pensée peut également concerner une entité concrète (comme *compréhension*, *préoccupation*) ou bien une entité abstraite comme (*rêverie*, *imagination*, *impression*...etc.).

_

² Nous empruntons ce terme à la terminologie de J.-P. Desclés que nous allons utiliser dans notre analyse dans une partie suivante.

Le dictionnaire ne présente parmi les équivalents de la pensée ni la notion de volonté, ni la notion du désir, ni la notion du souhait. Parallèlement le dictionnaire néglige le rapport entre la pensée et la mémoire dont les unités qui lui donnent du sens seraient des pensées.

Nous allons procéder autrement dans ce qui suit afin d'élargir cette définition de la pensée. Notre but serait de pouvoir déceler tous les critères qui font d'un groupe de verbes une famille verbale homogène.

1.1. Certaines typologies verbales : la souscatégorisation des verbes de pensée

Nous nous arrêtons dans ce passage sur les différentes méthodes selon lesquelles les verbes de pensée pourraient être classifiés. Nous soulignons cependant que les méthodes que nous présentons ici ne sont pas des méthodes équivalentes entre l'anglais, le français et l'arabe. Chacune de ces catégorisations porte en elle des spécificités concernant les verbes en question d'une part, et la langue dans laquelle ils sont repérés de l'autre.

Le premier classement est proposé par Beth Levin dans son ouvrage *English verb classes and alternations* paru en 1993. Nous retrouvons dans ce travail une catégorisation des verbes anglais qui pourrait nous aider à mieux comprendre le rapport entre les ensembles des verbes. Cependant nous rappelons que nous ne nous intéressons pas aux critères syntaxiques utilisés dans cette étude.

La deuxième catégorisation concerne les verbes de sentiment français. Elle est présentée par Yvette-Yannick Mathieu en 2000 sous l'intitulé *Les verbes de sentiment, de l'analyse linguistique au traitement automatique*. Nous allons rendre compte à travers cette analyse de l'importance de certains critères sémantiques dans la formation de la famille de VdP. Notre objectif à travers le choix de cette catégorisation est de présenter une autre dimension d'analyse. Le classement de B. Levin concerne la globalité des verbes anglais, ce qui exige une analyse relativement générale incapable d'aborder tous les critères de catégorisation. Quant au classement d'Y. Mathieu, il est plus transparent que celui de Levin et porte sur beaucoup plus de détails puisqu'il ne concerne qu'une partie des verbes de pensée.

La typologie arabe concerne la vision des grammairiens arabes (à partir du 2^{ème} siècle de l'Hégire) concernant les verbes de pensée. Pour eux, cette famille de verbes est analysée selon plusieurs critères syntaxiques et sémantiques sous le nom des « verbes de cœur ».

À travers ces trois classements, nous allons déceler les éléments nécessaires pour toute catégorisation verbale. Nous allons essayer de rendre compte des détails utilisés séparément dans chacune des langues, dans le but de présenter une définition claire des VdP et de leurs spécificités.

1.1.1. Chez Beth Levin

B. Levin réalise dans cette étude une classification de 3000 verbes de l'anglais en fonction de leur sens : verbes de communication, de destruction, de mouvement, verbes psychologiques...etc. à chacune de ces classes est associé un ensemble de propriétés syntaxiques.

a- présentation et observations

Cet ouvrage étudie le comportement du verbe anglais et ses arguments dans la phrase. Il essaie de déterminer le sens exact des verbes et d'en déceler des invariantes caractéristiques des différentes sous-catégories verbales à plusieurs niveaux linguistiques : syntaxe, sémantique... etc. :

This work is guided by the assumption that the behavior of a verb, particularly with respect to the expression and interpretation of its arguments, is to a large extent determined by its meaning. Thus verb behavior can be used effectively to probe for linguistically relevant pertinent aspects of verb meaning.³

Ce travail est guidé par l'hypothèse que le comportement d'un verbe, en particulier à l'égard de l'expression et l'interprétation de ses arguments, est dans une large mesure déterminé par sa signification. Ainsi le comportement du verbe peut être utilisé efficacement pour sonder linguistiquement les aspects pertinents de la signification du verbe.

Cela ne serait certainement pas réalisé sans une excellente collection bibliographique concernant le sujet et dans plusieurs langues (le travail de Levin ne concerne toutefois que les verbes anglais). De surcroît, l'analyse des données rassemblées des plus grands dictionnaires anglais, qu'ils soient en support papier ou électroniques. Cet intérêt manifesté par B.Levin concernant les dictionnaires fait ainsi l'une des premières raisons pour lesquelles nous nous intéressons à mettre en lumière le « comportement » de nos verbes dans les dictionnaires.

.

³ Levin B. (1993), English verbs classes and alternations, Chicago. P.1.

⁴ Mot référant au mot anglais « behavior » dans le texte originel de B.Levin.

Dans l'introduction de son ouvrage composé de deux grandes parties, B. Levin met la lumière sur les étapes suivies pour concrétiser ce travail. Le cadre théorique de ce travail est mis en relief à travers les références citées dès le début de l'ouvrage. B. Levin montre que le rapport entre syntaxe et sémantique fait la clé de voûte pour une telle étude, et que cela est même applicable sur les verbes :

Further examination of the nature of lexical knowledge confirms that various aspects of the syntactic behavior of verbs are tied to their meaning.⁵

Un examen plus approfondi de la nature des connaissances lexicales confirme que les divers aspects du comportement syntaxique des verbes sont liés à leur signification.

Le rattachement entre la syntaxe et la sémantique d'une phrase dont le noyau est un verbe, est révélé dans ce travail par l'intermédiaire des « alternances »⁶. Cela est présenté dans une perspective de catégorisation verbale et dans le but de montrer les similitudes syntaxiques des verbes membres d'une même famille, et pas seulement celles du sens. Pour ce faire, B. Levin fait appel au concept de diathèse qui décrit le processus verbal dans la phrase, et l'interaction entre le verbe et ses arguments⁷. Dans cet esprit, B.Levin change la diathèse du verbe sans affecter pour autant le sens de la phrase. Elle présente les différentes diathèses des verbes qui ne se limitent pas à la dichotomie voix active/voix passive, en analysant tous les verbes à diathèse symétrique comme par exemple les verbes ergatifs.

Elle souligne aussi que les propriétés qu'elle dégage, ne sont pas exclusives chacune à une classe de verbes. De ce fait, toutes les propriétés rencontrées, qu'elles soient syntaxiques ou sémantiques, peuvent être partagées entre plusieurs verbes ou plusieurs familles de verbes.

De cette façon, elle procède à la recherche des « alternances » de diathèses propres à chacune des classes de verbes. Cela est dit dans l'introduction de son ouvrage :

These studies propose that the differences in verb behavior can be explained if the diathesis alternations are sensitive to particular components of verb meaning.

_

⁵ B.Levin, 1993, P.5.

⁶ Le mot anglais utilisé par B.Levin représente le changement possible de la diathèse des verbes dans une phras. Nous gardons dans notre travail l'équivalent français « alternance » traduit chez Y. Mathieu par « construction croisée » dans des phrases comme : *Maw a volé 100 francs à Luc / Maw a volé Luc de 100 francs*.

⁷ La diathèse représente l'orientation de l'effet du procès exprimé par le verbe entre une « source » et un « siège » du sentiment. En conséquence une diathèse est « subjective » quand elle est orientée vers le sujet, et « objective » quand elle est orientée vers l'objet du verbe. La diathèse est ainsi un trait grammatical décrivant comment s'organisent les rôles sémantiques dévolus aux actants par rapport au procès verbal.

Ces études affirment que les différences de comportement des verbes peuvent être expliquées si les alternances de diathèse sont sensibles aux particularités des composants sémantiques du verbe.

Notre intérêt concerne les classes de B. Levin sans les alternances qu'elle étudie. Cela relève du fait que les éléments sémantiques sont plus bénéfiques pour notre recherche que les éléments syntaxiques (spécifiques de la langue anglaise).

Les classes de verbes que présente B. Levin couvrent tous les verbes anglais sans exception, accompagnés d'une bonne explication, des catégories des diathèses dans la partie des « alternances ». Nous exposons à ce stade de l'analyse la classification en question du point de vue sémantique. Nous ne présentons ici que les sous-classes des VdP qui ne sont que six parmi les quarante-six sous-classes présentées par Levin :

- 1- Verbs with Predicative Complements⁸ (verbes à complément prédicatifs)
- 2- Verbs of Perception (verbes de perception)
- 3- Psych-Verbs (Verbs of Psychological State) (verbes de l'état psychologique)
- 4- Verbs of Desire (verbes de désir)
- 5- Judgment Verbs (verbes de jugement)
- 6- Verbs of Assessment (verbes d'évaluation)

Dans la première sous-catégorie, les verbes à complément prédicatifs « Verbs with Predicative Complements » on découvre tous les verbes à compléments prédicatifs, qui décrivent « les propriétés des entités » selon les termes de B. Levin. Les verbes de cette classe peuvent être le noyau des phrases du type : « NP V NP NP/AP », « NP V NP as NP/AP » et « NP V NP to be NP/AP » dont le « NP » est une proposition nominale et le « AP » est une proposition adjectivale. Cela montre que l'ensemble de compléments postverbaux peut être de nature substantivale ou adjectivale selon le verbe. Cette classe vise donc les compléments attributifs ou les attributs de l'objet (selon la tradition syntaxique française), dont l'équivalent dans la grammaire arabe peut être l'unité syntaxique formée de deux compléments initialement « l'inchoatif et l'énonciatif » qui ne sont que l'attribut et le support de l'attribution (مبتدأ و خبر). Également cela est considéré comme des petites propositions « Small Clauses » pour B. Levin dans :

-

⁸ Les verbes mis en gras sont les verbes contenant des verbes de pensée dans leurs ensembles.

The 'NP NP' sequence associated with the as alternation is often analyzed as a small clause. 9

La séquence de « NP NP », associée à l'alternance de la particule « comme », est souvent considérée comme une Small Clause.

Les sous-classes qui nous intéressent dans cette classe sont les suivantes, chacune avec un échantillon de ses verbes :

- *Appoint verbs* (verbes de nomination) : consider (considérer), esteem (estmier), imagine (imaginer)...etc.
- *Characterize verbs* (verbes de caractérisation): appreciate (apprécier), count (compter), define (définir), diagnose (diagnostiquer), envisage (envisager), esteem (estimer), take (prendre), treat (traiter), see (voir)...etc.
- *Declare verbs* (verbes déclaratifs/énonciatifs) : believe (croire), find (trouver), judge (juger), presume (présumer), suppose (supposer), think (penser)...etc.
- *Conjecture verbs* (verbes de conjecture) : admit (admettre), figure (figurer), feel (senitr), guess (prédire/prévoir), know (savoir), mean (signifier), suspect (soupçonner)...etc.

La deuxième sous-catégorie concerne les verbes de perception « Verbs of Perception ». Elle contient pareillement des sous-classes que nous trions pour en dégager les VdP et leurs distributions :

- *See verbs* (verbes de vue): feel (sentir), see (voir), discern (discerner), detect (détecter)...etc.
- Sight verbs (verbes de vision) : observe (observer), perceive (percevoir), recognize (reconnaitre)...etc.

Les verbes d'état psychologique « Psych-Verbs/Verbs of Psychological State », en tant que la troisième sous-catégorie, présentent une bonne partie des VdP dans leurs différentes sous-classes. Cette même classe est désignée chez Y. Mathieu par les « *verbes de sentiment* » ou les « *verbes psychologiques* », ce que nous allons étudier dans la sous-partie suivante. Quant aux sous-classes de ce groupe de verbes, elles sont exposées chez B. Levin dans l'ordre suivant :

_

⁹ Idem P. 180.

- Amuse verbs (verbes d'amusement): agitate (agiter), agonise (agoniser), appease (apaiser), intrigue (intriguer), hurt (blesser), scare (effrayer), shame (avoir honte/faire la honte de)...etc.
- Admire verbs (verbes d'admiration) : positive : appreciate (apprécier), esteem (estimer), like (plaire) ; négative : dislike (déplaire), distrust (se méfier), regret (regretter)...etc.
- Marvel verbs (verbes de sentiment) : selon la préposition :
 - 1- about (de/envers): care (se soucier/s'intéresser), mind (prêter attention), rage (se mettre en rage), worry (s'inquiéter).
 - 2- at (à) : enthuse (enthousiasmer), exult (exulter), marvel (émerveiller), rage (enrager), rejoice (réjouir), sadden (attrister).
 - 3- for (de/pour) : care (s'intéresser), fear (effrayer), feel (sentir), mourn (lamenter).
 - 4- from (de/à cause): hurt (blesser), suffer (souffrir).
 - 5- in (en/dans) : exult (exulter), glory (glorifier/être fier), rejoice (réjouir), revel (s'amuser/se divertir).
 - 6- of (de/à propos) : approve (approuver), disapprove (désapprouver), weary (être abattu/épuisé).
 - 7- on (sur): groove (jouir).
 - 8- over (envers/de): hunger (désirer/avoir envie), marvel (émerveiller), obsess (obséder), rage (enrager), rhapsodize (s'extasier), worry (s'inquiéter).
 - 9- to (pour/à): react (réagir).
- Appeal Verbs (verbes d'appel) : une sous-classe très limitée de verbe :
 - 1. at (à): niggle (critiquer).
 - 2. on (sur/de): grate (agacer), jar (bouleverser).
 - 3. to (à/envers): appeal (charmer/contester), matter (importer).

Les verbes de désir « Verbs of Desire » sont répartis selon B. Levin en deux sous-classes qui sont :

- Want verbs (verbes de volonté): desire (désirer), need (avoir besoin), want (vouloir)...etc.
- Long verbs (verbes d'attente) : avec deux prépositions:
 - 1- After (après) : lust (perdre).
 - 2- For (de/pour): hope (espérer), hunger (avoir envie), pray (prier), wish (souhaiter).

En outre, les verbes de jugement « Judgment Verbs » qui font partie de la grande famille des VdP, font la cinquième classe chez Levin. Toutefois, cette classe n'est faite que de deux branches de verbes : positifs et négatifs, sans aucune autre sous-classe :

- positif: compliment (complimenter), congratulate (féliciter), felicitate (féliciter), forgive (excuser), honor (honorer), pardon (pardonner), thank (remercier), toast (boire au succès), excuse (excuser).
- négatif : abuse (abuser), condemn (condamner), criticize (critiquer), defame (diffamer), denigrate (dénigrer), denounce (dénoncer), insult (insulter), ridicule (ridiculiser), shame (embarrasser), victimize (faire une victime de).

Nous tenons compte que l'analyse de Levin concernant les verbes de jugement vise principalement les verbes ayant une forte valeur énonciative. Elle n'aborde pas parmi ces verbes les verbes de jugement subjectif intérieur n'étant pas exprimé devant autrui.

La sixième et dernière classe dans laquelle nous avons décelé des traces des VdP chez B. Levin est celle des verbes d'évaluation « Verbs of Assessment » parmi lesquels on retrouve : analyze (analyser), assess (estimer), evaluate (évaluer), review (reconsidérer), study (étudier).

Dans ce qui précède, nous avons pu tenir compte de la vision anglophone de notre famille de verbes qui sont donc partagés par plusieurs sous-classes différentes de verbes. Cela va nous aider à des niveaux plus élevés du travail à mieux concevoir l'existence de ce groupe de verbes dans des langues différentes. Cela se fera à travers les similitudes ou les dissimilitudes décelées par l'intermédiaire de l'analyse comparative de plusieurs méthodes de classification différentes. Un dernier point reste à signaler que les VdP qui existent en dehors de ces classes sont des verbes possédant un ou plusieurs usages, su sens propre ou figuré, qui ne sont absolument pas ceux d'un VdP.

C- Observations

Après avoir présenté les « alternances » et les classes des verbes anglais chez B. Levin, nous nous arrêtons sur plusieurs points cruciaux qui ont été mal ou pas du tout expliqués. Certains de ces points concernent les classes des verbes, des autres leurs diathèses. Nous les présentons dans ce qui suit tous ensemble sans différencier les uns des autres.

B. Levin dans ses « alternances » ne précise pas les critères sur lesquels se base son travail de catégorisation. En d'autres termes, elle n'explique pas si les diathèses qu'elle expose étaient l'issue de ses propres et simples observations ou bien les résultats d'une séries d'essais méthodologique.

- On constate une certaine ambiguïté concernant le nombre défini des « alternances », et on ne sait pas s'il y en avait d'autres que B. Levin n'aurait pas citées pour des raisons de pertinence.
- Elle ne donne non plus de précisions concernant le rapport entre les « alternance » et les spécificités sémantiques des verbes choisis. Surtout que les « alternance » peuvent être applicables sur plusieurs classes de verbes sans que B. Levin fournisse pour autant des rapprochements probables entre les membres de différentes familles verbales ayant les mêmes diathèses.
- Il existe un certains décalage entre l'idée d'« alternance » et celle des classes, et cela est dû au fait que les « alternances » montrent des caractéristiques syntaxiques et sémantiques, bien que les classes soient basées sur le sens des verbes membres de la même famille.
- Certaines classes n'acceptent pas l'application d'une même « alternance » sur tous ses membres. B. Levin de son côté, ne montre pas non plus les critères sur lesquels cette différence s'appuie. De ce fait, nous ne sommes plus capables de savoir si ces verbes abstenant possèdent de leur côté un ensemble alternatif d'« alternance » qui leur est propre.
- Le travail se montre relativement théorique dans certains chapitres. Cela provient du non ralliement entre les données présentées, ni entre les « alternance » et les classes, ni entre les classes elles-mêmes. Ce manque de rattachement de données fait perdre au travail une part de sa valeur de classification universelle, parce que cela aurait pu être bénéfique pour tracer des théorisations classificatrices soutenues par l'empirique transformationnel.
- Le travail ignore un point essentiel dans tout traitement de verbes, qui est celui de la métaphore verbale. Les classes de verbes sont bâties sur le premier sens du verbe (et quand ce n'est pas le cas, B. Levin ne le mentionne pas), et donc la polysémie verbale qui permet à un verbe quelconque d'apparaître dans plusieurs familles de verbes est complètement absente. Nous en citons à titre d'exemple les verbes d'amalgame « Amalgamate Verbs » et les verbes illustratifs « Illustrate Verbs » dont les verbes acquièrent tous une interprétation [+ Concret] dans une négligence totale de l'usage métaphorique permettant à une bonne partie de ces verbes d'être des VdP dans différentes sous-classes. Les seconds font partie de la classe des verbes de création d'image « Image Creation Verbs » qui ne traite l'image que de son côté physique, et ne contient aucun verbe d'image ou représentation mentale.

- Dans les verbes déclaratifs « Declare Verbs », B. Levin rassemble des verbes de différentes natures comme les verbes de jugement ou d'opinion, qui ont des valeurs énonciatives différentes. On en cite à titre d'exemple : believe (croire), find (trouver), judge (juger), think (penser)...etc. tous ces verbes appartiennent tous en même temps à d'autres familles de verbes où le critère énonciatif est beaucoup moins visible.
- Dans les verbes de perception « Perception Verbs », le côté mental est clairement mis à la marge, et même quand elle y intègre des verbes d'ordre psychologique, elle n'essaie pas de s'arrêter sur cette richesse sémantique de la catégorisation de ces verbes.
- La méthode suivie pour classifier les verbes d'état psychologique « psychological state » montre l'intersection de la syntaxe et la sémantique, parce que B. Levin alterne les rôles sémantiques de experiencer (expérienceur), stimilus, cause, object of emotion (l'objet de l'émotion) et target of emotion (le trajet de l'émotion) sur les deux arguments syntaxiques principaux du verbe (sujet/objet).

Pour les verbes transitifs, si le sujet et «l'expérienceur » réfèrent à la même personne la sous-classe serait celle des verbes d'admiration « Admire Verbs ». D'un autre côté, si « l'expérienceur » représentait l'objet du verbe, la sous-classe serait celle des verbes d'amusement « Amuse Verbs ». Quant aux verbes intransitifs, si le sujet était « l'experiencer », cela relèverait des verbes de sentiment « Marvel Verbs », et si c'était l'objet (indirect avec une préposition) les verbes concernés seraient les verbes d'appel « Appeal verbs ». Cette méthode n'a pas été suivie dans toutes les classes et les sous-classes verbales.

Il reste juste à souligner que B. Levin ne détermine pas la nature des changements que subit la phrase suite à l'«alternance». Le temps, le mode, l'aspect du verbe, le sens de la phrase et sa structure sont modifiables dans le seul but de dégager toutes les invariantes possibles du verbe.

Nous allons présenter dans ce qui suit les deux autres classifications verbales que nous adoptons pour notre analyse : celle des verbes de sentiment chez Y. Y. Mathieu et celle des grammairiens arabes classiques.

1.1.2. Chez Yvette Mathieu

a- Présentation et observations

Avant de présenter le travail d'Y. Mathieu, nous rappelons qu'à travers l'analyse de ce travail nous ne visons pas une classification des verbes français en général, mais nous nous en

servons plutôt comme modèle d'analyse et de vision pour nos simulations ultérieures retirées sur les autres langues pour un modèle universel. Ce travail est donc dédié à l'étude des verbes de sentiment qui font partie de la grande classe des VdP. Ceci dit, nous présentons alors une méthode qui mérite que l'on s'arrête sur ses axes principaux. Étant consacrée au traitement automatique de la langue, cette étude illustre l'intérêt de recourir au rapport entre la syntaxe et la sémantique pour tout essai de classification verbale.

Le but de ce travail est de regrouper les verbes de sentiment en classes sémantiques homogènes en leur accordant des propriétés linguistiques communes. Le Lexique-grammaire, établi par G. Gross (1975) et qui contient 15000 verbes et 500 propriétés (constructions à complétives, transitives locatives, intransitives), est l'un des piliers de cet ouvrage. Le système transformationnel de Zellig S. Harris, et sur lequel se basent aussi les travaux de Gross, influence une bonne partie du travail de Y. Mathieu. Similairement à Z. Harris, et dans un souci d'économie, Y. Mathieu présente les cinq types de transformation qu'elle applique.

Elle souligne dans son premier chapitre qu'elle ne procèdera pas aux transformations binaires (combinant deux structures élémentaires pour en donner une comme la coordination), et que les transformations qu'elle vise se réalisent à travers : les formes passives, la pronominalisation, la nominalisation, la réduction et la restructuration. Cependant, le principe d'économie peut être violé parfois surtout quand il y a besoin de paraphraser pour fournir plus d'informations. Cela est visiblement présent dans l'exemple de nominalisation qu'elle présente, basée sur un verbe support qui peut varier entre les verbes supports normaux et les verbes support de sentiment :

a- Luc admire Marie

b- Luc a de l'admiration pour Marie

Les verbes supports appropriés aux noms de sentiments sont principalement *avoir*, *éprouver*, ressentir. 10

Les deux types de réduction suivis dans cette étude sont donc celle du groupe nominal complexe et celle d'une proposition complétive. La première se réduit en un groupe simple (un substantif), la phrase subit de cette manière l'effacement de « Na » dans le groupe complexe « Na de Nb » pour le remplacer seulement par le « Nb », comme dans l'exemple suivant : Le comportement de Luc \rightarrow Luc. La deuxième réduction est celle de la complétive

¹⁰ Y. Y. Mathieu, « Les verbes de sentiment, De l'analyse linguistique au traitement automatique », 2000, P.17.

« Que P » transformée en une infinitive comme dans l'exemple suivant : Que Luc rougisse énerve Luc / Rougir énerve Luc.

Y. Mathieu reprend la définition des mots « sentiment » et « émotion » dans le *Trésor de la langue française* (1979) pour tenir compte de ce qu'est un verbe de sentiment. Ainsi un sentiment est « un état affectif complexe composé d'éléments intellectuels émotifs ou moraux, et qui concerne soit le « moi » (jalousie, orgueil...), soit autrui (amour, envie, haine...) », et l'émotion est « une conduite réactive réflexe, involontaire vécue [...] affectivement sur le mode de plaisir et de la douleur ». Cela prouve que le domaine du psychologique n'est pas que statique, et qu'il peut bien surgir de l'actif ou du réactif. Cette spécificité sémantique se reflète visiblement sur la syntaxe des verbes de sentiment et sur le rôle sémantique des arguments syntaxiques de ces verbes, et en particulier le sujet et le complément.

Y. Mathieu divise les verbes de sentiment selon la place de « *l'expérimenteur* » (traduisant le terme de Fillmore « *experiencer* ») dans la phrase. Ceci dit, montrer la différence entre des groupes de verbes comme « *adorer* » et « *irriter* » devient essentielle. Surtout que le récepteur du sentiment change de place dans la phrase entre sujet et complément, mais il reste malgré cela le seul expérimenteur. Pour la première sous-classe, le sujet doit être substantif humain, et le complément d'objet peut varier entre un humain, un concert, un abstrait ou une complétive, comme dans :

Luc désapprouve Paul / ce tableau / l'esprit d'entreprise / que Paul soit parti.

Quant à la deuxième sous-classe, les rôles s'inversent. Le complément doit strictement être humain (individuel comme Paul ou collectif comme l'administration). Concernant le sujet, il peut avoir une distribution non restreinte : un humain, un concret, un abstrait, une complétive ou une infinitive comme dans :

Luc / ce tableau / le mensonge / que Luc soit venu / entendre la radio irrite Marie.

Ce qui dit que le sujet peut avoir deux emplois différents : sujet causatif quand il est sous forme phrastique, et sujet agentif sous forme du sujet humain actif. En revanche, Y. Mathieu montre que l'expérimenteur appelé aussi « le lieu du sentiment » peut se présenter sous la forme (N de Nhum) comme dans « le cœur de Paul » avec certains verbes.

Toutes ces observations de la part d'Y. Mathieu servent en fin de compte à une seule finalité, faire un classement des verbes de sentiment à travers des propriétés syntaxiques et des

régularités sémantiques, et voir si les similitudes sémantiques pouvaient faire un point de départ pour des « régularités formelles ».

En éliminant tous les verbes qui ne correspondent pas au critère de « N1 ressent un sentiment déclenché par N0 », le travail part sur un groupe de 400 verbes psychologiques soigneusement choisis, au point que des verbes acceptant le complément « *aux yeux de Nhum* » se sont fait exclure. Y. Mathieu trouve que ce genre de verbes porte sur un jugement extérieur qui ne serait pas propre à la prédication du verbe psychologique, comme dans l'exemple suivant :

- Sa lâcheté déshonore Marie aux yeux de Max. 11

Le quiproquo qu'apporte cette phrase est dû l'interprétation psychologique de la phrase de la manière suivante : Max juge que la lâcheté de Marie déshonore Marie, mais Marie peut ne rien sentir. Ce qui justifie selon Y. Mathieu l'agrammaticalité d'une phrase comme :

- *Sa lâcheté irrite Marie aux yeux de Max.

b- Les propriétés syntaxiques

Parmi les propriétés étudiées par Gross (1975), Y. Mathieu garde six principales qui esquissent des traits communs des classes sémantiques cohérentes. Avant de présenter ces six propriétés, nous montrons d'abord celles de Gross afin de donner une image plus claire de la nature de cette catégorisation.

M. Gross décrit donc dans ses propriétés le sujet, le complément et certaines possibilités de constructions du verbe associées à la construction définitionnelle. Quatre propriétés caractérisent le sujet *N0* :

- $N0 = le \ fait \ que \ / \ Que \ P$ (une complétive montrant que le sujet peut être phrastique).
- N0 = Nnr (un nom propre, un nom commun, un verbe à l'infinitif ou une phrase).
- N0 = Nhum (un être humain).
- N0 = VIinf (une infinitive).

Quant aux propriétés du complément direct N1, elles sont trois :

- N1 = Nhum (substantif humain).
- N1 = N-hum (substantif non humain).
- $NI = le \ fait \ que \ P$ (le complément peut être phrastique aussi).

-

¹¹ Tous les exemples dans ce sous-chapitre sont extraits d'Y. Mathieu, 2000.

Les propriétés qui restent et qui sont issues des diathèses possibles du verbe, sont des transformations d'une phrase de base ayant plusieurs spécificités parmi lesquelles on retrouve :

- *V concret* (emploi concret dont l'emploi psychologique du verbe est dérivé).
- *NO V* (la possibilité d'effacement de N1).
- N0 V N1 ↔ N0 est V-a pour N1 (construction adjectivale dont V-a est dérivé morphologiquement du verbe de la phrase initiale).
- NO V N1 ↔ N1 se V de ce que P. (l'objet direct peut être sujet d'une construction nominale).
- *N1 se V auprès de Nhum de ce que P* (une interprétation de communication de *auprès de*).
- *N1 est VdPp Prép N0* (construction passive dont le complément d'agent peut être « par » ou « de »).
- N1 est VdPp de ce que P (construction passive associée à la forme active : Que P V N1).
- *Prép N2 = Contre Nhum* (possibilité de 2^{ème} complément avec la préposition *contre*).

Par l'intermédiaire de ces propriétés, Y. Mathieu essaie dans ce qui suit d'établir des classes à partir de la sémantique des verbes et de leurs arguments. Les six propriétés retenues par Y. Mathieu ne visent pas toutes des sous-ensembles de verbes ayant entre eux un lien sémantique. Les deux premières sont ainsi dédiées à des sous-ensembles très différents dans leurs sens. Cela est dû au fait que l'acceptabilité des phrases transformées n'est pas obligatoirement possible. La construction de base concerne de cette manière des verbes qui n'admettent pas tous la transformation basée sur la propriété étudiée. Ces propriétés sont les six suivantes :

1. N1 est VdPp de ce que P

Cette propriété indique une forme passive en « de » qui est associée à la forme active :

[Que P V N1] \rightarrow [N1 est VdPp de ce que P]

Ceci dit, la construction de base contient des groupes de verbes très différents de sens (*préoccuper, amuser, effrayer...etc.*), parce que les verbes proches sémantiquement ne sont pas tous acceptables dans la phrase transformée, ce qui est le cas également pour la propriété suivante. On peut constater cela clairement dans les exemples suivants ¹²:

1

¹² Idem, exemples 28, 29.

- Que Marie puisse venir [rassérène / soulage / tranquillise / apaise / calme] Léa.

Une synonymie que ne reflète pas la propriété « N1 est VdPp de ce que P » :

- Léa est [rassérénée / soulagée / tranquillisée / ?apaisée / *calmée] de ce que Marie puisse venir.
- Y. Mathieu considère que le rapprochement sémantique entre les verbes de cette propriété n'est non plus pas significatif pour le sous-ensemble de verbes dont le sens général est : « procurer de l'agrément » comme *amuser*, *divertir* et *distraire*.

2. N1 se V de ce que P

Cette propriété basée sur l'usage pronominal du verbe, et dont le sujet est une complétive, est une transformation de la même forme active de la propriété précédente [*Que P V N1*]. Et de la même façon, cette propriété est repérée chez des sous-ensembles très éloignés par leurs sens, comme les deux exemples suivants :

- Que Marie pleure [attriste / ébahit / attendrit] Luc
- Luc s' [attriste / ébahit / attendrit] de ce que Marie pleure.

De ce qui précède, nous remarquons que ces deux propriétés possède deux caractéristiques, syntaxique et sémantique, mais à deux niveaux différents : le premier au niveau sémantique de l'ensemble tout entier des verbes de sentiment, le deuxième syntaxique parce qu'il adopte des similitudes syntaxiques entre des sous-ensembles écartés par le sens.

3. N1 se V auprès de Nhum de ce que P

Cette propriété n'est pas spécifique des verbes psychologiques. Elle indique une communication de N0 vers N2. De surcroît, elle fait une sorte d'extension de l'emploi de la table 15 du Lexique-grammaire de Gross (1975), et de la propriété définitionnelle « N0 V de ce que P Prép N2 ». L'exemple d'Y. Mathieu est le suivant :

- Jean (s'étonne / s'irrite) auprès de Marie de ce que Luc ne soit pas venu.

Ou même une phrase comme :

- Jean se plaint auprès de Marie de ce que Luc soit venu.

4. N0 = Nhum

Dans cette propriété, le sujet syntaxique *N0* est un humain « actif », selon les termes d'Y. Mathieu. Ce qu'elle explique tardivement dans le chapitre 4, où elle fait la distinction entre les deux interprétations de l'effet psychologique causé par le sujet chez le récepteur. Ainsi Paul

pourrait bien amuser Marie directement et de sa propre volonté, ou bien indirectement par son comportement.

5. V concret

Ceci concerne l'emploi métaphorique de certains verbes dont l'emploi « propre » est concret. Y. Mathieu rajoute que tout emploi *NO V N1concret* est susceptible d'accepter une métaphore du type suivant :

- Luc brise un verre.
- Luc brise le cœur de Marie.

C'est dans cette catégorie qu'Y. Mathieu met des verbes comme *congeler*, *glacer et réfrigérer*, qui possèdent un usage psychologique métaphorique, par exemple :

- Que Max ait dit ceci a littéralement congelé Eva.

6. N1 = le fait que P

La sixième propriété regarde les verbes qui peuvent avoir un complément *N1* non humain abstrait. Parmi ces verbes elle cite : *adoucir*, *racheter*. Cet emploi n'est pas un usage psychologique des verbes, même si certains des verbes qui l'acceptent (comme adoucir) sont des verbes de sentiment. Y. Mathieu met en lumière cette nuance à travers l'exemple suivant :

- La venue de Luc adoucit / rachète le fait que Marie s'en aille.
- La venue de Luc adoucit / rachète à mes yeux le fait que Marie s'en aille.

Le rajout donc de la locution « à mes yeux », donne à la première phrase son sens psychologique.

Y. Mathieu termine ce chapitre en soulignant la possibilité de faire des analyses aux deux niveaux séparément : la syntaxe et la sémantique :

On voit donc que les regroupements issus des propriétés [...] ne permettent pas de constituer des classes sémantiques homogènes, ce qui, du point de vue de la linguistique formelle ne constitue pas nécessairement un inconvénient. [...] Nous avons choisi une approche originale en regroupant les verbes par leur proximité de sens, puis nous avons évalué les classes obtenues du point de vue du comportement syntaxique. ¹³

c- Les régularités sémantiques

_

¹³ Idem, P.31.

Étant appuyée sur les travaux de Johnson-Laird et Oatley (1989), Y. Mathieu adopte la vision suivante des classifications des émotions¹⁴:

Leur classification comprend cinq rubriques : le bonheur, la tristesse, la peur, la colère, le dégout. Chaque rubrique est à son tour classée en six catégories : les émotions de base, les émotions relationnelles, les émotions qui ont une cause, les émotions qui sont cause d'autres émotions (ce sont en général des verbes) et enfin les émotions complexe.

Ainsi Y. Mathieu trie les verbes psychologiques en sous-ensembles tout en se servant d'un parangon acceptable pour chacun d'eux. Elle donne par exemple le verbe « EFFRAYER » pour désigner une sous-classe qui contient des verbes proches sémantiquement dans l'usage courant de la langue (et non familier, littéraire ou vieilli), tel que *affoler, alarmer, angoisser, apeurer, effaroucher*, etc.

Elle recourt à la définition de synonymie selon Mel'chk (1992 : 11), mais sans pour autant faire apparaître un même verbe dans plusieurs sous-classes simultanément, et cela est pour éviter toute ambiguïté :

« [...] nous définissons la notion de « sens » à partir de la notion de « même sens », cette dernière étant considérée comme acquise. »

Savoir gérer des notions sémantiques posant de difficiles problèmes de classification, comme la synonymie et la polysémie, fait partie des points forts des travaux d'Y. Mathieu. La synonymie a été nécessaire pour établir les listes des verbes apparentés par leurs sens, et la polysémie verbale pour éviter de donner plusieurs sens à un seul verbe, ce qui aurait pu entraver le processus de classification.

De cette façon, Y. Mathieu distingue trois grandes classes de verbes, en se référant aux travaux de Jackendoff (1990) qui « distingue les verbes psychologiques selon que le sentiment éprouvé est négatif, positif ou neutre. » :

- 1. Les verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment plutôt désagréable tel que la tristesse, l'ennui, la peur, l'exaspération, etc.
- 2. Les verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment plutôt agréable tel que la joie, l'apaisement, l'émerveillement, la passion.

¹⁴ Idem, P.33.

3. Les verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment ni agréable ni désagréable comme l'étonnement.

En précisant que la synonymie n'est pas absolue entre les parangons et leurs hyponymes¹⁵, Y. Mathieu donne une définition réduite de chaque sous-classe et présente l'ensemble de ses membre. Cela bien sûr selon la typologie de base : désagréable/agréable/neutre. Ainsi, les verbes « désagréables » seront les suivants :

- 1. (EFFRAYER): Faire peur, provoquer de la frayeur: affoler, alarmer, angoisser, apeurer effaroucher, épeurer, épouvanter, glacer, horrifier, inquiéter, paniquer, terrifier, terroriser.
- 2. (ATTRISTER): Faire de la peine, rendre triste: affecter, affliger, assombrir, atteindre, attrister, chagriner, chiffonner, contrarier, contrister, désoler, navrer, peiner, rembrunir.
- 3. (LASSER): *Causer de la lassitude, de l'ennui*: assommer, barber, bassiner, embêter, emmerder, ennuyer, enquiquiner, escagasser, exténuer, fatiguer, gonfler, lasser, raser.
- 4. (MEURTRIR): Faire une très grande peine, causer une grande_souffrance: accabler, achever, blesser, briser, crucifier, déchirer, déglinguer, délabrer, démolir, détruire, écraser, effondrer, éprouver, esquinter, étreindre, laminer, lessiver, liquider, martyriser, meurtrir, poignarder, ratiboiser, ravager, réfrigérer, rétamer, secouer, sonner, supplicier, tenailler, torturer, vider, traumatiser, tuer.
- 5. (ÉNERVER): *Provoquer la nervosité, mettre en colère*; agacer, asticoter' courroucer, crisper, énerver, enquiquiner, enrager, exaspérer, excéder, fâcher, hérisser, horripiler, impatienter, irriter, offusquer, stresser, ulcérer.
- 6. (TRACASSER): *Donner du souci, causer du tracas* : embêter ennuyer, inquiéter, préoccuper, tracasser, turlupiner.
- 7. (OBSÉDER): *S'imposer sans répit à l'esprit*: accaparer, angoisser, consumer, hanter, harceler, lanciner, miner, obnubiler, obséder, poursuivre, ronger, tarauder, torturer, tourmenter, travailler.
- 8. (DÉRANGER): Causer de la gêne, du dérangement : déranger, désobliger, emmerder, emmieller, emmouscailler, empoisonner, ennuyer, enquiquiner, fatiguer, gêner, importuner, incommoder, indisposer, lasser.

_

¹⁵ La notion d'hiérarchie sémantique hyperonymie/hyponymie sera traitée plus tard dans la partie concernant la sémantique des VdP.

- 9. (FROISSER): *Blesser l'amour-propre*: agresser, blesser, effaroucher, froisser, heurter, humilier, mortifier, offenser, offusquer, outrager, vexer.
- 10. (DÉCONCENTRER): Faire perdre contenance par quelque chose d'inattendu: déboussoler, déconcerter, déconfire, décontenancer," dérouter, désarçonner, désemparer, déséquilibrer, désordonner, désorganiser, désorienter, déstabiliser, embarrasser.
- 11. (EFFARER): Provoquer un étonnement mêlé d'effroi ou de tristesse : atterrer, choquer, confondre, consterner, effarer, foudroyer, frapper, paralyser, pétrifier, saisir, scier.
- 12. (RÉVOLTER): *Soulever d'indignation*: braquer, buter, cabrer, choquer, écœurer, emporter, indigner, rebeller, rebiffer, révolter, scandaliser, soulever.
- 13. (AIGRIR): Rendre amer, aigri: aigrir, amertumer.
- 14. (DÉCEVOIR): *Ne pas répondre à une attente, détruire les illusions*: décevoir, défriser, dégriser, dépiter, désabuser, désappointer, désenchanter, désillusionner, doucher, frustrer, mécontenter, navrer, refroidir.
- 15. (DÉMORALISER): Enlever le moral, la confiance : abattre, anéantir, assommer, catastropher, décourager, dégoûter, démoraliser, déprimer, désespérer, écœurer, fatiguer, lasser.
- 16. (INHIBER): Rendre incapable d'agir, de s'exprimer, d'extérioriser ses sentiments: bloquer, brider, constiper, décourager, freiner, gêner, inhiber, intimider, museler, neutraliser, paralyser, pétrifier.
- 17. (ENDURCIR) : *Rendre insensible, plus fort de façon durable* : blinder, cuirasser, dessécher, durcir, endurcir, insensibiliser.
- 18. (DÉGOUTER) : *Inspirer de la répugnance du dégoût* : débecter, dégoûter, écœurer, rebuter, repousser, répugner, révulser.

Quant aux verbes agréables, Y. Mathieu les considère de la manière suivante :

 (DISTRAIRE) = Faire passer le temps agréablement : amuser, délasser, délecter, dérider, désopiler, dissiper, distraire, divertir, égayer, épanouir, récréer, régaler, réjouir;

- 2. (APAISER) = Faire perdre un état de tension, faire cesser l'agitation des passions : adoucir, anesthésier, apaiser, calmer, détendre, endormir, épanouir, équilibrer, lénifier, modérer, radoucir, relaxer, reposer, tempérer.
- 3. (VIVIFIER) = Donner de la vigueur, de l'énergie : affermir, assurer, conforter, consolider, doper, dynamiser, enrichir, euphoriser, fortifier, fouetter, galvaniser, oxygéner, raffermir, rafraîchir, ragaillardir, rajeunir, ravigoter, recharger, réconforter, régénérer, regonfler, remonter, requinquer, ressusciter, réveiller, revigorer, revitaliser, revivifier, soutenir, stimuler, tonifier, vivifier.
- 4. (INTÉRESSER) = Retenir l'attention du cœur ou de l'esprit : allécher, appâter, asticoter, attirer, botter, chatouiller, concerner, conquérir, intéresser, interpeller, intriguer, séduire, tenter.
- 5. (ÉMOUSTILLER) = *Provoquer*, *exciter le désir* : affriander, affrioler, agacer, aguicher, allécher, allumer, embraser, émoustiller, enflammer, exciter, troubler.
- 6. (ÉMOUVOIR) = *Agiter par une émotion* : affecter, bouleverser. chambouler, chavirer, émotionnel', émouvoir, remuer, renverser, toucher, tournebouler, troubler.
- 7. (SATISFAIRE) = *Donner du plaisir en satisfaisant les souhaits, les adentes* : arranger, combler, contenter, emballer, enchanter, exaucer, rassasier, ravir, réjouir, satisfaire.
- 8. (PASSIONNER) = *Inspirer de la passion* : brûler, dévorer, électriser, embraser, endiabler, enfiévrer, enflammer, enthousiasmer, exciter, passionner, surexciter, survolter, transporter.
- 9. (SUBJUGUER) = *Exercer un attrait irrésistible* : captiver, charmer, enivrer, enjôler," ensorceler, envoûter, étourdir, fasciner, griser, hypnotiser, magnétiser, subjuguer.
- 10. (FLATTER) = $\hat{E}tre\ agréable\ \hat{a}\ l'amour-propre$: enorgueillir, flatter, honorer.
- 11. (RASSURER) = Délivrer de l'inquiétude, donner un sentiment de sécurité : apaiser, calmer, rasséréner, rassurer, sécuriser, soulager, tranquilliser.
- 12. (ÉPATER) = Causer un étonnement admiratif : éblouir, émerveiller, épater, époustoufler, étourdir, souiller.

13. (DÉSARMER) = *Rendre plus sensible*: amadouer, apitoyer, attendrir, désarmer, entamer, fléchir.

Les verbes neutres de leur côté ne sont pas très nombreux, ils se réduisent à deux sousensembles seulement, qui sont :

- 1. (INDIFFÉRER) = *Ne causer aucune émotion* : indifférer.
- 2. (ÉTONNER) = *Causer de la surprise*: abasourdir, ahurir, asseoir, confondre, ébahir, ébaubir, ébauriffer, épater, époustoufler, estomaquer, étonner, frapper, interdire, interloquer, méduser, renverser, saisir, scier, sidérer, souffler, stupéfier, surprendre.

À ces trois sous-groupes de verbes, Y. Mathieu ajoute un quasi quatrième dont les verbes ont un emploi qui signifie « augmenter » ou « diminuer » l'intensité de l'émotion ou du sentiment éprouvé. Et ces verbes sont les suivants : *allumer*, *apaiser*, *calmer*, *embraser*, *enflammer*, *exaspérer*, *exciter*, *irriter*. Par l'intermédiaire de cette approche, concernant l'intensité du sentiment, Y. Mathieu établie une ontologie quasi autonome de relations entre verbes psychologiques, au sens sémantique du terme, à travers les trois branches que l'on vient de présenter.

Pour mieux comprendre cette classification basée sur trois axes principaux, nous mettons en relief les relations entre les classes sémantiques des verbes conçues par Y. Mathieu. Cela ne concerne que les deux sous-classes « désagréable » et « agréable », parce qu'elle met en œuvre l'idée de composer les émotions et les sentiments avec les verbes. Ceci dit, un verbe comme /effrayer/ est le résultat de la combinaison du verbe /étonner/ avec le sentiment de /effroi/, et le verbe /étonner/ résulte à la base d'une case verbale vide /Empty/ et un sentiment d'/étonnement/. De la même façon, Y. Mathieu établie ce qu'elle appelle des « graphes » appuyée sur des schémas formés de boîtes et de flèches, ce que nous remplaçons par des parenthèses représentant à chaque fois un ensemble de deux éléments. Cela va donner le schéma suivant :

- $\{[/E/ + /\acute{e}tonnement/ \rightarrow /\acute{e}tonner/] + /\acute{e}ffroi/\} \rightarrow /\acute{e}ffrayer/$
- {[/E/ + /intérêt/→/intéresser/] + /attrait sexuel/}→/émoustiller/

Dans ce qui précède, Y. Mathieu part du principe qu'un sentiment ou une émotion quelconque peut avoir un degré d'intensité différent de ceux des autres sentiments de la même nature. Autrement dit, l'étonnement, plus ou moins fort, est décrit par les verbes de la classe (ÉTONNER) comme *étonner*, *ahurir*, *interloquer*, etc. Si, à cet étonnement, est ajouté un

/effroi/, on obtient les verbes de la classe (ÉFFRAYER) comme effarer, atterrer, etc. Parallèlement pour l'intérêt accompagné par un /attrait sexuel/, change d'appartenance d'une sous-classe comme (INTÉRESSER) à une autre comme (ÉMOUSTILLER).

La deuxième idée qui mérite notre attention est celle des contraires ou des classe antonymes. Les classes « sémantiquement opposées » peuvent ainsi avoir une ou plusieurs classes opposées. Ce qui rend une classe comme (APAISER) antonyme aux classes (ÉNERVER), (DÉRANGER) et (AIGRIR). Cette idée d'identification d'une classe de verbes à travers les antonymes fera l'objet d'un sous-chapitre ultérieur concernant les verbes dans les dictionnaires.

Cette étude nous permet d'approfondir notre vision de typologie verbale en général et de la classification des verbes psychologiques en particulier. Cette spécialisation nous a été nécessaire après l'analyse des travaux de B. Levin concernant les classes des verbes anglais. À ce stade de notre travail, nous avons intérêt à mettre la lumière sur la vision arabe des verbes de pensée ou de cœur, et cela après avoir montré la méthodologie d'analyse verbale en anglais et en français ; la première étant donné son côté centripète de la syntaxe et la sémantique des surclasses, et les différents degrés de nuance sémantique entre les verbes d'une même famille dans la deuxième. Dans cet esprit comparatif, nous nous sommes intéressés à la place accordée aux VdP en arabe, et surtout aux critères appliqués dans la typologie verbale, vu le grand intervalle chronologique entre les deux premières et cette dernière.

1.1.3. Chez les grammairiens arabes

Dans la grammaire traditionnelle arabe, les verbes font bien l'objet d'une approche morphosyntaxique plutôt que syntaxico-sémantique. Puisque l'on remarque que les schèmes des verbes arabes, leurs conjugaisons et leurs marques morphosyntaxiques sont bien traités chez tous les grammairiens, ce qui n'est pas le cas concernant la catégorisation ou le tri des verbes et surtout au niveau sémantique.

Quant à la catégorisation des verbes, et selon les grammairiens auxquels nous avons eu recours, elle sera abordée de manières différentes. Notre intérêt dans cette sous-partie concerne donc le point de vue syntaxique et sémantique par rapport aux verbes dits de pensée appelés en arabe ('af'âlu l-qulûb الفعال القلوب).

Les grammairiens¹⁶ que nous citons ici ont été intéressés, proportionnellement de manière différente, par la question des verbes en général et des VdP en particulier. Nous remarquerons que le traitement de ces verbes est présenté de différents points de vue syntaxiques ou sémantiques. Nous exposons les grammairiens arabes dans l'ordre chronologique de leurs époques, tout en rendant compte de leurs points de convergence ou de divergence.

Sîbawayh (140-180h/760-796g) dans son grand ouvrage « *Al-kitâb* », traite les VdP dans la sous-partie des compléments d'objet dont le verbe peut être doublement transitif. Cela veut dire que le verbe ne se limite pas à avoir un seul complément d'objet, mais il peut bien en avoir un autre dans la même phrase. L'auteur précise que les deux compléments sont indispensables pour la compréhension de la phrase, et que l'on ne peut en supprimer aucun :

Cela est le chapitre du complément d'objet direct dont le verbe possède deux compléments d'objet direct indispensables.

Malgré l'intérêt sémantique dévoilé dans le fait que les deux compléments sont nécessaires pour la bonne compréhension de la phrase, nous ne pouvons pas ignorer que le critère premier de cette catégorie de verbes est de nature syntaxique. Et pour donner plus de précision sur cette sous-catégorie, Sîbawayh montre encore une autre caractéristique propre à ces verbes représentée dans la possibilité d'effacer la dépendance des deux compléments au verbe dans la phrase :

Cela est le chapitre des verbes ayant un effet supprimable [...] et la position finale de ces verbes (par rapport à leurs deux compléments d'objet directs) est plus appropriée à la suppression de leur effet.

Cette caractéristique due à la position médiane ou finale du verbe dans une phrase comme (CObj V CObj / CObj CObj V), cache en même temps une interprétation sémantique des faits. Ceci dit, la prédication du verbe n'est plus la même dans les phrases à verbes ambulants. Le

¹⁶ Nous évitons d'utiliser le mot « syntacticien » parce que les linguistes arabes traditionnels étudient la langue dans toutes ses branches et pas seulement sa syntaxe.

 $^{^{17}}$ Sībawayhi (796) ; com. 'abd Al-salâm Muḥammad hârûn, (1975), *Al-kitāb*, 4Vol., Le Caire : Al-hay'a al-maṣrîyya al-'âmma lil-kitâb, P.61.

¹⁸ Ibid.

verbe portant la valeur prédicative essentielle, la dépossède en perdant sa place de noyau de la phrase. Ainsi, le sens de la phrase devient basé sur le message apporté par les deux compléments d'objet, puisque la phrase commence de cette façon par un complément d'objet qui récupère son rôle de support d'attribution (مبندا). Et tellement le verbe s'éloigne du début de la phrase, que sa liaison s'affaiblit avec ses deux compléments; le rapport est donc de nature proportionnelle entre la place du verbe dans la phrase et son action sur ses deux compléments. En outre, cette vision des verbes montre l'importance du chevauchement de la syntaxe avec la sémantique pour toute une catégorisation verbale.

L'avantage de cette analyse est qu'elle représente l'une des premières qui essayent de mettre en relief les invariantes de la langue pour en extraire des règles fiables et durables. En revanche, ce que l'on pourrait reprocher à cette analyse, c'est que Sîbawayh ne montre pas directement le trait commun de ces verbes apportant le doute ou la certitude à ses deux compléments d'objet. Surtout qu'il commence sa réflexion par un point de vue purement syntaxique.

Ce qu'il n'évoque pas non plus c'est l'existence d'autres verbes d'ordre psychologiques ou de verbes dits de pensée intransitifs, transitifs ou doublement transitifs qui ne sont pas bâtis sur cette idée de doute ou de certitude, et qu'il y a bien d'autres axes qui devraient être traités dans ce genre d'analyse (des sentiments, des émotions, l'intention...etc.).

Al-Zamaxšarî (467-538h / 1074-1143g) de son côté, présente les VdP dans son ouvrage « Al-Mufassalu fî 'ilmi l-'arabîyyah » en tant que verbes rentrant dans une phrase nominale composée naturellement d'un support d'attribution et sont attribut (مبتداً و خبر), et imposant à ces deux éléments une forte dépendance pour les transformer en deux compléments d'objet. Cette liaison syntaxique est accompagnée par une spécificité sémantique aussi, relatée à des concepts comme le doute ou la certitude représentés par le verbe :

[...] ces verbes s'introduisent dans une phrase nominale (faite d'un support d'attribution et son attribut) afin de lui apporter une valeur de doute ou de certitude. Ils accordent le cas accusatif aux deux parties de la phrase nominale tout en leur préservant leurs propriétés et leurs caractéristiques originelles.

De surcroît, ces verbes pour Al-Zamaxšarî possèdent la même possibilité d'action et d'effacement de cette action selon la place qu'ils occupent dans la phrase, exactement comme

chez Sîbawayh. Cependant, Al-Zamaxšarî signale qu'il y en a parmi ces verbes certains qui ne sont pas doublement transitifs et qu'ils peuvent être transitifs ou même intransitifs selon leur sens. Et donc il fait allusion à la polysémie verbale en tant qu'issue directe des changements syntaxiques, puisque le verbe change de sens en fonction du nombre des ses compléments :

À l'exception des verbes « ḥasibtu, xiltu, za'amtu », les autres verbes possèdent d'autres significations les dotant d'un seul complément d'objet direct, comme par exemple « danantuhu » (je l'ai cru) dérivé de « al-dinna » qui signifie l'accusation [...] « 'alimtahu » (je l'ai connu) dans le sens de savoir quelque chose, « ra'aytahu » (je l'ai vu) dans le sens de l'apercevoir, « wajadtu al-dallata » (j'ai trouvé la bête) dans le sens de tomber sur elle et « 'urîta al-say'a » (on t'a fait voir une chose) dans le sens de le connaitre. Également l'exemple « 'ataqûlu 'anna Zaydan muntaliqun ? » (dis-tu que Zayd est parti) signifie le prononces-tu ?

Et malgré le léger progrès que présente Al-Zamaxšarî dans cette analyse, il ne montre quasiment pas pour autant les vrais principes qui réunissent ces verbes. Et à l'instar de Sîbawayh, il classe ces verbes dans un même groupe où les caractéristiques apparentes ne sont pas suffisantes pour inclure tous les verbes en question. Al-Zamaxšarî ne fournit pas des explications claires sur les méthodes qu'il a suivies. Par exemple, il ne mentionne ni les caractéristiques des VdP en dehors de la syntaxe (et sans parler des deux CObj), ni ce qu'il entend par l'appellation de *fi 'lun qalbî* (un verbe de coeur).

Ibn Ya'îš (553-643h / 1159-1245g) quant à lui dans son commentaire du texte d'Al-Zamaxšarî²⁰ dans « *šarḥu l-Mufaṣṣal* », donne une approche plus approfondie sémantiquement parlant, qui présente ces verbes comme ses prédécesseurs : des verbes qui s'introduisent dans la phrase nominale et rendent ses deux éléments principaux des compléments d'objet. Mais la différence avec eux réside dans ce qu'il appelle « le sens » étant inclus dans le deuxième complément, en l'occurrence l'énonciatif, et non pas le premier, l'inchoatif. Cela, pour Ibn Ya'îš, est donc dû au fait que le message de doute ou de certitude, censé être transmis par le locuteur, ne vise que la deuxième partie de la phrase nominale à la

¹⁹ P.261.

²⁰ Nous avons eu besoin parfois à utiliser des explications des textes originels et non pas les textes eux-mêmes à cause de la difficulté de compréhension due à leur arabe de registre classique.

base, parce que c'est en elle que se présentait la prédication de la phrase avant l'arrivée du verbe. C'est de là que provient la vraie valeur énonciative dont on parle avec plus de détails plus tard, également que le rajout prédicatif supposé par ces verbes. Son argument provient de la nature de ces verbes en tant que verbes d'effet intérieur qui n'affectent pas directement les autres personnes ou entités extérieures. Également, il donne une sorte de division des verbes que ses prédécesseurs avaient traités, en disant que les sept verbes apportant un message de doute ou de certitude sur les deux compléments d'objet sont divisés eux aussi à leur tour en trois groupes : trois verbes de doute, trois verbes de certitude et un verbe partagé entre les deux valeurs :

[...]و هو ما يتعدى إلى مفعولين و يكون الثاني هو الأول في المعنى و هذا الصنف من الأفعال لا يكون من الأفعال التي تنفذ منك إلى غيرك و لا يكون من الأفعال المؤثرة إنما هي أفعال تدخل على المبتدأ و الخبر فتجعل الخبر يقيناً أو شكاً و تلك سبعة أفعال 21[...]

[...] des verbes doublement transitifs dont le deuxième complément est le premier dans le sens. Ce genre de verbes ne fait pas partie des verbes de communication ou d'action, mais plutôt des sept verbes qui rentrent dans une phrase nominale en dotant l'attribut d'une valeur de certitude ou de doute.

Les trois premiers sont : <u>danna</u> (croire ظُنُ), <u>hasiba</u> (prendre pour حسب) et xâla (imaginer / sembler حال). Ils servent à procurer du doute sur l'énonciatif qui est l'attribut de l'objet dans la tradition syntaxique du français. Le deuxième groupe de certitude est formé de : 'alima (savoir علم), ra'â (voir علم)) et wajada (trouver علم). Le troisième ne contient qu'un seul verbe et qui est : za'ama (croire زعم) partagé entre le doute et la certitude²². Nous rendons compte ainsi de l'évolution qui se fait progressivement concernant les tentatives typologiques des verbes en arabe. Force est de définir le rapport essentiel entre syntaxe et sémantique de ces verbes. Nous constatons cependant qu'il existe d'autres caractéristiques à analyser pour certaines sous-catégories des VdP. La valeur énonciative et la valeur modale montrent une dimension de ces verbes insuffisamment explorée jusqu'à l'époque des grammairiens arabes mentionnés. Nous consacrerons un chapitre pour aborder ces notions dans la partie suivante.

Ibn 'aqîl (694-769h / 1294-1367g) quant à lui, met en lumière ce côté énonciatif des verbes en précisant même des nuances modales et aspectuelles dans son commentaire de la *Milliade*

²¹ Ibn Ya'îš (1245), *Šarḥu al-mufaṣṣal*, 3Vol., Beyrouth: 'âlam al-kutub, 1988, p.64.

²² Nous devons signaler que ces verbes peuvent avoir d'autres traductions selon le contexte, et que nous en citons une seule à chaque fois pour donner une idée plus claire sur le sens de chaque verbe.

d'Ibn Mâlik (*šarḥul Al-Alfyya*). Pour ce premier, les verbes « influant sur l'inchoatif et l'énonciatif » selon les termes de S.De Sacy²³, se subdivisent en trois sous-groupes :

- 1. les verbes attributifs (*kâna* et ses consœurs)
- 2. les verbes exprimant des choses telles que :
 - a. être sur le point de commencer un processus quelconque ('af'âlu l-muqâraba)
 - b. implorer quelque chose ('af'âlu r-rajâ')
 - c. débuter ou commencer un processus ('af'âlu š-šurû')

3- <u>D</u>anna et ses consoeurs :

- a. les verbes de cœur ('af'âlu l-qulûb)
- b. les verbes du devenir ('af'âlu al-taḥwîl wa al-taṣîyîr)

Cette classification s'appuie sur des ressemblances et des dissemblances entre ces sous-groupes. Cela est bien évidemment ressorti de la *Milliade* d'Ibn Mâlik qui ne montre pas cette classification-ci comme elle est structurée par Ibn 'aqîl. Mais ce que l'on retrouve facilement dans le texte originel d'Ibn Mâlik, c'est l'accès de ce genre de verbes dans une phrase nominale faite des deux termes, le support d'attribution et son attribut, pour se les approprier en tant que deux compléments d'objet directs. L'autre élément partagé entre les verbes de cœur et les autres verbes, est que la présence des deux compléments est nécessaire pour que la phrase soit grammaticale. Quant aux différences, elles peuvent être, à titre d'exemple, morphologiques comme certaines contraintes de conjugaison pour les verbes de (*Kâna* et ses consœurs), syntaxique comme la possibilité de remplacement du verbe par l'un de ses dérivés ou même par sa forme infinitive comme les verbes de « cœur », ou bien des différences syntaxico-sémantique comme le rapport entre le verbe et ses deux compléments suivant son emplacement dans la phrase. Cette dernière possibilité pour le verbe de changer de place dans la phrase en gardant son rapport avec ses arguments syntaxiques, n'est donc absolument pas accessible à tous ces sous-groupes.

Étant présenté sans définition dans les commentaires d'Ibn 'aqîl, l'ensemble de <u>danna</u> et ses consœurs peut être un sous-groupe des verbes de « cœur ». En outre, les verbes de « cœur » seront partagés entre deux sous-catégories. La première sous-catégorie est celle de la certitude et contient cinq verbes ($ra'\hat{a}$, wajada, 'alima, $dar\hat{a}$, ta'allam) dont le dernier possède une forme figée à l'infinitif, et leurs sens se chevauchent entre « voir », « trouver », « savoir », « connaitre » et « apprends ». Quant à la deuxième sous-catégorie, elle présente les verbes de

 $^{^{23}}$ Sylvestre de Sacy, Grammaire arabe à l'usage de l'école spéciale des langues orientales vivantes, tome II.

l'incertitude²⁴qui sont huit (*xâla*, *danna*, *hasiba*, *za'ama*, '*adda*, *hajâ*, *ja'ala*, *hab*) et dont le dernier n'existe qu'à l'infinitif. Ces verbes se partagent aussi des significations très avoisinantes tel que « croire », « s'imaginer », « conjecturer », « prendre pour », « estimer », « rendre » et « supposer » :

Quant aux verbes de cœur, ils se répartissent en deux sous-groupes : le premier concerne la certitude [...] et le deuxième représente l'incertitude [...]

Nous avons essayé de ne traduire aucun verbe par « *penser* » parce que ce dernier peut avoir les deux significations selon le contexte, ce qui montre une certaine dimension polysémique de ces verbes qui sera traitée tardivement.

Cette classification prend en considération également les croisements de sens entre les verbes des sous-groupes différents, comme « *ja 'ala* » qui signifie littéralement (rendre) et qui appartient au sous-groupe des verbes de devenir, mais l'auteur souligne que ce verbe peut avoir aussi le sens de (croire), ce qui incite à le traiter comme un verbe de cœur. Tel est le cas pour d'autres verbes appartenant à plusieurs groupes en même temps comme par exemple : trouver, voir et même dire²⁵.

Il est vrai que B. Levin ne présente pas dans sa catégorisation les mêmes sous-ensembles de verbes. Nous pouvons rendre compte cependant qu'il existe une certaine ressemblance avec le point de vue des grammairiens arabes concernant le traitement de certains points. La distinction entre les verbes de « cœur » et de « devenir » pourrait être similaire à celle de B. Levin faisant la différence entre les verbes de changement d'état « Verbs of change of state » et les autres sous-catégories considérées comme des VdP. B. Levin n'évoque nullement les cas où le verbe exprime un changement d'état d'ordre abstraits ou psychologique, tel le verbe rendre dans : « rendre fausse une théorie », ou également dans le sens de « faire croire quelque chose à quelqu'un » comme dans : « j'ai rendu cette hypothèse plausible à ses

²⁴ Nous utilisons ce terme pour indiquer l'état de l'esprit basculant entre la certitude et le doute sans avoir un jugement tranché.

²⁵ Le verbe *dire* représente un cas spécifique à cause de sa valeur énonciative réduite dans son usage en tant qu'un VdP.

yeux »²⁶. Le changement de référentiel change ainsi la valeur de vérité de l'énoncé initial, et le verbe *rendre* pourrait appartenir ainsi aux VdP en exprimant la persuasion.

Selon le point de vue arabe, ce verbe pourrait être considérer comme équivalent du verbe *croire* et non pas *faire croire*, comme le dit Ibn 'aqîl dans ce qui suit :

L'ouvrage mentionne le verbe ja'ala (rendre) en tant qu'équivalent du verbe « croire » afin de le distinguer du sens du verbe « devenir » qui est un verbe de taḥwîl (un verbe de devenir) et non pas un verbe de cœur.

Nous trouvons aussi chez Ibn 'aqîl des verbes de « cœur » qui ne sont pas doublement transitifs. De ce fait, des verbes intransitifs comme *jabuna* dans *jabuna zaydun* « Zayd s'est effrayé », ou transitifs directs tel que *karihtu* dans *karihtu zaydan* « j'ai détesté Zayd » retrouveront leur place dans les verbes de « cœur » ou de pensée en général.

Nous remarquons qu'avec le temps, la vision arabe de la situation des verbes a vraiment progressé. Cela est malgré l'appartenance de la plupart des textes interprétés à une époque pas très élargie. Nous soulignons ainsi une meilleure interprétation et des meilleurs commentaires des textes des plus anciens grammairiens.

Ibn Hišâm Al-'Anṣârî (708-761h / 1308-1359g) dans son commentaire de la *Milliade* d'Ibn Mâlik (*Awḍaḥu Al-masâlik fî šarḥi Alfîyyat Ibn Mâlik*) dévoile certaines caractéristiques de cette famille de verbes non traitées auparavant chez les grammairiens arabes. Il est vrai qu'il aborde cette question avec un regard syntaxique, en catégorisant les VdP parmi les verbes introduits dans la phrase nominale en arabe. Néanmoins, il essaye de procurer une prémisse de définition de ce que pourrait être un verbe de « cœur ».

Il constate de cette façon que les VdP ne sont pas tous obligatoirement doublement transitifs réagissant sur une phrase nominale, ils peuvent donc être intransitifs, transitifs, doublement transitifs et même triplement transitifs. On retrouve également une tendance à définir les verbes de « cœur », dont « le sens est immanent dans le cœur » et qui ne sont pas tous doublement transitifs, comme suit (p.318):

27 Ibn 'aqîl (1367); Muḥammad Muḥyi d-dîn 'abd al-ḥamîd, (1974), Šarḥu ibn 'aqîl 'alâ 'alfîyyat Ibn Mâlik, 2Vol., Beyrouth: Dâr al-fikr, p.217.

²⁶ Nous n'envisageons pas ici d'interpréter la phrase selon sa valeur de vérité, parce que notre intérêt ici serait d'exposer la vision classificatrice de ces verbes en arabe.

[...] les verbes de cœur dont l'appellation est due à l'immanence de leurs sens dans le cœur de la personne. Un verbe de cœur n'est donc pas exclusivement doublement transitif [...]

Malgré l'ambiguïté présente dans cette définition entre ce qui vient du cœur et ce qui vient de l'esprit, nous pouvons y souligner un certain rapprochement entre un verbe de « cœur » et ce que nous appelons un VdP :

- 1. verbes transitifs à un complément prépositionnel comme fakkara فكر « penser » et tafakkara نفكر « réfléchir ».
- 2. verbes transitifs comme 'arafa عرف « savoir » et fahima فهم « comprendre ».
- 3. verbes doublement transitifs subdivisés à leur tour en quatre sous-parties selon un critère sémantique basé sur le doute ou la certitude, apportés par le verbe envers ses arguments 28.
 - a- Verbes affirmant la certitude de l'attribut (الخبر al-xabar) et ils sont quatre verbes :
 - alfâ « croire » (ألفى)
 - taʻallam « apprends » (تعلم)
 - wajada « trouver » (وجد)
 - darâ « savoir » (دری)

b- Verbes affirmant l'incertitude de l'attribut et qui sont cinq :

- jaʻala « constater / rendre » (جعل)
- hajâ « considérer » (حجا)
- 'adda « considérer » (ユ)

²⁸ Les traductions proposées de ces verbes ne représentent pas des traductions définitives, mais plutôt des propositions de significations variantes selon le contexte.

- hab « suppose/prends pour » (هبه) à l'infinitif de la 2ème personne du singulier, forme figée.
- zaʻama « croire » (زعم)

c- Verbes affirmant la certitude et l'incertitude à la fois mais qui sont plus proches à la certitude et ils sont deux :

- ra'â « voir » (رأى)
- 'alima « savoir » (علم)

d- Verbes affirmant la certitude et l'incertitude mais qui sont plus proches à l'incertitude et ils sont trois :

- danna « croire » (ظنَّ)
- ḥasiba « estimer » (حسب)
- xâla « considérer » (خاك)

Il faut signaler que les verbes que l'on a utilisés dans la traduction ne sont pas représentatifs de cette nuance de doute ou de certitude. La difficulté réside ici dans le fait que chacun de ces verbes pourrait avoir plusieurs sens selon le contexte où il serait repéré, ce qui rend l'application de cette catégorisation d'Ibn Hišâm quasi impossible.

Cette vision par rapport à ces verbes, donne une conception assez rénovatrice de l'analyse verbale, surtout qu'il y avait une tendance plutôt de nature non sémantique (lexicale, morphologique ou syntaxique) à chaque essai d'étude des verbes arabes. Ibn Hišâm explique ainsi que l'on ne peut jamais ignorer la sémantique dans ce genre d'analyse.

Cette idée de partager les verbes entre deux valeurs majeures ou même avec le juste milieu entre les deux a été traitée précédemment chez Ibn Ya'îš dans son explication des textes d'Al-Zamaxšarî. Mais le rajout d'Ibn Hišâm se fait par la division de ce juste milieu entre deux zones encore. Ce qui prouve la bonne logique de cette méthode, c'est qu'elle est toujours utilisée par les sémanticiens ou du moins par les linguistes qui s'occupent de la classification verbale. Dix-sept siècles plus tard, Y. Mathieu applique une théorie pareille, que nous avons exposée auparavant, basée sur la nuance sémantique entre deux valeurs majeures. Cependant

la différence avec Y. Mathieu c'est qu'elle a préféré repartir d'un point neutre en idée ou en émotion ou sentiment vers leur extrémité en utilisant la notion d'intensifier ou d'opposer ces concepts, ce qui donne par conséquent des familles de verbes opposées ou des sous-familles emboîtées. Bien qu'Ibn Hišâm se soit appuyé spécialement sur deux valeurs opposées et la nuance existante entre elles. On pourrait résumer donc cela en deux visions différentes certes, mais qui possèdent en même temps un certains degré de similarité.

Dans son ouvrage « Muġnî l-labîb », Ibn Hišâm parle de <u>d</u>anna et ses consœurs en tant que verbes susceptibles d'avoir une proposition en tant que complément d'objet direct. Mais nous ne pouvons en aucun cas considérer cela comme une catégorisation à part, parce que cela fait partie des caractéristiques de l'énonciatif, qui est le deuxième complément d'objet direct d'un verbe dit de cœur. L'énonciatif peut donc varier entre un nom, un verbe, une proposition prépositionnelle entre autres. Ibn Hišâm explique aussi dans cette sous-partie que cette spécificité d'avoir une phrase comme deuxième complément, peut changer selon le schème du verbe. Pour lui comme pour tous les autres grammairiens arabes, les verbes du cœur doublement transitifs transformables en forme ayant le schème 'af'ala²9, sont tous capables de rendre l'ex-sujet premier complément, l'ex-premier complément deuxième, et l'ex-deuxième complément troisième. Ce schème qui possède dans ses traits lexico-sémantiques le sème « faire faire quelque chose à quelqu'un » 30, fait garder au verbe doublement transitif ses deux compléments dans les mêmes conditions, en y rajoutant un premier juste après le verbe. De cette façon un verbe comme <u>d</u>anna (doublement transitif) se transforme en verbe triplement transitif sous la forme de <u>ad</u>anna ou a 'lama qui sont triplement transitifs.

Jalâlu d-dîn As-Suyûţî (849-911h / 1445-1505g) dans son ouvrage « Ham'u l-Hawâmi' Šarḥu Jam'i l-Jawâmi' » se conforme à tout ce qui a été dit avant lui par rapport à la classification de ces verbes. Chez lui, <u>danna</u> et ses consœurs sont ainsi un groupe de verbes rentrant dans une phrase nominale pour s'emparer des ses deux éléments principaux et les rendre deux compléments d'objet directs. Mais les verbes de cœur pour lui ne sont que des verbes doublement transitifs, il ne propose pas donc une définition de ce que pourrait être un verbe de ce genre intransitif ou transitif, contrairement à Ibn Hišâm. Les verbes de cœur se subdivisent entre trois sous-groupes : les verbes de conjecture, les verbes d'incertitude et les verbes qui acceptent les deux valeurs selon leur contexte.

²⁹ Dichy J. (2003b), Structure de la dérivation lexicale en arabe: sens et forme des verbes et des dérivés nominaux les plus immédiats, Cours de préparation au CAPES d'arabe, session 2003, Question de linguistique, 70 pages.

³⁰ Dichy J. & Ammar S. (1999), *Les verbes arabes*, collection Bescherelle, Paris, Hatier, décembre 1999 (édition bilingue arabe-français), 2e édition revue et actualisée, 2008.

Quant aux verbes de conjecture, As-Suyûţî suit d'Ibn Hišâm dans sa catégorisation. Cependant les verbes de certitude pour lui sont cinq, en rajoutant 'alima « connaitre » (علم) à ceux de son prédécesseur. Concernant les deux autres sous-groupes qui sont partagés entre les deux valeurs chez Ibn Hišâm, ils ne font chez As-Suyûţî qu'un seul groupe où les verbes peuvent avoir deux interprétations différentes selon la situation. Par conséquent, l'idée d'incertitude n'existe pas chez lui, ou bien la conjecture ou bien la certitude. Ce qui montre une différence sémantique assez importante entre les deux visions classificatrices des verbes de cœur.

Chacune des deux visions a ses propres points forts. La première, et par le fait qu'elle mette deux degrés différents de sens de ces verbes (des verbes d'incertitude plutôt proches au doute ou à la certitude), accorde un certain degré de lucidité à la signification des verbes. Mais en même temps Ibn Hišâm ne précise pas la nature de ce rapprochement des verbes à l'une des deux valeurs. Est-ce qu'il voulait dire par cela, que ces verbes possèdent les deux sens mais qu'ils sont plus fréquents dans l'un d'eux ? Ou il visait juste la nuance sémantique du verbe d'incertitude qui, étant proche du doute, ne pourrait jamais avoir un sens de certitude ?

Si le deuxième choix est le cas, la vision d'As-Suyûţî peut être justifiée. En conséquence, il serait possible pour certains verbes de garder dans leurs traits sémantiques, les deux valeurs en même temps. Toutefois, la deuxième méthode ne soulève pas le souci principal de toute catégorisation : la polysémie. Et cela fait bien l'une des spécificités caractéristiques d'une partie assez importante des verbes de pensée en général, et fera l'objet de notre analyse dans chapitre ultérieur. Et ce troisième sous-groupe est construit de quatre verbes : <u>danna</u>, <u>hasiba</u>, <u>xâla</u> et <u>ra'â</u>. Ces verbes pour Ibn Hišâm prennent une seule et unique interprétation, mais As-Suyûţî leur accorde chacun deux significations séparées : la certitude et la conjecture. Ainsi leurs traductions varieraient entre des verbes comme « savoir », « connaitre », « penser », « voir » ou des verbes comme « croire », « imaginer », « conjecturer », « estimer ».

La deuxième sous-partie des consœurs de <u>danna</u>, à part les verbes de cœur, concerne les verbes de devenir qui contiennent eux aussi des verbes polysémiques alternant entre deux sens différents. Nous en citons ja 'ala « rendre » et 'ittaxada « prendre comme/pour » qui peuvent parfaitement faire partie des sous-groupes en même temps.

La vision arabe de la catégorisation est donc assez homogène malgré les quelques différences existantes entre certains grammairiens. Nous remarquons que la syntaxe se greffe à la sémantique durant toute l'analyse des verbes arabes.

Quand un groupe de verbes en arabe possède une certaine spécificité syntaxique, cela doit se refléter sur ses caractéristiques sémantiques et non pas le contraire, puisque le point de départ pour toutes les analyses arabes des verbes du cœur est la syntaxe. Les grammairiens partent donc du principe que les verbes du cœur ont la possibilité d'être bi-transitifs³¹, ils clarifient au cours de leur analyse que ces verbes n'ont pas tous cette caractéristique et qu'ils peuvent être intransitifs, transitifs, bi-transitifs ou même tri-transitifs. Dans des phases plus avancées de cette analyse, les arabes continuent leur tri selon des critères plutôt sémantiques assez rapprochés par leur contenu. Et cela fait le cas des verbes basés sur la valeur de doute, de certitude ou d'incertitude. Quant à la dimension syntaxico-sémantique de cette analyse, elle fait presque l'unanimité en ressortant des points communs des rôles sémantiques vis-à-vis des arguments syntaxiques du verbe. Les valeurs que l'on vient de citer, seront ainsi rapportées par le verbe à ses arguments pour plonger la phrase dans une modalité défini par le comportement énonciatif du locuteur.

Aucun des grammairiens arabes n'a pas essayé de parfaire une perspective sémantique de sa classification concernant leurs verbes de « cœur » ou les VdP qui ne montrent pas spécialement une spécificité syntaxique quelconque. Cela aurait été bénéfique pour voir comment un verbe réagirait dans son entourage syntaxique, et comment cela pourrait rapprocher ou éloigner les verbes du même groupe. D'autres problèmes linguistiques auraient pu être résolus à travers une analyse assez poussée dans ce domaine. En dépit de ce manque d'analyse, nous reconnaissons le rôle des explications et des classifications des grammairiens arabes dans l'élucidation de certains points nécessaires pour notre propre classification.

Chapitre II

1.2. Présentation et définition

Pour définir un VdP, nous avons eu recours aux outils lexicographiques (ou même terminologiques) prenant en compte les différentes sortes et méthodes de définition : définition en compréhension (ou intension) et définition en extension.

³¹ Nous utilisons bi-transitif pour indiquer les verbes doublement transitifs, qui possèdent deux compléments d'objet directs du point de vue des grammairiens arabes.

Mais avant d'aborder cette dichotomie fondatrice de toute définition moderne (ou même qui remonte au Moyen Âge selon U. Weinreich³²), nous résumons l'objectif d'une définition en général par les points suivants :

- 1. décrire la notion à un niveau d'abstraction donné ;
- 2. distinguer la notion des notions apparentées ;
- 3. établir des relations entre la notion en cause et les autres notions du système afin de déterminer la place qu'occupe cette notion à l'intérieur du système.

Selon A. Rey (1992), La définition en intension énumère alors les caractères de la notion en question pour parvenir à une parfaite compréhension de cette notion. Pour ce faire, il faut mentionner le « genre » de cette notion (défini précédemment ou supposé connu) d'une part, et les caractères « particuliers » qui ramènent ce genre à une espèce. Cette différence des deux genres de caractères, est à l'origine de diviser la définition entre le descriptif et le déterminatif, ou bien entre la dénotation et la démonstration.

Quant à la définition en extension, elle ne concerne pas le genre de la notion mais plutôt ses espèces. Elle énumère ainsi toutes les espèces du même niveau d'abstraction, ce qui fait par conséquent un répertoire de tous les hyponymes de la notion définie.

La première définition sert à comprendre la mention de la notion générique en cause en présentant ses caractères distinctifs. La deuxième définition doit être exhaustive dans son exposition de toutes les « espèces » possibles de cette notion « genre ». En décrivant brièvement les caractéristiques permettant de reconnaître l'appartenance d'un objet à une classe conceptuelle, la définition en compréhension est la définition privilégiée en terminologie. Les caractéristiques fournies par cette définition permettent de distinguer la classe conceptuelle de l'objet de toutes les autres classes du même système conceptuel.

Pour R. Dubuc³³, ces caractéristiques peuvent varier entre deux sortes différentes :

- Les caractéristiques intrinsèques, telles que la nature, la matière des objets représentés par le concept. Ils sont le plus souvent des caractéristiques essentielles pour la définition.
- Les caractéristiques extrinsèques, telles que la fonction, l'origine, la destination, l'inventeur, etc. considérées comme des informations secondaires et non essentielles

 $^{^{32}}$ Weinreich U. (1970), « La définition lexicographique dans la sémantique descriptive », *Langages*, Vol.5, N°19.

³³ Dubuc R. (1992), *Manuel pratique de terminologie*, 3^e édit., Québec : Brossard, Linguatech.

du concept en question, ces caractéristiques peuvent cependant distinguer les concepts les plus spécifiques ou détaillés d'un système conceptuel. Ainsi la forme qui peut être une caractéristique non essentielle pour décrire le concept mathématique « équation », devient essentielle et distinctive lorsqu'on veut définir le concept « triangle ».

Dans ce qui suit nous proposons une définition d'un VdP en intension et en extension. Pour ce faire, nous allons exploiter les similitudes existantes entre la lexicologie et la terminologie concernant la définition. En terminologie, les concepts appartenant aux domaines des sciences sociales, du droit ou de l'économie sont profondément différenciés par les traditions culturelles et historiques des sociétés où ils évoluent (Rey 1996 : 99). Ces différences rendent plus difficile d'établir le crochet terminologique entre plusieurs langues, et obligent à rédiger plus d'observations sur les particularités conceptuelles d'usage. Par ailleurs, notre définition d'un VdP se portera sur le côté universel de cette famille de verbe afin d'établir une définition applicable aussi en arabe qu'en français. Ceci dit, la définition visera plus le côté sémantique assez riche et commun entre plusieurs langues. Surtout que le concept en lui-même n'est pas novateur, mais qu'il n'as jamais été défini dans dictionnaire. Cette tâche était toujours réservée aux sémanticiens et les experts des sciences sémantico-cognitives. De ce fait, notre définition ne se conformera pas complètement aux instructions de rédaction de définition lexicographique. Elle se contentera de pourvoir une image conventionnelle de cette famille de verbes à plusieurs niveaux d'analyse. Nous garderons tout de même des principes définitoires aussi nécessaires pour une définition terminologique que pour une définition lexicographique, tels que:

- Caractères reflétés dans la définition : concernant les caractéristiques essentielles distinctives d'un concept ou d'un objet.
- Adéquation de la définition : permettant la compréhension immédiate de l'objet en cause par le biais de ses caractéristiques citées.
- Nature systématique de la définition : en montrant la relation systémique entre les notions.

Dans ce qui suit, nous allons essayer de rendre compte des caractéristiques essentielles qu'un VdP peut avoir, qu'elles soient distinctives ou descriptives. Pour ce faire, nous allons en premièrement présenter ces caractères qui rendent un verbe quelconque un VdP, et la méthode suivie dans notre étude pour établir un ensemble de verbes contenant la majorité des VdP.

Dans une étape suivante, nous allons présenter une définition précise et suffisamment claire d'un VdP et par la suite le répertoire des verbes que l'on aurait pu récolter.

1.2.1. Les caractères définitionnels du VdP

Ce que nous cherchons à établir dans cette sous-partie c'est la définition d'un VdP à travers ses propres caractères distinctifs et descriptifs. Les caractères distinctifs d'un VdP sont les traits qui peuvent ressortir les différences entre ce verbe d'une part, et les verbes appartenant à d'autres groupes verbaux de l'autre. Nous nous intéressons dans ce chapitre aux propres caractéristiques du VdP, dans un esprit de classification de toute la famille des VdP.

Nous considérons que l'on doit retrouver, dans une seule famille de verbes, des verbes qui possèdent des sens plus larges que les autres. Cela fait que l'on peut retrouver en parallèle des verbes très pointus sémantiquement qui représentent une sorte d'extensions sémantiques des verbes sources. C'est pourquoi nous jugeons que le recours à un schéma ou un tableau arborescent est le meilleur moyen pour hiérarchiser les rapports sémantiques entre les différents VdP.

a- Les traits-propriétés et les catégories

Force est de reconnaitre que nous ne prétendons pas présenter un schéma définitif et exhaustif décrivant les rapports sémantiques entre tous les verbes de pensée. Nous considérons que ce schéma pourrait être une tentative sérieuse de classification qui prend en compte la totalité des caractéristiques des VdP. La méthode utiliser dans cette catégorisation est empruntée aux travaux de J. Dichy³⁴ concernant les structures d'arguments en arabe et en français. Nous devons signaler également que la grande quantité de sous-catégories et de VdP ne nous a pas permis de reproduire exactement le même modèle que celui de J. Dichy étant basé sur l'ordre noeud—trait—catégorie—feuille.

Les données traitées dans le premier chapitre nous ont permis d'établir un ensemble de critères que nous utiliserons dans notre catégorisation des verbes de pensée. Ces critères sont des traits sémantiques ou conceptuels dégagés des spécificités verbales que l'on a pu

³⁴ Dichy J. (2005), « Spécificateurs engendrés par les traits [±ANIM] ,[±HUMAIN], [±CONCRET] et structures d'arguments en arabe et en français », in Henri Béjoint et François Maniez (éd.), *De la mesure dans les termes*, *volume d'hommage à Philippe Thoiron*, Presses Universitaires de Lyon, 151-181.

rencontrer dans ce travail. Ces traits se présentent parfois sous forme de propriétés³⁵ verbales à plusieurs niveaux : lexical, syntaxique et sémantico-cognitif.

Nous signalons que les propriétés présentées dans ce qui suit ne sont pas exclusives aux souscatégories verbales proposés. Chacune de ces propriétés peut faire partie des traits d'un ou de plusieurs ensembles des verbes de pensée. Nous allons présenter des paramètres dans notre tableau, étant utilisés pour classifier des sous-groupes différents des verbes. Ainsi nous utilisons à chaque fois la propriété saillante convenable à la sous-catégorie en question.

De prime abord, nous avons pu repérer trois premiers paramètres à travers les classifications présentées précédemment : [+intérieur/+extérieur], [+conscient/+inconscient] et [+volontaire/+involontaire]. Cependant nous nous sommes rendu compte que ces critères manquent de clarté et portent à confusion.

Les différences sémantiques entre les verbes nous ont amené à chercher les critères les plus représentatifs de chaque sous-catégorie. Cela a été le cas du premier critère qui relève du besoin de catégoriser des verbes comme « surprendre » et « imaginer ». Les deux verbes montrent un certain décalage concernant leur rôle de la présence de la pensée dans l'esprit. Le verbe « surprendre » pourrait représenter la présence d'une surprise causée par un élément provenant de l'extérieur de notre esprit. Le verbe « imaginer » quant à lui ne présente qu'une activité mentale intérieure dont les termes existent auparavant dans notre mémoire.

Le deuxième critère [conscient/inconscient] concerne les sous-classes impliquant une différance de la nature de l'activité mentale représentée par le verbe. Il est évident qu'il y a des verbes dont la pensée exprimée s'applique d'une manière inconsciente (comme les verbes de mémoire ou les verbes d'illusion), mais nous n'utilisons cette propriété que pour distinguer des verbes comme « négliger » et « oublier ». L'ambiguïté causée par cette propriété est due à la présence de propriétés moins complexes comme l'intentionnalité, le contrôle et l'agentivité, et qui relèvent d'elle. Nous allons donc décomposer cette propriété pour en déceler les paramètres les plus clairs. Tel est le cas pour le binôme [volontaire/involontaire] qui sera également remplacé par d'autres critères sémantico-cognitifs simples.

L'agentivité, quant à elle, fait partie des six traits fondamentaux du classement sémantique des prédications minimales des représentations sémantiques de l'action, la causation, le

³⁵ Le terme est emprunté à la terminologie de J.-P. Desclés et de G. kleiber, dans plusieurs de leurs travaux consacrés à la schématisation sémantico-cognitive des verbes.

processus et l'état, chez François ³⁶. En face des quatre descripteurs de constitution temporelle (dynamicité, télicité, changement, momentanéité), il existe des descripteurs de constitution participative (agentivité et causativité).

Basés également sur la vision sémantico-cognitive de François, Bromberg & alii (1998)³⁷ présente l'agentivité comme suit, p.4:

Le trait agentif caractérise un procès pouvant être ou non sous le contrôle d'une entité animée exerçant une activité non causatrice (courir) ou causatrice (réparer).

Nous rappelons que ce concept est considéré par Lakoff comme une entité tripartite dont l'agentivité est partagée entre le contrôle, l'intentionnalité et la responsabilité. Nous allons détailler dans la troisième partie de ce travail toutes les représentations sémantiques concernant les prédications d'un VdP.

Nous estimons que l'archétype des VdP rencontre en premier lieu le critère [+activité mentale apparente/+activité mentale cachée] décrivant ainsi l'état de l'esprit pendant l'application de la pensée. Nous estimons que cette apparence de la pensée ou de « l'activité mentale » pourrait être le résultat d'une certaine communication. Cette communication peut aussi bien être verbale que comportementale. C'est pourquoi nous suggérons une autre appellation de ce trait comme par exemple : [+valeur communicative/-valeur communicative]. Quand la pensée relève d'une activité mentale cachée, il s'agit dans ce cas d'une sous-catégorie réduite des VdP. Cette dernière sous-classe se subdivise en deux selon le critère [+intentionnel/intentionnel] faisant la différence entre les verbes d'ignorance et les verbes d'oubli.

Quant à l'autre propriété [+activité mentale apparente], elle concerne la majorité des VdP qui restent. Le premier critère rencontré par cette sous-catégorie est [+référentiel intérieur/+référentiel extérieur]. La notion de « référentialité » détermine selon nous la référence de la chose autour de laquelle la pensée se définit. Le caractère intérieur indique que le plus important dans les sous-classes suivantes serait de montrer que l'origine et la finalité des pensées qu'ils expriment ne sont représentées qu'à l'intérieur de l'esprit.

Nous poursuivons notre catégorisation à travers la propriété [+causalité agentive/+causalité résultative] des sous-catégories des verbes à « référentiel intérieur ».

³⁶François J. & Denhiere G. (1990), « La classification des représentations conceptuelles et linguistiques des procès : un domaine de collaboration privilégié entre psychologues et linguistes », in Langages, Vol.25, N°100, pp.5-12.

Kekenbosch C., Bromberg M., Friemel E. (1998), « La catégorisation des prédications : traits sémantiques et perspectives socio-cognitives », in Langages, Vol.32, N°132, p.9–27.

Quant au critère [+référentiel extérieur], il sera suivi par un autre critère qui est [+abstrait/+concret] pour faire la distinction entre les verbes de sentiment et d'évaluation d'une part, et les verbes de perception de l'autre.

Les propriétés ou les critères que nous avons pu rassembler pour ce travail sont donc les suivant ³⁸:

- +activité mentale apparente/+ activité mentale cachée (ou [+/- valeur communicative])
- +référentiel intérieur/+ référentiel extérieur
- +causalité agentive/+ causalité résultative
- +contrôle/-contrôle
- +téléonomie/-téléonomie
- +processus contrôlé/-processus contrôlé
- +intentionnel/-intentionnel
- +référentiel réel/+ référentiel virtuel
- +agentivité/-agentivité
- +abstrait/+concret
- +évaluateur/+expérienceur
- +affecté/-affecté
- +valeur certaine/-valeur certaine
- +partiel/+total
- +objectif/+subjectif
- +neutre/+effectif
- +positif/+négatif
- +neutre/-neutre
- +agréable/+désagréable
- +sensation/+réaction
- +prospectif/+rétrospectif

Certaines de ces propriétés sont caractéristiques de certaines sous-catégories verbales. Par exemple, les [+valeur certaine/-valeur certaine]

³⁸ Nous mentionnons dans ce chapitre toutes les propriétés sans présenter les analyses qui nous y ont amené. Ces différents concepts et notions feront l'objet d'une analyse comparative approfondie dans la troisième partie consacrée aux spécificités sémantiques et cognitives des VdP.

Cependant il existe des critères que nous jugeons caractéristiques de chacune des souscatégories de pensée. Nous en citons à titre d'exemple :

- +valeur certaine/-valeur certaine : pour les verbes d'opinion.
- +agréable/+désagréable : pour les verbes de sentiment.
- +téléonomie/-téléonomie : pour les verbes de volonté et les verbes d'apprentissage.
- +positif/+négatif : pour les verbes de jugement.
- +référentiel réel/+ référentiel virtuel : pour les verbes de réflexion.
- +évaluateur/+expérienceur : pour les verbes psychologiques (faisant la différence entre les verbes d'évaluation comme les verbes d'opinion et de jugement d'une part, et les verbes de sentiment de l'autre).

Avant de présenter le schéma, il est nécessaire de rappeler que dans ce schéma on retrouve quatre niveaux d'informations :

- Les subdivisions des verbes de pensée (qui sont en rouge).
- Les critères sémantico-cognitifs selon lesquels le tri a été fait (en noir).

Nous devons souligner tout de même, que les verbes et les sous-catégories ne sont pas exclusifs, dans le sens où ces verbes n'appartiennent pas seulement à une seule et unique sous-classe. Ils peuvent faire partie d'une ou plusieurs sous-catégories en même temps, soit des sous-catégories lointaines ou proches sémantiquement parlant. Ceci signifie que ces sous-classes se croisent et se chevauchent entre elles (pas toutes bien sûr, puisqu'il y en a certaines qui sont fondées sur des critères éloignés et parfois contraires). L'analyse de ces tris et de ces groupements de verbes sera notre point d'intérêt dans le chapitre traitant de la sémantique dans notre recherche. Il faut savoir également que des critères de nature énonciative ont été écartés volontairement dans l'objectif de ne pas définir le sujet de notre travail directement sur plusieurs dimensions différentes. Nous jugeons que le schéma présent est loin d'être exhaustif même si les verbes que nous avons préféré omettre ne sont pas nombreux. Cela est montre que certains verbes possèdent des sens figurés ou métaphoriques qui ne sauront être triés qu'à partir d'un traitement textuel et contextuel de notre corpus.

Avant de présenter le tableau entier de toutes les sous-catégories des VdP, nous exposons dans ce qui suit chacune entre elle séparément :

Le premier paramètre choisi dans notre schématisation des VdP est celui de [+activité mentale apparente/+activité mentale cachée]. Nous considérons que les verbes dits « de pensée »

peuvent inclure des verbes dont « la pensée », en tant qu'une activité mentale, est déguisée. Malgré cette absence de la pensée, nous classifions ces verbes parmi les VdP puisqu'ils existent pour décrire cette absence. Cependant cette sous-classe est divisible en deux suite au critère [+intention/-intention] qui fait la différence entre des verbes d'ignorance et les verbes d'oubli.

Les verbes caractérisés par la présence de « la pensée » sont partagés à leur tour entre deux grands sous-groupes selon le critère [+référentiel intérieur/+référentiel extérieur]. Parmi les sous-catégories des verbes dont la « pensée est intérieure » nous retrouvons : les verbes de volonté et les verbes d'entendement. Les verbes de volonté sont divisés quant à eux selon le critère de la volonté [+contrôle/-contrôle]. Nous attribuons l'appellation des verbes d'initiative aux verbes étant munis d'une certaine notion de contrôle. Quant à ceux qui n'ont pas accès à l'acte nous les appelons les verbes d'espérance et les verbes de désir.

Dans les sous-catégories de la « pensée intérieure » nous retrouvons aussi les verbes d'entendement. Divisés entre les verbes [+processus contrôlé] comme les verbes de savoir d'une part et les verbes [-processus contrôlé] comme les verbes de méditation de l'autre, les verbes d'entendement constituent la sous-catégorie la plus variée et la plus grande des VdP.

Appartenant à la sous-catégorie des verbes d'entendement [-processus contrôlé], les verbes de savoir possèdent le critère [+intention/-intention] qui les divisent respectivement en verbes de mémoire et verbes d'apprentissage. Les verbes d'apprentissage se subdivisent quant à eux selon [+référentiel intérieur/+référentiel extérieur] en deux sous-ensembles distincts : les verbes de déduction et les verbes d'enseignement.

Les verbes d'entendement [+processus contrôlé] sont appelés par les verbes de méditation. Selon l'objet de cette méditation [+référentiel réel/+référentiel virtuel], cette sous-catégorie peut porter l'appellation des verbes de réflexion immanente quand il s'agit d'une réflexion immédiate qui nous permet de distinguer entre les verbes d'analyse et les verbes de constatation. Les verbes d'analyse se dotent d'une finalité de l'activité mentale [+téléonomie], tandis que les verbes de constatation ne la possèdent pas [-téléonomie]. Le référentiel réel peut également être [+non-actuel] présentant ainsi les verbes de la réflexion non-actuelle. Cette dernière sous-catégorie englobe les verbes de rétrospection quand il s'agit d'un référentiel [+antérieur] et les verbes de projection quand il est [+postérieur].

En revanche ce référentiel peut représenter les verbes d'imagination quand il est fictif [+virtuel]. Les verbes d'imagination se divisent ainsi selon le critère [+agentif/-agentif] pour

faire la différence entre deux sous-ensembles distincts qui sont respectivement : les verbes de conception et les verbes d'illusion.

Le critère [+référentiel intérieur/+référentiel extérieur] de la pensée vise à la fois la source de cette pensée, son stimulus ou l'endroit où elle se fait repérer (le référentiel est à l'intérieur de la tête pendant l'activité mentale, et il est à l'extérieur la perception de quelque chose).

Le groupe des verbes basés sur une « pensée » à référentiel extérieure se répartit entre deux sous-groupes également : les verbes psychologiques et les verbes de perception.

Les verbes psychologiques comprennent trois sous-catégories différentes : les verbes d'opinion, les verbes de jugement et les verbes de sentiment. Le premier et le deuxième sous-groupes possèdent la propriété [+évaluateur], alors que le troisième sous-groupe est fondé sur la propriété [+expérienceur]. L'opinion met au jour la sous-catégorie des verbes de certitude quand il s'agit d'une opinion [+certaine], des verbes de doute avec [-certaine totale] et des verbes d'incertitude avec [-certaine partielle].

Les verbes de jugement peuvent être divisés selon le critère [+objectif/+subjectif]. Quand ces verbes sont objectifs, ils représentent les verbes d'évaluation. Quant à leur caractère subjectif, il peut aussi bien être [+neutre] que [+effectif]. Les verbes à jugement [+neutre] expriment les verbes de catégorisation. Les verbes de jugement effectifs peuvent impliquer à leur tour le paramètre [+positif] pour les verbes d'appréciation, et [+négatif] pour les verbes de dépréciation.

La troisième sous-catégorie des verbes psychologiques est celle des verbes de sentiment. Étant divisés par le critère [+neutre/-neutre], les verbes de sentiment désignent deux sous-groupes différents dont le premier présente un trait [+neutre] représentant les verbes d'étonnement, bien que rassemble les deux sous-classes des verbes de sentiment positifs avec [+agréable] et les verbes de sentiment négatif avec [+désagréable].

La deuxième branche des verbes de « pensée » à référentiel extérieur est consacrée aux verbes d'émotion quand il s'agit du trait [+réaction]. Quand la perception se dote du trait [+sensation] elle présente respectivement selon les critères [+référentiel extérieur] et [+référentiel intérieur] les verbes des cinq sens et les verbes d'esprit. Les verbes d'esprit sont à leur tour divisés en deux sous-groupes à savoir : les verbes de perception anticipée accompagné du trait [+prospectif], et les verbes de perception résultative quand il s'agit du trait [+rétrospectif].

Ainsi les sous-catégories présentées ici sous un angle analytique de leurs propriétés et traits conceptuels, représentent les verbes suivants :

Les verbes d'ignorance : négliger, ignorer.

Les verbes d'oubli : *oublier*, *ne pas être venu à l'esprit*³⁹.

Les verbes d'initiative : vouloir, décider.

Les verbes d'espérance : espérer, souhaiter.

Les verbes de désir : désirer, avoir envie.

Les verbes de mémoire : se souvenir, se rappeler.

Les verbes de déduction : déduire, comprendre.

Les verbes d'enseignement : apprendre, découvrir.

Les verbes d'analyse : analyser, comparer.

Les verbes de constatation : constater, attirer l'attention.

Les verbes de rétrospection : réviser, vérifier.

Les verbes de projection : planifier, préparer.

Les verbes de conception : imaginer, concevoir.

Les verbes d'illusion : halluciner, délirer.

Les verbes de certitude : penser, savoir.

Les verbes de doute : douter, croire.

Les verbes d'incertitude : hésiter, soupçonner.

Les verbes d'évaluation : arbitrer, expertiser.

Les verbes de catégorisation : cataloguer, étiqueter.

Les verbes d'appréciation : apprécier, estimer.

Les verbes de dépréciation : déprécier, détester.

Les verbes d'étonnement : étonner, surprendre.

Les verbes de sentiment positifs : soulager, apaiser.

Les verbes de sentiment négatif : attrister, angoisser.

Les verbes des cinq sens : sentir, goûter, voir.

³⁹ Nous précisons que par les verbes d'oubli nous entendons tous les verbes qui possèdent les traits suivants : [+activité mentale cachée], [-intentionnel], [-contrôle], [-agentif], [-téléonomie]. Nous ajoutons la dernière propriété, pour insister sur le fait que l'oubli dont on parle ici ne peut pas représentée une finalité recherchée et atteinte. La nature de ce travail ne nous a pas permis d'explorer les traits des verbes des dernières sous-catégories repérées.

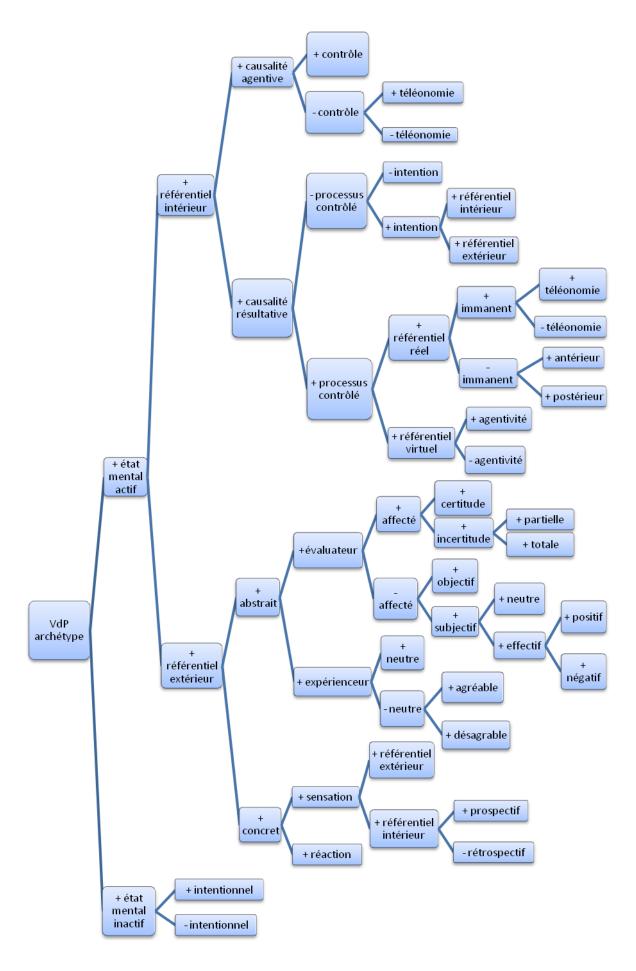
Les verbes de perception anticipée : deviner, pressentir.

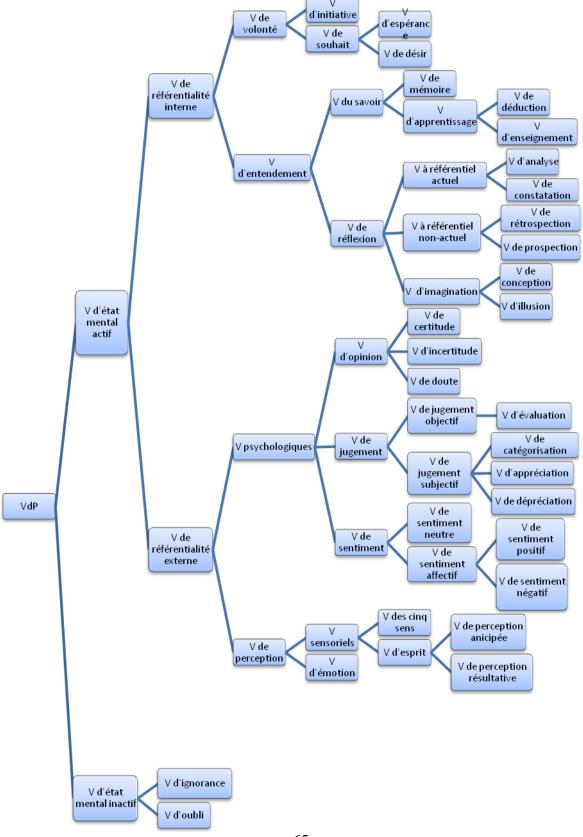
Les verbes de perception résultative : connaitre, entendre, voir.

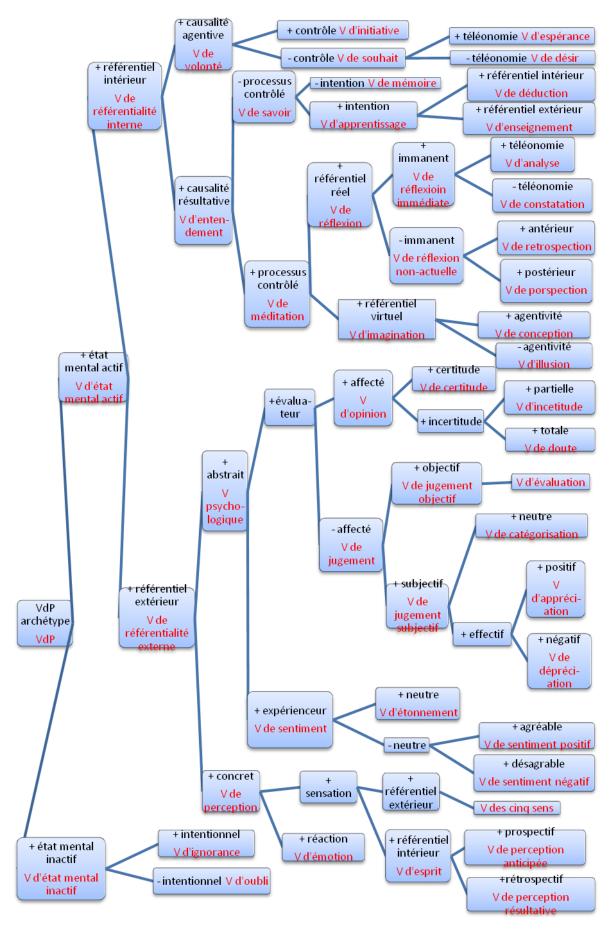
Les verbes d'émotion : rougir, pleurer, transpirer.

b- Tableaux et schémas

Nous exposons dans ce qui suit tous ces critères et toutes sous-catégories dans les trois tableaux suivant. Le premier tableau présente les traits-propriétés sémantico-cognitives des verbes. Le deuxième tableau concerne la hiérarchisation des VdP. Dans le troisième tableau, nous cherchons à présenter un schéma classificatoire tout en réunissant les catégories verbales et leurs propriétés sémantiques :







1.2.2. Les synonymes des VdP

Dans le répertoire des VdP que nous allons présenter, nous avons procédé pour l'établir à une grande grille de croisement de synonymes des VdP les plus représentatifs de nos sous-catégories présentées ci-dessus. Nous devons souligner que nous avons choisi non seulement les verbes les plus fréquents dans notre corpus mais aussi les verbes représentatifs repérés dans la théorie. La haute fréquence d'apparition d'un mot quelconque en général et un verbe en particulier pourrait montrer un certains style adopté par l'auteur. Cela explique notre recours à la synonymie des verbes dans ce stade du travail.

Notre méthode consiste donc à rassembler des listes de synonymes pour une liste prédéfinie des VdP. Notre choix pour ces verbes est appuyé sur la représentativité des catégories. Selon le sens de chaque sous-catégorie, nous avons retenu un ou plusieurs verbes représentatifs de la particularité de chacune de ces sous-classes de verbes. Parmi les particularités que nous avons prises en considération, nous retrouvons le sens figuré des verbes qui n'ont pas comme sens premier l'interprétation d'un VdP, et nous pouvons en citer à titre d'exemple des verbes comme *trouver* et *voir*. Ces verbes possèdent, comme le montrent les listes de leurs synonymes respectifs, des synonymes qui sont des VdP du premier sens. Cependant nous distinguons entre les verbes ayant un sens figuré de pensée deux classes différentes :

- Les verbes qui peuvent avoir ce sens à travers leurs propres traits sémantiques, et n'ont pas besoin pour cela d'autres éléments de la phrase pour le montrer, par exemple :
 Je vois. / Je vois que...
- Les verbes qui ne sont en aucun cas des verbes de pensée et qui le deviennent métaphoriquement en ayant un élément « de pensée » ou basé sur une chose abstraite ou une idée, par exemple :

J'étais en train de lire ses idées. / Ses idées m'ont traversé l'esprit.

Nous considérons que ces derniers verbes forment des équivalentes à des formules de pensée. Nous développerons davantage ce point avec des exemples de notre corpus dans le chapitre dédié aux différentes formules de pensée de la quatrième partie.

Un grand ensemble de verbes nous a été d'une grande importance pour pouvoir établir notre répertoire de VdP. Pour ce faire, nous avons procédé à rassembler tous les synonymes possibles des VdP représentatifs des sous-classes incluses dans cette famille de verbes.

Nous avons eu recours au dictionnaire de synonyme de l'université de Caen, mis en ligne par le laboratoire CRISCO (*Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte*). Basé sur des dictionnaires classiques comme le *Bailly*, le *Benac*, le *Du Chazaud*, le *Guizot*, le *Lafaye*, le *Larousse* et le *Robert*, ce dictionnaire ne contient pas seulement 49000 entrées mais il présente également 396000 relations synonymiques entre ces entrés. Ceci dit, chaque mot dans ce dictionnaire peut avoir un groupe de synonymes variant de nombre entre deux et une cinquantaine de synonymes. Ce que nous avons jugé comme excellent moyen de repérer une bonne partie des membres de notre famille de verbes.

Il faut mentionner également que les cartes sémantiques incluses dans ce dictionnaire nous ont bien éclairci les rapports entre les groupes de verbes et leurs croisements sémantiques.

Quant aux verbes que nous avons choisis, ils appartiennent donc aux différentes sous-classes des VdP. En étendant notre recherche sur cette variété de verbes, nous espérons ne rien oublier parmi les membres présumés de notre ensemble de verbes. Et ces verbes représentatifs sont les suivants :

Penser	Croire	Voir	Trouver	Juger
Aimer	Plaire	Détester	Sembler	Paraître
Vouloir	Rendre	Décider	Souhaiter	Espérer
Désirer	Se souvenir	Déduire	Apprendre	Réviser
Méditer	Analyser	Constater	Comparer	Planifier
Préparer	Imaginer	Concevoir	Halluciner	Délirer
Douter	Soupçonner	Conjecturer	Hésiter	Savoir
Évaluer	Apprécier	Arbitrer	Cataloguer	Déprécier
Apaiser	Étonner	Effrayer	Sentir	Deviner
Pressentir	Connaître	Entendre	Négliger	Oublier

Nous essayons de représenter à travers ce tableau la nature de toute « pensée » susceptible d'être exprimée par un verbe dans la langue. Les verbes étant issus de cette démarche seront présentés dans le sous-chapitre suivant qui porte sur la définition en extension d'un VdP.

Les synonymes d'un mot en général dans ce dictionnaire sont présentés en un seul groupe premièrement, puis on en présente les cinq (ou les dix selon le mot et sa fréquence lui et ses synonymes dans le contexte) les plus fréquents. Notre démarche consiste à rassembler tous les synonymes existants de ces premiers synonymes choisis pour leur fréquence. Par exemple le verbe « penser » possède parmi ses synonymes, les synonymes suivants en tant que les synonymes les plus proches par le sens (nous les présentons dans le même ordre établi par le dictionnaire) : imaginer, considérer, voir, croire, réfléchir, juger, examiner, méditer, songer, étudier. Pour chacun de ces synonymes, nous avons cherché pareillement sa liste de synonymes, ce qui nous laisse avoir une liste d'une centaine de verbes, exclusivement synonymes du verbe penser. Ce que l'on doit signaler ici, c'est que les synonymes au total ne font pas 5000 puisqu'ils sont assez proches sémantiquement et qu'ils peuvent se partager un certain nombre de synonymes selon leurs significations possibles. C'est pourquoi nous avons été obligés de supprimer toutes les répétitions dues à cette démarche. Nous étions forcés également à écarter des verbes sui ne sont absolument pas des VdP, et qu'ils avaient apparu dans ces listes du fait que certains verbes sont tellement polysémiques qu'ils peuvent avoir des synonymes très éloignés par rapport à leurs sens. Parmi ces verbes impertinents nous pouvons citer quelques exemples des synonymes du verbe rendre comme dégueuler, vomir et rembourser qui sont issus de l'interprétation physique de ce verbe et non pas abstraite.

Ce tableau représente le point de départ du répertoire suivant basé essentiellement sur les synonymes de ces verbes. Nous rappelons que nous étions contraints d'accepter parmi ces verbes des formules plus complexes que celles du premier tableau. Cette complexité concerne aussi bien le niveau lexico-syntaxique (comme les formules figées ou les collocations) que le niveau sémantique (puisque certains verbes sont issus d'un glissement de sens polysémique ou figuratif) :

abandonner	abhorrer	abominer	abuser	accepter
acquérir	adhérer	adjuger	admettre	admirer
aimer	ajouter foi à	analyser	apaiser	apercevoir
apprécier	approfondir	arbitrer	aspirer	assister
atteindre	attendre	attirer	attribuer	augurer
avaler	aviser	avoir	avoir confiance	avoir égard
avoir horreur de	avoir la vue sur	avoir l'intention	avoir pour certain	avoir pour sûr
balancer	barguigner	bénir	calculer	cataloguer
captiver	chercher	charmer	chérir	chiffrer

classer	combiner	commercer	comprendre	compter
computer	concevoir	conclure	conjecturer	connaître
conquérir	considérer	constater	contacter	contempler
contenir	contrôler	coter	craindre	créer
critiquer	croire	croiser	cueillir	dater
déceler	déchiffrer	décider	décompter	déconsidérer
découvrir	décrier	dégoter	délaisser	délirer
dénicher	dénigrer	dénombrer	dénoter	départager
déprécier	désapprouver	déshonorer	désirer	détecter
déterminer	déterrer	détester	deviner	diffamer
dire	discerner	discuter	discréditer	distinguer
dominer	donner	écouter	effrayer	élucider
embrasser	englober	entendre	entrer	entrer en ligne de compte
entrevoir	énumérer	envisager	épargner	éprouver
escompter	espérer	estimer	étiqueter	être convaincu
être d'avis	être important	être persuadé	être témoin	étudier
évaluer	évoquer	examiner	exécrer	exiger
exister	expérimenter	expertiser	facturer	faillir
faire cas	faire confiance	faire état	feindre	fonder
forger	frayer	gagner	gober	goûter
halluciner	haïr	hésiter	honorer	imaginer
impliquer	importer	inclure	indiquer	innover
introduire	inventer	inventorier	jauger	joindre
juger	marquer	méditer	mesurer	mettre
mettre à prix	mettre la main sur	mordre à l'hameçon	mûrir	négliger

nombrer	noter	observer	obtenir	payer
paraître	pêcher	penser	percer	peser
pincer	plaire	poser	posséder	précompter
préférer	préjuger	préméditer	préparer	prendre
prendre en compte	prendre garde	prendre pour argent comptant	présager	présenter
pressentir	présumer	présupposer	prétendre	prêter
prêter l'oreille	prétexter	prévoir	priser	procurer
projeter	prononcer	pronostiquer	raisonner	recenser
réclamer	reconnaître	réfléchir	regarder	régler
rejoindre	relever	rencontrer	rendre	repenser
repérer	réputer	requérir	résoudre	respecter
retrouver	réussir	révéler	révérer	réviser
revoir	saisir	s'appuyer	s'attacher	s'attendre
s'aviser	savoir	se douter	séduire	se désintéresser
se détacher	se faire une idée	se fier	se figurer	se flatter
se préoccuper	se procurer	se promettre	se prononcer	se proposer
se rallier	se ranger	se rapporter	se référer	se rendre compte
se représenter	se souvenir	se targuer	se tâter	se voir
sembler	s'en rapporter	sentencier	sentir	s'imaginer
sonder	songer	souhaiter	soupçonner	soupeser
statuer	substituer	supposer	supputer	surprendre
tabler	taxer	tenir	tenir compte	tergiverser
toiser	tomber sur	toucher	tourner	traiter
trancher	tromper	trouver	vénérer	venir
vérifier	vilipender	voir	vouloir	

Dans ce qui suit, nous présentons nos deux définitions des VdP, en compréhension et en extension en donnant une formule de ce que c'est qu'un verbe de pensée, et un répertoire de tous les verbes équivalents synonymes des verbes prototypes représentatifs des sous-classes de cette famille de verbes.

1.3. La définition d'un VdP

Nous rappelons que notre définition est d'une nature sémantique. Cela se justifie par la noncompatibilité entre les particularités syntaxiques ou sémantico-cognitives propres à chacune des sous-catégories présentées au sein de cette famille de verbes.

Nous proposons ainsi la définition suivante du VdP:

[Un verbe de pensée exprime la présence ou l'absence de l'activité mentale dans l'esprit. Il représente linguistiquement tout processus intellectuel, cause ou issu, de l'une ou plusieurs des valeurs suivantes : une opinion, un jugement, un sentiment, une perception, une réflexion, une imagination, un savoir, une mémoire, un apprentissage, une volonté ou un oubli].

Dans les parties suivantes, nous exposons toutes les particularités de ces verbes. Parmi leurs caractéristiques nous entendons leur nature syntaxico-sémantique et leurs spécificités sémantico-cognitives, leurs valeurs modales, leur rôle énonciatif, et leur potentiel performatif.

Deuxième partie

Introduction

La deuxième partie de notre travail porte sur l'analyse des VdP à partir de leurs définitions dans les dictionnaires. Les dictionnaires seront ainsi divisés en deux parties, les monolingues et les bilingues. Cette analyse nous permettra de consolider ce que nous avons présenté dans la première partie concernant la notion d'un VdP.

Par ce choix de dictionnaires, nous tentons de donner une image explicite de la nature et des caractéristiques des VdP. En incluant à nos outils de travail les dictionnaires bilingues nous visons la traduction d'une notion présentée par l'intermédiaire de l'équivalent de cette dernière dans l'autre langue. Les dictionnaires monolingues quant à eux ne fournissent que la définition d'une notion dans la langue de départ.

Chapitre III

2. Les verbes de pensée dans les dictionnaires

Avant de commencer notre analyse, nous devons signaler qu'elle est faite dans le cadre linguistique de la théorie Sens-Texte (TST) présentée par I. Mel'čuk en 1995, dont la partie lexicale est la lexicologie explicative et combinatoire (LEC) et en conséquence le dictionnaire explicatif et combinatoire (DEC).

Cette théorie établit le mécanisme nécessaire pour décrypter le sens d'un mot dans la finalité d'en donner une explication satisfaisante. De cette façon un sens quelconque peut avoir un équivalent sémantique représenté en texte par une paraphrase contenant une variété d'informations. Cela est à l'origine de la nature explicative et combinatoire de cette théorie. Elle est explicative parce qu'elle explicite une lexie par l'intermédiaire de la décomposition du sens en unités sémantiques plus simples tout en élucidant les rapports syntaxico-

sémantiques qui caractérisent un mot, et combinatoire car elle présente toutes les combinaisons lexicales et syntaxiques possibles de la lexie en question.

Les notions de base de cette théorie sont la lexie et le vocable dont la description fait l'article du dictionnaire. La lexie est une unité lexicale monosémique qui pourrait être simple (lexème) ou sous-forme d'expression lexicale figée (phrasème). Quant au vocable, il peut rassembler plusieurs lexies ayant entre elles un certain lien sémantique, une relation polysémique.

Nous allons appliquer différentes notions de cette théorie sur les dictionnaires traditionnels que nous utilisons dans cette recherche, afin d'obtenir une meilleure analyse des données dictionnairiques rassemblées.

Un article dans le DEC est divisé en quatre zones différentes : la zone sémantique, la zone de combinatoire syntaxique, la zone de combinatoire lexicale et la zone phraséologique. La première zone fait la distinction entre le défini et le définissant, et ce dernier consiste à présenter des unités plus simples sémantiquement du défini. La deuxième zone concerne les différents actants possibles de la lexie.

Quant à la troisième, elle contient les collocations de la lexie avec d'autres lexies, ou ses dérivations sémantiques. Ces collocations sont des expressions phraséologiques semi-figées puisque l'une des deux lexies seulement serait utilisée dans son sens général. Les dérivations sémantiques de leur côté correspondent au paradigme dérivationnel de la lexie.

La zone phraséologique repère tous les phrasèmes dans lesquels la lexie vedette peut apparaître.

Les fonctions lexicales (FL), universelles pour Mel'čuk, font une sorte de modélisation de la combinatoire lexicale restreinte. Selon Mel'čuk, ces fonctions pourraient être prédéfinies dans toutes les langues, d'une part pour mieux comprendre les collocations des lexies, et d'autre part pour faciliter la comparaison et la traduction entre les langues. Nous allons tenter ultérieurement de prendre en compte tous ces critères dans notre analyse et comparaison des VP dans les dictionnaires.

De ce qui précède, nous pouvons dire que notre objectif n'est pas de faire l'apologie de cette théorie et encore moins de consacrer ce chapitre pour l'exposer. Nous nous appuyons seulement sur plusieurs notions ce modèle dans nos analyses des lexies verbales dans des dictionnaires traditionnels de différentes langues.

Nous étudions certains verbes de pensée dans des dictionnaires monolingues et bilingues dans une perspective de comparaison sur plusieurs niveaux. Dans les dictionnaires monolingues,

notre comparaison se portera sur les définitions d'un VP dans les deux langues séparément, autrement dit comment ces verbes sont-ils vus et considérés dans chacune des deux langues. Cela va nous permettre de comparer l'ensemble des informations données sur un VP, pour pouvoir déceler plus tard les points de divergence ou de rencontre entre les deux langues. Parmi ces différentes informations nous entendons les caractéristiques sémantiques et syntaxiques des VP, en restant dans l'esprit explicatif et combinatoire présenté plus haut.

Quant aux dictionnaires bilingues, ils forment une sorte de croisement entre les langues qui consiste à présenter les équivalent des verbes en question, ou autrement dit leurs traductions.

2.1. Dans les dictionnaires monolingues

Les deux dictionnaires choisis en l'occurrence, le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (le Grand Robert/6 vol. /1969) et Al-Munjid fî Al-Lluga Al-'arabîya Al-Mu'âsira (2000) sont aussi formels et uniformes l'un que l'autre. Formels parce que la description du lexique a été établie dans un langage explicite, et uniformes parce que cette description est similaire pour toutes les unités du même champ syntacxico-sémantique. De plus, les deux dictionnaires sont cohérents car la sémantique, la syntaxe et les cooccurrences lexicales des lexies sont mises en lien. Néanmoins, nous pouvons constater une meilleure cohérence dans les articles du Grand Robert et cela est dû à deux éléments manquant dans le dictionnaire arabe :

- 1. la numérotation claire des différentes lexies d'un même vocable, et des différents sens d'une même lexie. En conséquence, cela aide le lecteur cherchant une information ou un sens précis à le retrouver facilement.
- 2. ce dictionnaire est riche d'exemples extraits lisiblement de différents ouvrages appartenant à des domaines variés remontant à leur tour à différentes époques. Chaque exemple est suivi d'une phrase informative indiquant sa référence.

Al-Munjid quant à lui se contente de séparer les différents sens d'une même lexie avec des barres. Quant aux lexies qui se partagent le même article, elles ne représentent pas le même concept puisqu'elles ont chacune un schème lexical différent. Autrement dit, la méthode de présentation d'une définition dictionnairique en arabe est basée sur les racines des mots et leurs dérivés lexicaux, ce qui justifie l'existence de toutes les lexies ayant en commun cette même racine. Nous devons souligner qu'aucun des exemples cités dans ce dictionnaire ne

possède de référence. Ceci dit, les deux dictionnaires tentent, chacun à sa manière, d'être exhaustifs dans leurs présentations de définitions.

Nous essayons dans ce qui suit de présenter des définitions de verbes dont la majorité appartient aux verbes d'opinion et aux verbes de jugement. Cela est dû aux spécificités syntaxiques et sémantiques dont jouissent ces verbes d'une part, et à l'importance de la comparaison entre ces sous-catégories dans les deux langues d'autre part. Cela ne veut pas dire que les verbes arabes présentés ci-dessous sont les équivalents exacts des verbes français, puisque notre choix est appuyé sur les verbes qui représentent le plus une caractéristique saillante d'un groupe de verbes, ou alors un certain degré de polysémie verbale.

2.1.1. Le Grand Robert

Les verbes que nous avons choisis dans ce chapitre sont des VdP présentant, en plus de leur valeur énonciative dont nous allons parler plus tard, des spécificités communes que nous aimerions étudier.

Parmi les sept verbes choisis, il y en a quatre qui sont des VdP dans leur sens premier, autrement dit ce ne sont pas des VdP à l'issu d'une polysémie tels que *penser*, *croire*, *soupçonner* et *supposer*. L'intérêt d'étudier le verbe *penser* est crucial puisqu'il représente pour nous le verbe prototype de tout VdP. Quant aux trois autres verbes, ils possèdent chacun un degré différent de doute, de certitude ou d'incertitude.

Le côté polysémique des trois autres verbes éveille notre intérêt. Ces verbes ne sont pas considérés comme des VdP dans leurs sens premiers, parce qu'ils appartiennent initialement à d'autres familles de verbes ne se ramifiant pas de l'ensemble des VdP présenté dans la première partie de ce travail.

Voir, trouver et dire possèdent également la même spécificité sémantique que celle des verbes de pensée cités ci-dessus, mais ce qui les distingue de ces derniers est que cette spécificité ne figure pas dans leurs premiers traits définitoires. C'est pourquoi nous nous intéressons à étudier la définition que les dictionnaires leur accordent.

2.1.1.1. Les verbes : penser, croire, supposer et soupçonner

Concernant les verbes en général, *le Grand Robert* divise l'article selon les caractéristiques syntaxiques du verbe, ensuite il subdivise les différentes significations selon leur

compatibilité avec ces caractéristiques. En ce qui concerne le verbe *Penser*, le plan général de la définition est le suivant :

- 1. Verbe intransitif:
 - Penser
- 2. Penser à (ou transitif indirect) :
 - Penser à
 - Faire penser à

3. Verbe transitif:

- Laisser quelque chose à penser
- Penser quelque chose
- Penser quelque chose de
- Penser quelque chose sur
- Penser que
- Penser + verbe à l'infinitif

4. Verbe pronominal:

- Se Penser (usage régional et fautif, contamination entre *penser* intr. et *se dire*).

Quant aux significations données du verbe, elles sont présentées avec les synonymes appropriés comme suit:

Pour *Penser* intransitif:

- Appliquer l'activité de son esprit aux éléments fournis par la connaissance (pour les élaborer, les organiser, leur donner un sens).
- Former, combiner des idées et des jugements : juger, raisonner, réfléchir, spéculer.
- Prendre pour sujet de réflexion : **méditer**, **réfléchir** ; **cogitation**.
- Exercer la faculté de penser : **méditer**, **recueillir** (**se**), **ruminer**.
- Faire agir les formes conscientes de la vie intérieure (perception, sentiments, idées, volitions...), exercer son esprit.
- Avoir un esprit.

Pour Penser à :

- Appliquer son esprit à (un objet concret ou abstrait, actuel ou non) : songer.

- Appliquer sa réflexion, son attention à : **réfléchir**, **envisager**, **examiner**, **délibérer**, **rêver**.
- Évoquer par la mémoire ou l'imagination : évoquer, imaginer, rappeler, souvenir (se).
- Ne pas oublier, faire très attention à, s'intéresser à : occuper (s'occuper de), préoccuper (se préoccuper de).
- Avoir dans l'esprit, en tête, avoir présent dans l'esprit, garder en mémoire : aviser (se), souvenir (se).
- Considérer quelque chose en prévision d'une action, avoir l'idée de : **prévoir**, **faire** attention à, prendre garde à.
- Mettre en tête : **rappeler**.

Pour *Penser* transitif:

- Avoir pour idée, pour pensée.
- Avoir pour opinion, pour conviction (l'objet étant presque toujours un pronom neutre) : **estimer**.
- Laisser quelque chose à penser : imaginer, juger.
- Penser quelque chose sur quelqu'un : sens négatif plus fort que penser quelque chose de.
- Avoir l'idée de (sens affaibli et moins affirmatif) : admettre, croire, imaginer, présumer, supposer, soupçonner, douter.
- Penser (avec un attribut de l'objet) : croire, juger.
- En incise : à la première personne, pour légitimer une affirmation.
- Avoir dans l'esprit (comme l'idée, pensée, image, sentiment, volonté, etc.).
- Pour désigner des actions ou des choses qu'on ne veut pas nommer (usage familier).
- Considérer clairement, embrasser par la pensée (philosophique ou littéraire) : concevoir.
- Concevoir en vue d'une exécution matérielle.

Pour Penser que:

- Croire, avoir l'idée, la conviction que : l'indicatif si le verbe est positif, le subjonctif s'il est à la forme négative ou interrogative.
- Avoir la pensée de, imaginer : **représenter** (se).

Pour *Penser* (suivi de l'infinitif) :

- Croire, avoir l'impression, le sentiment de... : **espérer**, **flatter**.
- Employé à un temps passé et suivi de l'infinitif (vieilli ou littéraire) : faillir, manquer.
- *Penser* (suivi de l'infinitif, avec une valeur de futur) : avoir l'intention, avoir en vue de : **compter**, **projeter**.

Le dictionnaire présente également la forme substantivée du verbe « *penser* ; nom masculin », qui est divisée en trois sens très proches : faculté de penser, façon de penser et pensée tout simplement.

Quant à l'article du verbe *croire*, il est basé sur deux schémas syntaxiques différents autour desquels tournent les différentes significations du verbe. Le plan de la définition de ce mot est ainsi présenté de la manière suivante :

1. Verbe transitif direct:

- Croire quelque chose
- Faire croire quelque chose à quelqu'un
- Croire quelqu'un (complément nom de personne)
- Croire (usage absolu ou intransitif)
- En croire quelqu'un (usage littéraire ou soutenu)
- Ne pas (en) croire (locution)
- Croire que (forme affirmative suivie d'indicatif; formes interrogative, négative ou hypothétique suivies de subjonctif, d'indicatif futur ou de conditionnel).
- Croire que, à l'infinitif (locution familière)
- Être à croire (forme impersonnelle)
- Croire suivi de verbe à l'infinitif
- Croire suivi de *pouvoir* ou *devoir* et l'infinitif
- Croire suivi d'un adjectif de de et l'infinitif
- Croire quelqu'un ou quelque chose et son attribut (du complément)

2. Verbe transitif indirect:

- Croire à, en une chose
- Croire en quelqu'un
- Croire à quelqu'un, (ou aux... désignant une catégorie de personnes)

- Croire (usage absolu ou intransitif)
- Croire en soi

3. Verbe pronominal:

- Se croire suivi d'un substantif
- Se croire suivi d'un adjectif
- Se croire suivi d'un participe passé
- Se croire suivi d'un complément circonstanciel

Les significations présentées sont donc partagées entre ces trois groupes de schémas syntaxiques. À travers les combinaisons lexicales des verbes et d'autres éléments, le dictionnaire explique les différentes significations qu'un verbe en particulier et un vocable en général peuvent avoir. C'est pourquoi nous insistons qu'il s'agit de significations différentes et non pas de sens différents. Ces significations sont les suivantes :

Pour Croire verbe transitif direct:

- Tenir pour véritable, donner une adhésion de principe à quelque chose sans avoir de preuve ou d'évidence formelle : **accepter**, **admettre**, **penser**, **regarder** (comme vrai), **sembler**.
- Affirmation, assertion : **certain**, **sûr**.
- « Faire croire quelque chose (de faux) à quelqu'un »: convaincre, démontrer,
 persuader, prouver, (abuser, accroire (faire), monter (un bateau, monter le coup), tromper).
- « Croire naïvement, sottement une histoire »: accepter, avaler, gober, mordre (à l'hameçon), prendre (pour argent comptant), prêter (l'oreille à), donner (dans), marcher.
- Donner son plein assentiment à une vérité, avoir la certitude morale de...
- Tenir quelqu'un pour sincère, véridique, ajouter foi à ce qu'il dit : avoir confiance, faire confiance, fier (se...à), écouter.
- Usage familier « *je vous crois* » : **je pense comme vous, c'est évident**.
- Avoir attitude d'adhésion intellectuelle (sans preuve formelle), faire un acte de foi : **foi, crédule, penser**.
- S'en rapporter à quelqu'un ou à quelque chose (littéraire ou soutenu) : écouter, fier (se fier à).

- « Ne pas en croire ses yeux, ses oreilles » : ne pas croire le témoignage des sens, s'étonner de ce qu'on voit (on entend) jusqu'à en douter : revenir (ne pas en...).
- Croire que: considérer comme vraisemblable ou probable que...: considérer (que), convaincre (être convaincu que), estimer, figurer (se), imaginer (s'imaginer que), juger, penser (que), persuader (être persuadé que), préjuger, présumer, sembler (que), supposer (que).
- Donner son consentement, à mon avis : juger (à propos).
- Croire que c'est arrivé, imaginer qu'on a réussi : se croire.
- Il est à croire qu'il n'a jamais rien lu : dire (on dirait), probable (il est probable que), sembler.
- Nous aimons à croire qu'il aura la sagesse de ne rien dire ; espérer, souhaiter.
- Sentir, éprouver comme vrai (ce qui ne l'est pas absolument) : **estimer**, **imaginer** (s'), **juger**, **penser**, **préjuger**.
- Croire quelqu'un ou quelque chose et l'attribut : **estimer**, **imaginer**, **réputer**, **supposer**, **tenir** (**pour**).

Pour *Croire* verbe transitif indirect :

- *Croire à, en une chose*: la tenir pour réelle, vraisemblable, possible ; lui accorder une adhésion intellectuelle ou morale : adhérer (à), fier (se fier à), rallier (se rallier à), opinion (avoir, embrasser, partager une opinion), compter (sur), apprécier, persuader (être persuadé), présumer, reconnaître.
- Croire en quelqu'un : avoir confiance en lui : apprécier, compter (sur), estimer, fier (se fier à), disciple (se faire disciple de), confiance (faire confiance à), rapporter (s'en rapporter à).
- Croire à quelqu'un, aux... (pluriel) : désignant une catégorie de personnes.
- Croire à : considérer comme vraie ou vraisemblable l'existence de quelqu'un : « alors que croire en... implique en général une croyance considérée comme fondée, croire à... est associé à une croyance désapprouvée. ».
- Être persuadé de l'existence e de la valeur de (un être religieux, un dogme) : **credo**, **croyance**.
- Croire à quelque chose, comme à l'Évangile : y croire fermement.
- *Croire* (usage absolu ou intransitif) : avoir la foi.

- Croire en soi : avoir confiance en soi, être présomptueux.

Pour *Croire* verbe pronominal :

- Se considérer comme : **prendre** (**se prendre pour**).
- S'en croire (sens vieilli) : il a une confiance en soi exagérée.
- Se croire (sens péjoratif, suivi d'un adjectif positif) : s'estimer à tort : estimer (s'), imaginer (s'), supposer (se).
- Être prétentieux (sens absolu).
- *Se croire* (suivi d'adjectif, de participe passé ou de complément circonstanciel) : s'imaginer être dans un état, une situation : **supposer**.

Le verbe *Supposer* quant à lui, est présenté dès le début en étant un verbe transitif. Par conséquence, les différentes significations seront exposées selon les combinaisons lexicales du verbe dans un schéma syntaxique prédéfini. La définition se présente ainsi à travers les deux points suivants, sachant que nous avons écarté un troisième qui est un sens vieilli remontant au XVI siècle (mettre une chose à la place d'une autre par fraude et tromperie : substituer, supposition) :

1. Faire une hypothèse:

- Poser à titre de pure hypothèse n'impliquant aucun jugement et servant seulement de point de départ à un raisonnement, une enquête ou une discussion : **imaginer**.
- *Supposé* (au participe passé en emploi prépositionnel) : **en supposant**.
- Supposer (suivi d'un attribut de complément) : supposer le problème résolu.
- Supposer que (avec le subjonctif).
- Penser, admettre comme probable ou comme plausible sans pouvoir affirmer de façon positive : **conjecturer**, **présumer** : « ce que l'on sait, ce que l'on ignore et ce que l'on suppose ».
- Laisser supposer quelque chose : dénoter, indiquer.
- Supposer à, en ou chez quelqu'un l'existence de quelque chose : attribuer, prêter.
- *Supposer* (suivi d'un attribut de complément, d'un participe ou d'une proposition infinitive) : **croire**.
- Supposer (suivi d'une complétive); je suppose qu'il est: devoir; il ne pouvait supposer que : concevoir.

2. Supposer verbe dont le sujet est un nom de chose :

- Comporter comme condition nécessaire : réclamer.
- Comporter comme nécessairement lié : **impliquer**.
- Usage pronominal réciproque : « Des vices qui ne se supposent pas toujours l'un l'autre ».
- Supposer (suivi par une complétive): « Cela suppose que probablement on aura fait ».

Le verbe *Soupçonner* est un verbe de pensée bâti sur l'idée du soupçon et du doute, et cela se reflète certainement sur le choix fait par le dictionnaire concernant les synonymes de ce verbe. Dans ce qui suit nous présentons la manière dont la définition de ce mot a été présentée. En tant que verbe exclusivement transitif, l'explication de ce verbe tourne autour de ces deux idées principales :

- Concevoir des soupçons au sujet de quelqu'un, faire peser des soupçons sur quelqu'un : **suspecter**.
- Soupçonner (sens réciproque) : « Quand les partis en sont à se dénoncer et à se soupçonner ainsi ».
- Soupçonner verbe dont le complément désigne une action blâmable : concevoir, conjecturer l'existence, la présence, la possibilité de quelque chose d'après certains indices : deviner, entrevoir, flairer, pressentir, défier (se), méfier (se), doute (se), imaginer, idée (avoir l'idée de).
- *Soupçonnons que* (suivi de l'indicatif en phrase affirmative, ou du subjonctif en phrase interrogative ou négative) : **croire**, **conjecturer**, **penser**.

2.1.1.2. Les verbes : voir, trouver, dire et rendre

Les quatre verbes choisis dans ce sous-chapitre ne font pas partie de la même famille verbale, puisque leurs sens premiers n'appartiennent pas à la même catégorie sémantique. Le premier verbe est un verbe de perception, les significations du deuxième visent en premier lieu ses usages concrets ou matériels et le troisième est le plus souvent un verbe de parole, d'expression ou de discours rapporté (ayant une valeur modale servant la citation indirecte du discours). Nous avons choisi le quatrième verbe pour savoir s'il existe ou non une équivalence avec le verbe arabe *Ja 'ala* (rendre) qui possède certaines valeurs d'un verbe de pensée, ce que nous allons présenter dans ce qui suit.

En débutant par le verbe *Voir*, notre objectif serait de démontrer la richesse sémantique d'un verbe appartenant en même temps à deux familles verbales. Sa première signification fournie par le dictionnaire est celle d'un verbe de perception liée aux cinq sens. Cependant d'autres significations montrent le sens abstrait de ce verbe qui fait de lui un VP.

Dans son sens absolu et intransitif, le verbe *Voir* concerne la perception des images des objets par le sens de la vue. Dans cette même signification figurent plusieurs interprétations abstraites issues d'une métaphorisation ou d'un usage figuratif du verbe comme : « *voir loin* » dont le synonyme accordé est **prévoir**, « *voir avec les yeux de la foi* » qui signifie la **considération** ou la **connaissance** des choses à la lumière de la foi, « *cette maison voit sur un jardin, sur une rue* » dont les synonymes sont : **donner** (**sur**), **exposer** (**être exposé**), **vue** (**avoir vue sur**).

Le deuxième sens du verbe est présenté sous la forme transitive directe et concerne la perception par les yeux dont les synonymes sont : **regarder**, **distinguer**, **discerner**, **apercevoir**, **entrevoir**, **viser**, **embrasser**, **saisir**, **découvrir**, **repérer**, **dominer**, **surplomber**, **contempler**. Tous ces verbes sont mentionnés dans le sens où ils sont résultat d'un processus fait par les yeux. Nous devons souligner que dans ce qui suit nous ne présentons que les verbes qui portent sur une ouverture sémantique vers le sens de VP, et que nous écartons toutes les autres significations jugées inutiles à ce stade de l'analyse.

- 1. Faire surgir, évoquer une image (en pensée, en imagination, par les yeux de l'esprit) : imaginer, représenter (se), revoir ; vision, rêve, voyance, prescience.
- 2. Discerner, avoir la connaissance de ce qui est caché, secret : « Je vous pardonne, parce que je suis celui qui voit le fond des cœurs... ».
- 3. *Voir* quelque chose *d'ici* : **imaginer** : « *Je ne vois pas ma sœur épousant ce type* » : ça me paraît impossible.
- 4. *Voir* avec un attribut d'objet ou complément suivi de l'infinitif : voir quelqu'un faire quelque chose, en train de faire quelque chose : « *C'est triste de voir les gens qu'on aime changer* ».
- 5. Voir suivi d'un attribut : « Ceux qu'on voit défaillants de faiblesse » : **trouver** ; « Elle me voyait entraîné par un goût irrésistible » : **constater**.
- 6. Voir quelqu'un (suivi d'un attribut) : « Je ne vous avais jamais vu jaloux » : connaître ; « Que j'ai de joie de vous voir converti » : savoir.

_

⁴⁰ L'exemple est repéré dans le dictionnaire de l4académie Française, et sorti de l'usage actuel.

- 7. Avoir beaucoup vu (par extension de voir beaucoup de) : avoir acquis de l'expérience (par ses voyages, par la fréquentation de ses semblables).
- 8. Regarder attentivement, avec intérêt : apercevoir, considérer, observer, regarder, remarquer ; « Voir le courrier », « J'ai vu des fautes dans ce texte », « Voir tout par ces yeux » : attention (faire attention à tout), compte (tenir, se rendre), garde (prendre), inspecter.
- 9. Voir que, comme, combien : « On voit bien que tu es jeune », « Je vois que vous n'avez rien oublié », « Je vois que votre cœur m'applaudit en secret » : constater, apercevoir (s').
- 10. Voir si : « Voyez si le vin est bon », « Voyez si elle accepte » : considérer, examiner.
- 11. Se présenter par la pensée : « Nous ne voyons jamais qu'un seul côté des choses », « Je ne vois pas de quoi il s'agit », « Il ne voyait pas le moyen de s'en tirer » : apercevoir, apprécier, comprendre, concevoir, connaître, considérer, constater, découvrir, discerner, distinguer, envisager, figurer (se), imaginer, juger, observer, regarder, représenter (se), trouver.
- 12. Voir à l'usage absolu : à l'impératif : se faire une opinion sur quelque chose : « Voyons un peu notre affaire » : étudier, examiner ; à l'indicatif : « Nous allons voir » : nous allons considérer la chose, observer son déroulement, réfléchir avant de nous prononcer ; « L'histoire peut nous aider à mieux voir » : prévoir ; « Façon, manière de voir, de juger, de penser » : perspective.
- 13. *Voir* quelque chose en, dans quelqu'un ou quelque chose : considérer (cette personne, cette chose) comme... : « *Il vit en elle une bienfaitrice* ».
- 14. Voir quelque chose à, d'après (littéraire), par : constater, déduire de : « À quoi voyez-vous cela ? À ses vêtements. ».
- 15. Voir en tant que verbe transitif indirect : suivi d'infinitif : songer à (faire telle chose), viser à (tel résultat), s'efforcer de (parvenir à), avoir soin de : « Voyez à nous faire souper, à nous loger » : veiller (à).
- 16. Voir verbe pronominal : en sens réfléchi (avec l'attribut d'objet, un complément) : voir sa propre image : « Quand je me suis vu dans cette mauvaise posture », « Se voir mourir », « Il se voyait déjà mort » : se voir (soi-même) par l'imagination ; « On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain » : considérer (se), juger (se).

Le verbe *Trouver* est un verbe exclusivement transitif, dont les significations présentées dans le dictionnaire sont très proches les unes des autres et suffisamment distinctes. Les deux premières visent l'existence matérielle des choses dont on parle ; la première est donnée au verbe quand on trouve quelqu'un ou quelque chose que l'on cherchait ou on souhaitait avoir, la deuxième est propre au verbe dont l'objet (que ça soit une personne ou une chose) est trouvé accidentellement sans l'avoir cherché. Dans cette deuxième signification, le dictionnaire rajoute une interprétation abstraite concernant des cas comme « trouver un obstacle sur son chemin », « trouver de la résistance », « trouver sa perte, sa fin, sa mort... » ou même « Nous cherchons le bonheur et ne trouvons que misère et mort ». La troisième signification est complètement abstraite mais ne vise que « la découverte d'une chose par un effort de l'esprit, de l'imagination », bien que la quatrième est consacrée à la manière dont le sujet voit les personnes ou les choses se présenter. Dans ces deux dernières interprétations, nous constatons le croisement des significations de ce verbe avec celles des verbes cités auparavant dans ce même chapitre. Nous allons également démontrer cette caractéristique chez le verbe Trouver à travers les synonymes exposés sous chacune de ces différentes significations.

Quant aux deux premières significations, elles sont présentées comme suit :

- Apercevoir, rencontrer, toucher (ce que l'on cherchait ou ce que l'on souhaitait avoir):
 découvrir, déceler, détecter, avoir, obtenir, rencontrer; et dans un usage familier:
 dégoter, dénicher, déterrer.
 - Le complément désigne une chose abstraite : « Mots que l'on trouve dans un dictionnaire ».
- 2. « Trouver un appartement, un gîte à sa convenance, des places de cinéma » : se procurer ; « Trouver de l'argent à quelqu'un » : procurer.
 - Par métaphore ou figure de style : obtenir un avantage, parvenir à un état, une situation favorable : « Trouver le bonheur, trouver son chemin » ; « Trouver asile, refuge auprès de quelqu'un, quelque part » : se réfugier.
- 3. Parvenir à rencontrer quelqu'un, à être avec quelqu'un : rencontrer, atteindre, joindre, rejoindre, surprendre, retrouver, voir ; dans un usage familier : dénicher, pêcher, mettre la main sur quelqu'un.
- 4. Découvrir, rencontrer quelque chose ou quelqu'un sans l'avoir cherché : rencontrer.
 - Le complément est un nom de chose : **tomber** (**sur**).

- Le complément est un nom de personne : « Trouver quelqu'un sur son chemin ».
- Le sujet est un nom de chose : « Chaque mauvaise nouvelle trouve aussitôt son messager ».

La troisième interprétation du verbe *Trouver* est donc abstraite qui porte sur trois axes essentiels :

- 1. Découvrir quelque chose par un effort de l'esprit, de l'imagination : **imaginer**, **inventer**, **réussir** (à), **forger**, **aviser** (s'), **innover** ; **se trouver** : « Se trouver une raison, un prétexte pour ne pas faire quelque chose ».
 - Découvrir ce qui était caché, inconnu, rendre clair ce qui était mystérieux : déchiffrer,
 deviner, élucider, percer, résoudre, déceler.
 - Trouver que et l'indicatif : découvrir.
 - Dans le domaine de l'expression orale ou écrite : « *Trouver une excuse à la dernière minute* » : **improviser**.
- 2. Pouvoir disposer de (temps, occasion, etc.) : « Trouver le temps de faire quelque chose ».
 - **Trouver à...** et l'infinitif : « *Trouver le moyen de...* ».
 - **Trouver à...** et un verbe exprimant la critique : **avoir à...** : « *Trouver à redire, à reprendre à quelque chose* ».
- 3. Trouver (un sentiment, un état d'âme) dans, à, etc. : éprouver.
 - **Trouver** et complément nom d'un sentiment positif ou l'infinitif : « *Trouver du plaisir* à un travail, à faire quelque chose ».
 - Éprouver en soi-même la capacité, la force de...

La dernière signification est également présentée en trois points principaux qui sont :

- 1. Voir quelqu'un ou quelque chose, se présenter d'une certaine manière.
 - Avec un complément et un attribut de complément : « Trouver la porte fermée » ;
 Avec un objet direct qualifié par un complément ou une proposition : « Avoir de la peine à trouver un soulier qui ne soit pas graissé ».
 - Avec un complément qui est un nom de personne : « Trouver quelqu'un vivant » ;
 Avec un objet direct qualifié par un complément ou une proposition :
 « Trouver quelqu'un au lit », « Je la trouvai furetant dans un tiroir » :
 surprendre.

- 2. Trouver un caractère ou une qualité à quelqu'un ou quelque chose : lui attribuer, lui reconnaître un (caractère, une qualité) : « Trouver des défauts aux plus belles actions, des torts à quelqu'un ».
- 3. *Trouver quelqu'un ou quelque chose* et attribut : estimer, juger que (quelqu'un ou quelque chose) est : **considérer**, **estimer**, **juger**, **regarder** (**comme**), **tenir** (**pour**).
 - Le complément est un nom de chose : « *Trouver son travail amusant* » ; trouver bon quelque chose, trouver quelque chose bon.
 - *Trouver que* et indicatif : **juger**, **croire**, **penser que** ; avec le subjonctif en phrase interrogative ou négative.
 - Sens absolu : « *Vous trouvez ? : vous croyez ?)*.
 - Trouver bon, mauvais que...: approuver, désapprouver, déplorer.

La forme infinitive du verbe présente à son tour sept significations différentes. *Se trouver* est ainsi partagé entre trois idées principales, à savoir : la localisation physique, la localisation abstraite et le jugement. Cela est suffisamment mis en évidence dans les significations suivantes :

- 1. Être en présence de soi-même, se révéler à soi-même, découvrir sa véritable personnalité : « Maintenant je me cherche, et ne me trouve plus ».
- 2. Être en présence de quelqu'un ou de quelque chose ; dans un sens réciproque : **rencontrer** : « Les âmes sœurs finissent par se trouver ».
- 3. Être dans un lieu ou une circonstance : être, assister.
 - Le sujet est un nom de chose : figurer, exister, offrir (s'), siéger, rencontrer (s').
 - Un sens abstrait : « *Là se trouve l'essentiel de la suggestion* ».
- 4. Se présenter, être dans un état, une position ou une situation : **demeurer**.
 - Dans un sens figuratif : « La théorie des quanta se trouvait dans une impasse » : avérer (s'), révéler (se).
- 5. Se trouver être, se trouver avoir...: être, avoir par une rencontre fortuite de circonstances: révéler (se).
 - Avec un attribut : « Se trouver maître d'un secret », « Elle se trouvait libre pour la semaine ».
- 6. Usage impersonnel (il se trouve) : il y a, il existe ; suivi de « que » : il arrive que, il se fait que : advenir, arriver, avérer (s').

7. Avec un attribut : se sentir dans un état, éprouver l'impression, la sensation d'être ; *Se trouver bien, mal de quelque chose* : en être content, en éprouver du désagrément. Suivi d'infinitif : « *Ses amis se sont bien trouvés de s'être fiés à lui* ».

Le verbe *Dire* est un verbe transitif, dont les significations dépendent de la nature du procès du Dire selon trois critères sémantiques très importants. Le premier critère concerne les cas où le résultat du procès désigne le signal caractérisant l'acte, le deuxième concerne (selon la triade saussurienne : référent/signifié/signifiant) le procès du Dire désignant le signifié d'une parole et le troisième vise des formes spécifiques de parole. La forme pronominale vient à la fin, en apportant parmi ses multiples significations, suffisamment d'éléments qui font du verbe *Dire* un verbe de pensée. Nous allons démontrer plus tard les multiples points de similarité entre cette définition et celle du verbe *Qâla* (dire) en arabe, surtout que les grammairiens arabes donnent des significations différentes à ce verbe selon la nature de ce qui est dit :

- 1. Le complément du verbe désigne le signal : émettre les sons et les éléments signifiants d'une langue : articuler, émettre, proliférer, prononcer, chuchoter, souffler, crier, parler.
 - Introduisant un énoncé rapporté en style direct, un mot autonyme.
- 2. Le complément désigne le signifié : exprimer, communiquer la pensée, les sentiments ou les intentions par la parole à un interlocuteur.
 - Exprimer et communiquer : (*Dire* et une proposition infinitive ; *Dire que*... et discours rapporté en style indirect) : « *il dit être malade, avoir besoin d'argent* », « *Je ne dis pas qu'il l'ait fait* ».
- Le complément est indéterminé : « dites-moi quelque chose » : sous-entendre, confier ; publier, redire, débiter, bêtiser, déconner, blasphémer, injurier, cracher, dégoiser, lâcher, lancer, sortir, plaisanter, blaguer.
- Le sujet est un nom de personne : *Vouloir dire* : avoir l'intention d'exprimer : **insinuer**.
- Dire le contraire : dédire, contredire, démentir, nier.
- « Dire ses projets, ses intentions » : dévoiler, prévenir, crier, expliquer, énumérer.
- Dans des expressions : décider, convenir de quelque chose : décider. Au participe passé : « À l'heure dite » : fixée, prévue. « Dire et faire » : la chose a été réalisée sans délai. « C'est tout dire » : il n'y a rien à ajouter. « Tout est dit » : il n'y a plus rien à faire, la chose est réglée. « À vrai dire » : véritablement. « C'est beaucoup dire » : c'est exagéré. « Pour tout

dire » : en somme, en résumé. « Cela va sans dire » : la chose est évidente, il est inutile d'en parler. « cela vous plaît à dire » : exprime que l'on n'est pas d'accord sur ce qui vient d'être dit. « Soit dit entre nous » : confidentiellement. « C'est moi qui vous le dis » : s'emploie pour renforcer une affirmation. « Je vous l'avais dit » : je l'avais prédit, prévu, je vous avais prévenu. « Il est inutile d'en dire plus » : cette locution, suivant le ton, peut exprimer l'admiration, l'étonnement, la menace...

- Exprimant l'opinion : Dire quelque chose de, au sujet de, sur quelqu'un. « *Dire son avis, son idée, son opinion, sa pensée sur quelque chose* » : **donner, émettre, énoncer, professer, opiner, préciser**.
- Emploi absolu : **blâmer**, **critiquer**, **reprendre**, **redire**.
- Exprimant le jugement : « *Dire quelque chose de, en dire* » : être tenté de croire : **juger**, **penser**. Le « *Qu'en dira-t-on* » : les propos qui se tiennent sur le compte de quelqu'un, l'opinion d'autrui. « *Dire que...* » : (en tête de phrase) : exprime l'étonnement, l'indignation, la surprise..., quand on pense que.... « *Qui l'eût dit ?* » : qui aurait pu le penser, le croire, l'imaginer ?. « *On dirait que...* » : on penserait, on croirait : **croire**, **sembler** ; suivi d'un complément sans préposition : **prendre pour**.
- Faire savoir un fait ou une nouvelle par la parole : **conter**, **narrer**, **raconter**, **informer**, **renseigner**, **annoncer**, **crier** (**sur tous les toits**), **dévoiler**, **divulguer**, **publier**, **répandre**, **révéler**, **bavarder**, **jaser**, **avouer**, **rapporter**. « *J'ai entendu dire que*... » : j'ai appris que... ; « *Je me suis laissé dire que*... » : j'ai entendu dire, mais sans y ajouter entièrement foi, que...
- « Dire à quelqu'un de... (infinitif), que... (subjonctif) : exprimer sa volonté : commander, intimer (un ordre), ordonner, avertir, demander, conseiller, recommander.
- Dans des tours particuliers : énoncer une objection : **objecter**, **répondre**, **rétorquer**, **protester**, **consentir** (*Qui ne dit mot consent*).
- Lire, réciter : déclamer, bouler.
- Emploi absolu : parler, annoncer.
- 3. exprimer par un signe (langage, écriture, manifestation quelconque).
 - Le sujet est un nom de personne : exprimer par écrit : annoncer, apprendre, écrire, interpréter.
 - Le sujet est un nom de chose : faire connaître, exprimer par un signe, une manifestation signifiante : dénoter, exprimer, manifester, marquer, montrer, signifier.

- « Dire quelque chose à quelqu'un », « Est-ce que cela vous dit ? » : plaire, tenter.
- Avec un sujet de signe, indice, symptôme, etc. : Vouloir dire : signifier.
- Avec un adverbe ou une expression adverbiale : rendre plus ou moins bien la pensée, faire entendre plus ou moins clairement quelque chose (par la parole ou par l'écrit) : **exprimer**.
- Le sujet désigne un penseur, un écrivain : exprimer, révéler quelque chose de nouveau, de personnel.

Quant à la forme pronominale du verbe, elle possède trois significations distinctes mise à part la forme passive (exprimée par « *cela se dit* », ou bien par « *être dit* »), qui sont :

- Se dire quelque chose à soi-même : « Je me faisais telle réflexion, telle remarque ».
- Se dire l'un à l'autre.
- Se faire passer pour : **prétendre** (se), soi-disant.

Le verbe *Rendre* contrairement à son équivalent arabe, le verbe *Ja'ala*, ne représente pas un VP, ni dans son premier sens ni dans sa polysémie. C'est pourquoi nous excluons ce verbe du traitement de synonymes que nous allons effectuer plus tard, ce qui n'est pas le cas pour le verbe arabe. Toutefois nous présentons les sens de ce verbe les plus proches sémantiquement à ceux d'un verbe de pensée.

Le premier sens est « remettre dans l'état antérieur » qui devient par extension « faire passer d'un état à un autre ». Ce sens est considéré par le dictionnaire comme un verbe d'état quand il est suivi par un complément d'objet et son attribut. Cependant les sens présentés donnent au verbe le sens d'un verbe de devenir comme dans « faire devenir », ou un verbe support avec une forte présence de la valeur aspectuelle comme dans « être cause qu'une personne ou qu'une chose devient... » ou « mettre dans état ».

Par conséquent nous faisons le rapprochement entre ce verbe et les verbes de pensée essentiellement à travers deux points :

- La possibilité du verbe d'avoir le sens de sentiment quand l'attribut de son complément d'objet relève d'un sentiment comme dans « Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux », « rendre quelqu'un amoureux » ou « Rien ne rend si aimable que de se croire aimé ».
- La possibilité d'avoir le sens d'un verbe d'opinion de certitude par rapport aux convictions d'une autre personne. Cela concerne exclusivement le sens du verbe présentant un changement d'état apporté à quelqu'un ou à quelque chose est un changement fictif ou virtuel.

Nous pouvons interpréter cela à travers l'usage figuratif du verbe quand il s'agit du sens « faire croire quelque chose à quelqu'un » et non pas le sens « être la cause du changement d'une chose quelconque ». Pour être plus clair, nous donnons les exemples : « lui rendre le plan infaillible » ou « lui rendre le défaut négligeable». Dans ces deux derniers exemples le verbe ne possède pas sa capacité de changer l'état du « plan » ou du « défaut », mais il les montre comme tels aux yeux d'une deuxième personne. C'est pourquoi nous considérons que ce verbe peut être l'équivalent des verbes comme « 'arâhu » ou « 'adannahu » qui signifient chacun respectivement « faire voir quelque chose à quelqu'un » et « faire croire quelque chose à quelqu'un ». La valeur de verbe de pensée dans ce cas-ci est basée sur la modalité dans laquelle la deuxième personne peut voir une chose ou peut croire à quelque chose. Ainsi l'état des choses ne changent pas en réalité comme « un plan défectueux » ou « le défaut dangereux ». Cependant cela change dans l'imaginaire de la deuxième personne, et devient une réalité sûre et certaine. En raison de ce fait nous accordons à ce verbe la signification d'un verbe d'opinion avec certitude pour la personne cible.

2.1.2. Al-munjid fî Al-luġa Al-'arabyya Al-mu'âșira

Dans cette même perspective nous continuons à répartir les verbes arabes étudiés en deux sous-classes distinctes, selon le premier sens leur étant accordé dans le dictionnaire. Les verbes suivants ne forment pas la traduction exacte des verbes français présentés dans le sous-chapitre précédent. Les verbes qui appartiennent par leur premier sens à la famille de verbes de pensée et que l'on étudie ici sont les suivants : Fakkara (penser, réfléchir), danna (croire, soupçonner), za'ama (s'imaginer, prétendre), xâla (imaginer, croire), hasiba (imaginer, considérer), 'Taqada (croire, supposer), 'Ayqana (avoir la certitude, être sûr), Sakka (douter, avoir des doutes), hakama (juger, condamner). Ces verbes sont tous dits des verbes de cœur ('Af'âlun Qalbyya) la version arabe des verbes de pensée, parmi lesquels on peut trouver les verbes de doute et de certitude ('Af'âlu l-Sakki wa l-Yaqîn). Cette dernière sous-catégorie fait par excellence l'équivalent des verbes d'opinion en français. En revanche, les verbes ayant une valeur de VP par leur second sens ou leur sens polysémique, sont les mêmes verbes choisis en français. Cela est justifié par la forte valeur polysémique rendant ces verbes des VP comme Ra'â (voir, trouver), Qâla (dire, estimer), Wajada (trouver, juger), Ja'ala (rendre).

2.1.2.1. Les verbes : fakkara, <u>d</u>anna, za'ama, xâla, <u>hasiba</u>, i'taqada et <u>h</u>akama

Le verbe *fakkara* fait partie des verbes de *Cœur* intransitifs pour la majorité des grammairiens arabes que nous allons présenter dans un chapitre suivant. Il répond ainsi aux caractéristiques morpho-syntaxiques imposées par ces derniers. Cela n'est pas le cas pour le verbe français *Penser* dans *Penser* à *quelque chose* qui n'est pas un verbe intransitif. Dans la racine de ce verbe (*f-k-r*) nous pouvons aussi bien trouver des verbes comme *fakara* (penser), *Tafakkara* (réfléchir), 'iftakara (raisonner, rappeler (se)) que des noms comme *fikr* (pensée), *fikra* (idée), *Tafkîr* (réflexion). Dans la définition des trois dernières substantives, nous pouvons déceler les points de repère des définitions des verbes qui en sont dérivés. En commençant par *fikr* (pensée), nous constatons une faible quantité de notions définissant le mot arabe par rapport à celles concernant le mot « *Pensée* » présenté auparavant. Dans la définition de ce mot dans Al-munjid nous trouvons :

- Utiliser la raison pour connaître ce qui est inconnu à partir de ce qui est connu.
- Ce qui existe dans le cœur ; des concepts, des sentiments et de la volonté.
- Une opinion, un point de vue, une intention.
- L'ensemble d'idées et de croyances d'un groupe de personnes.
- Une activité mentale, une réflexion.
- L'esprit ou les facultés mentales.
- Réfléchissement et constatation.

Le mot Fikra (idée) quant à lui possède les quatre significations suivantes :

- pensée ou image mentale qui se produit dans l'esprit.
- Une opinion, un point de vue, une intention.
- Impression, jugement.
- Thème principal d'une œuvre littéraire, artistique ou musicale.

Ainsi, pour souligner la manière dont la pensée est présentée dans ce dictionnaire, nous présentons aussi la définition accordée au mot *tafkîr* (réflexion) qui contient de son côté une face très important de la définition de la pensée absente jusqu'à présent dans l'article dictionnaire et qui est celle de processus ou de mécanisme :

- Le processus d'analyse, de considération et de comparaison appliqué par l'esprit sur toutes les idées, les conceptions et les images qui existent dans la tête.
- La formation de sa propre opinion.
- Utiliser la raison pour parvenir à la solution d'un problème.

Le premier verbe possède la forme lexicale la plus simple. En arabe le schème lexicosémantique du verbe (qui est le patron morpho-syllabique) apporte à la racine de ce dernier l'ensemble nécessaire d'informations lexicales, syntaxiques ou sémantiques.

- penser à quelque chose: l'avoir dans l'esprit, la constater.

Dans la grammaire arabe médiévale, le verbe qui n'est pas suivi d'un complément d'objet direct est un verbe intransitif, contrairement à la langue française qui fait la différence entre le verbe intransitif et transitif indirect. C'est pourquoi nous allons essayer d'éviter l'utilisation des termes français qualifiant cette distinction en arabe.

Notre verbe en arabe est suivi exclusivement par la préposition $f\hat{i}$ (qui peut être traduite par dans) dont l'équivalent peut varier selon le verbe choisi dans la langue d'arrivée entre dans, a, ou même de. Ceci dit, ce verbe ne possède pas d'autres combinaisons syntaxiques possibles, il est ainsi impossible d'accorder un complément d'objet à ce verbe.

La nuance sémantique entre le sens de ce verbe et celui du deuxième verbe repéré dans le dictionnaire est très infime, puisque les exemples proposés des sens possibles sont très proches. Cependant les différentes caractéristiques syntaxiques aident à mieux détecter ces sens.

Le deuxième verbe $\stackrel{\textstyle \ }{}$ (Fakkara) dispose quant à lui deux combinaisons syntaxiques distinctes : le verbe dans son usage intransitif absolu n'étant suivi d'aucun élément, et la combinaison avec la préposition fi à l'instar du verbe précédent.

- appliquer une activité mentale, utiliser la raison pour savoir la vérité des choses, les concevoir : « Je pense donc je suis », « Il ne dit pas tout ce qu'il pense », « Il pense en permanence ».

Le deuxième exemple cité dans la première partie de la définition « Il ne dit pas tout ce qu'il pense » présente un cas nettement différent des deux autres exemples. Syntaxiquement parlant le verbe n'est pas censé être suivi d'autres éléments, or la phrase, comme le montre la traduction (Il ne dit pas tout ce qu'il pense), présente un verbe transitif qui possède un complément d'objet direct. Nous remarquons également que l'exemple n'aurait pas dû être utilisé dans cette partie de la définition mais plutôt dans celle qui suit, en y ajoutant la préposition fî pour avoir la phrase suivante : (إِنّه لا يَقُولُ كُلُ مَا يَفْكُر فَيِهُ). La suppression de la préposition pourrait toutefois être volontaire dans un usage de style accordant au verbe la signification escomptée sans qu'elle apparaisse dans la phrase. Ainsi le verbe ne fait pas partie des verbes utilisés dans leur sens intransitif absolu comme les deux autres exemples.

Quant à la deuxième combinaison syntaxique possible pour ce verbe, elle concerne la préposition fi qui peut introduire par la suite des substantifs indiquant un concept, un objet entre autres, ou des propositions complétives.

- réfléchir à une affaire importante : « Penser à l'avenir », «Penser aux conséquences de ses actes ».

- avoir quelque chose dans l'esprit, la figurer, la concevoir : « Pense (N'oublie pas que...) que cela pourrait être dans ton intérêt ».

- s'intéresser à, s'occuper de : « Il faut penser aux autres ».

Nous devons souligner l'absence du cas où le verbe peut être suivi d'autres prépositions telles que bi (introduisant dans une phrase l'instrument ou l'outil) et qui pourrait avoir comme équivalent à travers/par le biais de dans certains usages métonymiques comme فكر بعقله/فكر بقلبه (Il pense avec/par la raison/le cœur), une métonymie qui distingue le siège des réflexions du siège des sentiments.

Les deux autres verbes présentés dans le dictionnaire ayant la même racine avec d'autres patrons morpho-syllabiques (schèmes lexicaux), sont *Tafakkara* et *Ftakara* dont les sens sont clairement différents comme le montrent les exemples suivants :

- méditer, réfléchir, chercher à comprendre le monde extérieur : « Penser le monde ».

Quant au cas de 'iftakara, il exprime un processus contrôlé par l'actant afin de se rappeler de quelque chose ou d'avoir sa propre opinion vis à vis de quelque chose.

- étudier et constater, utiliser la raison pour connaître quelque chose ou pour exprimer son opinion : « Réfléchir à une affaire ».

- se souvenir de quelque chose : « J'ai essayé de me rappeler de son nom, mais je n'ai pas pu ».

Nous remarquons ainsi le rôle de schèmes lexicaux des verbes en arabe pour distinguer le sens des verbes possédant initialement la même racine. Cette variété est ainsi due à une multiplicité de schèmes et non pas aux possibilités de combinaisons syntaxiques (ou des alternations selon B. Levin). Cela pourrait justifier la non-équivalence entre les verbes français et les verbes arabes censés avoir le même sens dans le dictionnaire.

La totalité des sens que nous venons de citer montre une certaine équivalence avec le verbe français dont la définition dictionnairique ou même le schéma que nous avons présenté dans la première partie font une base de tout verbe de pensée; un VP peut être monté du verbe *Penser* avec des traits sémantiques de natures différentes: doute, certitude, jugement, mémorisation...etc.

Les alternations syntaxiques de ces verbes seront ainsi réduites aux combinaisons suivantes :

- Verbe + Ø
- Verbe + Préposition *fî* + Nom
- Verbe + Nom

Dans une étape suivante du travail, nous allons tenter de vérifier ces données avec les données du corpus pour voir si la théorie est compatible à la réalité, ou plutôt si la langue (dans son sens dictionnairique) est la seule et unique source de la parole.

Le deuxième verbe présenté ici est <u>d</u>anna, en tant que verbe de pensée prototypique. Les équivalents français de ce verbe peuvent porter sur plusieurs verbes tels que *croire*, *penser*, *estimer*, *considérer*, *soupçonner* entre autres. La racine de ce verbe est (<u>d</u>-n-n), le sens du verbe peut changer selon la préposition qui lui est accordée. Dans ce qui suit figure la définition de ce verbe dans le dictionnaire, avec les nuances de sens dues à ses caractéristiques syntaxiques et sémantiques :

- <u>d</u>anna <u>d</u>annan (le verbe suivi de sa forme infinitive) : ce verbe fait partie des verbes de « cœur », qui peuvent avoir deux compléments (initialement le sujet d'attribution et son attribut d'une phrase nominale). Il porte sur des valeurs de doute, d'incertitude ou de croyance incertaine : « J'ai cru que la maison était proche », « Je ne te vois pas tarder devant le devoir ».

- estimer, prendre pour : « Il le prenait pour un généreux ».

- savoir, être sûr : « Il savait que s'abriter à Dieu est l'abri le plus sûr ».

- se croire, s'imaginer : « Il s'est cru fort ».

- penser, croire : « Il pensait qu'il allait le faire ».

- voir, estimer : « Il voyait en lui la force pour faire cela », « Il l'estimait capable de faire cela ».

- « Je pense que personne ne me succédera » : croire.

« Penser que » : se faire des illusions, se tromper de jugement, imaginer : « Il pensait qu'ils se moquaient de lui".

Les sens présentés jusqu'ici démontrent la fine nuance entre les différents degrés de certitude, de doute et d'incertitude. Nous pouvons ainsi considérer la certitude comme une croyance certaine en quelque chose à l'issu d'un ou plusieurs arguments. Elle est ainsi une sorte de valeur absolue et invariable. L'absence de cet argument transforme cette certitude en doute ou en incertitude. Le manque d'argument sûr rend la connaissance une simple impression, autrement dit une valeur relative ou variable. Cette impression (ou non-certitude) à son tour, constitue une incertitude quand elle est positive, et un doute quand elle est négative.

De ce dernier sens dérive le sens de soupçon ou d'accusation de quelqu'un que nous avons repéré dans la même entrée du dictionnaire. Cependant, et à la différence des autres significations, celle-ci est exprimée par le verbe combiné avec la préposition (*bi*) que l'on ne retrouve qu'avec ce sens.

En général le verbe <u>danna</u> exprime, contrairement au 3ème exemple, une valeur d'incertitude ou de doute, comme le montrent clairement les autres exemples. Certains grammairiens arabes placent ce verbe parmi les verbes exprimant l'incertitude et le doute, avec une tendance vers le doute. Concernant l'explication de l'exemple 3, citée dans le dictionnaire qui est une explication officielle du verset coranique (*Al-taûba*: 118), elle est basée sur la valeur de certitude. Nous pensons que cette interprétation est donnée de cette manière parce que le verset parle des valeurs sûres comme Dieu et la croyance des Fidèles, dont on ne peut douter. L'interprétation de ce verset n'aurait pas été la même (concernant la certitude incluse dans le verbe) si cela concernait le infidèles. Les arguments du verbes précisent ainsi le sens le plus approprié du verbe selon le contexte.

- accuser, soupçonner : « Il le soupçonnait d'ignorance ».

- « Il a mal pensé de lui » : Il a eu des doutes envers lui, il le suspecte.

La forme infinitive du verbe contient les mêmes points sur lesquels se base la définition des verbes de « cœur » en arabe. Le mot <u>d</u>anqui peut aussi bien signifier le doute que le soupçon, est défini comme suit :

- croyance incertaine n'excluant pas le contraire, utilisée dans le doute et la certitude.

Les exemples précédents permettent de dégager les Ce verbe possède donc plus de possibilités de combinaisons syntaxiques que le verbe *Fakkara*. Ces combinaisons sont les suivantes :

- Verbe + Nom
- Verbe + Nom1 + Nom2 (substantif ou adjectif attributif).
- Verbe + Conjonction de subordination 'anna/que + Proposition complétive.
- Verbe + lui-même (forme pronominale équivalente du pronom préverbal Se en français.).
- Verbe + Nom + (Verbe2).
- Verbe + Préposition *fî* (dans /en) + Nom1 + Nom2.

Dans les verbes qui suivent, il y en a qui partagent certaines caractéristiques avec le verbe <u>danna</u> au niveau syntaxique et sémantique. Ces verbes qui expriment une valeur de certitude, d'incertitude ou de doute et ayant deux compléments d'objet direct (selon l'arabe, ou un complément d'objet direct et son attribut en français), ces verbes font partie de la même souscatégorie de verbes de pensée ou de cœur appelée « <u>danna et ses consœurs</u> ». C'est pourquoi nous remarquerons que le premier synonyme proposé pour chacun de ces verbes c'est le verbe prototypique <u>danna</u>.

Le deuxième verbe choisi est Za'ama, dont les deux premières significations et les différents synonymes qui lui sont accordés font de lui un VdP. À travers ces synonymes et la définition donnée pour la troisième signification (qui n'est pratiquement qu'un deuxième sens du mot, puisqu'elle ne vise pas le même concept que ceux des deux premières), le verbe représente deux concepts différents. Le premier concerne la propre imagination de quelqu'un et ses convictions, ce que montrent clairement les synonymes tels que : Croire, penser, imaginer et considérer. Le deuxième sens reste proche relativement du premier, puisqu'il présente une valeur acceptant la certitude ou le doute. Cependant, il ne concerne pas un verbe de pensée mais plutôt un verbe de parole utilisé souvent dans le discours rapporté visant une forte implication du locuteur dans l'énonciation.

: Zaʻama zaʻman (le verbe accompagné par sa forme infinitive nominale) زعم زعماً

- croire, penser : « Il le croyait sincère », « Il pense que je ne l'aime pas ».

- imaginer, considérer : « Il considère que j'ai tort ».

Nous devons souligner que le verbe Za'ama apparait, dans la catégorisation des verbes de pensée d'Ibn Hisâm, parmi les verbes basés uniquement sur l'incertitude contrairement à <u>danna</u> exprimant la certitude ou l'incertitude mais plus proche à la deuxième. Il faut rappeler que cette typologie concerne exclusivement les verbes de pensée doublement transitifs ayant deux compléments d'objet direct (comme l'exige la syntaxe arabe). Ainsi les valeurs de certitude ou d'incertitude sont le propre du sujet pensant vis à vis de l'attribut de complément du verbe.

En analysant la définition de ce verbe, on pourrait se poser la question suivante : comment ce verbe peut-il avoir deux significations aussi proches que contradictoires ? Proches puisqu'elles sont basées sur un même concept : ce que nous croyons par rapport à quelque chose ; et contradictoires parce que la première exprime l'incertitude des croyances alors que la deuxième représente la certitude des convictions.

Pour essayer de répondre à cette question, nous avons consulté la définition des mots 'i'tiqâd et Mu'taqad qui sont dérivés tous les deux de la même racine du verbe 'a-qa-da, et qui signifient croyance et conviction.

```
اعتقاد ('i'tiqâd'):
```

- Ce que l'on prend pour sûr et certain d'une façon irréfutable, y croire catégoriquement : « À mon avis, il est sincère dans ce qu'il dit ».

Cette certitude catégorique de croyances qui n'accepte pas le doute, a été retirée également des croyances religieuses puisque ces dernières doivent être certaines concernant l'existence de Dieu et la véracité de ses paroles, comme le montre les exemples suivants :

- convictions, credo : « La croyance religieuse ».

اعتقاد ب:

- prendre quelque chose pour réelle ou possible : « croire à la grandeur de l'homme ».

- ce que l'on croit : « On croit qu'il va réussir sa mission (le cru est que...) »

- convictions : jugements irréfutables, qui n'acceptent pas le doute : « Chaque peuple a ses propres croyances ».

Le <u>dan</u> présenté précédemment, ne rapporte quant à lui aucune certitude à l'attribut. Et si le verbe <u>danna</u> possède effectivement cette valeur de certitude, nous pouvons constater qu'elle est non-fondée et sans arguments (comme l'indique l'exemple 11 du verbe <u>danna</u>). Cela peut correspondre aussi à la définition du mot *Za'm* qui est l'infinitif nominal du verbe *Za'ama*, présentée comme suit :

الزعم:

[...] assertion accompagnée par une croyance vraie ou fausse, non-fondée et sans argument :
« Les faits n'ont pas affirmé ses prétentions ».

Suite à ce que nous venons de présenter, l'interprétation du verbe *Za'ama* peut varier entre le certain et l'incertain selon les arguments de la personne qui pense. Ainsi, la signification du verbe peut être « *croire* » ou « *trouver* », comme elle peut être « *imaginer* » ou « *considérer* ». Toutefois, cette certitude est relative puisqu'elle n'est absolument pas l'équivalente de la certitude apportée à l'attribut de l'objet par des verbes comme *Ra'â* (voir) ou *'alima* (savoir). Ce qui explique selon nous ce tri chez Ibn Hisâm.

Quant à la troisième signification du verbe *Za'ama*, elle ne concerne donc que le verbe de parole ou de déclaration ayant le juste sens du verbe « *prétendre* », même s'il suscite en même temps l'incertitude chez l'auditeur vis-à-vis du discours du locuteur :

- énoncer une prétention ou une assertion vraie ou fausse, souvent utilisée négativement pour exprimer le doute ou le mensonge : « Il prétend être de notre famille », « Il prétend être le premier arrivé au sommet ».

Les schémas syntaxiques de ce verbe sont réduits aux deux formes suivantes :

- Verbe + Nom1 + Nom2 (substantif ou attribut de l'objet).
- Verbe + Conjonction de subordination 'anna /que + Proposition complétive.

Le dictionnaire exclut ainsi d'autres combinaisons syntaxiques telles que verbe intransitif ou verbe suivi seulement par son complément d'objet, etc.

Le troisième verbe choisi est le verbe *Xâla* qui est dérivé de la racine X-Y-L (غیل). Les verbes basés sur cette racine n'appartiennent pas tous à la même sous-classe des VdP. Des verbes comme *Xâla* « être orgueilleux » et *Xtâla* « être fier » pourraient être proches sémantiquement des VdP d'opinion mais qui ne sont pas pris en compte ici à cause de la nature métaphorique de cette interprétation.

Le premier verbe présenté sous cette racine est *Xâla* dont le premier synonyme donné est *danna*, et qui est accompagné par un complément d'objet et son attribut.

: (xaîala)خيل

: (xâla xaylan wa xayalânan) خال خيلاً و خيلاناً

- penser, croire, considérer : « Il le croyait absent », il fait partie des verbes de cœur doublement transitifs transformant l'inchoatif et l'énonciatif de la phrase nominale en deux compléments d'objet.

Ces VdP (<u>danna</u>, <u>Za'ama</u> et <u>Xâla</u>) admettent l'usage réflexif non-pronominal. Ainsi ils peuvent être accompagnés de « lui-même » comme complément d'objet direct et d'un attribut de ce complément tel que :

- s'imaginer, se faire des illusions : « Il s'imaginait fort ».

Les autres verbes de la même racine se dérivent quant à eux du mot $Xay\hat{a}l$ qui signifie « imagination » ou « illusion », au contraire de $X\hat{a}la$ qui concerne le jugement ou l'opinion de quelqu'un par rapport à quelque chose.

- l'image qu'une personne peut concevoir dans son éveil ou son sommeil, l'imagination des choses inexistantes dans le monde extérieur [...]

- Imagination et illusion.

À travers ces définitions, le verbe *Xâla* se montre très proche sémantiquement du verbe <u>d</u>anna puisqu'ils se basent tous les deux sur le fait que la personne croit à une chose qui n'existe pas réellement, et que c'est sur cette croyance non-fondée et incertaine qu'elle bâtit son jugement.

Ainsi ils apparaissent tous les deux parmi les verbes rapportant la certitude ou l'incertitude au complément d'objet, avec une tendance vers l'incertitude, selon Ibn Hisâm.

Le deuxième verbe de la racine (X-Y-L) est *Xayala*, qui est un verbe transitif ayant comme les schémas syntaxiques suivants :

- Verbe + Nom1.
- Verbe + Prépositions li/'ila (à/pour) + Nom1 + Conjonction de subordination 'anna/que.

Les deux exemples qui suivent montrent une infime différence sémantique due aux deux schémas syntaxiques. Nous pouvons comparer ce cas-ci avec les deux verbes *Imaginer quelque chose* et *S'imaginer quelque chose*, dans le sens où le verbe pronominal ne sert pas à présenter une réflexivité de l'action de l'actant sur lui-même, mais plutôt le contrôle de l'action appliquée sur le complément d'objet.

- imaginer quelque chose: la concevoir par la force de l'esprit.

- il lui a semblé que : s'imaginer quelque chose, se faire croire quelque chose, focaliser son imagination en-dessus.

Dans le premier exemple le verbe est transitif sans mentionner la direction de l'action, ce qui n'est pas le cas pour le deuxième exemple dont le verbe est suivi du complément d'objet direct et du complément d'objet indirect. Ce dernier complément étant précédé par une préposition, sert à indique la personne qui applique le processus créé ou suscité par l'actant du verbe, même si elle représentait l'agent lui-même. Autrement dit et pour éviter toute confusion de compréhension des rôles thématiques, l'agent est différent du patient dans les deux cas. La seule différence entre les deux est que l'expérienceur (qui subit l'expérience d'un état psychologique, imposée par l'agent) apparait dans le deuxième exemple.

Le verbe *Xayala* peut être utilisé également au passif comme le montre l'exemple suivant, et dans lequel le verbe devient *Xuyyila* gardant ainsi le groupe prépositionnel indiquant l'expérienceur. Le verbe est à la forme impersonnelle du passif, dont l'équivalent le plus approprié que nous pourrions lui accorder en français est la formule « *Sembler que* » qui quant à elle, est à la voix active.

- il lui semble que : conjecturer, s'imaginer que, s'illusionner, se figurer : « Il m'a semblé qu'il se moquait de moi dans sa tête ».

Les schèmes syntaxiques de ce verbe apparaissent alors comme suit :

- -Verbe + Nom.
- -Verbe + Proposition prépositionnelle avec 'ilaîhi (à/pour) + Nom ou Complétive subordonnée par 'anna (que).
- -Verbe (passif) + Proposition prépositionnelle avec *li* ou *'ilaîhi* (à/pour) + Nom ou Complétive subordonnée par *'anna* (que).

Le troisième verbe figurant sous la même racine est le verbe *Taxayyala* qui peut avoir plusieurs significations selon le contexte. Cela reste conforme à la définition que nous avons présentée concernant le mot *Xayâl* qui signifie l'imagination ou l'illusion d'une chose qui existe ou non, créée par la force de l'esprit, comme dans les exemples suivants :

:(Taxayyala)نخيل

- s'illusionner, s'imaginer que : « Il a imaginé les choses autrement de ce qu'elles étaient en réalité ».

- concevoir, réfléchir : « Il a conçu un projet », « Il réfléchit à une solution ».

Ce verbe peut être accompagné par la conjonction de subordination 'anna (que), ou par la préposition li (a/pour) suivie parfois de 'anna, tel que :

- s'imaginer que: se figurer, s'illusionner, croire, estimer : « Il a cru avoir atteint la gloire », « Il a sous-estimé cette affaire ».

- lui sembler, voir, prévoir : « Il voyait arriver cet évènement/il voyait que cela allait arriver ». Nous devons souligner que ce verbe *Taxayyala* possède le patron morpho-syllabique *Tafa 'ala*, il peut de cette façon être un synonyme du verbe *Xayala 'ilaîhi*, puisque le phonème /*Ta-*/ est une marque du transfert⁴¹ de l'action sur l'agent lui-même.

_

⁴¹ Nous présentons cette idée de transfert de l'action sous l'angle de « la transitivité sémantique » dans la partie suivante de ce travail.

Le dictionnaire marque aussi la richesse lexicale de l'arabe qui a pu utiliser plusieurs verbes complètement différents lexicalement, mais qui possèdent le même sens. Cela est le cas des verbes comme Xayala 'ilayh, Xuyyila 'ilayh et Taxayyala, et nous citons ici le verbe passif à côté des deux autres actifs pour insister sur l'usage du passif pour ce verbe n'indique pas nécessairement l'action imposée par un inconnu, mais plutôt une forme lexicale spécifique de ce VdP. Ce verbe peut être utilisé à l'issue d'une simple constatation faite par le locuteur, sans l'existence ou la nécessité d'un autre agent sémantique dans la phrase. Nous constatons également que la substitution de ce verbe par le même verbe à la voix active n'apporte aucun changement à la phrase, comme dans la phrase suivante (l'exemple du verbe Xuîyla dans le dictionnaire) en la lisant des deux façons possibles (Xuîyla ilaîya 'anna.../Xayala ilaîya 'anna...):

a- Xuîyla : « Il m'a semblé qu'il se moquait de moi dans sa tête ».

b- Xayala : « Il m'a fait imaginer/Je me suis imaginé qu'il se moquait de moi dans sa tête ».

Cela va de même pour le verbe *Taxaîyala* (imaginer) dans ses deux formes personnelle (*Taxaîyala 'anna*) et impersonnelle (*Taxaîyala lahu 'anna*). On remplaçant le verbe de la phrase, nous aurons :

c- Taxaîyala 'anna : « J'ai imaginé qu'il se moquait de moi dans sa tête ».

d- Taxaîyala lî 'anna : « Il m'a paru qu'il se moquait de moi dans sa tête ».

À travers les phrases a, b, c, et d nous remarquons que le sens proche de ces verbes en question forme une opacité sémantique enlevée par la traduction. Nous consacrerons une partie de nos analyses des exemples comparés extraits du corpus pour montrer le rôle de la traduction dans la désambiguïsation sémantique de la sous-catégorisation verbale.

Le cinquième verbe choisi est *ḥasiba* (considérer, estimer), et il est considéré comme l'un des verbes de pensée concernant la certitude et l'incertitude. Nous le trouvons sous l'entrée de la racine ḥa-sa-ba, qui contient aussi le verbe *ḥasiba*. Ce dernier peut être interprété comme un verbe de pensée dans certaines significations. Dans son usage transitif direct, le verbe possède un sens d'un verbe de pensée indiquant la croyance à quelque chose, avec un certain degré d'incertitude :

- prendre pour, compter : « Il le prenait pour un ami », « Il le comptait parmi ses amis ».

De surcroît, ce verbe une fois accompagné d'une proposition prépositionnelle introduite par *li* (pour), il reste un VdP mais avec une autre signification : « penser l'avenir et le prévoir » et non pas un avis ou une opinion par rapport à quelque chose :

- prévoir : prendre quelque chose en considération, la constater avec intérêt sans la négliger :
 « Il prend la fatigue en considération ».
- Quant à *ḥasiba* (estimer), il fait partie des verbes synonymes à *danna* puisqu'il est plus proche de l'incertitude vis à vis de l'attribut de son objet. Et son premier synonyme dans le dictionnaire est le verbe *danna*:

- penser, croire, imaginer : « Il l'a cru absent ».

Le verbe représente la valeur de conjecture du <u>d</u>an en tant que verbe doublement transitif ayant les deux termes de la phrase nominale comme compléments d'objet directs.

L'aspect temporel de ce genre de verbe joue un rôle décisif dans la compréhension de leurs processus et de leur nature. Des verbes comme *croire*, *trouver*, *penser*, etc., possèdent des degrés différents de certitude, de doute ou d'incertitude selon le temps dans lequel ils sont conjugués. Des phrases telles que :

- Je le crois mort.
- Je le croyais mort.
- Je l'ai cru mort.

Ces phrases ne possèdent pas la même valeur de vérité, puisqu'ils jouissent d'une certaine force énonciative que nous allons développer plus tard. Mais à ce stade de l'étude, nous nous contentons de dire que l'aspect inaccompli du verbe au présent lui donne une incertitude de jugement qui n'apparait pas dans une phrase comme la troisième dont le verbe est au passé.

La deuxième signification concerne le rôle thématique du patient, puisqu'il existe une nette différence de sens entre deux avis l'un porte sur les autres, et l'autre sur soi-même. Suite à cette distinction, le dictionnaire présente séparément les deux cas, et nous remarquons que le

premier est basé sur l'incertitude, alors que le deuxième est fondé sur la considération plus certaine de quelqu'un envers quelque chose.

- voir, trouver, considérer : « Il se voyait comme l'un de ses amis ».

Afin de démontrer la différence entre les deux cas, nous exposons la définition du mot qui est la forme nominale de l'infinitif de ce verbe *ḥusbân* (considération) présenté comme suit :

- considération : « Il avait cela dans l'esprit », « Ces choses ont bien été prises en considération ». Prévisible, prévu (ou prévoyant), attendu : « Il lui a adressé des questions imprédictibles », « Son comportement de cette façon était imprévu ».

Dans les exemples qui viennent d'être présentés, le degré de certitude est plus élevé que dans l'exemple de la première signification, puisqu'ils contiennent des formules plus sûres telles que « avoir dans l'esprit », « être prévu » ou « être prédictible » qui n'apportent aucun doute ni à l'attribut ni au sujet de l'attribution.

La forme infinitive du verbe *ḥasaba* n'est pas pour autant moins intéressante, puisqu'elle montre que ce verbe peut avoir des significations d'un VdP. Dans les exemples suivants nous remarquons que ces formes nominales du verbe infinitif peuvent très bien remplacer ces verbes dans une phrase, souvent à l'aide d'un verbe support :

- calcul, compte : « Il prenait cela en compte », « Il l'avait dans ses calculs » : il le prenait en considération.

Sous la même racine nous rencontrons le verbe *Taḥassaba li* (prévoir quelque chose, être prudent) qui peut représenter un verbe de pensée. Cela dépend du caractère de chacun concernant la prévention des choses à venir en prenant en considération sa propre réaction dans ses pensées et ses actes :

- prévoir : prendre des précautions, être sur ses gardes, se méfier. Prévisible : préventif.

Les deux VdP restant ne font pas partie de la catégorie de <u>danna wa 'axawâtihâ (danna</u> et ses consœurs). Le premier est le verbe 'i'taqada (croire), qui nous a paru primordial pour l'analyse à ce stade du travail, puisqu'il représente la traduction quasi fidèle du verbe *Croire* d'un côté, et parce que sémantiquement il possède un sens plutôt proche de <u>danna</u> de l'autre.

De surcroît, le premier synonyme donné par le dictionnaire dans la même langue n'est que le verbe <u>danna</u>. Notre intérêt concerne ainsi l'état des traductions de ces verbes, ce qui sera présenté en détail dans la partie concernant l'analyse du corpus. Nous entamons cette analyse comparative dans cette partie parce que les dictionnaires peuvent aussi à leur tour donner un autre aspect de la traduction, différent de celui que l'on peut avoir dans des corpus parallèles.

Parallèlement au verbe français *Croire*, le verbe arabe possède deux significations différentes : sa propre imagination et sa croyance non-fondée vis à vis de quelque chose d'une part, sa conviction et sa croyance sûre et certaine en quelque chose d'autre part. Ce que montrent les exemples suivants :

```
: ('aqada la racine) عقد
```

: croire ('taqada) اعتقد

- penser, se figurer, s'illusionner, considérer : « Contrairement à ce que l'on croyait », « Je crois que c'est un savant ».

- cela fait partie de ses convictions, il y croit absolument, il en a un avis certain : « Je crois qu'il est obligé de faire ce travail/il croit être obligé de le faire ».

Nous devons souligner que cette contradiction entre les deux sens est due au fait que la certitude interprétée dans le deuxième exemple ne provient pas du verbe lui même, mais plutôt de l'élément qui le suit et qui n'accepte pas l'incertitude.

Quant à la certitude que rapporte ce verbe, elle n'est concevable qu'à partir du moment où le verbe est suivi par sa préposition bi (à, en), et cette croyance peut aussi bien être religieuse, philosophique, scientifique que culturelle :

اعتقد ب:

- être convaincu de l'efficacité et de l'utilité de quelque chose, en avoir une certaine assurance : « Il croit en médecine ».

Le schéma syntaxique de ce verbe n'est pas aussi riche que celui de <u>d</u>anna, puisqu'il ne possède ni de complément d'objet direct ni d'attribut à cet objet. Les combinaisons syntaxiques de ce verbe se résument donc par :

- Verbe + Conjonction de subordination 'anna/que.

- Verbe + Proposition prépositionnelle introduite par *bi*/à-en.

Le dernier de ces verbes est *ḥakama* (juger), qui est un verbe polysémique ayant au moins deux sens différents. Parmi les sens trouvés sous cette entrée, nous trouvons le sens de gouvernance, d'arbitrage et d'opinion personnelle. Les deux derniers sens étant très proches. Nous faisons principalement la distinction entre le premier sens et le reste. L'opinion personnelle par rapport à quelque chose peut se transformer en jugement ou en verdict si elle était propre à un juge et prononcée dans une cour de tribunal.

: le jugement (Al- ḥukm) الحكم

- jugement personnel ou collectif d'un sujet quelconque : « L'avis du médecin », « L'opinion publique ».

- expression d'un avis (pour ou contre) quelqu'un ou quelque chose : « La passion corrompt le jugement ».

Nous constatons à travers la définition du mot *hukm* (jugement), que tout jugement est un avis à la base, une impression due à la perception de quelque chose du monde extérieur.

Ceci dit, nous n'allons pas nous intéresser au premier sens (gouverner) parce que le verbe dans ce cas-ci ne représente pas un verbe de pensée. Quant aux deux autres sens, ils sont présentés comme suit :

: (ḥakama) حكم

- juger, trancher, donner son avis : « Il juge conformément aux codes », « Comparer et juger ».

: (ḥakama bi) حكم ب

- قضى: "حكم بالعدل".

- trancher : « Appliquer la justice ».

: (hakama 'alâ) حکم علی

- أصدر حكماً ضد: "حكم على منهم بالإعدام".

- donner son verdict contre quelqu'un : « Condamner l'accusé à la peine de mort ».

- construire son jugement, donner son opinion : « Il juge les autres selon les apparences ».

: (ḥakama fì) حكم

- قضى و فصل

- juger et trancher.

Ces exemples montrent que ce verbe est un VdP au vrai sens du terme quand il est suivi d'une préposition 'alâ (sur ou de). Dans «Juger les autres selon les apparences » le verbe ne concerne pas le jugement du juge à la cour, mais plutôt l'avis personnel ou l'idée que l'on se fait des autres. Le verbe arabe exprime une valeur de certitude ou d'incertitude qu'il rapporte aux autres éléments de la phrase. Cependant cette spécificité ne va pas de soi avec la double transitivité du verbe sur les deux termes de l'attribution (le sujet ou le support d'attribution et son attribut). En revanche le verbe français Juger peut être accompagné des deux éléments tel que : Il le juge satisfaisant. Les similarités et les divergences syntaxiques ou sémantiques entre les familles de VdP dans les deux langues feront ainsi l'objet de notre travail dans les étapes suivantes.

Dans la première partie de ce travail, nous considérons que les verbes de perceptions forment une sous-classe des VdP. Nous estimons que la pensée dans son côté psychologique ou mental n'est pas dissociable de son stimulus physique ou matériel. Ainsi la reconnaissance de l'odeur d'une chose ou le souvenir par l'intermédiaire des couleurs sont considérés comme des actes associant le mental au matériel, et par conséquent la pensée aux objets.

Ces trois verbes sont considérés en arabes comme des verbes de pensée partagés entre la certitude et l'incertitude, et par conséquent des verbes homologues à <u>d</u>anna.

Ra'â (voir), le premier de ces verbes contient dans l'article de dictionnaire plusieurs significations concernant : la vue, l'avis ou l'opinion, la vision et le rêve. Mis à part le premier sens concernant la vue dans son sens physique, les autres sens s'appuient quant à eux sur une notion métonymique de la vue.

Le dictionnaire rassemble les deux premiers sens (la vue et l'opinion) sous un seul axe, puisque l'opinion est censée être le résultat de la vue de l'esprit ou de « l'œil de la raison » :

رأى (voir (ra'â):

- رأياً و رؤية avis et vue :

أدرك بحاسة البصر ، نظر بعينيه

Percevoir par le sens de la vue, voir avec ses yeux.

Concevoir par la force de l'esprit, avoir un avis quelconque : « il a vu en moi un ami », « il a vu que son ami était sincère ».

En comparant ces deux premiers exemples, nous constatons qu'il existe une nette différence entre « ses propres yeux » et « les yeux de son esprit », ce qui pourrait être une justification de l'usage métonymique et polysémique de ce verbe. Ainsi l'œil de la raison représente l'élément nécessaire pour à la fois la conception d'une chose mais aussi la formation de sa propre opinion.

Les trois exemples suivants visent le sens d'observation et l'attention apportée par la vue. Nous pouvons dire que l'usage du verbe est semi-métonymique puisque l'observation en question, du désarroi ou des défauts de quelqu'un, est basée sur l'observation de leurs effets ou de leurs résultats :

Faire attention, s'apercevoir : « il a vu mon désarroi ».

S'apercevoir par lui même : « il a vu les défauts des autres ».

« Voir des merveilles avec lui » : voir des choses imprévisibles.

Le point commun des quatre exemples suivants est le thème d'opinion, les équivalents français se résument par conséquent aux synonymes suivants : *considérer*, *croire*, à *son avis*. Le quatrième exemple est traduit par le verbe *préférer*, ce qui est exact quand le processus du verbe est réflexif. Cependant la formule en arabe peut être interprétée comme l'expression de l'avis de quelqu'un sur quelqu'un d'autre, cela enlève au verbe son sens de volonté afin de lui accorder celui de l'opinion par le thème « à son avis il est préférable/il est préférable pour lui de...) :

Considérer, à son avis : « il a vu qu'il était nécessaire de protester ».

Croire à quelque chose et la défendre : « il voit une solution à cela ».

« Je vois que » : à mon avis : « je vois que nous pouvons partir demain ».

« Voir qu'il est mieux de ... » : préférer (il est préférable pour lui).

Le verbe $Ra'\hat{a}$ peut avoir également le sens d'un verbe de réflexion par le thème « je vais voir » qui provient du registre familier en français, ce qui n'est pas le cas en arabe :

voir + à/dans : réfléchir : « il réfléchit à cela (il va voir) ».

Ce dernier exemple fait de la vue une phase de constatation qui précède la formation de son propre avis sur quelque chose. Le dictionnaire présente ainsi la vue (dans ce sens précis) comme préalable à la prise de décision ou au jugement.

Le sens du rêve est inclus dans le verbe à travers le thème de « voir en rêve » qui représente la formule arabe « avoir une vision dans son sommeil ». Nous pouvons considérer que le verbe est ainsi un verbe de pensée parce que la vue vise quelque chose d'inexistant, et il devient un verbe d'imagination inconsciente (voir le tableau).

Voir dans son rêve: rêver.

Dans ce qui suit le verbe possède une valeur d'équivalence des verbes comme <u>d</u>annaet wajada qui sont basés eux aussi sur des degrés de nuance entre la certitude et l'incertitude. Le dictionnaire s'est donc appuyé sur le critère syntaxique de certains verbes de pensée arabes dans cette approche du verbe $ra'\hat{a}$, à savoir la possibilité pour ces verbes d'avoir deux compléments d'objet directs (ou les deux termes de l'ancienne phrase nominale en général). Or même en arabe les verbes de pensée ne sont pas tous des verbes doublement transitifs, et cela ne concerne que <u>d</u>anna et ses consœurs. Cependant nous constatons une autre formule relevant du même sens et qui est celle de la proposition subordonnée introduite par la conjonction 'anna (que):

Considérer, trouver : « il le voit savant », dans ce sens il est un verbe de pensée.

Trouver: « il a vu la jeune fille belle », « je vois en lui d'excellentes qualités ».

Voir + que : croire, penser : il voit qu'ils se moquent de lui.

Voir + clitique : penser : « je le vois apte de t'aider », « je ne le vois pas capable de te décevoir ».

De surcroît, nous retrouvons dans le dictionnaire une forme caractéristique de certains de ces verbes qui est celle du schème 'af'ala qui incorpore le sens « faire + V. infinitif ». Le premier sens est présenté sous la formule « faire voir » dont le verbe « faire » remplace le verbe « rendre » dans la formule arabe. Dans le deuxième sens le verbe est défini par « faire connaître » et dans le troisième par « donne moi ton avis ». Cette variété de significations montre que même les formes verbales dérivées du verbe Ra'â peuvent garder les différents sens de ce dernier:

: ('arâ) زى

جعل يرى: "أرنى ما عندك".

Faire/laisser voir : « fais-moi voir ce que tu as ».

عرف ب: "أراه طريق الصواب".

Faire connaître, montrer : « il lui a fait voir le bon chemin ».

"أرنى برأيك": أشر على.

« Fais-moi voir ton avis » : conseille moi.

Parmi ces formes dérivées du verbe ra'â, nous avons pu repérer deux verbes différents, le premier est tarâ'â et le deuxième est 'irta'â. Quant au premier, il est souvent utilisé dans son sens impersonnel, que cela concerne la vue physique ou psychologique⁴².

تراءی paraître (tarâ 'â) تراءی

ظهر ، بدا: "تر اءى للعبون منظر بديع"

Apparaître, se voir : « un beau paysage apparaît aux yeux ».

"يتراءى لى أن": يبدو لى أن: "يتراءى لى أن من مصلحتك التخصص في فرع ما".

Paraître : sembler : « il me parait qu'il serait plus bénéfique pour toi de te spécialiser ».

Le deuxième verbe, 'irta'â, est personnel réflexif puisqu'il possède le schème lexical 'ifta'ala dont le phonème /t-/ indique l'appropriation du processus par l'actant. Nous soulignons que le verbe possède quant à ses possibilités de collocations syntaxiques un éventail restreint, puisqu'il doit être accompagné par une forme infinitive et son attribut :

: penser/à son avis (rta'â) ارتأى

 $^{^{42}}$ Nous entendons par « vue psychologique » tout les sens du verbe $Ra'\hat{a}$ différents de la vue physique tels que l'opinion, la réflexion, le rêve, la vision...etc.

À son avis : voir : « il voit qu'il est nécessaire de protester/il juge nécessaire de protester ».

Voir que : considérer que, son avis est que... : « voir qu'il est nécessaire d'assister à l'audience ».

En outre, la définition du mot $Ra'\hat{\imath}$ (opinion ou avis) montre que la conception de vue non-physique est fortement présente dans les différentes significations de ce mot. À côté des significations comme « modalité de réflexion » et « jugement et estimation », nous retrouvons celles de « point de vue », « avis », « opinion » ou même « regard » :

Façon de réfléchir, une assertion admise ou réfutée par l'esprit : « partager le même avis à quelqu'un ».

Jugement et estimation : « montrer son avis par rapport à un sujet ».

Point de vue : « exprimer son opinion ».

Avis, jugement, regard: « à mon avis ce roman est assez long ».

« L'opinion est la tienne » : la décision est à toi.

« L'opinion publique » : l'avis du peuple, ce que pense le public.

« Partager le même avis avec quelqu'un » : être d'accord avec lui.

La modalité évoquée ci-dessus est l'une des caractéristiques spécifiques des verbes de pensée, puisque le locuteur ou la personne qui pense exprime ses propres pensées et cela selon ses propres critères. Les mesures concernant la vision du monde change d'une personne à une autre, ce qui fait qu'à chaque fois qu'une personne essaye de réfléchir au monde ou à l'une de ses composantes, elle sera confrontée à une question primordiale : comment je vois les choses ?

Cette modalité est partagée donc entre le domaine de la phénoménologie et la linguistique. Nous allons développer ce point et la valeur modale des verbes de pensée dans la troisième partie.

Nous remarquons donc que la vue n'est pas exclusivement référée aux yeux. À travers ces derniers exemples, que la vue propre à l'esprit est à la base de toute sorte d'opinion (personnelle et collective) ou de jugement, entre autres.

La vision quant à elle, est présentée sous deux significations différentes : le rêve et la vision des sages (ou leur ma'rifa, leur gnose). Les deux derniers sont basés sur la notion de la vue mais gardent tout de même une différence par rapport aux objets sur lesquelles s'applique cette vue. La nature des objets vus dans un rêve ou dans une vision religieuse n'est pas d'ordre physique puisqu'ils sont virtuels dans le premier et spirituels dans la deuxième :

رؤيا (vision):

ما يراه النائم في نومه

Ce que voit le rêveur dans son rêve.

Dévoilement, manifestation de l'essence divine aux soufis et aux saints.

Cette notion polysémique de la vue est similaire à celle de notre deuxième verbe de pensée polysémique *Wajada*. Pareillement au cas français du verbe *Trouver*, le verbe arabe est partagé principalement entre trois axes principaux : la trouvaille, la retrouvaille de quelque chose et l'opinion. Les deux premiers sont regroupés ensemble puisqu'ils concernent les objets physiques. En dépit de cette similitude le dictionnaire fait la différence entre deux nuances sémantiques de ce verbe :

- Trouver quelque chose que l'on ne cherchait pas, par hasard.
- Trouver quelque chose que l'on cherchait.

Nous devons tenir compte que ces deux derniers points ne concernent pas seulement des objets physiques mais aussi une situation ou un changement de situation des objets physiques :

Découvrir après avoir chercher, avoir ce qu'il cherchait après l'effort, atteindre son but : « trouver un logement », « trouver un abri ».

Retrouver, trouver par hasard quelque chose d'inattendu : « le trouver mort ».

Retrouver ce dont on a besoin, tomber sur ce qu'on voulait : « trouver sa cible ».

Le deuxième axe de ce verbe présente le verbe quand il s'agit d'un processus mental. Cela peut ainsi viser l'opinion ou le jugement de quelqu'un par rapport à quelque chose, ou bien la trouvaille de quelque chose qui relève de l'ordre mental ou psychologique :

Trouver quelque chose après un effort mental, obtenir ce qu'on attendait : « trouver une solution à un problème ».

Jouir d'un sentiment interne : « trouver le plaisir de... », « trouver le réconfort ».

Avoir un avis, une conviction : « il a trouvé le film excellent ».

Savoir : « j'ai trouvé tes prétentions véridiques» (un verbe de pensée avec un attribut du COD).

« trouver son chemin » : marcher dans le bon sens, le bon chemin.

La différence très infime entre les verbes d'opinion et les verbes de pensée en général est immanente dans les exemples que nous venons de citer. La valeur énonciative est présente dans l'exemple « il a trouvé le film excellent » pour exprimer l'opinion de la personne concernée envers le film, ce qui n'est pas le cas pour « j'ai trouvé tes prétentions exactes » puisque dans ce dernier exemple le verbe exprime la validation du savoir du locuteur et non pas son opinion vis-à-vis de quelque chose. Le verbe est ainsi un verbe d'opinion dans le premier et de savoir dans le deuxième.

D'un autre côté, les exemples « trouver une solution à un problème » et « trouver son chemin » sont le résultat d'une activité d'esprit basée sur la réflexion et l'analyse mentale pour arriver à obtenir quelque chose. Les exemples « trouver le plaisir de... » et « trouver le réconfort » représentent des sens du verbe où ce dernier est un verbe de sentiment.

À travers ces différents sens du verbe *wajada*, nous pouvons constater la capacité d'un verbe de pensée polysémique, dont le sens fréquent n'est pas propre à un verbe de pensée, de couvrir une vaste zone sémantique des verbes de pensée : opinion, savoir, sentiment et de réflexion. Cela rend donc possible d'avoir en synonymes deux verbes de pensée polysémiques comme *Ra'â* et *Wajada*, appartenant chacun en premier lieu à d'autres familles de verbes que celle des verbes de pensée. Les verbes français *Voir* et *Trouver* peuvent eux aussi être synonymes selon le sens qu'ils prennent dans le contexte.

Le troisième verbe polysémique est *qâla* (dire), et nous nous y intéressons à cause de son apparition chez les syntacticiens arabes en tant que verbe de pensée, et plus précisément verbe d'opinion.

De prime abord, nous pouvons constater que le verbe *qâla* ne représente pas seulement l'expression verbale et orale des idées. Dans les exemples suivants nous retrouvons des sens où le verbe représente une sorte d'expression quelconque (énonciation, écriture ou gestuelle) :

: (qawala) قول

قال (dire (qâla) قولاً énonciation (qawlan) مقالاً, énoncé (maqâlan) و مقالةً , dire (qâla) قال الله متضرر."

Énoncer, exprimer ses pensées : « il a dit dans une lettre », « il a dit qu'il était endommagé ». - عبر شفهياً أو كتابةً: "قال رأيه."

Exprimer à l'oral ou à l'écrit : « il a dit ce qu'il pense/pensait ».

-قال له: خاطبه.

Dire + à (li) : lui adresser la parole.

قال عليه: افترى.

Dire + de/sur ('alâ) : calomnier contre quelqu'un.

قال عنه: أخبر و روى.

Dire + par rapport ('an): informer et raconter.

"قال برأسه": أشار

« Dire avec sa tête/par les mouvements de sa tête » : indiquer, montrer.

Nous soulignons que le choix de la préposition est suffisant pour changer le sens du verbe pour rendre de lui un verbe de pensée. Les prépositions dans les exemples suivants étaient « li, 'alâ, 'an, bi », elles donnent au verbe un sens plus ou moins proche à son sens le plus fréquent : exprimer verbalement quelque chose. Cependant la préposition « fî » accompagnée

du verbe *qâla* indique le sens « s'appliquer à faire jurisprudence, faire son propre rajout par rapport à quelque chose ». Dans ce dernier sens le verbe est loin d'être un simple verbe d'expression puisqu'il présente l'effort personnel de quelqu'un pour inventer ou innover une règle ou une loi. Ainsi le verbe commence à s'approcher sémantiquement des verbes de pensée en étant un verbe d'expression de l'opinion envers quelque chose :

-قال فيه: اجتهد

Dire dans/en/de (fî): faire jurisprudence.

Toutefois ce n'est qu'avec la préposition « bi » que le verbe retrouve son sens d'un verbe de pensée. Nous constatons cela à travers les sens suivants où le verbe est partagé entre les verbes de sentiment et les verbes d'opinion :

Dire par/en (bi) : l'aimer, le soutenir, se l'approprier ou rendre d'une idée sa propre opinion.

Le dictionnaire propose également une autre forme du verbe dans le même sens, qui est celle de son participe présent suivi de la même préposition pour donner la phrase suivante :

Participe présent (disant) : tenant ou partisan : « c'est l'un des partisans de la liberté ».

Néanmoins la combinaison syntaxique considérée par les syntacticiens arabes comme la formule d'un verbe de pensée n'existe pas parmi celles présentées par le dictionnaire. Il s'agit du verbe *qâla* suivi par les deux termes d'une ancienne phrase nominale qui se transforment en complément d'objet direct et son attribut (ou deux compléments d'objet directs dans la syntaxe arabe). Examiner le sens du substantif *qawl* nous permet de vérifier si ce dernier sens est dû à la structure syntaxique de la phrase ou bien à une composante sémantique du verbe.

Parmi les significations du mot on retrouve « avis et conviction », ce qui indique une présence de l'opinion entre les traits sémantiques du verbe $q\hat{a}la$:

: (dire (n.m.), assertion) قول

- كلام: "بحسب أقوالك."

Parole: « selon tes dires ».

- رأي و اعتقاد: "أقوال سقراط"، "هذا قول الشافعي."

Avis et conviction : « les dictons de Socrate », « c'est l'avis de Al-šâfi'î ».

- شهادة.

Un témoignage.

- كلام، عبارات: "أقوال مسيئة."

Énoncés, expressions : « dire du mal».

Des assertions non-fondées et incertaines : « ce ne sont que des rumeurs ».

« Donner sa parole » : s'engager à, faire une promesse.

« Un avis tranchant, une décision » : qui tranche entre le bien et le mal.

Nous soulignons ainsi une non-équivalence entre ma définition du verbe et de son substantif infinitif, puisque ce dernier contient un sens présenté dans la grammaire traditionnelle arabe comme propriété au verbe, sans qu'il soit présent parmi les significations du verbe.

Nous remarquons aussi l'existence d'autres sens que celui de l'opinion comme « la promesse » ou « la décision ou le verdict » qui n'apparaissent pas non plus dans les significations du verbe.

Le dernier verbe polysémique que nous analysons est le verbe *ja'ala* (rendre) qui à l'instar du verbe *qâla* est pris pour un verbe de pensée pour certains syntacticiens arabes, et cela malgré le fait qu'il soit un verbe de commencement ou de devenir. Dans la définition de ce verbe, nous retrouvons à côté des sens de commencement d'un processus ou d'un événement, du devenir ou de transformation, le sens de « présenter quelque chose à l'image de ». Cette dernière signification peut rendre du verbe un verbe de pensée quand il s'agit des concepts ou des choses abstraites (rendre une idée plus claire, rendre la vie plus simple, rendre les choses plus compliquées). Cela peut tout de même s'appliquer sur le verbe de devenir pour qu'il partage certaine valeur avec les verbes de sentiment comme dans « rendre quelqu'un amoureux ». Nous pouvons dire aussi que le verbe *rendre* est immanent dans beaucoup de verbe de sentiment comme *attrister*, *émerveiller*, *étonner*...etc.

Les significations suivantes visent donc le verbe Ja'ala en tant que verbe de devenir ou de commencement :

: rendre (ja'ala) جعل

- صنع و خلق.

Inventer et créer.

- صير .

Rendre, transformer.

- وضع.

Mettre.

- أقام و عين

Établir et nommer.

- صنع و فعل.

Faire et fabriquer.

- أخذ و شرع، و هي من أفعال الشروع.

Commencer à, s'engager à (faisant parti des verbes de commencement).

: rendre + (li) جعل ل

- خصص و عين.

Consacrer, dédier.

Quant à ces deux dernières significations, elles présentent le verbe comme ayant la possibilité d'être en même temps un verbe de devenir et un verbe de pensée. Ce verbe peut ainsi être un verbe de sentiment comme nous l'avons expliqué avant, comme il peut être un verbe d'opinion par l'idée de « présenter quelque chose à l'image de quelque chose d'autre » qui peut être l'équivalent de « faire croire à quelqu'un que quelque chose est une autre » :

جعل في (rendre + (fî في ا

- مثل· "حعل شيئاً في صورة أو شكل كذا"

Comparer, présenter : « rendre quelque chose à l'image d'une autre chose ».

: rendre + (min) جعل من

- أضفى طابعاً على: "جعل من رأيه قاعدة عامة".

Donner un certain caractère à : « rendre de son avis une généralité ».

Nous nous arrêtons sur le choix des prépositions dont la présence à côté du verbe ne serait pas le seul élément à définir la signification de ce dernier. Puisque les deux derniers exemples peuvent être interprétés dans les deux sens, nous nous contentons de signaler le fait que le verbe dans son interprétation d'un verbe de pensée ne peut être suivi que par les prépositions « fî » et « min ».

Par ailleurs, le verbe *Ja'ala* est le seul parmi les verbes de pensée polysémiques susceptible de garder dans tout état de cause une certaine valeur aspectuelle dans toutes ses significations

cela est certainement dû au fait qu'il est plus fréquemment utilisé en tant que verbe de devenir ou de commencement qu'un verbe de pensée.

2.1.3. Bilan et observations

La présentation des deux dictionnaires utilisés dans cette partie contient des points de ressemblance et de dissemblance à plusieurs niveaux. L'objectif de chacun des deux dictionnaires n'est pas exactement le même pour leurs auteurs respectifs. Pour Paul Robert, le but de son dictionnaire était la présentation maximale des liens sémantiques entre les mots définis. C'est pour quoi ce dictionnaire se présente en tant que dictionnaire « alphabétique et analogique », en soulignant qu'il vise le regroupement des mots selon leurs sens : « les mots et les associations d'idées ». En revanche cette caractéristique ne figure pas parmi celles propres au dictionnaire arabe. Al-Munjid fî l-luga al-'arabyya al-mu'âşira, qui est plus récent que Le Grand Robert, ne présente aucun lien entre les mots proches sémantiquement. Il garde cependant la parenté lexicale qui est souvent due à la dérivation lexicale entre les mots (puisque les lexies présentées dans une entrée possèdent toutes la même racine), et cela est caractéristique de tous les verbes arabes monolingues.

Par ailleurs, *Le Grand Robert* présente un ensemble d'informations sur le contexte, le corpus, l'étymologie, le sens, entre autres. Le corpus quant à lui montre l'éventail assez large des textes choisis, avec des textes littéraires anciens ou contemporains, chacun avec sa référence exacte. Par l'intermédiaire de ces extraits de corpus, le verbe se localise de plusieurs façons dans le contexte pour présenter ses différentes significations. En outre, l'entrée commence par la datation du sens et l'étymologie du mot.

Al-Munjid de son côté ne présente aucune des informations fournies par Le Grand Robert. Le mot recherché dans ce dictionnaire est inclus dans l'entrée d'une racine qui englobe en même temps plusieurs mots qui dérivent d'elle. De cette manière, on peut trouver sous la même racine un verbe, un participe présent ou passé, la forme infinitive du verbe, des adjectifs, etc.

Une lexie contient alors plusieurs significations séparées par des traits ou des barres, définies et accompagnées par des synonymes. Elle contient tout de même des exemples qui illustrent les significations diverses des mots selon le contexte. Toutefois ces informations ne sont pas toujours présentées pour chaque mot, puisque les synonymes peuvent remplacer la définition du mot et les exemples, ou même être remplacés eux-mêmes par la définition. Les exemples quant à eux, ne possèdent aucune référence, mais ils témoignent de cette irrégularité en remplaçant parfois la définition ou les synonymes. En dépit de cela, le dictionnaire

mentionne, par le biais des abréviations, le domaine concerné quand il s'agit des termes (juridique, botanique, etc.). Et parfois le dictionnaire précise si le mot était arrivé à la langue arabe à partir d'une autre langue, ou d'un ancien dialecte sémitique comme par exemple l'araméen.

2.1.3.1. Synonymie dans le dictionnaire : Définition et exemples

La synonymie est l'une des démarches métalinguistiques naturelles qui nous donnent accès au sens, elle apparaît comme un des fondements de la sémantique⁴³. Nous nous intéressons dans ce chapitre à la comparaison entre les synonymes proposés des verbes de pensée dans les dictionnaires monolingues afin de comparer les listes de synonymes des verbes équivalents des deux langues.

Selon Mel'çuk, la synonymie fait partie des fonctions lexicales paradigmatiques qui reflètent les relations sémantico-syntaxiques fondamentales entre les lexies. Dans son dictionnaire explicatif et combinatoire, Mel'çuk met l'accent sur les synonymes approximatifs (para/quasisynonymes) plutôt que sur les synonymes absolus. On distingue trois types de relations entre les sens:

le sens de A est plus spécifique/plus riche que le sens de B; A inclut tous les sèmes de B et au moins un autre.

Le sens de A est moins spécifique/moins riche que le sens de B ; B inclut tous les sèmes de A et au moins un autre.

Le sens de A et B ont une intersection non vide ; ils renferment des sèmes communs ainsi que des sèmes différents.

Par conséquent, le dictionnaire explicatif et combinatoire indique quatre types de synonymes :

- Absolus : Voiture = automobile

- Plus spécifiques : Véhicule = voiture

- Moins spécifiques : Voiture = véhicule

- À intersection : Voiture = camionnette

Nous devons rendre compte que cette vision de synonymie est basée sur la dichotomie hyperonymie/hyponymie, puisque Mel'çuk trie les lexies selon les traits communs qu'elles possèdent dans une perspective de genre/espèce.

⁴³ REY-DEBOVE J., La Linguistique du signe : Une approche sémiotique du langage. Paris : Colin, 1998.

De plus en plus souvent, l'étude du sens, en particulier celle du sens lexical, est placée dans une perspective où « le sens n'est plus donné, mais se trouve construit [dans le contexte] ou émerge du contexte au fur et à mesure du déroulement discursif et de l'interaction langagière »⁴⁴.

Et en raison de la nature de référence verbale, les verbes possèdent de variations sémantiques plus larges et plus riches que celles du substantif ou de l'adjectif. Tesnière ou Vinogradov par exemple soulignent la place importante du verbe ou du lexème verbale dans le discours, et surtout au niveau lexico-grammatical. Notre recours à la comparaison maintenant, et à la traduction plus tard, est dû au fait que la traduction fait partie des opérations sémantiques permettant de mieux rendre compte de l'organisation de sens.

Ainsi la définition de synonymie à laquelle nous nous référons est la suivante :

« A et B sont synonymes si dans tout énoncé E où A apparaît, A peut être substitué par B sans en affecter aucunement le sens. »⁴⁵.

Cette définition ne contredit pas celle proposée par Mel'çuk, puisque cette première ne concerne que la synonymie absolue, souvent très rare.

Dans la première partie nous avons présenté une grille de verbes où apparaissent les verbes vedettes que nous avons choisis pour établir à travers leurs synonymes respectifs, le répertoire des membres de la famille des verbes de pensée. Dans ce qui suit, nous allons sonder la différence de traitement de certains de ces verbes dans les dictionnaires, et cela à travers la comparaison de leurs synonymes. Nous vérifions si des verbes comme *croire*, *penser*, *trouver*...etc. possèdent un nombre égale ou différent de synonymes dans les dictionnaires monolingues. Nous appliquons cette comparaison sur ces dictionnaires et non pas sur les bilingues parce que dans les premiers la définition de la lexie existe, par conséquent la synonymie pourrait révéler des sens ignorés ou pas assez éclaircis dans la définition. Quant aux dictionnaires bilingues, ils présentent le sens des lexies à travers ses propres synonymes, ils utilisent donc la synonymie et les exemples comme outils principaux dans la traduction du concept.

2.1.3.1.1. Dans Le Grand Robert

_

Dans ce qui suit, les synonymes des verbes sont repérés dans l'ordre de leur apparition dans le dictionnaire et cela selon l'ordre des différents sens présentés des verbes⁴⁶. Nous devons noter

⁴⁴ Kleiber G. (1999), *Problèmes de sémantique*, *la polysémie en question*, Nancy : Presses Universitaires du Septentrion, p.10.

⁴⁵ Saint-Dizier P. (2006), « Synonymie », in D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin (éd.), *Sémanticlopédie: dictionnaire de sémantique*, GDR Sémantique & Modélisation, CNRS.

que les verbes exposés ci-dessous ne sont pas tous des équivalents dans les deux langues. Il y en a des verbes comme penser, trouver qui peut avoir plusieurs équivalents en arabe selon l'interprétation lui étant attribuée. Dans l'autre sens aussi, on présente des verbes comme danna, xâla ou za 'ama ayant un ou plusieurs verbes comme équivalents. Néanmoins, nous exposons des verbes français sans aucun équivalent dans l'autre langue comme voir et dire. Quant aux verbes arabes, quatre entre eux sont des verbes d'opinion ou des consœurs de danna, les trois autres sont des verbes de pensée proches sémantiquement sans qu'ils fassent partie de la même sous-catégorie. Cela rend tous ces verbes susceptibles d'avoir au moins un des équivalents français présentés.

Nous présentons dans ce qui suit les verbes de synonymes français choisis pour cette étape de la recherche, et dont le sens plein est dit de pensée :

Penser:

juger, raisonner, réfléchir, spéculer, méditer, cogiter, recueillir (se), ruminer, songer, envisager, examiner, délibérer, rêver, évoquer, imaginer, rappeler, souvenir (se), occuper (s'occuper de), préoccuper (se préoccuper de), aviser (se), prévoir, faire attention à, prendre garde à, rappeler, estimer, admettre, croire, présumer, supposer, soupçonner, douter, croire, concevoir, représenter (se), espérer, flatter, faillir, manquer, compter, projeter.

Croire:

accepter, admettre, penser, regarder (comme vrai), sembler, être certain, démontrer, prouver, abuser, accroire (faire), monter (un bateau, monter le coup), tromper), avaler, gober, mordre (à l'hameçon), prêter (l'oreille à), donner (dans), marcher, avoir confiance, faire confiance, fier (se...à), écouter, penser comme quelqu'un, c'est évident, foi, crédule, revenir (ne pas en...), considérer (que), convaincre (être convaincu que), estimer, figurer (se), imaginer (s'imaginer que), juger, persuader (être persuadé que), préjuger, présumer, supposer (que), se croire, dire (on dirait), probable (il est probable que), sembler, espérer, souhaiter, réputer, tenir (pour), adhérer (à), rallier (se rallier à), opinion (avoir, embrasser, partager une opinion), compter (sur), apprécier, reconnaître, disciple (se faire disciple de), rapporter (s'en rapporter à), credo, croyance, prendre (se prendre pour).

Supposer:

réclamer, impliquer.

Imaginer, conjecturer, présumer, dénoter, indiquer, attribuer, prêter, croire, devoir, concevoir,

⁴⁶ Pour les verbes polysémiques nous avons gardé le même ordre des sens que nous avons choisis étant propres aux verbes de pensée.

Soupçonner:

Suspecter, deviner, entrevoir, flairer, pressentir, défier (se), méfier (se), doute (se), imaginer, avoir l'idée de, croire, conjecturer, penser.

Quant aux verbes de pensée polysémiques suivants, ils possèdent parmi leurs synonymes des verbes qui ne sont pas des verbes de pensée, cela est dû au fait que ces synonymes ne concernent pas le sens du verbe où ce dernier devient de pensée (mais plutôt son sens fréquent ou autres):

Voir:

prévoir, donner (sur), être exposé, avoir vue sur, regarder, distinguer, discerner, entrevoir, viser, embrasser, saisir, découvrir, repérer, dominer, surplomber, contempler, imaginer, représenter (se), revoir; vision, rêve, voyance, prescience, **trouver**, connaître, savoir, attention (faire attention à tout), compte (tenir, se rendre), garde (prendre), inspecter, constater, apercevoir (s'), considérer, examiner, apprécier, comprendre, concevoir, envisager, figurer (se), **juger**, observer, étudier, veiller (à).

Trouver:

découvrir, déceler, détecter, avoir, obtenir, rencontrer, dégoter, dénicher, déterrer, se procurer, se réfugier, atteindre, joindre, rejoindre, surprendre, retrouver, voir, pêcher, mettre la main sur quelqu'un, tomber (sur), imaginer, inventer, réussir (à), forger, aviser (s'), innover; se trouver, déchiffrer, deviner, élucider, percer, résoudre, Improviser, avoir à, considérer, estimer, juger, regarder (comme), tenir (pour), croire, penser que, approuver, désapprouver, déplorer, être, assister, figurer, exister, offrir (s'), siéger, demeurer, avérer (s'), révéler (se), advenir, arriver.

Dire:

articuler, émettre, proliférer, prononcer, chuchoter, souffler, parler, sous-entendre, confier; publier, redire, débiter, bêtiser, déconner, blasphémer, injurier, cracher, dégoiser, lâcher, lancer, sortir, plaisanter, blaguer, insinuer, dédire, contredire, démentir, nier, dévoiler, prévenir, expliquer, énumérer, donner, énoncer, professer, opiner, préciser, blâmer, critiquer, reprendre, juger, penser, croire, sembler, prendre pour, conter, narrer, raconter, informer, renseigner, annoncer, crier (sur tous les toits), divulguer, répandre, révéler, bavarder, jaser, avouer, rapporter, commander, intimer (un ordre), ordonner, avertir, demander, conseiller, recommander, objecter, répondre, rétorquer, protester, consentir, déclamer, bouler, apprendre,

écrire, interpréter, dénoter, exprimer, manifester, marquer, montrer, signifier, plaire, tenter, prétendre (se), soi-disant

Les verbes dont nous présentons les synonymes sont les verbes suivants : fakkara, danna, za 'ama, xâla, ḥasiba, 'i 'taqada et ḥakama. Nous devons souligner que ces synonymes sont des traductions des synonymes proposés en arabe. Nous regroupons les verbes appartenant à la même racine puisqu'ils sont apparentés sémantiquement, malgré les différences lexicales, syntaxiques ou syntaxico-sémantiques que nous avons montrés auparavant.

fakara:

Penser, l'avoir dans l'esprit, constater.

- fakkara:

Appliquer une activité mentale, utiliser la raison, concevoir, réfléchir, penser, avoir dans l'esprit, figurer, ne pas oublier, s'intéresser, s'occuper, méditer, chercher à comprendre.

- tafakkara:

Méditer, spéculer.

- ftakara:

Étudier, constater, utiliser la raison, se souvenir.

<u>d</u>anna:

Estimer, prendre pour, savoir, être sûr, s'imaginer, penser, croire, voir, se faire des illusions, se tromper, imaginer, accuser, soupçonner, avoir des doutes envers lui, suspecter.

za'ama:

Croire, penser, imaginer, considérer, énoncer.

xaîala, xâla:

Penser, croire, considérer, s'imaginer, se faire des illusions, imaginer, concevoir, il lui a semblé, se faire croire, focaliser son imagination.

- xuyyîla lahu wa 'ilaîhi 'anna:

Il lui semble que, conjecturer, s'imaginer que, s'illusionner, se figurer.

- taxayyala:

S'illusionner, s'imaginer que, concevoir, réfléchir, se figurer, croire, estimer, sembler (impersonnel), voir, prévoir.

hasiba:

Prendre pour, compter, prévoir, prendre en considération, constater avec intérêt, ne pas négliger, penser, croire, imaginer, voir, trouver, considérer, prendre des précautions, être sur ses gardes, se méfier.

'i'taqada:

Penser, se figurer, s'illusionner, considérer, faire partie des convictions, croire, avoir un avis certain, être convaincu de, avoir une certaine assurance.

hakama:

Juger, trancher, donner son avis, donner son verdict contre quelqu'un, construire son jugement, donner son opinion.

D'un autre côté les verbes polysémiques possèdent des synonymes très variés par rapport à leurs sens, mais qui peuvent se croiser entre eu d'un verbe à l'autre :

ra'â:

Percevoir, concevoir, avoir un avis, faire attention, s'apercevoir, considérer, à son avis, croire, défendre, préférer, réfléchir, rêver, trouver, penser, partager le même avis, montrer son avis, exprimer son opinion

wajada:

Découvrir, avoir, atteindre, retrouver, se jouir, savoir, tomber sur, avoir un avis, une conviction

qâla :

Énoncer, exprimer ses pensées, adresser la parole, calomnier contre, informer, raconter, dire, l'aimer, soutenir, montrer, indiquer, en faire sa propre opinion

ja'ala:

Inventer, créer, rendre, mettre, établir, nommer, faire, fabriquer, commencer, s'engager, consacrer, dédier, donner un certain caractère à, transformer

2.1.3.2. Analyse et comparaison

De prime abord nous pouvons constater que les verbes de pensée dans le dictionnaire français possèdent beaucoup plus de synonymes que leurs homologues dans le dictionnaire arabe. Il faut notifier également que les deux dictionnaires ne présentent que des verbes appartenant à

un registre standard de langue classique, c'est pour cela que nous ne rencontrerons que rarement des verbes provenant du répertoire familier de la langue.

2.1.3.2.1. Entre VdP au sens premier

La première comparaison à faire se trouve dans les verbes *penser* et *fakkara* qui sont des équivalents littéraux, dont les différences sont dues à leur usage dans les deux langues. Le contexte montre la non-équivalence entre les deux langues par rapport à la valeur énonciative de ces verbes. Cette non-équivalence se traduit à travers les synonymes de chacun de ces verbes, dévoilant des significations de ces verbes propres à leur langue.

Pour effectuer cette comparaison nous avons rassemblé les synonymes arabes des verbes *fakara*, *fakkara*, *tafakkara* et *'iftakara* qui appartiennent à la même racine lexicale.

À travers la comparaison des synonymes de ces verbes avec ceux du verbe *Penser* nous constatons que les synonymes de ce dernier englobent, par leurs axes sémantiques, tous les synonymes des verbes arabes.

Le classement sémantique des synonymes ne s'avère pas insensé, puisque la définition de chacun des verbes arabes s'appuie sur une facette sémantique différente telle que : *avoir dans l'esprit, appliquer une activité mentale, se souvenir, méditer, réfléchir, ne pas oublier*, etc.

Ceci dit, les synonymes partagés entre les deux verbes sont les suivants :

penser, raisonner, réfléchir, spéculer, méditer, cogiter, se recueillir, ruminer, songer, examiner, évoquer, se souvenir, s'occuper, se préoccuper, s'aviser, faire attention à, prendre garde à, se rappeler, concevoir, imaginer, se représenter.

Nous pouvons ajouter à ces synonymes des verbes qui ne sont pas partagés par les deux dictionnaires mais qui portent le même sens, et ils sont tous repérés dans *Al-Munjid* :

L'avoir dans l'esprit, constater, appliquer une activité mentale, utiliser la raison, figurer, ne pas oublier, s'intéresser, chercher à comprendre, étudier.

Quant aux synonymes du verbe *Penser* qui n'apparaissent pas parmi ceux du verbe *Fakkara*, ils sont partagés entre le jugement, l'opinion, la volonté et l'imagination. Ces verbes sont les suivants :

Juger, envisager, délibérer, rêver, prévoir, estimer, admettre, croire, présumer, supposer, douter, espérer, compter, projeter.

Parmi ces synonymes, on peut retrouver des verbes qui ne sont absolument pas des verbes de pensée, mais qui possèdent une certaine valeur aspectuelle du verbe *penser* « *être sur le point de* » (propre aux verbes de volonté) tels que : *faillir, manquer*.

Nous retrouvons également parmi ces synonymes le verbe *flatter* qui peut être un verbe de pensée dans son sens « faire un compliment à quelqu'un » mais aussi dans son sens « se sentir flatté » ou « se flatter de » faisant partie ainsi des verbes de sentiment.

Le verbe *Croire* quant à lui possède des synonymes qui sont partagés avec plusieurs verbes de ses homologues arabes. Parmi ces verbes nous citons à titre d'exemple des verbes comme *danna*, *za'ama* ou *ḥasiba*, et cela montre à quel point il est absurde de proposer un seul et unique synonyme d'un verbe dans la même langue ou un seul équivalent dans une autre langue.

Concernant le verbe *Croire*, les synonymes proposés par le dictionnaire contiennent des verbes polysémiques utilisés métonymiquement. Ils englobent également des formules nominatives susceptibles de rapprocher le verbe *Croire*.

La première différence que l'on peut remarquer de cette comparaison concerne la valeur de certitude de ce verbe face à l'incertitude ou au doute représenté à travers les synonymes des autres verbes.

Nous présentons ici les synonymes partagés par le verbe *croire* et les verbes <u>d</u>anna, za'ama, xâla (xayala, xuîyla, taxayyala), ḥasiba et i'taqada:

penser (comme quelqu'un), sembler, être certain, tromper (se), considérer (que), convaincre (être convaincu que), estimer, figurer (se), imaginer (s'imaginer que), juger, persuader (être persuadé que), préjuger, présumer, supposer (que), se croire, dire (on dirait), sembler, réputer, opinion (avoir, embrasser, partager une opinion), prendre ((se) pour).

Quant aux synonymes du verbe *Croire* qui n'ont pas d'équivalents parmi ceux des verbes arabes, nous repérons les mots suivants :

accepter, admettre, regarder (comme vrai), démontrer, prouver, abuser, accroire (faire), monter (un bateau, monter le coup), avaler, gober, mordre (à l'hameçon), prêter (l'oreille à), donner (dans), marcher, avoir confiance, faire confiance, fier (se...à), écouter, c'est évident, foi, crédule, revenir (ne pas en...), probable (il est probable que), espérer, souhaiter, compter (sur), tenir (pour), adhérer (à), rallier (se rallier à), apprécier, reconnaître, disciple (se faire disciple de), rapporter (s'en rapporter à), credo, croyance.

Nous répartissons ces synonymes sur trois classes : les verbes qui n'ont pas le même sens que celui des équivalents arabes, les verbes ayant un usage métonymique et les substantifs sur lesquels est basé l'équivalent sémantique.

La première classe contient des verbes comme : admettre, accepter, démontrer, prouver, abuser, accroire, se fier, espérer, souhaiter, compter sur, tenir pour, apprécier, reconnaître,

s'en rapporter à. Ces synonymes proviennent des usages multiples du verbe dans des contextes variés. En dépit de leurs sens différents, ils gardent cependant une caractéristique commune entre eux : ils représentent en certaines manières une extension sémantique du verbe *Croire*. Ainsi le verbe *Admettre* peut signifier « croire à la justesse de quelque chose », ou le verbe *Espérer* « croire à l'arrivée de quelque chose avec espérance », etc.

La deuxième classe concerne donc les verbes qui suivent : regarder (comme vrai), monter (un bateau, le coup), avaler, gober, mordre (à l'hameçon), prêter (l'oreille à), donner (dans), marcher, écouter, revenir (ne pas en...), adhérer (à), rallier ((se) à). Tous ces verbes polysémiques possèdent un sens premier loin de celui du verbe de pensée en question. Néanmoins leur usage métonymique leur donne la dimension nécessaire pour devenir des verbes de pensée à part entière. Ainsi des verbes comme Adhérer à la thèse de quelqu'un peut être interprété comme « croire à la thèse de quelqu'un », et c'est le cas aussi pour des verbes comme Avaler ou Gober rapprochant la compréhension ou la conviction de quelque chose à l'acte de digestion.

La troisième classe ne contient donc que des synonymes nominaux capables de remplacer le verbe *croire*, en compagnie des verbes support comme *Avoir*, *être* ou *Faire*. Les synonymes concernés sont également divisés entre substantifs comme *Confiance*, *Croyance*, *Credo*, *Foi*, *Disciple*, et adjectifs tels que *Probable*, *Évident* ou *Crédule*. L'apparition de ce genre de formule nous dit que le choix paradigmatique de substitution d'un verbe de pensée peut être très riche et très varié au point que le locuteur peut utiliser une formule impersonnelle comme « il est évident/probable que...» pour exprimer approximativement le même sens qu'un verbe de pensée actualisé et personnel comme « je crois que... ». Dans la partie consacrée au corpus, nous tenterons d'examiner l'équivalence entre les verbes de pensée et les formules nominales dans la traduction.

Les verbes arabes de leur côté possèdent chacun des synonymes sans équivalents français parmi les synonymes du verbe *croire*. Le premier est le verbe <u>danna</u> qui ne partage pas seulement des synonymes avec le verbe français mais aussi la valeur de certitude à travers des synonymes comme « être sûr ». Cependant ce verbe contient, dans sa liste de synonymes présentés par le dictionnaire arabe, des formules ou des verbes éloignés sémantiquement du verbe *croire* tels que : *voir, se faire des illusions, accuser, soupçonner, avoir des doutes envers quelqu'un, suspecter*. Par l'intermédiaire de ces verbes, nous pouvons rendre compte des différences sémantiques entre les verbes <u>d</u>anna et *croire*, qui se résument dans « l'illusion » et « le soupçon » avec pour chacun des nuances propres à chacun entre eux.

Quant au verbe *voir* qui fait partie des verbes de pensée et en particulier des verbes portant sur la certitude et ses nuances, il n'apparait que dans le dictionnaire arabe en tant que synonymes de <u>danna</u> alors qu'il pourrait remplacer le verbe *croire* dans certains contextes.

Le verbe *za'ama* de son côté offre le même sens que le verbe *croire* en maintenant une différence dans sa valeur communicationnelle, puisque l'on peut trouver parmi les synonymes le verbe *énoncer*. Nous devons signaler que ce dernier synonyme, par son sens fréquent, est un verbe de parole puisqu'il vise l'articulation d'un énoncé du locuteur et non pas l'expression de ses idées. Malgré le fort lien entre les verbes de pensée et les verbes de parole entre les verbes *énoncer* et d*ire*, en tant que verbes de pensée, pourrait être à l'origine de cette double signification accordée au verbe *za'ama*.

Quant aux verbes xaîala, xâla, xuîyla lahu et taxaîyala, qui peuvent avoir le sens du verbe croire, ne partagent pas avec ce verbe les synonymes suivants : se faire des illusions, s'illusionner, se figurer, concevoir, réfléchir, voir, prévoir. Les trois premiers (se faire des illusions, s'illusionner, se figurer,) sont des synonymes du verbe imaginer (se) faisant partie des synonymes du verbe croire. Toutefois les synonymes restant (concevoir, réfléchir, voir, prévoir) sont propres aux verbes arabes sans empêcher pour autant la non-équivalence entre ces verbes et le verbe français. Cela dévoile la différence entre ces verbes et le verbe za'ama. Tout de même le verbe i'taqada possède des synonymes non-partagés avec le verbe Croire tels que : se figurer, s'illusionner, faire partie de ses convictions et en être certain. Néanmoins, ces synonymes sont dépendants sémantiquement du verbe initial, mais ils ne sont pas présentés parmi les équivalents de ses synonymes.

Le verbe *ḥasiba* est l'un des verbes d'opinion ou *des consœurs de danna*, qui est en même temps l'un des équivalents arabes du verbe *croire* : il détient cependant un grand nombre de synonymes non-équivalents avec les synonymes du verbe *croire*. Parmi ces verbes nous trouvons : *prévoir*, *prendre en considération*, *constater*, *ne pas négliger*, *voir*, *trouver*, *prendre des précautions*, *être sur ses gardes*, *se méfier*.

Nous déduisons de ce fait que les verbes de pensée dans les deux langues en question ne sont pas parfaitement synonymes, puisque leur sens ne sont pas présentés de la même façon dans les dictionnaires, puisque chacun d'entre eux possède un ensemble différent de synonymes.

Parmi les sens les plus proches sémantiquement reprérés dans les deux langues, nous dégageons des binômes qui ne sont certainement pas des synonymes absolus, mais des synonymes thématiques basés sur l'un des thèmes principaux de l'un des deux verbes. Nous

citons à titre d'exemple de verbes comme *soupçonner/danna* et *supposer/xâla*, dont les synonymes respectifs ne représentent pas exclusivement leurs sens premiers.

Les synonymes partagés entre *soupçonner* et <u>danna</u> sont : *suspecter*, *imaginer*, *croire*, *penser*. Ces synonymes littéraux des deux verbes montrent que ces deux derniers partagent des concepts principaux comme la suspicion et l'imagination (inclus tous les deux dans les verbes *Penser* et *Croire*)⁴⁷.

Parmi les synonymes du verbe <u>danna</u> nous retrouvons le verbe <u>Soupçonner</u> lui même, ce qui signifie que le verbe arabe occupe une place générique par rapport au verbe français : le vrai synonyme arabe du verbe français doit ainsi être une espèce de <u>danna</u>. Nous repérons également d'autres formes de synonymes arabes telles que <u>avoir des doutes envers quelqu'un</u> et <u>s'imaginer</u>, qui peuvent être les équivalents respectifs des synonymes français <u>se douter</u> et <u>imaginer</u> ou <u>avoir l'idée de</u>.

Toutefois le verbe *soupçonner* inclut des synonymes sans équivalents des synonymes de verbe <u>danna</u> comme : <u>deviner</u>, <u>entrevoir</u>, <u>flairer</u>, <u>pressentir</u>, <u>défier</u> (<u>se</u>), <u>méfier</u> (<u>se</u>), <u>conjecturer</u>. Pareillement pour le verbe <u>danna</u>, les synonymes sans équivalents sont les suivants : <u>estimer</u>, <u>prendre</u> (<u>pour</u>), <u>savoir</u>, <u>être sûr</u>, <u>voir</u>, <u>se faire des illusions</u>, <u>se tromper</u>, <u>accuser</u>. La diversité des thèmes des synonymes d'un verbe nous aprait comme un ma=oyen de savoir si le verbe est un genre ou espèce dans la famille des verbes à laquelle il appartient. À travers cette non-équivalence entre les synonymes des verbes, la synonymie peut jouer un rôle décisif dans la catégorisation des verbes en général et dans leur hiérarchisation en particulier.

Les verbes *supposer* et *xâla* (y compris *xaîala*, *xuîyla* et *taxaîyala*), possèdent des synonymes littéraux tels que : *imaginer*, *croire*, *concevoir*, *conjecturer*. Nous considérons ces derniers verbes comme des verbes porteurs des thèmes principaux de croisement entre les deux verbes. Autour de ces quatre thèmes de significations, nous retrouvons parmi les synonymes arabes les verbes suivants : *se faire croire*, *focaliser son imagination*, *présumer*, *s'imaginer*.

Concernant les synonymes du verbe *supposer* qui n'ont pas d'équivalents arabes, ce sont les verbes suivants : *dénoter*, *indiquer*, *attribuer*, *prêter*, *devoir*, *réclamer*, *impliquer*. Nous remarquons que ces verbes sont loin sémantiquement des synonymes du verbe *xâla*. Le verbe

⁴⁷ Nous utilisons le terme « synonymes littéraux » pour marquer la différence avec les « synonymes absolus », et nous entendons par cela les verbes qui sont les mêmes dans les deux langues mais qui peuvent avoir des degrés de différence sémantique très minimes. Par exemple les verbes dans *Penser/croire quelqu'un coupable* n'ont pas le même sens dans *penser fermer la porte* ou *croire à l'amitié*.

Supposer possède ainsi des significations qui ne sont pas inclus dans traits sémantiques du verbe $x\hat{a}la$, ce qui fait de lui un probable genre du verbe arabe.

2.1.3.2.2. Entre VdP au sens polysémique

Avant de comparer les synonymes respectifs des verbes français et arabes déjà présentés, il est primordial à ce stade du travail de constater le degré de rapprochement sémantique entre les verbes de pensée polysémiques considérés comme VdP suite à une polysémie dans la même langue.

Le verbe *voir* partage avec le verbe *trouver* un ensemble de synonymes divers, à savoir : *découvrir*, *voir*, *imaginer*, *trouver*, *considérer*, *juger*, *regarder*, *figurer*. Or ce verbe ne partage avec le verbe *dire* que les synonymes : *donner* et *juger*. Les verbes *trouver* et *dire* quant à eux, ne se partagent que les synonymes : *penser*, *croire* et *révéler*. Nous pouvons constater que chacun des verbes de pensée polysémiques partage un ensemble différent de synonymes avec chacun des autres verbes. Cela permet de constater qu'entre les verbes provenant à la base des familles de verbes différentes, les rapports qui existent entre ces verbes appartenant à la famille des verbes de pensée ne sont pas les mêmes.

Nous tenons compte que les synonymes partagés entre les trois verbes (*voir*, *trouver* et *dire*) sont tous des verbes de pensée sauf le verbe *donner* dont l'utilisation dépendrait des deux familles initiales des verbes *voir* et *dire*.

Il existe parallèlement des synonymes propres à chacun des verbes en question, et qui sont des verbes de pensée au sens premier ou métonymique, nous en citons à titre d'exemple : *rêver*, *contempler*, *savoir*, *examiner* pour le verbe *voir* ; *déceler*, *détecter*, *élucider*, *deviner* pour le verbe *trouver* ; et *contredire*, *dévoiler*, *expliquer*, *apprendre* pour le verbe *Dire*. Il faut souligner cependant que les trois verbes possèdent (en tant que verbes d'opinion) un sens unificateur qui est celui de « à mon avis », en tant que verbes d'opinion avec une très infime nuance sémantique concernant la certitude, l'incertitude ou le doute :

- Je vois qu'il est triste/je le vois triste.
- Je trouve qu'il est triste/je le trouve triste.
- Je dis qu'il est triste/*je le dis triste.

Dans ce qui suit nous présentons les synonymes de chacun de ces verbes qui ne figurent pas parmi ceux des autres. Les synonymes nominaux concernant les substantifs accompagnés par des verbes support :

voir:

prévoir, avoir vue sur, regarder, distinguer, discerner, entrevoir, viser, embrasser, saisir, découvrir, repérer, contempler, imaginer, représenter (se), revoir; vision (avoir), rêve (faire), voyance (avoir), prescience (avoir), trouver, connaître, savoir, attention (faire), compte (tenir, se rendre), garde (prendre), inspecter, constater, apercevoir (s'), considérer, examiner, apprécier, comprendre, concevoir, envisager, figurer (se), juger, observer, étudier, veiller (à).

trouver:

déceler, détecter, dégoter, dénicher, déterrer, se procurer, se réfugier, atteindre, surprendre, retrouver, tomber (sur), inventer, forger, aviser (s'), innover, déchiffrer, deviner, élucider, résoudre, improviser, estimer, tenir (pour), approuver, désapprouver, déplorer, avérer (s'), révéler (se).

dire:

sous-entendre, confier, insinuer, contredire, démentir, nier, dévoiler, prévenir, opiner, sembler, prendre pour, informer, renseigner, divulguer, objecter, protester, consentir, blâmer, apprendre, interpréter, dénoter, exprimer, manifester, marquer, montrer, signifier, plaire, prétendre (se), soi-disant.

Les verbes arabes de leur côté présentent une compatibilité plus élevée entre leurs synonymes et ceux des verbes français. Le dictionnaire arabe ne fournit pas autant de synonymes des verbes de pensée que son homologue français, et pourtant ces synonymes sont suffisamment représentatifs des liens sémantiques entre ces verbes. Entre les verbes suivants nous avons pu repérer un seul croisement de synonymes qui est celui de « \hat{a} son avis » partagé entre le verbe $Ra'\hat{a}$ et $Q\hat{a}la$.

Le verbe $Ra'\hat{a}$ possède les synonymes suivants avec le verbe Voir: concevoir, attention (faire), apercevoir (se), considérer, rêver. Le verbe arabe partage les synonymes: penser, croire avec le verbe trouver; et les synonymes: montrer son avis, exprimer son opinion avec le verbe Dire. Quant aux synonymes qui ne sont pas partagés avec les autres verbes, ils sont les suivants: percevoir, défendre, préférer, réfléchir, partager un avis.

Le verbe *Wajada* possède des équivalents en commun avec des synonymes des verbes *voir* : (*découvrir*, *savoir*) ; *Trouver* : (*avoir*, *atteindre*, *retrouver*, *tomber*) ; *Ra'â* : (*avoir un/en avis*). Concernant les synonymes propres à ce verbe, ils sont : *se jouir*, *avoir une conviction*.

De son côté le verbe *Qâla* ne partage de synonymes qu'avec le verbe *Dire*, et ces synonymes sont : énoncer, exprimer ses pensées, informer, raconter, dire, montrer. Quant à ses propres

synonymes, ils sont : adresser la parole, calomnier, aimer, soutenir, indiquer, en faire sa propre opinion (adopter une opinion). Nous constatons que les synonymes de ce verbe contiennent dans les deux langues des verbes de pensée comme : exprimer ses pensées, informer, aimer ou soutenir.

Le verbe *ja'ala* se croise avec le verbe *voir* à travers le synonyme « *donner* » qui peut être considéré comme un verbe de pensée quand il est accompagné de « *un certain caractère* ». Cela peut viser l'attribut d'objet, dans un énoncé qui n'est vrai que pour le locuteur. Le verbe *Trouver* partage également le synonyme « *inventer* » avec le verbe *Ja'ala*, qui peut être interprété comme un verbe de pensée, une fois basé sur l'apport de nouvelles information à quelqu'un. Les synonymes du verbe *ja'ala* qui ne sont pas partagés avec les autres verbes, ne représentent des verbes de pensée que dans usage figuratif. Ces verbes sont : *créer*, *rendre*, *mettre*, *établir*, *nommer*, *faire*, *fabriquer*, *commencer*, *s'engager*, *consacrer*, *dédier*, *transformer*.

Chapitre III:

2.2. Dans les dictionnaires bilingues

La différence entre les microstructures et les macrostructures des dictionnaires ne concerne pas seulement la distinction entre les dictionnaires monolingues et bilingues, mais aussi entre les dictionnaires arabes et français.

La microstructure d'un dictionnaire en général est l'ensemble de plusieurs zones dans lesquelles se trouvent toutes les informations concernant un vocable. Nous pouvons constater que ces notions, proposées par Mel'çuk, ne sont pas toutes présentées de la même façon dans les dictionnaires recourus. Dans son *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, Mel'çuk trouve que cette microstructure est partagée entre une zone phonologique, une zone sémantique, une zone de combinatoire syntaxique, une zone de combinatoire lexicale, une zone d'exemple et une zone phraséologique.

Or ces zones ne sont pas toutes présentées de la même façon dans les quatre dictionnaires choisis pour cette étude. *Le Grand Robert* se rapprochant au mieux de cette microstructure. Il se différencie d'*Al-Munjid* sur plusieurs points cités plus haut. La zone phonologique qui n'existe pas dans les dictionnaires arabes, ne fait pas la seule différence entre ces deux dictionnaires.

Parmi les différences que l'on voit d'emblée en comparant les deux dictionnaires existe celle concernant l'ordre des zones en question, ou même parfois le croisement de plusieurs zones simultanément. Dans *Al-Munjid* on peut trouver la zone de combinatoire lexicale associée à celle de l'exemple, ou même on peut ne pas voir la différence entre la zone phraséologique et celle des combinatoires syntaxiques dans les exemples présentés.

Quant à la différence des microstructures entre ces dictionnaires et les dictionnaires bilingues, elle concerne en premier lieu la zone sémantique puisque ces derniers ne présentent pas dans la langue d'arrivée une définition de la lexie en question mais plutôt des équivalents. Cependant à travers des équivalents les dictionnaires présentent la zone combinatoire lexicale. Quant à la zone combinatoire syntaxique, elle est présentée par la zone des exemples proposés et celle de leur phraséologie.

La macrostructure d'un dictionnaire selon Mel'çuk consiste à deux notions principales : le vocable et son champ lexical. En ce qui concerne le premier, nous devons souligner que le vocable dans un dictionnaire arabe monolingue est basé sur la racine lexico-sémantique, par conséquent les différents lexèmes que l'on peut trouver dans cette entrée ne sont pas des lexies de ce vocable, mais plutôt des vocables appartenant au même champ sémantique que ce dernier.

2.2.1. Microstructure et macrostructure des dictionnaires : certaines notions

Dans ce qui suit nous allons présenter des concepts utilisés par Mel'çuk dans sa distinction entre microstructure et macrostructure au sein du dictionnaire explicatif et combinatoire. Les deux premiers points relèvent de la microstructure d'une lexie qui est l'ensemble de structures qui forment l'entrée d'une lexie. Le premier de ces deux points provient de la zone sémantique alors que le deuxième concerne la zone combinatoire lexicale. Le troisième concept est dédié aux champ lexical et sémantique, qui forment tous les deux le fondement de la macrostructure du dictionnaire. Quant au quatrième point, il concerne la zone de l'exemple que le dictionnaire doit fournir dans l'entrée. Ce dernier appartient à la microstructure de cette entrée.

2.2.1.1. Les actants et composantes sémantiques

L'actant sémantique est pour Mel'çuk l'un des concepts fondamentaux de la définition lexicographique, dont les points de départ sont le prédicat sémantique et ses arguments. Le

prédicat pris comme un terme logico-sémantique est, toujours selon Mel'çuk, un sens « liant qui réunit d'autres sens en des configurations sémantiques tout comme un tube de jonction qui réunit les pôles d'une tente pour former le squelette porteur de la tente ».

Ainsi ce concept est indispensable pour la description des lexies à sens prédicatif, dont le sens est un prédicat sémantique. C'est pourquoi la définition d'une lexie doit avoir la contrainte suivante⁴⁸:

Soit une lexie L dont le sens est un prédicat à **n** arguments : 'L(A1, A2, ..., An)'. La définition de L doit alors inclure nécessairement **n** variables.

Le nombre d'actants sémantiques peut varier d'un à six en fonction des langues. La présence ou l'absence de ces actants peuvent être décisives dans le sens des lexies. Mel'çuk cite à titre d'exemple la définition de LOUER (X loue Y à Z pour la somme W pendant la période T) dont l'omission de l'actant sémantique T (la période de location) change le sens en VENDRE. Suite à l'omission de l'actant sémantique W (la somme d'argent) le résultat n'est plus « vendre » mais plutôt « donner ».

Il faut souligner que des sous-catégories des verbes de pensée comme les verbes d'opinion et les verbes de jugement peuvent être fondées à l'aide de ce concept, puisqu'un verbe d'opinion se base sur la valeur de doute alors qu'un verbe de jugement concerne la valeur positive ou négative de ce jugement.

2.2.1.2. Les fonctions lexicales

Les fonctions lexicales représentent l'ensemble de toutes les possibilités de substitution dans le même paradigme sémantique, et cela est dû au fait que les données sémantiques et syntaxiques ne suffisent pas pour préciser ou définir l'utilisation d'une lexie.

Il existe grosso modo deux genres de fonctions lexicales : paradigmatiques concernant les relations entre les lexies telles que synonymie, antonymie, conversion, contraste, dérivation syntaxique entre autres, et syntagmatiques concernant des concepts comme l'intensificateur et les verbes support...etc.

Nous nous arrêtons sur « la fonction lexicale complexe » qui est une sorte d'enchaînement de fonctions lexicales simples et liées syntaxiquement. Cet enchaînement possède selon Mel'çuk une valeur « globale cumulative » qui exprime de façon indécomposable le sens de l'enchaînement entier. Par exemple la fonction lexicale *Incep* a comme sens « commencer

⁴⁸ Mel'çuk I.A., Clas A., Polguère A. (1995b), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Belgique : Éditions Duculot, p.76.

de/à », et la fonction lexicale *Oper* désigne le verbe support compatible avec l'attribut utilisé. Par conséquent, la fonction lexicale complexe *IncepOper* pour l'attribut (amoureux) vise un verbe précis qui est *tomber* tel que : *IncepOper* (amoureux) = *tomber* (amoureux). La noncompositionnalité est requise pour ce genre de fonctions lexicales puisque *IncepOper* (amoureux) ≠ *Incep* (*Oper* (amoureux)). Ce recours à l'usage métonymique du verbe *tomber* est à l'origine des formules synonymiques des formules dites de pensée dont le verbe principal est un verbe de pensée au sens premier. Nous allons sonder cette particularité dans les dictionnaires bilingues afin de mieux comprendre le rôle de la métonymie dans la catégorisation verbale comparée.

2.2.1.3. Champ lexical et champ sémantique

Avant de parler des champs lexicaux et sémantiques chez Mel'çuk, nous devons mentionner la définition donnée par ce dernier de ce qu'il appelle « le pont sémantique » :

Nous appelons **pont sémantique** entre les lexies L1 et L2 une composante commune caractéristique des signifiés de ces deux lexies⁴⁹.

Et il précise qu'une composante commune n'est caractéristique que si elle accepte les trois conditions suivantes :

- Qu'elle ne soit pas un outil grammatical ou une composante très générale (comme et, ou, (objet), (personne)...etc.).
- Qu'elle constitue une partie proportionnellement importante au sein de chacun des signifiés.
- Qu'elle ait une fonction hiérarchique similaire au sein de chacun des signifiés.

Ainsi les deux sens du verbe *trouver* possèdent un ou plusieurs ponts sémantiques qui les relient symétriquement l'un à l'autre, qui sont les composantes : « avoir à la portée », « découvrir », « changement de connaissance à partir d'un moment ». Nous considérons que ces composantes sont équivalentes dans la hiérarchie des lexies puisqu'elles sont susceptibles de donner au verbe une signification différente avec chaque nouvelle interprétation.

Pour Mel'çuk, l'acquisition du lexique par le locuteur est intimement liée au regroupement des lexies en familles manifestant un certains degré de parenté sémantique entre ces lexies. Ainsi chacune de ces familles possède une étiquette identificatrice du champ sémantique. Ce dernier est défini par Mel'çuk comme suit :

⁴⁹ Ibid. p.157.

Nous appelons champ sémantique l'ensemble des lexies qui ont une même composante sémantique identificatrice de champ⁵⁰.

Les dictionnaires consacrent une « section publique » servant à contenir toutes les informations collectées sur les membres d'un même champ sémantique. Ces informations seront présentées à chaque fois qu'il y a une lexie appartenant à ce champ, et cela est connu sous le nom d' « héritage lexical » qui épargne l'article dictionnairique de toute répétition fastidieuse. Le traitement des lexies d'une façon simultanée permet au lexicologue de mettre en évidence leurs similitudes et dissimilitudes.

De surcroit, il existe deux types de cohérence pour chaque lexie : horizontale concernant les autres lexies de son champ sémantique, et verticale avec les autres lexies de son vocable.

De ce qui précède, un champ lexical peut avoir la définition suivante :

Nous appelons champ lexical d'un champ sémantique l'ensemble des vocables dont les lexies de base appartiennent à ce champ sémantique⁵¹.

L'établissement du champ lexical est le nœud central du travail lexicographique selon Mel'çuk. Cependant il existe trois obstacles qui entravent la réalisation de ce champ, à savoir : les frontières mal démarquées à l'intérieur du même champ sémantique, l'appartenance multiple des lexèmes et le chevauchement des champs sémantiques.

Nous avons tenté dans la première partie de ce travail d'établir le champ sémantique des verbes de pensée en donnant une définition de ces verbes, un répertoire et un schéma arborescent de cette famille. Nous pouvons ainsi ajouter aux trois obstacles cités ci-dessus un quatrième qui est celui de l'usage métonymique des équivalents d'un verbe de pensée, exprimé par une ou plusieurs unités lexicales.

2.2.1.4. L'exemple

La zone de l'exemple vient compléter et relier toutes les informations procurées sur la lexie vedette. L'exemple étant indispensable dans un article dictionnairique, il est censé présenter une phrase contenant la lexie en question, idiomatique, courante, naturelle, élégante et claire, ni trop simple, ni trop compliquée. Cet exemple doit également préciser tous les aspects de la syntaxe et la cooccurrence lexicale restreinte.

Le rôle du lexicologue ou du lexicographe est essentiel dans le choix d'abord de l'exemple, et ensuite dans son balayage afin de pouvoir le citer dans le dictionnaire. Pour ce faire, le

⁵⁰ Idem, P.173.

⁵¹ Idem, P.176.

lexicographe dispose d'un corpus qui est à la base des données textuelles disponibles par rapport à une lexie précise. Cette démarche de balayage est primordiale dans l'opération de l'utilisation d'un exemple à cause des usages littéraires de certains auteurs ou des déviations dialectales et individuelles. Ainsi le lexicologue intervient pour modifier les phrases repérées afin de les rendre illustratifs dans un article de dictionnaire.

Par ailleurs, il faut noter que la zone d'exemple et la zone phraséologique ne réfèrent pas à la même chose. La zone phraséologique ne concerne que les expressions multilexicales figées dans lesquelles apparait la lexie vedette.

Nous tenons compte que dans les dictionnaires bilingues suivants les deux zones s'entremêlent, parce que parmi les exemples cités on peut trouver des expressions où le verbe est associé à d'autres mots d'une façon figée.

2.2.2. Le dictionnaire français-arabe *Al-Manhal*

Le premier objectif des dictionnaires bilingues n'est pas de présenter une définition du mot en question dans la langue d'arrivée, mais plutôt de proposer son plus proche équivalent. Cela est le cas de notre dictionnaire bilingue français-arabe en question, *Al-Manhal* qui est créé par Suhayl Idrîs et réédité par Dar Al-Adab en 2001 dans sa vingt-neuvième version.

Les verbes dans ce dictionnaire sont présentés avec une certaine précision lexico-syntaxique, puisque chaque mot, avant qu'il soit défini, est suivi par des indices concernant son genre ou certaines de ses caractéristiques.

Les verbes que nous avons repérés dans ce dictionnaire ne suscitent pas tous notre intérêt pour la même raison. Ces verbes sont à savoir : *penser*, *croire*, *imaginer*, *supposer*, *douter*, *juger*, *estimer*, *trouver*, *dire* et *Rendre*.

Parallèlement aux VdP considérés comme VdP selon leur sens premier, nous proposons des verbes issus d'une polysémie dont le sens premier ne les dote pas d'un sens de VdP. Parmi ces VdP polysémiques, nous avons choisi des verbes tels que : trouver, dire, rendre. Concernant les verbes : supposer, douter et juger, notre choix est basé sur leur rapprochement sémantique avec la catégorie de danna et ses consœurs. Cette parenté s'appuie sur les valeurs de certitude, d'incertitude et de doute que les grammairiens arabes ont choisies pour fonder ce groupe de verbes au sein des VdP. Dans ce qui suit nous déterminons lequel de ces verbes est le plus représentatif de son équivalent français, et par le mot représentatif nous entendons l'équivalent le plus fréquent dans la traduction des exemples proposés par le dictionnaire.

D'un autre côté, nous soulignerons toute sorte de ressemblance ou de divergence entre les deux grilles de verbes, autant au niveau syntaxique que sémantique. Pour ce faire, nous tenterons d'analyser les traductions proposées pour chacun des exemples cités.

Le verbe *Penser* est présenté comme uniquement un verbe intransitif, contrairement à la définition du Grand Robert qui tient compte de la transitivité de ce verbe à travers l'exemple « *penser un projet* ».

Les sens proposés pour définir ce verbe à travers des synonymes arabes en dehors du contexte sont les suivants :

- penser à, imaginer.
- espérer, souhaiter.
- croire, juger.

Tous les équivalents de ce verbe sont des verbes, par conséquent les formules non-verbales parmi les synonymes du verbe dans *Al-Munjid* n'apparaissent pas ici. Nous entendons par des synonymes non-verbaux des cas comme « pour moi », « selon moi », « à mon avis », etc. qui ne figurent ici qu'en tant de traductions d'exemples.

Quant aux exemples proposés et leurs traductions, le dictionnaire les présente comme suit :

فكر في، تصور/ أمل، رجا أن - Penser vi.

- اعتقد، حكم --
- 1- Je pense que عندي أن، أرى أن.
- 2- Nous pensons partir bientôt بنوي أن نذهب عما قريب.
- 3- Mal penser أساء الظن.
- 4- Sans penser à rien ببراءة.
- 5- Bien penser أحسن الظن.
- 6- Vous avez des ennemis, pensez à vous إن لك أعداء، فحاذر.
- 7- Les médecins ont pensé de me tuer كاد الأطباء أن يقتلوني.

D'un autre côté, des formules nominales peuvent représenter des équivalents du verbe une fois mis dans le contexte. Le premier exemple « *Je pense que* » est traduit littéralement en arabe par « pour moi », « je vois que ». Pour les lexicographes qui ont créé ce dictionnaire, quand le verbe *penser* est suivi par la conjonction de subordination « que » et sa complétive, il possède la signification d'un verbe d'opinion, ce qui justifierait une telle traduction en arabe.

En revanche, le verbe dans l'exemple 2 ne possède pas la même signification. Suivi par un verbe à l'infinitif, le verbe *penser* est interprété comme un verbe de volonté traduit par « nous voulons partir » ou « nous avons l'intention de partir ». En dépit de cet usage fréquent de cette formule remplaçant un verbe de volonté (selon les définitions des dictionnaires), il probable que cette spécificité dépende de l'aspect temporel du verbe puisque son interprétation change selon le temps et le mode verbaux. L'exemple suivant montre selon nous deux possibilités d'interprétation entre *vouloir* et *croire* :

Je pensais te rendre service :

- Je voulais te rendre service. (?)
- Je croyais te rendre service.

J'ai pensé te rendre service :

- J'ai voulu te rendre service.
- J'ai cru te rendre service. (?)

Le verbe possède cette interprétation de volonté quand il décrit une certaine situation qui n'accepte pas de doute ou d'incertitude. Dans l'exemple cité dans le dictionnaire, l'adverbe « bientôt » donne un argument supplémentaire de volonté, en donnant plus de précision sur la situation dans laquelle se passe l'évènement. Cela indique donc une situation où le locuteur est certain de ce qu'il fait. Le verbe *penser* possède ainsi un sens général qui, selon le contexte et ses embrayeurs⁵², se spécifie en d'autres sens ramifiés suivant les propriétés et les paramètres cités dans la première partie.

Les exemples 3 et 5 montrent que le verbe est un verbe de « sentiment » quand il est accompagné par un adverbe positif ou négatif. Cela provient de la méthode d'Y. Mathieu distinguant entre les verbes de « sentiment » appréciatifs, dépréciatifs ou neutres. Nous excluons le « doute » et la « certitude » de l'interprétation de ce verbe. Mal penser d'une personne, ne serait pas le résultat d'une opinion incertaine, mais d'une expérience qui marque une personne. La signification que l'on peut concevoir dans ces exemples concerne les sentiments et les impressions que l'on peut avoir envers quelqu'un.

Le sixième exemple propose également une autre signification qui pose le verbe *penser* en face du verbe *se rappeler*. L'usage de « *pensez à vous* » est traduit en arabe par « méfiez-vous en », mais cette méfiance n'est basée que sur le rôle de la mémoire ou l'expérience nous rappelant les dangers que nous ne devons pas nous oublier.

-

⁵² Selon les termes d'Émile Benveniste dans « Problèmes de linguistique générale 1 », p.253.

L'exemple 7 expose une formule vieillie selon *Le Grand Robert* qui n'est plus utilisée de nos jours, basé sur le sens « être sur le point de », traduite en arabe par le verbe *faillir*. Cette interprétation du verbe est controversée, puisque le verbe ne devrait pas être utilisé de nos jours dans ce sens aspectuel du verbe *Faillir*. Il représente la planification, le projet ou la volonté de réaliser un processus quelconque et non pas l'imminence de cette réalisation.

Le dictionnaire présente la dernière lexie qui est l'homonyme de celle du verbe *penser* mais qui s'agit d'un substantif masculin :

Cette forme est dérivée de la lexie précédente et possède un sens très proche qui est celui de "pensée", "imagination" ou "idée" dans un usage poétique.

Le deuxième verbe est *Croire*, dont les synonymes directs proposés en dehors du contexte sont : *penser*, *imaginer*, *croire*, *conjecturer* :

Le dictionnaire fait la distinction entre verbe transitif et intransitif pour *croire*, et il inclut même son usage pronominal :

- 1- En faire croire افترى كذباً
- 2- Faire croire . أقنع
- على قوله 3- À l'en croire.
- 4- Ne pas en croire ses yeux يرى . أخذته الدهشة مما يرى
- 5- Croire vi. آمن.
- 6- Croire à la parole de quelqu'un صدقه، وثق بكلامه.
- ظن ذاته، اعتقد بنفسه 7- Se croire

Le verbe transitif est exposé dans quatre exemples dont chacun possède un sens différent. Le premier exemple a le sens de « mentir » ou « faire croire un mensonge à quelqu'un». Ce sens négatif du mensonge relève du pronom « en » comme le montre le deuxième exemple. Ce dernier quant à lui est traduit juste par « convaincre » ou « persuader » sans aucun sens péjoratif. L'exemple 3 est traduit par une phrase nominale qui signifie « selon ses dires », « selon lui » et le quatrième donne au verbe le sens de « être surpris » ou d'étonnement.

Nous constatons que le verbe n'est pas traduit par le même équivalent dans les quatre cas, il exprime les sens différents de persuasion, croyance, assertion et surprise. Le verbe peut avoir un usage métonymique comme dans l'exemple 4 en remplaçant l'instrument (les yeux) par

l'objet (ce qui est vu) pour exprimer (croire à ce que lui montrent ses yeux/croire ce qu'il voit).

Les exemples 5 et 6 concernent l'usage intransitif du verbe s'agissant de la croyance religieuse ou de la confiance dans ce que disent les autres. L'exemple 7 quant à lui concerne l'usage pronominal du verbe, dont le sens traduit est littéralement « croire lui-même ». Cependant le dictionnaire ne mentionne ni la possibilité d'avoir ni un attribut d'objet, ni un attribut tout simplement quand il s'agit d'un verbe pronominal comme dans « Je le crois capable de le faire/je me crois capable de le faire ». Cet usage absent de la définition du verbe croire manque également à celle du verbe penser qui selon Le Robert peut avoir un attribut de l'objet et acquérir ainsi le sens des verbes croire ou juger.

Le troisième verbe choisi est *Imaginer*, il n'est pas présenté dans le contexte dans ce dictionnaire qui ne lui accorde que des synonymes arabes en dehors de leurs contextes, le dictionnaire ne bonne pas d'information sur la possibilité de ce verbe d'avoir son complément accompagné par un attribut :

Selon le dictionnaire *Imaginer* qui est un verbe transitif, peut avoir des significations différentes suivant les combinaisons syntaxiques dans lesquelles il se trouve. Face au verbe transitif, le dictionnaire cite trois verbes arabes dont le sens est « imaginer/innover » et « inventer ». Le sens de l'imagination de ces synonymes concerne quelque chose qui existe dans le monde réel, mais qui nait par l'intermédiaire de cette activité mentale. D'un autre côté, le verbe prend le sens de la supposition et de l'hypothèse quand il est suivi par la conjonction de subordination *que*, ainsi l'équivalent proposé n'est que le verbe *Supposer que*. De surcroît, ce verbe peut être utilisé dans un usage pronominal pour avoir le sens de « se figurer », « s'imaginer/s'illusionner/croire » et « penser ».

Le quatrième verbe qui peut être l'un des équivalents de <u>danna</u> est le verbe <u>Supposer</u>. Il exprime un certain degré d'incertitude sur laquelle se base la conjecture du <u>dan</u>. Les équivalents arabes proposés pour ce verbe sont : « supposer », « présumer » et « estimer ». Quant à l'hypothétique de ce verbe, il est présent dans les exemples extraits du contexte :

1- Je lui supposais une grande fortune كنت أظن أن لديه ثروة طائلة

- 2- Vous avez supposé juste صدق تخمينك.
- 3- Les droits supposent les devoirs الحقوق تستلزم الواجبات.
- 4- Supposez que... هب أن...
- 5- Supposer un testament

À travers ces exemples, nous constatons que la virtualité incluse dans le verbe <u>danna</u> et ses consœurs en arabe n'a pas besoin d'un attribut du complément dans la phrase verbale pour être exprimé dans la phrase. Cela est illustré par l'exemple 1 dont la phrase initiale est : « Je lui supposais être/avoir une grande fortune » et dont le virtuel concerne le premier élément qui suit le verbe et qui est « une grande fortune » en étant l'élément dont l'existence n'est pas prouvée. La traduction de cet exemple a eu recours à la complétive subordonnée introduite par 'anna : la phrase équivalente est donc la suivante : « Je supposais qu'il avait une grande fortune ». Cela nous amène à déduire que le recours à la subordination avec le verbe <u>danna</u> est nécessaire une fois que l'hypothétique ne porte pas sur l'un des deux. Autrement dit, les verbes de pensée qui rapportent une valeur hypothétique, procèdent à la complétive quand le rapport de virtualité ne vise pas ces deux termes d'attribution.

Ce choix de complétive est obligatoire dans le cas de <u>d</u>anna puisque le verbe ne possède pas parmi ses combinaisons syntaxiques la possibilité d'être suivi directement par la préposition *li* (pour/à). Cette dernière peut remplacer *ladaîhi* (chez lui/dans sa possession) que nous ne prenons pas en compte puisqu'il est un adverbe et non pas une préposition. Le verbe doit être suivi par d'un support d'attribut défini, puisqu'il est le premier élément de la phrase nominale arabe. Cela rend les deux phrases suivantes incorrectes :

Or d'essayer de rendre le syntagme « une grande fortune » défini, change le sens de la phrase puisque l'incertitude ou la virtualité apportée par le verbe ne vise plus l'existence de la grande fortune, dont l'existence est présupposée par le verbe, mais plutôt son possesseur, comme dans la phrase suivante :

Le deuxième exemple est traduit avec un changement de rôles thématiques de la phrase initiale à travers la nominalisation du verbe concerné. L'adverbe « juste » est exprimé par le verbe arabe « s'avérer, se réaliser », et le verbe « supposer » par la forme nominale « ta supposition » prenant le rôle de l'agent. L'exemple « vous avez supposez juste » est donc traduit par « ta supposition s'est réalisée/s'avère juste ».

Dans l'exemple 3 la virtualité apportée par le verbe est destiné au sujet, puisque dans la phrase « les droits supposent les devoirs », « les droits » qui sont virtuels en état indéfini, relatent une fois qu'ils existent aux « devoirs » virtuels aussi. L'hypothétique implicite dans le verbe de la phrase française est apporté dans la phrase arabe par les généralités qui ne présentent aucune précision ni dans le temps ni dans l'espace. De cette façon la traduction prend la forme suivante : « les droits nécessitent les devoirs ».

L'avant denier exemple concerne la forme figée *Hab* suivi par 'anna traduit par l'impératif du verbe *Supposer que*. Le dernier exemple présente un sens qui n'est pas celui d'un verbe de pensée, surtout que le verbe « supposer » est remplacé en arabe par « substituer » dans un usage péjoratif, en remplaçant un testament authentique par un testament faux : « falsifier ».

```
شك، اشتبه — Douter vt. ou vi.
```

- . ارتاب في أمره. Douter de qqn
- 2- Douter si أيساءل.
- 3- A n'en pas douter بلا أدنى شك .
- 4- Ne douter de rien مأمر، غامر.
- حدثه قلبه/ ظن، تو هم 5- Se douter

Le verbe *Douter* est le cinquième verbe repéré dans le dictionnaire. Le doute concernant la connaissance incertaine du locuteur envers quelque chose est à l'origine de notre choix de ce verbe. Parmi les multiples sens proposés par ce verbe (suspicion, doute, incertitude, nonchalance), nous nous arrêtons sur les exemples 2 et 5. L'exemple 2 est dédié à un usage intransitif du verbe suivi de la conjonction de condition *si*. L'exemple est traduit en arabe par « se demander » qui pourrait être suivi de *si* aussi, ce qui montre que la simple mise en question d'une chose est réellement une expression du doute de la personne qui l'éprouve. L'exemple 5 de son côté montre une certaine similarité sémantique avec l'exemple 2.

Les équivalents arabes accordés au verbe « se douter » sont des verbes de pensée et parmi eux on retrouve le verbe <u>danna</u>. Ainsi le sens attribué au verbe est celui de la conjecture exprimé par des exemples arabes tels que « parler à son cœur », « penser », « croire », « se faire des illusions », « imaginer » et « s'illusionner ». Concernant l'équivalent « écouter son cœur », le mot « cœur » en arabe pourrait remplacer « la raison » en français, il serait ainsi utilisé dans un sens figuré exmprimant aussi bien les émotions que l'imagination et la réflexion.

Le verbe *juger* nous intéresse parce qu'il représente le prototype des verbes de jugement que nous avons présentés dans la première partie. Ce verbe transitif possède des synonymes

partagés sur deux axes : « le verdict/l'arbitrage » et « le jugement personnel ». Ces synonymes sont : « juger », « condamner », « voir » et « imaginer ». Le jugement personnel se subdivise à son tour en deux branches distinctes : « le jugement » et « l'opinion ». Pour mieux comprendre cette différence il suffit de comparer les exemples 1 ou 2 avec l'un des exemples 3, 5, 7 et 8 :

قضی، حکم، ارتأی/ تخیل عکم، ارتای/ تخیل

- 1- Juger ggn. أبدى رأيه في
- في وسعك تصور فرحي 2- Vous pouvez juger de ma joie
- 3- Juger nécessaire de رأى ضرورة.
- 4- Juger un différend فصل في خلاف
- . ما تشهدون في هذا الرجل Comment jugez-vous cet homme .
- 6- C'est à vous de juger ce qu'il faut إليك أمر التقرير في التصرف.
- 7- Si vous le jugez bon بإذا اعتقدت ب.
- 8- Si vous jugez sa présence nécessaire إذا بدا لك حضوره ضرورياً

Les exemples 1 et 2 ne jouissent pas du même degré de valeur énonciative que les autres exemples, puisque le jugement peut être à l'origine d'une constatation et non pas une opinion. Cette valeur consiste à présenter son jugement en guise d'opinion déclarée. Cela pourrait justifier la différence de valeur énonciative entre les verbes d'opinion et les verbes de jugement. Les premiers communiquent ainsi l'adhésion du locuteur au contenu de son énoncé, alors que les autres ne représentent qu'une valeur d'appréciation ou de dépréciation (sauf quand il s'agit de jugement objectif). C'est pourquoi nous considérons le verbe dans l'exemple 1 comme un verbe de jugement et non pas d'opinion. Cependant la traduction de l'exemple 1 fait de son verbe un verbe d'opinion dans « exprimer son opinion à propos de quelqu'un », au lieu de proposer « évaluer quelqu'un ». Cette distinction est toutefois prise en compte dans la traduction de l'exemple 2 avec l'équivalent arabe signifiant « vous pouvez imaginer ma joie ».

Quant aux exemples 3, 5, 7 et 8, ils sont traduits en arabe respectivement par les verbes « voir », « témoigner », « croire » et « sembler ». Nous écartons les exemples 4 et 6 à cause de leurs sens d'arbitrage et de prise de décision. Nous tenons compte que ce verbe est accompagné par un attribut d'objet dans les exemples où il tient le sens d'un verbe d'opinion.

D'un autre côté, le dictionnaire ne cite pas la possibilité de ce verbe d'avoir par la conjonction de subordination et sa complétive.

Le verbe *estimer* de son côté représente à travers ses synonymes un verbe de pensée par excellence, et ces synonymes sont : « estimer », « évaluer/préciser », « cerner (approximativement)/respecter » et « vénérer ». Le dernier sens appartient aux verbes de sentiment, puisque l'estime est considérée comme un sentiment éprouvé vis à vis de quelqu'un. L'approximation de ce verbe fait partie de ses caractéristiques des verbes d'opinion portant sur l'incertitude, et sans cette approximation le verbe ferait partie des verbes d'opinion de certitude⁵³. Quant aux exemples présentés de ce verbe, ils sont exposés comme suit :

- 1- J'estime que أخال أن
- اعتبر نفسه، احترم نفسه 2- S'estimer

L'exemple 1 présente la possibilité de ce verbe d'être accompagné par une complétive, et sa traduction est basée sur un verbe d'opinion qui exprime l'incertitude et accepte un attribut à son complément d'objet. L'équivalent arabe accepte aussi d'être suivi par une complétive de 'anna. Le verbe 'axâlu présenté auparavant, signifie « je pense, je crois, je considère ».

L'exemple 2 admet quant à lui les deux interprétations du verbe : « se voir », « se considérer » et « avoir de l'estime pour » d'une part. De l'autre part, Le sens de la forme nominale infinitive de ce verbe est celui du respect et de la vénération, on s'en rend compte dans sa définition dans le dictionnaire, dans laquelle nous retrouvons les synonymes suivants de cela « estime/considération », « respect/attention » et « vénération » :

- 1- Avoir de l'estime pour ggn. قدر فلاناً
- جل قدره 2- Être en grande estime
- 3- Estime de soi اعتداد بالنفس
- 4- À l'estime, loc. Adv تقريباً، بالتقدير

⁵³ Le tableau N°1 de la première partie de ce travail explique le tri des verbes de pensée par l'intermédiaire d'un schéma arborescent.

L'exemple 4 présente le mot dans une locution adverbiale pour exprimer l'approximation. Les équivalents signifient « approximativement » et « à l'estime ». Cette signification serait à l'origine de la considération de ce verbe comme un verbe d'opinion.

Quant aux VdP polysémiques, dont le sens premier n'est pas propre aux VdP, nous avons choisi *trouver*, *dire* et *rendre*.

Le premier verbe possède trois sens principaux :

- trouver une chose concrète (par l'un des cinq sens),
- trouver une chose abstraite (par l'esprit),
- trouver quelque chose/quelqu'un dans un certain état.

Les trois synonymes proposés de ce verbe sont : « trouver, retrouver, tomber sur », qui sont les équivalents traduits de l'arabe de :

Selon le premier axe repéré qui est celui de « trouver une chose concrète » que ce soit quelqu'un ou quelque chose animé ou non-animé, nous regroupons les exemples suivants :

- 1- Trouver qqn. sur son passage صادفه. (Croiser)
- 2- Venez me trouver demain يتعال غداً لمقابلتي (Rencontrer)
- 3- Aller trouver qqn. قصده، زاره (Chercher)

Ces mêmes sens dédiés aux entités physiques sont utilisables aussi quand la chose trouvée est perceptible que par la force de l'esprit. Ainsi, pour le sens de « rencontrer » ou « chercher », nous trouvons des exemples dans le discours du même ordre que « rencontrer des obstacles » ou « chercher une solution ». C'est donc le cas du deuxième axe qui est celui de « trouver une chose abstraite » dont les exemples tirés du dictionnaire défilent dans l'ordre suivant :

- (tomber sur). وقع على كلمة 4- Trouver un mot
- (cherhcer). التمس عذراً
- (surprendre).دا هم 6- Trouver en faute
- (découvrir). اكتشف منهجاً 7- Trouver une méthode
- (sentir). أحس بمتعة S- Trouver du plaisir
- 9- Il trouva à s'en débarrasser عرف كيف يتخلص منه (savoir).
- (trouver). وجد أسباباً للنقد (trouver)
- (mourir).قتل 11- Trouver la mort

(bénéficier). أفاد منه bénéficier).

Selon les synonymes du verbe *trouver* dans des exemples précédents, nous constatons que ce verbe change de signification ou de sous-catégorie en tant que VdP suivant le contexte. Ainsi le verbe dans l'exemple 4 peut aussi bien signifier « s'en rappeler », « y réfléchir » que « dire ». C'est le cas également de l'exemple 7 qui peut être interprété comme « découvrir », « élaborer » ou « appliquer ». Les exemples 5, 10 et 12 sont également des verbes de pensée, dont le sens est beaucoup plus précis et ciblé. L'exemple 10 signifie « avoir une critique à exprimer », et le 12 « tirer profit de quelque chose ». Quant à l'exemple 5 il peut signifier « inventer une excuse » ou « avoir une excuse ».

Les autres exemples possèdent, chacun parmi eux, un sens basé sur les autres éléments de la phrase, par conséquent ces exemples présentent des phrases moins ambiguës que les exemples 4, 5 et 7.

L'exemple 6 « trouver quelqu'un en faute » s'appuie sur la situation de surprise dans laquelle est retrouvée la personne en question. Cela ne concerne pas l'usage du verbe en tant que verbe de jugement puisque l'état de « être en faute » ne est pas le propre jugement de l'agent, mais plutôt une situation dans laquelle la personne ne s'attend pas à être repérée.

Dans l'exemple 9 le verbe prend le sens de « savoir comment s'en débarrasser », ce qui dit que ce verbe peut viser non seulement une unité conceptuelle mais aussi une manière ou une modalité complexe.

Dans les exemples 8 et 11, le verbe *trouver* pourrait être considéré comme un verbe support puisqu'il ne sert qu'à actualiser le sens fourni par les autres mots de la phrase. Il est vrai que le verbe dans « trouver du plaisir » est le synonyme des verbes comme *sentir* ou *éprouver*, mais il l'est aussi pour des verbes comme « être » ou « avoir » dans des formules comme « avoir du plaisir » ou « être heureux ». La suppression de ces deux derniers verbes en tant que verbes support sans changer le sens de la phrase. Le verbe *trouver* dans l'exemple 11 présente la même possibilité d'actualisation modale et aspectuelle. L'exemple « trouver la mort » est l'équivalent du verbe *mourir* remplacé par l'usage figuré ou métonymique d'un verbe de support⁵⁴, ce qui accorde aux deux phrases suivantes le même sens :

- Il trouve la mort.
- Il meurt.

⁵⁴ Formule empruntée à Ahnaiba A. (2006), *Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne : le cas du verbe support français prendre*, sous direction de A.H.Ibrahim, Paris : Université Paris IV-Sorbonne.

La traduction de cet exemple en arabe montre une non-correspondance entre les deux phrases. L'équivalent arabe donc est « il a été tué », qui traduit l'exemple français en utilisant la forme passive du verbe. Le dictionnaire évite ainsi une formule arabe qui correspond mieux à cet exemple et qui a le même sens « trouver sa mort » (القي حتّفه), en projetant une autre qui ne présente pas exactement le même sens, puisque la voix passive apporte des précisions qui ne sont pas forcément compatibles au sens de la phrase de base.

En comparant ces deux derniers cas, « trouver un concret » et « trouver un abstrait », nous trouvons que ce caractère figuratif accordé au deuxième serait probablement dû au fait que l'usage le plus fréquent du verbe concerne les choses concrètes et non pas les choses abstraites. Ceci dit, en utilisant ce verbe avec les choses abstraites, on se référence à l'usage concret sans pour autant garder exactement la même valeur, puisque dans l'usage abstrait ce verbe peut être un verbe support.

- . کیف تری بیتی ? Comment trouvez-vous ma maison .
- 14- Trouver un ouvrage bien fait حكم بأنه عملٌ متقن.
- استحسن، استقبح Trouver bon, mauvais
- 16- Trouver le temps long ضجر، قلق.

Le troisième sous-groupe d'exemples exprime d'opinion ou de jugement. Le jugement qui est apporté par l'agent peut aussi bien concerner les entités physiques que les choses abstraites, et par conséquent nous ne faisons pas la distinction entre les deux dans ce qui suit. Dans la majorité des exemples qui suivent, le verbe est accompagné par un attribut exprimant ainsi le jugement envers quelque chose. Nous repérons cela dans des vocabulaires comme (bien fait, bon, mauvais, long) qui servent à qualifier le complément d'objet pour exprimer un jugement personnel d'un ou plusieurs individus.

Le verbe *trouver* dans l'exemple 13 est traduit par le verbe *voir* en arabe, dans le même sens qu'un verbe d'opinion. Cela montre que certains verbes de pensée « partiels » ou polysémiques peuvent être interchangeables sans que cela nuise au sens de la phrase, et cela va de même pour les équivalents en traduction L'exemple 14 est traduit avec le verbe *juger* accompagné par une préposition *bi* et la conjonction de subordination 'anna.

Quant à l'exemple 15, il présente une formule caractéristique de l'arabe puisque l'attribut de l'objet est inclus avec le verbe dans le même mot par l'intermédiaire de certains schèmes lexicaux comme ('istaf'ala). Cependant les verbes utilisés ne sont pas, selon la grammaire arabe, des verbes de pensée doublement transitifs, ou autrement dit des verbes à attribut

d'objet. Le dernier exemple de ce sous-groupe montre que les usages métaphoriques des verbes sont pris en compte dans la traduction, sans qu'il y ait la moindre référence à la famille du verbe choisi dans la langue de départ. « Trouver le temps long » est donc traduit par « s'ennuyer » et « s'inquiéter » en remplaçant le verbe de jugement de la langue de départ par un verbe de sentiment dans la langue d'arrivée.

Nous devons souligner le manque dans le dictionnaire une combinaison syntaxique très importante qui est (*Trouver* + que), sachant que son équivalent arabe existe dans l'exemple 14.

Le quatrième et dernier sous-groupe d'exemples repérés concerne l'usage pronominal du verbe. À travers ces exemples nous pouvons repérer plusieurs significations de ce verbe, et cela suivant les éléments qui l'accompagnent dans la phrase. Ces exemples sont les suivants :

```
وجد نفسه/ التقي، تلاقي. 17- Se trouver
```

18- Je me trouvais alors à Alger كنت آنذاك في مدينة الجزائر

19- Se trouver fort embarrassé أَلْفِي نفسه مرتبكاً

20- Je me suis trouvé seul أصبحت وحدى.

أحس بضعف 21- Se trouver mal

22- Je me trouve mieux أشعر بتحسن.

يتفق أن 23- II se trouve que ...

L'usage pronominal de ce verbe accorde une valeur de certitude au locuteur, puisqu'il parle désormais de lui même et non pas de ce qu'il ressent envers des choses du monde extérieur. Cela place le verbe dans les verbes de sentiment et non pas de jugement, ce que montrent ces exemples comme 19, 21 et 22 où le locuteur dévoile son sentiment envers son propre état. La traduction de ces exemples montre que leur sens concerne une seule sous-catégorie des verbes de pensée : « se sentir » ou « éprouver ». Ceci dit, l'usage pronominal de ce verbe (dont l'agent, le patient et son attribut ont le même référent), ne présente pas forcément le même sens quand ces éléments ne réfèrent pas à la même entité. Cela dit que les verbes dans les phrases suivantes n'ont pas le même sens :

- Je le trouve mieux/embarrassé. (à mon avis)
- Je me trouve mieux/embarrassé. (je me sens)

Cette différence de sens dépend des attributs qui qualifient le patient, puisqu'il existe d'autres attributs qui donnent au verbe le même sens dans les deux cas, comme dans l'exemple suivant:

- Je le trouve parfait.
- Je me trouve parfait.

Nous constatons, dans ces deux derniers cas, que *trouver* est un verbe d'opinion dans les deux cas, et non pas un verbe de sentiment. Autrement dit « je me trouve parfait » a comme équivalent « j'estime être parfait/que je suis parfait » et non pas « je me sens parfait », et cela est dû au fait que « être parfait » n'exprime en aucun parfait un sentiment contrairement à « l'embarras », « le mal être » ou « le bien être » cités par le dictionnaire.

Le deuxième sens repéré dans ce sous-groupe d'exemple est celui de la localité physique, c'est le cas de l'exemple 18 dont le verbe est suivi par une préposition (à) servant à introduire une localité ou un endroit dans la phrase.

Le dernier exemple de ce verbe pronominal concerne son usage impersonnel dont le synonyme pourrait être « il est possible/probable que ».

Le deuxième verbe polysémique choisi est le verbe *dire*. Nous nous y intéressons en raison de certains sens assez discutables, surtout que ce verbe fait la quasi-unanimité sur le fait qu'il est un verbe de parole ou d'expression, et en aucun cas un verbe de pensée. Les syntacticiens arabes considèrent que ce verbe peut être un verbe d'opinion, avec la possibilité d'être accompagné par un complément d'objet et son attribut. La distinction étant faite entre les deux interprétations de ce verbe, n'apparait cependant dans le dictionnaire qu'à travers quelques exemples. Les exemples repérés dans le dictionnaire concernant ce verbe dans le contexte sont les suivants :

قال، نطق، تكلم/ روى Dire vt.

- (écrire). کتب فی رسالهٔ 1- Dire dans une lettre
- 2- Dire des vers أبياتاً (écrire).
- (exprimer). عبر عن فكره desprimer
- (dévoiler).أفشي سراً 4- Dire un secret
- (exprimer). عبر عن الأشياء ببساطة
- (prévoir/prédire). تنبأ 6- Dire la bonne aventure
- 7- Trouver à dire اعترض، انتقد (s'opposer/critiquer)

```
(penser). لنفكر أنه لم يبلغ بعد العشرين penser). لنفكر أنه لم يبلغ بعد العشرين
```

- (comme). كالمثل السائر Comme dit le proverbe
- (ton avis) ما رأيك فيه؟ ? 10- Qu'en dis-tu
- (différend). لا خلاف فیه 11- II n'y a pas à dire
- (envie). إذا كانت لك في ذلك رغبة
- 13- Qqc. me dit que تحدثني نفسي بأن) parler)
- (vouloir dire, c'est-à-dire).أعنى، أي 14- C'est-à-dire
- (signifier) ما تعنى هذه الكلمة؟ بالكلمة؟
- (se dire).قال في نفسه 16- Se dire
- (prétendre) یدعی قرابتك 17- Il se dit votre parent
- (mentir). تمارض 18- Se dire malade

À travers les premiers exemples, nous remarquons que ce verbe n'est pas un simple verbe de parole, mais il dépasse cela pour être un verbe d'expression. Cette expression non-verbale s'appuie principalement sur sa valeur métonymique.

Nous nous arrêtons sur les exemples 10, 12, 13, 15 et 16 puisqu'ils possèdent chacun un sens qui sort le verbe de sa définition de base.

L'exemple 10 « qu'en dis-tu? » qui est traduit en arabe par « qu'est-ce que tu en penses ?/quel est ton avis », montre que le verbe peut être utilisé métonymiquement pour exprimer d'autres sens que celui de la parole prononcée. Ainsi le verbe est interprété comme un verbe de jugement ou d'opinion, en considérant que la question ne sert pas à savoir ce que dit l'interlocuteur en parlant, mais plutôt ce qu'il pense envers une chose quelconque.

L'exemple 12 montre une autre face de l'usage métonymique de ce verbe, qui est celle des éléments qui l'accompagnent dans la phrase. Dans cette phrase le verbe est utilisé dans son sens de verbe de parole, cependant c'est l'agent qui lui accorde la valeur de verbe de pensée. Le cœur étant considéré comme le centre de l'envie, la traduction de cet exemple se présente comme suit « si vous en avez envie ». Cela classe le verbe dans la sous-catégorie des verbes de désir que nous avons présentés dans la première partie. Ainsi nous pouvons considérer la parole non-prononcée qu'exprime ce verbe, comme une sorte de pensée qui vise d'autre chose que la parole, le jugement et l'envie entre autres.

L'exemple 13 confirme le rôle des autres éléments de la phrase dans la précision de l'exacte signification du verbe. L'exemple arabe signifie « quelque chose me fait penser que », et elle

est représentée par un usage semblable à celui de l'exemple 12 en français, puisque ce n'est pas le verbe lui-même qui porte la valeur du verbe de pensée : « mon esprit/ma raison me dit que ». Dans l'exemple 15, l'agent « ce mot » exprime dans le sens figuré indiquant le sens du verbe *dire*.

L'exemple 16 quant à lui est dédié à l'usage pronominal du verbe, il est traduit en arabe par « il se dit dans sa tête ». Cet usage qui accorde au verbe un sens d'un verbe de pensée comme « penser, trouver », peut lui accorder une autre signification qui est celui de « se sentir, se prétendre, se trouver ». La différence entre ces deux deniers sens est due aux combinaisons du verbe avec les autres éléments de la phrase.

À ces sens du verbe pronominal se rajoute celui présenté dans les exemples 17 et 18 qui signifie « prétendre, se prendre pour », ce que nous constatons en arabe dans « prétendre être votre proche/prétendre être malade ».

Le dernier verbe polysémique repéré est le verbe *rendre*, que nous avons choisi afin de le comparer avec son équivalent arabe. Ce dernier (*Ja* 'ala) en arabe est considéré comme un verbe de pensée dans l'un de ses sens, ce que nous allons vérifier dans le verbe français suivant :

رد، أرجع، أعاد .Rendre vt

- 1- Elle lui rend son amour إنها تبادله الحب.
- 2- Rendre heureux, perplexe etc. أسعد، أربك .
- . هذه ترجمة أمينة لفكرة المؤلف G-Cette traduction rend bien la pensée .
- 4- Se rendre compte فهم، أدرك

Parmi les exemples accordés aux différentes significations du verbe, nous en gardons les quatre derniers qui possèdent chacun une signification différente selon les autres éléments de la phrase.

Les équivalents arabes donnés de ce verbe sont « rendre », « remettre » et « renvoyer » qui expriment le sens le plus fréquent de ce verbe.

L'exemple 1 présente le verbe dans son sens de « remettre » mais le patient du verbe est « son amour » qui est une chose abstraite. Cela est suffisant pour que le verbe jouisse d'un sens de verbe de pensée, puisqu'il peut avoir comme synonyme « elle l'aime aussi de son côté ». Le verbe devient ainsi un verbe de jugement subjectif positif (selon notre classement).

Quant au verbe dans l'exemple 2, les traductions montrent qu'il est un verbe de sentiment puisqu'il exprime la joie ou la confusion de l'agent « enchanter, désorienter ».

Le troisième exemple qui est traduit par « c'est une traduction fidèle de la pensée de l'auteur », montre que malgré le fait que le patient du verbe soit « la pensée », le verbe peut ne pas être un verbe de pensée puisque l'équivalent que l'on pourrait lui donner c'est « exprimer, présenter ».

L'exemple 4 est consacré à une combinaison de ce verbe avec le mot « compte ». Cette collocation syntaxique à l'usage pronominal du verbe signifie « s'apercevoir de quelque chose, comprendre, réaliser », ce qui transforme le verbe en un verbe d'entendement. Étant considéré comme un verbe de devenir, le verbe *Ja'ala* peut être utilisé métonymiquement pour exprimer l'idée de « faire croie, montrer ». pour rendre compte de cette différence, nous présentons ces deux exemples :

Le premier exemple concerne la transformation de l'eau en glaçon « transformer », bien que le deuxième soit un verbe de pensée ayant le sens « faire croire à quelqu'un que le blanc est noir » ou « montrer le blanc comme noir à quelqu'un » en tant que symboles du bien et du mal. Nous allons parler en détails de la sémantique des verbes de pensée dans la partie suivante.

2.2.3. Le dictionnaire arabe/français d'Albert de Biberstein-Kazimirski

Le dictionnaire arabe-français que nous avons choisi est « Le dictionnaire arabe-français contenant toutes les racines de la langue arabe ; Leurs dérivés tant dans l'idiome vulgaire que dans l'idiome littéral, ainsi que les dialectes d'Alger et de Maroc », et qui fut publié en 1860 par A.Kazimirski. Kazimirski (1808-1887) était un orientaliste réputé pour ses traductions, notamment celle du Coran. Sa connaissance profonde de la langue arabe l'a mené par la suite à créer le dictionnaire arabe-français en deux volumes (1392, 1638 p.), et cela est chez la maison d'édition Maisonneuve et Cie à Paris.

Dans son dictionnaire, Kazimirski accorde des équivalents français aux mots arabes présentés sous une raine quelconque. Il propose également des exemples extraits du contexte en arabe, accompagnés par leurs traductions françaises.

Nous pouvons résumer le privilège dont jouit ce dictionnaire par les deux points suivants :

- 1. la richesse lexicale : puisqu'il présente un large éventail des dérivés lexicaux de la racine en question.
- 2. Une excellente connaissance de la grammaire arabe par l'auteur, ce qui se voit dans les articles définitoires concernant les verbes analysés.

Les verbes repérés dans ce dictionnaire sont <u>danna</u>, <u>hasiba</u>, <u>za'ama</u>, <u>xâla</u> et <u>wajada</u>, qui sont tous des verbes d'opinion basés sur la certitude ou le doute, et dont le sens varient entre : penser (dans son sens d'opinion ou de jugement), croire, considérer, estimer, imaginer, trouver. Nous nous intéressons au verbe <u>wajada</u> (trouver) dans ce dictionnaire en raison de son sens polysémique, qui n'est pas un sens plein de pensée.

Le verbe <u>danna</u> est présenté sous trois sens précis : sa propre opinion avec un certain degré de doute, son propre jugement par rapport à quelqu'un ou à quelque chose et finalement le soupçon apporté à quelqu'un. Cette différence de sens repérés par Kazimirski, montre la propre tendance de ce dernier à abonder les données de grammaire ou de syntaxe dans les définitions. Les deux premiers sens montrent que les verbes d'opinion se caractérisent de certitude ou de doute, bien que les verbes de jugement concernent la qualification de quelqu'un ou de quelque chose par un attribut :

(<u>d</u>anna) ظن:

- 1. croire, juger, penser, supposer, s'imaginer que. Former telle ou telle opinion avec un certain doute, se faire telle ou telle idée av. أَظنكم أَن ما أريتم إلا هلاكي. ou av. l'acc. de la p. et أَظنكم أَن ما أريتم إلا هلاكي. Je crois que vous ne voulez que me déshonorer.
- 2. Croire, juger quelqu'un tel ou tel ; supposer telle ou telle chose par rapport à quelqu'un av. acc. de la p. et acc. de la ch. On dit : ظننت شيئاً، ظننت شيئاً اياك Je croyais telle chose, je vous ai supposé tel ou tel.
- 3. Soupçonner quelqu'un, avoir en suspicion, av. acc de la p.

Le dictionnaire tient compte de la forme passive du verbe utilisée exclusivement pour exprimer le soupçon (et non pas l'opinion ou le jugement) envers quelqu'un ou de quelque chose :

(yudannu) c'est le passif de يظن) ('adunnu)

- 1. Soupçonner quelqu'un, l'avoir en suspicion, av. ace. de la p.
- 2. Se former une opinion de quelque chose, croire telle chose, av. ب de la ch. V. نظنن (ta<u>d</u>annâ) pour تظنن (ta<u>d</u>annana) Croire, penser, former une opinion. VIII. Soupçonner, avoir des soupçons, av. acc.

de la p.- **Au pass. يظن** (yu<u>d</u>annu) pour يظنن (yu<u>d</u>tannu) Etre soupçonné de quelque chose, av. في de la ch. يظن في قتل فلان ll est soupçonné d'avoir tué un tel.

En présentant la forme passive de ce verbe, le dictionnaire ne donne pas plus de précision sur le sort des deux éléments postverbaux qui sont son complément d'objet direct et son attribut. Cependant il souligne l'utilisation de la préposition fi, qui introduit le vrai patient de la phrase (le sujet) dans une situation soupçonneuse. La traduction sera ainsi « il est soupçonné » au lieu de « on le soupçonne de ».

Sous la même entrée nous retrouvons toutes les formes infinitives du verbe avec des exemples sur certaines entre elles. Ces fromes qui possèdent toues la même racine /d-n-n/, varieront entre l'opinion, la supposition et l'idée ou la pensée. Ainsi les formes infinitives nominales sont les suivantes, selon l'ordre de leur apparition dans le dictionnaire :

(adânîn) ظنون. (dunûn) et ظنون (adânîn)

1. Opinion, supposition, idée, notion (qui n'est pas une connaissance certaine علم أو يقين), soupçon. المنافذ المنافذة ا

(madannun) مظان (madannun) مظنة

- 1. Opinion, avis.
- 2. Présomption.
- 3. Homme ou objet sur lequel on porte telle ou telle opinion. On dit : فلان مظنة للخير. Un tel Jouit d'une bonne réputation, ou il y a présomption favorable en faveur de...

(madnûn) مظنون

- 1. Opinion, avis porté sur quelque chose.
- 2. Soupçonné, suspect.

Toutefois parmi ces formes infinitives, il existe une forme qui est semblable au cas du participe passif du verbe 'taqada (croire) repéré dans le dictionnaire monolingue arabe Al-Munjid, dans l'exemple de : "المعتقد أنه سينجح في مسعاه" que si l'on veut traduire littéralement il donne : « le cru est/il est cru qu'il va atteindre son but » pour dire « on croit que...etc. ». Le participe passif Madnûn désigne deux choses différentes : l'opinion portée sur quelqu'un, et la personne suspectée elle-même. La forme infinitive Madinna/Madânnun peut elle aussi désigner la personne soupçonnée, ce qui n'est pas le cas pour la forme Dannun.

A.Kazimirski rajoute à cette entrée toutes les formes de participe actif (<u>d</u>ânnun), de participe ressemblant aux participes actifs (<u>d</u>anûn) ou passifs (<u>d</u>anîn), avec leurs différentes nuances de sens très infimes. Il inclut tout de même les formes de participe hyperbolique qui sert à la

répétition ou à l'exagération tel que (<u>d</u>annan). Nous en citons à titre d'exemple la différence de sens entre le participe actif et les deux participes lui ressemblant dans ce qui suit :

(dânnun) ظان

- 1. Qui se forme une opinion, qui s'imagine tel le ou telle chose, qui pense, juge de telle ou telle manière.
- 2. Soupçonneux. ظناة (dinna) pl. ظنن (dinanun), ظناين (danâyînu) Soupçon.

(dannan) ظنان

- 1. Qui n'exprime que des opinions ; qui n'est pas sûr de la chose.
- 2. Qui avance des choses dont il est mal instruit.

(<u>d</u>anûn) ظنون

- 1. Incertain, douteux, sur lequel on ne peut rien dire de positif.
- 2. Aventuré, chanceux, sur lequel on ne peut pas compter (se dit p. ex. d'un payement dont on n'est pas sûr, d'un puits où l'on peut ne pas trouver d'eau).
- 3. Qui jouit d'une bonne opinion, Sans le mériter.
- 4. Simple, étranger à toute fraude (homme).
- 5. Femme honnête et de bonne maison.

A.Kazimirski montre à travers les trois définitions données la nuance sémantique sur laquelle se base chacun de ces mots.

Concernant le premier mot qui est un participe actif du verbe <u>danna</u>, la différence entre les deux significations possibles n'empêche pas le fait qu'il désigne l'acteur de l'action, que ce soit l'opinion, le jugement ou le soupçon. Cela est en représentant un verbe de pensée non-communicatif, dont les effets demeurent dans l'esprit.

Quant au deuxième mot qui a le schème itératif nominal fa "âl, il est utilisé avec un degré négatif qui concerne l'incertitude. Ce mot est considéré comme représentatif d'une expression ou d'un acte énonciatif parce qu'on ne pourrait pas s'assurer de la répétition d'un acte psychologique comme celui de la pensée s'il n'était pas exprimé langagièrement.

Le troisième mot est un participe ressemblant au participe actif, peut tout de même être interprété en tant que participe ressemblant au participe passif dans le sens « être soupçonnable de ». La différence entre les deux sens pourrait être due aux rôles thématiques dans la phrase. De cette façon, le mot serait pris dans le premier sens s'il était attribut de la personne qui doute ou qui soupçonne, et dans le deuxième sens si cette personne était elle-

même soupçonnée ou mise en doute. Ce que montre clairement la comparaison entre l'exemple 1 et 2.

Le mot $\underline{\textit{danîn}}$ qui est une forme ressemblante du participe passif peut concerner une personne suspectée de quelque chose ou prétendue qualifiable de certaines choses, cela lui ne lui accorde que le rôle du patient du processus du $\underline{\textit{dan}}$:

(danîn) ظنين

- 1. Suspect, au sujet duquel on a des doutes.
- 2. Prétendu tel ou tel.

Le deuxième verbe sur lequel nous nous sommes arrêtés est le verbe *ḥasiba*, dont les valeurs de certitude ou de doute sont indiquées (avec certaines précisions syntaxiques comme la conjonction 'an qui peut suivre le verbe accompagnée d'un autre verbe) côte à côte avec les synonymes :

Croire, penser, imaginer (telle ou telle chose, soit avec doute, soit avec certitude), av. acc. de la ch, ou ∂ suivi d'un verbe.

Par l'intermédiaire des équivalents proposés des exemples utilisés, nous avons pu repérer des mots qui ne sont pas des verbes et qui formes des formules équivalentes à celle dans laquelle le verbe existe telle que :

Je ne le croyais pas.

Dans cet exemple le mot *ḥisâbî* (substantif exprimant le calcul ou l'estimation) est traduit par le verbe *croire*. Nous tenons compte ainsi du rôle des verbes de pensée dans la traduction des mots nominaux, une caractéristique que nous allons aborder de plus près dans la partie consacrée à l'analyse du corpus.

Nous trouvons aussi une autre utilisation d'une formule dite de pensée comme « être considéré, estimé » pour traduire un verbe de pensée mais dans l'autre sens de traduction que l'exemple précédent :

Etre considéré, estimé.

Notons que le verbe arabe dans ce dernier cas n'est pas dans sa forme passive, contrairement à ce que laisserait imaginer la traduction.

Huit sens distincts représentent le verbe $x\hat{a}la$ présenté dans des contextes différents, dépendant à chaque fois à une forme infinitive nominale (nom d'action), de laquelle il serait dérivé sémantiquement selon A.Kazimirski. Nous pouvons remarquer que le verbe $x\hat{a}la$ fait partie des verbes de pensée les plus riches, à travers les multiples combinaisons syntaxiques qu'il peut avoir ou les différents sens qui en résultent.

Le premier sens du verbe regroupe une dizaine d'infinitifs nominaux qui sont partagés entre deux concepts : « imaginer quelque chose » et « se tromper ». Le verbe possède le sens de l'imagination une fois qu'il est suivi par la conjonction 'an et un autre verbe :

(xâla) خال:

- ال nom d'act. (xâlan) خيلاً، (xâlan) خيلاً، (xâlan) غيلاً، (xâlan) خيلاً، (xâlan) خيلاً، (xâlan) خيلاً، (xaylâlan)، غيلاناً، (maxâlatan). مخيلةً
- 1. S'imaginer, croire, se figurer que..., av. أن suivi d'un verbe.
- 2. Croire vrai ce qui ne l'est pas.

Le deuxième sens ne concerne que deux formes infinitives, cependant il présente beaucoup plus de concepts parmi lesquels nous repérons les suivants :

- اا. تخیل (taxyîl) Et quelquefois) تخیل (taxyîl)
- 1. Porter des soupçons sur quelqu'un, av. على de la p.
- 2. S'imagina quelque chose à tort, et se laisser tromper par les apparences.
- 3. Supposer à quelqu'un telle ou telle chose, en jugeant d'après certains indices, ou d'après la physionomie de quelqu'un, av. في de la p.et l' acc. de la ch.
- 5. Faire croire à la présence de quelque chose; placer quelque chose comme épouvantail.

Aux trois premiers concepts proposés pour ce deuxième sens (le soupçon, la conviction à tort et la supposition), nous pouvons souligner le concept qui porte le numéro 5 dans le dictionnaire et qui concerne la personne à laquelle on fait croire quelque chose.

À travers ce dernier concept, nous rendons compte que la forme infinitive nominale présentée à chaque fois peut indiquer un verbe différent du verbe *xâla*, mais qui partage avec lui la racine lexicale et quelques points sémantiques en commun. Cela est le cas du dernier concept abordé (numéro 5), qui regarde plutôt les verbes 'axâla ou xayîala que xâla, puisqu'ils possèdent le sens de « faire croire/imaginer quelque chose à quelqu'un). Une fois ces verbes sont au passif, le sens du verbe devient impersonnel comme le verbe « il semble » ou « Il se

présente », avec la présence d'une préposition indiquant la personne (l'expérienceur) à qui on fait croire quelque chose (le patient) :

(xuyîla) forme passive.

Se présenter à l'imagination de telle ou telle façon. On dit: اخيل البيه أنه كذا il lui a semblé que la chose est telle et telle. خيل ذلك البيه : la chose lui devint obscure, lui présenta des doutes. C.-à-d. il ne savait à quoi s'en tenir, il tomba dans le doute.

Le troisième sens repéré par Kazimirski est celui de « la promesse » qui donne une idée faussée de l'échéance de l'arrivée de quelque chose. Nous remarquons que le thème général de tous ces verbes est l'imagination, que ce soit pour quelque chose de réalisable ou pas :

ااا. n. d'act. مخایلة (muxâyalatan)

1. Promettre, et faire croire par des apparences à la réalité de quelque chose, av. d'un nuage qui semble promettre de la pluie par des coups de tonnerre et des éclairs).

Or le dictionnaire ne mentionne pas le verbe à chaque fois qu'il indique la forme infinitive nominale qui le concerne, puisqu'il se contente de présenter le sens du verbe avec des équivalents français ou des exemples traduits.

Pour le quatrième sens le dictionnaire ne fournit aucune forme infinitive nominale, mais nous retrouvons le verbe dans l'exemple arabe proposé :

- IV. 1. Paraître, sembler à quelqu'un (se dit d'une chose), av. J de la p.
- 2. S'imaginer, croire telle ou telle chose, découvrir, croire qu'on voit telle chose. On dit : أخال فيه خالاً نامن الخير. crut découvrir dans ses traits, des indices de bonnes qualités.

La différence de combinaisons syntaxiques des deux significations précédentes, entre V+Prép li+qqn et V+Prép fî+qqn+qqc, change l'utilisation du verbe de l'impersonnel au personnel agentif. Quant aux autres significations de ce sens, elles indiquent des concepts que nous avons déjà présentés pour d'autres sens comme ceux de « croire les nuages chargés de pluie » ou « placer un épouvantail pour éloigner les animaux ». Concernant ce dernier exemple (de l'épouvantail), nous pouvons donner une justification de son sens présenté sous le forme nominale taxyîl ou sou le verbe 'axyala. Il ne s'agit pas pour nous de la signification de mot Xayâl en tant que « l'imagination de quelque chose » ou faire croire quelque chose aux animaux, mais plutôt d'un autre sens de ce même mot qui est « l'ombre de quelqu'un ». Et cela est dans un usage métonymique. Cette métonymie serait réduite à la ressemblance d'apparences, trompeuses parfois, entre la forme d'une personne et son ombre, à laquelle serait-elle due notre confusion ou notre incertitude. De cette façon, le mot Xayâl maintient son

sens de départ contenu dans la racine et qui concerne : l'imagination de quelque chose irréelle ou l'incertitude dans son opinion.

Le cinquième sens est partagé entre deux thèmes principaux : l'usage pronominal du verbe et sa signification en tant que verbe de jugement. Nous remarquons que ce sens concerne l'interprétation du verbe en tant que verbe d'opinion dans les trois premiers exemples, puisqu'il exprime des valeurs sures comme « se monter la tête », « se croire plus qu'on est », « être fier », « paraître semblable » ou « se mettre quelque chose dans la tête au point d'y croire ». Quant aux deux derniers exemples, ils concernent le regard évaluatif de l'agent envers quelqu'un ou quelque chose, ce qui donne au verbe la valeur d'un verbe de jugement subjectif apportant un jugement positif, négatif ou neutre :

- V. 1. Se monter la tête, se croire plus qu'on est, être fier.
- 2. Paraître semblable à quelqu'un av. Jou على de la p.
- 3. S'imagier quelque chose, se mettre quelque chose dans la tête au point d'y croire, av. acc. de la ch.
- 4. Se former une bonne opinion de quelqu'un, av. acc. de la ch. et على ou على de la p.
- 5. Former une opinion défavorable ou concevoir des soupçons sur quelqu'un av. acc. de la ch. et على de la p.

Nous aimerions nous arrêter aussi sur le VIIIème sens du verbe qui exprime l'orgueil ou la fierté en soi (*Al-Xuyalâ'*), ce qui ne sort pas du thème général du verbe puisque ce dernier mot est basé sur des concepts comme « se croire », « s'imaginer » ou « être fier ». Ces concepts comme nous le constatons, concernent en même temps des verbes de sentiment comme « la fierté », qui est utilisé en arabe dans un sens figuratif pour décrire l'allure ou la marche de quelqu'un :

VIII. 1. Marcher avec fierté.

- 2.Être fier.
- 3. S'imaginer quelque chose.
- 4. اختال On croit, ou pense que...

Notre quatrième verbe repéré dans le dictionnaire arabe-français est le verbe *Za'ama* dont le sens est partagé dans un premier temps entre trois concepts principaux : « dire », « prétendre » et « croire ». Nous soulignons que la définition tient compte de la valeur de certitude ou de doute qu'apporte la parole ou l'opinion exprimée par ce verbe, ce qui donne ensuite au verbe la valeur d'un verbe d'opinion :

زعم:

- 1- Parler, dire quelque chose, énoncer une opinion (vraie ou fausse, un fait sûr ou douteux), croire que..., penser que..., s'emploie le plus souvent quand on rapporte les paroles des autres sans vouloir en garantir la vérité.
- بئس مطية الرجل زعموا. C'est une bien mauvaise monture que l'on dit, pour dire, qu'il ne faut jamais baser sa conduite d'après des simples ouï-dire.
- vous m'avez cru tel, vous m'avez soupçonné de telle chose.
- . On dit que زعموا أن. -

La deuxième partie de la définition concerne la persuasion contenue dans le verbe par rapport à ce que prétend le locuteur. C'est pourquoi l'exemple donné, qui concerne la forme infinitive nominale du verbe *Za'matun*, a été traduit par « je ne partage pas...etc. », pour dire « je ne suis pas convaincu/persuadé...etc.) :

- 2. Faire croire à quelqu'un telle ou telle chose, av. acc. de la p. et acc.de la ch.
- زعمة Assertion, dire. On dit: هذا و لا زعماتك ou هذا و لا زعماتك plutôt ceci que ce que tu dis, pour dire, je ne partage pas ton opinion.

Wajada quant à lui est un verbe polysémique comme nous avons pu voir avant, et que Kazimirski présente sous trois concepts essentiels dont deux concernent un verbe de pensée. Nous trouvons que même le premier sens est capable d'exprimer un verbe de pensée surtout quand la chose trouvée est d'un ordre abstrait ou psychologique, ce qui rend le processus créé par le verbe du ressort de l'esprit et non pas des cinq sensations :

(wajada) وجد

1. Trouver, rencontrer ce que l'on cherche, retrouver ce qu'on avait perdu, av. acc.

Concernant le deuxième exemple, il pourrait être interprété comme un verbe de pensée une fois « l'état » dans lequel la chose a été trouvée est un état non-physique. Contrairement à cela, le verbe peut avoir le sens des exemples donnés sur le troisième concept :

- 2. Trouver quelqu'un ou quelque chose dans tel ou tel état, av. d. acc.
- 3. Sentir, percevoir telle ou telle qualité ou propriété dans une chose ; p. ex
- J'en ai senti le goût.
- J'en ai entendu la voix. وجدت صوته.
- en ai senti la rudesse وجدت خشونته.

Dans les derniers exemples ne concerne pas les verbes de jugement puisqu'il n'y a aucun attribut qualifiant l'opinion du locuteur vis à vis de la chose trouvée. C'est pour quoi, les

traductions françaises présentent des verbes de perception et non pas d'opinion ou de jugement.

Ce dernier verbe montre une fois de plus, que malgré le fait qu'il y a des caractéristiques spécifiques des verbes de pensée, le rôle des autres éléments de la phrase est essentiel à définir le sens de ces verbes, surtout pour ceux qui ne sont pas des VdP au sens premier mais plutôt au sens polysémique partagé entre plusieurs familles de verbes.

Troisième partie

Chapitre IV

3. Les verbes de pensée dans la langue

3.1. Les verbes de pensée chez quelques grammairiens arabes médiévaux

Dans ce qui suit, nous présentons comment les grammairiens arabes ont traité cette famille de verbes. Nous avons pu repérer deux appellations différentes concernant la même famille de verbes : « les verbes de cœur » (أفعال القلوب 'af'âlu al-qulûb) et danna et ses consœurs (ظن و danna wa 'axawâtuhâ).

Selon la tradition de la grammaire arabe médiévale, le cœur symbolise le siège des sentiments, de l'opinion, des jugements parmi d'autres, d'où l'appellation des verbes de « cœur ». La deuxième appellation vise quant à elle un groupe plus restreint de ces verbes basé sur la similarité syntaxique et sémantique existante entre le verbe <u>danna</u> et quelques autres verbes. Ces ressemblances sont considérées par les syntacticiens arabes comme des critères suffisants pour définir un verbe de pensée, pourtant ne proposent aucunement une définition de ce que peut être un verbe de pensée. Leur méthode se contente de décrire certaines sous-classes de ces verbes et de présenter quelques critères de classement sans faire proposer une vision globale du sujet.

Parmi les grammairiens arabes qui ont traité ce sujet, nous avons choisi ceux qui sont les simples dans leurs explications dont la méthode parait la plus claire. Même s'ils n'appartiennent pas tous à la même époque, ces grammairiens s'appuient sur des points communs concernant ce groupe de verbes. Nous citons principalement :

Sîbawayhi 140-180 h/ 760-796 g

Al-Mubarrid 210-286 h/ 825 g

Al-Zamaxšarî 467-538 h/ 1074-1143 g

Al-'astarâbâ<u>d</u>î 538-686 h/ 1143-1287 g

Ibn Ya'îš 553-643 h/ 1159-1245 g Ibn Mâlik 600-672 h Ibn 'aqîl 696-769 h/ 1296-1367 g Ibn Hi**s**âm 708-761 h/ 1309-1360 g Al-Qazwînî 739 h/ 1329 g Al-Suyûţî 849-911 h/1445-1505 g

3.1.1. Plusieurs méthodes de classement

En examinant cette famille de verbes, nous nous sommes rendu compte qu'elle n'a pas été conçue partout de la même façon. En d'autres termes, les grammairiens ne sont pas d'accord sur tous les critères syntaxiques et sémantiques concernant l'analyse de ce groupe de verbes.

Cependant, ce qui fait l'unanimité des grammairiens est que ces verbes constituent pour eux des agents détruisant le rapport entre les deux termes d'indépendance⁵⁵: l'inchoatif et l'énonciatif (al-mubtada' wa l-xabar المبتدأ و الخبر). Ainsi les verbes de pensée font partie des agents agissant sur les deux éléments de la phrase nominale en arabe. Leur présence dote la phrase nominale d'une prédication supplémentaire apportée par le verbe qui occupe ainsi la position initiale « topique » de la phrase. Tous ces agents capables d'intervenir dans une phrase nominale sont appelés « nawâsix al-'ibtidâ' • نواسخ الابتداء ».

Sîbawayh quant à lui présente ces verbes dans le chapitre concernant « le complément d'objet direct dont le verbe, doublement transitif, nécessite la présence de ses deux compléments directs en même temps dans la phrase pour cette dernière ait du sens »⁵⁶

Nous tenons compte que le critère de ce classement est syntaxique et sémantique à la fois: syntaxique parce que les verbes doivent avoir deux compléments directs, et sémantique parce que le sens de la phrase manquera toujours d'éléments tant que l'un des deux compléments n'a pas été mentionné.

⁵⁵ Nous utilisons dans ce paragraphe la version française de la *Milliade* d'ibn Mâlik traduite par Goguyer. Néanmoins nous préférons utiliser désormais les termes « attribut » et « sujet ou support d'attribution » pour remplacer respectivement « énonciatif » et « inchoatif » utilisés par Goguyer.

⁵⁶ Sībawayhi (796) ; com. 'abd Al-salâm Muḥammad hârûn, (1975), *Al-kitāb*, 4Vol., Le Caire : Al-hay'a al-maṣrîyya al-'âmma lil-kitâb, p.43.

Sîbawayhi souligne la capacité des verbes d'agir sur d'autres éléments en leur changeant leurs désinences casuelles et leurs rôles thématiques. Ainsi ces verbes sont catégorisés parmi les agents accordant un cas accusatif aux mots qui en dépendent⁵⁷:

D'un autre côté, Al-Zamaxšarî présente dans son ouvrage Al-mufașsal fî 'ilm al-'arabîya les verbes de pensée en les énumérant directement. Pour lui ces verbes ne sont que sept quand il s'agit des verbes apportant le doute ou la certitude. Mais il ne précise nullement le nombre des verbes quand il s'agit de la connaissance de quelque chose.

Ainsi ces verbes chez Al-Zamaxšarî font l'objet d'une classification sémantique en premier lieu, avant d'aborder leur syntaxe. Nous constatons cela dans le passage où il considère que ces verbes acquièrent deux compléments directs (les deux termes de la phrase nominale) dès qu'il s'agit de doute ou de certitude 58

Ibn Ya'îš explique le texte d'Al-Zamaxšarî concernant ces verbes par en donnant à ces derniers un caractère syntaxique, qui est celui de la double transitivité. Ibn Ya'îš cependant ne tarde pas à exposer la deuxième moitié de son raisonnement qui est complètement sémantique en disant que le deuxième complément par ordre syntaxique est le premier dans le sens ⁵⁹ :

Une approche sémantique dans le classement de ces verbes est proposée par Ibn Ya'îš. Ce dernier présente dans son explication d'Al-Zamaxšarî ces verbes comme des verbes qui ne possèdent aucun effet sur un tiers extérieur Par conséquent ils ne sont pas des verbes d'action⁶⁰:

⁵⁷ Ibid. p.44.

⁵⁸ Al-Zamaxšarî (1143), *Al-mufaşşal fî 'ilm al-'arabîya*, Beyrouth: Dâr Al-jîl, 1905, p.260.

⁵⁹ Ibn Ya'îš (1245), *Šarḥu al-mufaṣṣal*, 3Vol., Beyrouth: 'âlam al-kutub, 1988, p.64.

⁶⁰ Ibid.

Ces expressions nous paraissent très proches des notions que nous allons présenter dans un chapitre suivant traitant le procès des verbes de pensée d'un point de vue cognitif. Dans cette dernière explication nous retrouvons par exemple des notions comme « la transition » d'un « faire » d'une personne à une autre, ou même la notion de « action » ou « acte » concernant le procès du verbe.

Concernant Ibn Hišâm Al-'anṣârî, parmi les différentes classifications qu'il a donné de ces verbes, nous mettons en lumière la classification suivante qui est visiblement basée sur un critère purement syntaxique visant la possibilité de ces verbes d'avoir une « proposition » en guise de complément direct. Il souligne que cette proposition prend la place du deuxième complément direct pour des verbes comme danna (ظن), et du troisième pour des verbes comme 'a 'lama (أعلم) 61:

Al-Suyûţî préfère donner une typologie basée sur un critère sémantique au début pour reclasser les verbes ensuite syntaxiquement. Dans son ouvrage Ham'u l-Hawâmi' (همع الهوامع), il présente ces verbes principalement sous deux groupes sémantiques bien distincts : les verbes de pensée (ou de cœur selon la phraséologie arabe) et les verbes de devenir. Sous le nom de danna et ses consœurs (ظن و الفواتيا), Al-Suyûţî subdivise les verbes entre apportant le doute et apportant la certitude, à l'attribut. Il rappelle que ces verbes sont des verbes détruisant le rapport d'indépendance nominale ('af'âlun nâsixa أفعال ناسخة).

De ce qui précède nous pouvons constater que les grammairiens arabes associent la syntaxe et la sémantique dans leurs méthodes de classification des verbes, et cela même s'ils abordent chacun le sujet d'un point de vue différent.

D'après eux les verbes de pensée se réduisent donc au simple groupe des verbes d'opinion basé sur le critère de doute et de certitude. En revanche, ils n'expliquent pas le fait que ces verbes ont besoin de deux « compléments directs » pour pouvoir exprimer cette certitude ou ses nuances. Nous n'avons pas pu démontrer un rapport aussi contigu entre la multiplicité des compléments et le classement des verbes en sous-groupes de verbes de pensée. Autrement dit, existe-t-il chez eux, à l'instar du modèle d'Y. Mathieu, une conception des combinaisons

⁶¹ Ibn Hišâm Al-Anṣârî (1360) ; com. H.Jamâd & E.B.Ya'qûb, (1998), *Muġnî Al-labîb*, 1Vol., Beyrouth : Dâr al-kutub al-'ilmiyya, p.70.

possibles basées sur un verbe de pensée. Ont-ils proposé un modèle englobant d'un côté le tri sémantique des verbes, et de l'autre les structures dues à ce tri dans la phrase ?

Dans ce qui suit, nous présentons ces verbes à travers les caractéristiques et les spécificités qui leur ont été accordées pas ces grammairiens. Nous pourrions constater ensuite l'originalité et les points faibles d'un tel système.

3.1.2. Spécificités et caractéristiques

Il nous semble important de rappeler que les verbes de pensée se subdivisent entre plusieurs sous-groupes de verbes, tant au niveau syntaxique que sémantique. Pour les grammairiens arabes ces verbes ne possèdent pas tous les mêmes spécificités syntaxiques ou sémantiques. Les verbes sur lesquels les grammairiens se sont arrêtés ce sont les verbes doublement transitifs et apportent des nuances de certitudes sur l'un des deux compléments. Les autres verbes peuvent ainsi être intransitifs ou transitifs avec un seul complément direct, sans accorder pour autant une attention particulière à leur sémantique.

Nous allons également présenter le terme « deux compléments d'objet directs » dans le but de faciliter l'explication de ce que les grammairiens arabes ont constaté et expliqué avec tant de rigueur. Nous allons démontrer pourquoi nous ne considérons pas les deux termes d'attributions comme des compléments d'objet directs, aussi bien au niveau syntaxique que sémantique.

Le traitement de cette famille de verbes par les grammairiens arabes a clairement démontré qu'elle possède des spécificités caractéristiques, syntaxiques et sémantiques, la différenciant des autres familles de verbes arabes. Nous pouvons constater à travers le tri proposé par ces grammairiens que cette famille peut partager des critères syntaxiques avec d'autres familles de verbes comme les verbes de devenir ('af'âlu t-taṣyîr أَفَعَالُ التَصِيرِ), les verbes attributifs (al-'af'âlu an-nâqiṣa الأفعال الناقصة) entre autres. Le point commun de ces verbes consiste à leur capacité de modifier le rapport entre l'attribut et son sujet dans la phrase nominale, afin de les transformer en deux compléments directs.

Les spécificités sémantiques sont les critères à travers lesquels on peut distinguer les verbes de pensée des autres verbes qui partagent les caractéristiques syntaxiques entre eux.

3.1.2.1. Dans la syntaxe

La situation syntaxique de cette famille de verbe est exposée chez les grammairiens arabes du même point de vue, en donnant une place privilégiée aux verbes de pensée doublement transitifs. Cependant Ibn Hišâm dans son ouvrage dans lequel il expliquait la Milliade d'Ibn Mâlik « 'awḍaḥu l-masâlik fî šarḥi 'alfīyat Ibn Mâlik », il souligne que ces verbes ne sont pas obligatoirement bi-transitifs⁶²:

Et il classifie les verbes en quatre sous-groupes syntaxiques comme suit :

- I- verbes transitifs à complément prépositionnel (intransitifs dans la version arabe) comme fakkara فکر « penser » et tafakkara تفکر « réfléchir » ou « méditer »
- « comprendre » فهم verbes transitifs comme 'arafa عرف « savoir » et fahima فهم
- III- verbes doublement transitifs subdivisés à leur tour en quatre sous-ensembles selon un critère sémantique comme ḍanna فرجد et ra'â وجد et ra'â وجد
- IV- verbes triplement transitifs sous la forme lexicale (le schème) 'af'ala أفعل comme 'a<u>d</u>anna أدى « faire penser » et 'arâ أدى « faire voir » par exemple :

Par ailleurs, nous démontrons prochainement les différentes spécificités des verbes doublement transitifs. Parmi ces spécificités nous repérons les suivantes : le rapport sujetattribut (al-'isnâd), la subordination et ses conjonctions, la suspension et la révocation de ces verbes.

Pour le dernier sous-groupe des verbes triplement transitifs, Sîbawayhi pense que l'on ne peut pas les mentionner sans citer les deux derniers compléments puisque la suppression de l'un ou des deux est susceptible de changer les sens de la phrase ou de la rendre agrammaticale et insensée.

Ces verbes occupent la place topique dans la phrase nominale formée d'un sujet d'attribution et un attribut (d'inchoatif et d'énonciatif مبتدأ و خبر), ils les transformant en deux compléments d'objet direct. Les deux termes d'attribution forment un énoncé assujetti à une valeur de vérité

-

⁶² Ibn Hišâm Al-Anşârî (1360), 'awḍaḥu l-masâlik fî šarḥi 'alfîyat Ibn Mâlik, 4tomes. Beyrouth : Al-maktaba Al-ʻaṣrîyya, p.318.

vraie ou fausse. La phrase nominale est constatative est n'exprime pas la modalité personnelle du locuteur. Cela s'applique en même temps sur les phrases verbales puisque les grammairiens arabes considèrent que le verbe remplace l'attribut de la phrase nominale. Pour eux, le sujet d'attribution est le premier dans le sens, qu'il soit en première place dans la phrase nominale ou en deuxième place dans la phrase verbale arabe. Al-Suyûţî souligne cela dans la phrase suivante où le verbe est considéré comme occupant la première place seulement dans la syntaxe. Selon lui, cette place reste réservée au sujet de l'attribution qui est en l'occurrence le sujet de la phrase verbale63 :

Sîbawayh rend compte, selon Al- Suyûţî, de la place qu'occupe le verbe dans la phrase arabe et du rôle qu'il joue dans le rapport de prédication ou d'attribution. Ceci dit, le sujet d'attribution en arabe peut être un substantif ou un pronom, bien que l'élément portant l'attribution puisse varier entre un substantif ou un verbe.

Le rapport de vérité établi entre les deux termes d'une phrase nominale devient marginal une fois que le verbe de pensée est dans la phrase. Le classement des grammairiens montre que ces verbes apportent une valeur de certitude nuancée à la phrase, une nuance qui peut varier entre la certitude absolue (qui reste relative et personnelle), l'incertitude ou le doute. Nous rappelons qu'il est inexact d'appeler ces verbes « les verbes de pensée » puisqu'ils ne représentent qu'une partie de ces verbes qui est celle des verbes « d'opinion » basés sur l'idée de doute ou de certitude.

L'entrée d'un verbe de pensée à une phrase nominale influence la prédication principale établie entre les deux termes d'attribution. En rapportant la certitude (ou une autre valeur personnelle du locuteur), le verbe s'approprie ces deux éléments pour les transformer en deux compléments d'objet directs. Nous remarquerons dans un passage suivant que cette conception n'est pas correcte, puisque le verbe n'enlève pas complètement le rapport sémantique entre les deux termes d'attribution.

3.1.2.1.2. Les conjonctions de subordination 'anna et 'an et leurs complétives (اُنَ وَانْ وَصَلاتِها)

⁶³Al-Suyûţî (1505), *Ham'u al-hawâmi' fî šarḥi jam'i al-jawâmi'*, édition critique : Aḥmad šams d-dîn (1998), Beyrouth : Dâr al-kutub al-`ilmiyya, 4Vol, p.289.

La deuxième spécificité de ces verbes est qu'ils sont capables d'être suivis d'une complétive introduite par la conjonction de subordination 'anna. Équivalent à la conjonction « que » en français, 'anna et les deux termes de la phrase nominale qui la suivent forment tous, selon les grammairiens arabes, une seule unité syntaxique occupant la place d'un seul complément direct. Cette phrase faite de 'anna et sa complétive constitue un premier complément direct dont l'attribut inexistant syntaxiquement est compréhensible dans le sens.

Sibawayh voyait que 'anna et sa complétive forment un seul bloc syntaxique qui est l'unique CObj du verbe. D'autres grammairiens considéraient qu'il y a un deuxième CObj après ce bloc de 'anna et sa complétive dans la même phrase ce qui est le cas dans l'exemple suivant :

علمت أن زيداً قائمٌ حاصلاً

'alimtu 'anna zaydan qâ'imun ḥâşilan

J'ai su que zayd était arrivé (est un fait accompli/s'est passé/était arrivé)

Nous avons proposé cette traduction pour démontrer que la phrase nominale du départ est considérée comme un premier complément après s'être transformée en complétive de 'anna, et que le deuxième complément qui n'existe pas dans la phrase peut être deviné selon son sens. Cette absence est considérée de nature syntaxique et non pas logique ou sémantique, parce qu'il s'agit d'un manque d'élément dans la structure et non pas dans le sens.

Toutefois, 'anna peut être remplacé par la conjonction 'an quand il s'agit d'une complétive sans le premier terme de la phrase nominale de départ (le sujet de l'attribution). Le sens de ce mot manqué est inclus dans le sens de la phrase entière par l'intermédiaire des relations anaphoriques avec d'autres antécédents syntaxiques. La présence de 'an exige que la complétive qui le suit soit une phrase et non pas un seul mot.

La conjonction 'an cependant peut être isolée de sa complétive quand elle est suivie par les éléments suivants : les particules de négation ($l\hat{a}$, lam et lan), la particule servant à projeter l'action dans l'avenir ($s\hat{i}n$), la particule conditionnelle (law) et la particule accentuant le sens du verbe (qad).

Quant à la différence entre ces conjonctions et la conjonction 'inna, les grammairiens arabes estiment que cette conjonction permet de marquer une rupture de niveau dans la phrase. Cela concerne les phrases où le verbe noyau est le verbe qâla (dire). Cette conjonction est un moyen de débuter une phrase en général, C'est le cas de la phrase énoncée rapportée par le

verbe dire (discours rapporté ou citation مقول القول), qui doit être séparée de ce verbe pour que le discours rapporté soit distingué de la phrase qui le rapporte.

En revanche, quand le verbe *qâla* (dire) est suivi de *'anna*, il ne s'agit plus de rapporter le discours mais plutôt de l'exprimer différemment.

Selon Ibn 'aqîl dans son commentaire sur la *Milliade* d'Ibn Mâlik, la « suspension » de l'effet des VdP bi-transitifs est obligatoire quand il s'agit d'une séparation entre le verbe et ses deux compléments par certains éléments syntaxiques. Tous les grammairiens considèrent que l'effet des VdP est aussi détectable dans la syntaxe que dans les sens. Le changement de désinence casuelle des deux termes d'attribution devenus compléments du VdP est donc requis pour les compléments de ces verbes. Le cas de ces noms qui change du nominatif (marfû' (مرفوع) à l'accusatif (manşûb) n'est cependant pas visible dans la phrase. Étant dédié aux arguments du verbe occupant la place du complément direct, le cas accusatif est attribué non pas aux éléments mais à la place qu'ils occupent dans la phrase. C'est pourquoi les grammairiens arabes distinguent clairement l'effet morphologique de ces verbes (s'agissant de la compatibilité entre les cas du mot et la place qu'il occupe dans la phrase) de l'effet logique (quand cette compatibilité est manquée, ou plutôt quand le mot a un cas différent de ce qu'il est censé avoir).

La suspension de cet effet est ainsi d'ordre morphologique puisque les éléments qui occupent la place des compléments ne sont pas à l'accusatif. Ils sont considérés « logiquement » comme ayant le cas accusatif⁶⁴:

Les éléments syntaxiques qui nécessitent cette suspension sont donc des particules qui rapportent à la prédication principale des sens de serment, de négation, d'interrogation et de commencement de phrase. Ces particules séparent donc le verbe de pensée de ses deux compléments, d'où la suspension de l'effet morphologique du premier. Et ces particules sont : le lâm inchoatif « lâm al-'ibtidâ' » (لام القسم), le lâm de serment « lâm al-qasam » (لام القسم), le mâ de négation « mâ al-nâfya » (الم النافية), les particules de négation « lâ » et « 'in » existant dans la complétive de serment et l'interrogation.

 $^{^{64}}$ Ibn 'aqîl, Šarḥu Ibn 'aqîl 'alâ 'alfiyat Ibn Mâlik, p.220.

Nous ne nous attardons plus sur le côté syntaxique des spécificités de ces verbes puisque notre travail vise plutôt la comparaison sémantique des deux familles. Il n'aurait pas été possible de présenter ces verbes sans aborder leur situation syntaxique, étant donné la contiguïté entre la syntaxe de ces verbes et leur sémantique d'une part, et les analyses et les classements des grammairiens arabes les concernant d'autre part,.

La révocation ou l'annulation de l'effet de ces verbes fait également partie des spécificités proposées par les grammairiens arabes de cette famille de verbes. Cette caractéristique consiste à annuler l'effet des verbes une fois que ces derniers n'occupent plus leur place canonique de la phrase initiale. Il s'agit donc d'annuler l'effet verbal morphologique et logique à la fois⁶⁵:

À l'instar des autres grammairiens arabes, Ibn 'aqîl explique cette spécificité à travers le changement de l'ordre syntaxique de la phrase y compris la place du verbe. L'exemple qu'il propose montre que le verbe n'agit pas sur le reste de la phrase ni dans la morphosyntaxe ni dans la sémantique : "زيدٌ ظننت قائمٌ" (zaydun danantu qâ'imun : zayd, je crois, debout). De la même façon, le verbe n'agit même plus sur l'attribut qui le suit.

Sîbawayh dans son *Al-Kitâb* (p.119-120) estime que le verbe en dehors de sa place canonique à la tête de la phrase, court le risque d'annulation de sa rection. En ne commençant pas par la prédication du verbe de pensée (basée sur la certitude, le soupçon, le doute ou l'incertitude), la phrase peut avoir deux formes différentes : avec l'effet du verbe et sans son effet. Ainsi, le locuteur a le choix d'accorder un cas nominatif ou accusatif aux deux compléments du verbe. Pour les grammairiens arabes, si le verbe suit les deux compléments, la révocation sera privilégiée car la nuance de certitude serait apportée tardivement au sujet d'attribution et son attribut. Malgré le caractère facultatif de cette révocation, le locuteur doit l'utiliser en position du verbe à la fin de la phrase (après les deux compléments), plutôt qu'à la place médiane (où le verbe s'intercale entre ses deux arguments).

⁶⁵ Idem.

En annulant l'effet du verbe, le sujet d'attribution et son attribut ne seront plus les arguments du verbe. Ce sera plutôt le verbe qui prend à un sens affirmatif d'une proposition quasi incise⁶⁶:

Le rapport entre la syntaxe et la sémantique est souligné encore une fois par Sîbawayh. Pour que le verbe apporte son doute par exemple à la phrase, cette dernière doit débuter par lui sinon le doute se sera qu'une valeur secondaire ajouté tardivement à la phrase à travers le changement de l'ordre syntaxique.

Nous devons souligner tout de même que la suspension et la révocation s'appliquent aussi sur l'effet apporté par les mots dérivés du verbe et qui portent la même valeur de certitude ou de doute. Cette dérivation concerne principalement selon les grammairiens arabes la forme infinitive nominale (al-maṣdar المصدر) et le participe présent du verbe ('ismu l-fâ'il'). Ibn Ya'îš quant à lui considère que cette révocation de l'effet du verbe est causée par l'arrivée du verbe à une phrase qui existe déjà, et donc le sens du verbe reste secondaire par rapport au sens initial de la phrase et son ordre logique⁶⁷:

"فأما إذا توسطت أو تأخرت فإنه يجوز إلغاؤها" لأنها دخلت على جملة قائمة بنفسها فإذا تقدمت الجملة أو شيء منها جرت على منهاجها و لفظها قبل دخول الشك و صير الفعل في تقدير ظرف له كأنك قلت زيد منطلق في ظني مع أن الفعل يضعف عمله إذا تقدمه معمله بإبعاده عن الصدر.

De cette manière le verbe est traité comme un adverbe ou un complément circonstanciel, puisqu'il n'est plus à sa place d'origine et que son (ou ses) argument(s) est cité avant lui dans la phrase.

3.1.2.1.5. L'élision des « compléments » du verbe de pensée

La suppression de l'un ou des deux compléments d'un verbe de pensée doublement transitif n'est possible pour les grammairiens arabes que sous une seule condition : la présence d'un antécédent dans la phrase qui remplace sémantiquement et syntaxiquement les éléments qui

-

 $^{^{66}}$ Sībawayhi (796) ; com. 'abd Al-salâm Muḥammad hârûn, (1975), *Al-kitāb*, 4Vol., Le Caire : Al-hay'a al-maṣrîyya al-'âmma lil-kitâb, p.120.

⁶⁷ Ibn Ya'îš (1245), *Šarḥu al-mufaṣṣal*, 3Vol., Beyrouth: 'âlam al-kutub, 1988, p.85.

manquent. Ce remplacement peut aussi bien se faire à travers des clitiques qui se greffent au verbe que des pronoms relatifs plus indépendants du verbe.

Al-Zamaxšarî trouve que la suppression de l'un des compléments du verbe sans le remplacer crée une phrase incomplète et illogique parce que le sens manquera d'éléments essentiels pour la compréhension. Également la suppression des deux compléments est interdite puisque la prédication de la phrase sera incorrecte et insensée⁶⁸:

Il souligne tout de même que la possibilité de dire dire danantu dâka « j'ai cru cela » ne constitue pas un cas où l'un des deux compléments est supprimé, mais c'est plutôt le déictique dâka « cela » qui représente le fait de croire quelque chose et ne fait donc pas partie des deux compléments 69 :

Néanmoins il est possible avec certains verbes d'avoir un clitique qui remplace le premier complément quand il s'agit de la même personne que le sujet. Le deuxième « complément » qui est l'attribut du premier complément garde sa place dans la phrase pour donner du sens à la prédication du verbe. Cette caractéristique ne concerne donc que tous les verbes de pensée doublement transitifs comme : « إن الله علمتني » (je me connais sur le point de partir), « فعلت كذا » (tu t'es trouvé avoir fait cela), « أن عظيماً » (il s'est vu majestueux)...etc. D'autres verbes doublement transitifs en arabe ne prennent pas deux clitiques remplaçant chacun le sujet et le premier complément, ils sont suivis en revanche par la locution « soi-même » comme c'est le cas pour : « شَمَتني » (je me suis insulté/j'ai insulté moi-même) ou « ضربتك » (tu t'es frappé/t'as frappé toi-même).

Il semble important de signaler que si l'un de ces verbes existe sans l'un de ses deux compléments, c'est parce que son sens ne serait pas basé sur les nuances de certitude apporté à la phrase mais plutôt sur un autre sens du verbe. La proposition «ظننت زيداً» *70 (danantu

⁶⁸ Al-Zamaxšarî (1143), *Al-mufaṣṣal fî 'ilm al-'arabîya*, Beyrouth : Dâr Al-jîl, 1905, p.261.

og Idem.

⁷⁰ Ibn 'aqîl (1367) ; Muḥammad Muḥyi d-dîn 'abd al-ḥamîd, (1974), *Šarḥu ibn 'aqîl 'alâ 'alfīyyat Ibn Mâlik*, 2Vol., Beyrouth : Dâr al-fikr, p.225.

Zaydan : j'ai accusé Zayd) ne transporte plus le doute du locuteur sur la vérité de l'attribut, mais elle vise plutôt un autre sens du verbe qui est celui de l'accusation, d'où le seul complément d'objet direct ayant le cas accusatif.

L'existence des deux termes d'attribution (ou les deux compléments directs selon les arabes) est ainsi nécessaire pour que la phrase ait du sens. Le verbe de pensée vient ajouter de la certitude ou l'incertitude au rapport établi préalablement dans la phrase nominale initiale. Ceci dit, l'absence de l'un de ces deux termes d'attribution crée un fossé dans le sens puisque l'attribution apportée par le verbe n'atteindra plus sa cible.

Dans son explication d'*Al-kâfîyat d'Ibn Al-ḥâjib*, Raḍîu Al-dîn Al-'astarâbadî partage le même avis avec Ibn Ya'îš dans son ouvrage *Šarḥu al-mufaṣṣal*. Cela signifie que dans une phrase comme « حسبت زيداً منطلقاً » (je crois zayd debout) le locuteur n'a pas la possibilité d'ôter l'un des ceux compléments comme (je crois zayd) ou (je crois debout), puisque pour lui la valeur rapportée par le verbe concerne le bloc syntaxique composé des deux termes de l'attribution appelée en arabe مركّب إسنادي (murakkab 'isnâdî), une composition d'attribution.

La suppression est donc possible quand ils sont remplacés ou représentés par des antécédents anaphoriques comme la phrase suivante repérée chez Al-'astarâbadî:

Où sont-ils mes partenaires dont vous supposez l'existence ?

Dans la phrase arabe le verbe n'est suivi d'aucun de ses arguments puisqu'ils sont présentés dans la phrase qui précède le verbe. Nous allons nous arrêter sur le sens de cette phrase et son interprétation des arabes dans le sous-chapitre suivant traitant de leur sémantique.

Dans ce sous-chapitre-ci, l'entrée du verbe à la phrase nominale ne peut en aucun cas supprimer le rapport entre les deux termes d'attribution de cette dernière, et encore moins l'un d'eux. En conséquence, les grammairiens arabes comme Al-Syûţî catégorisent les verbes de pensée (doublement transitifs) parmi les *Faḍlât* (pluriel de *faḍla* qui signifie une extension ou une annexe ou un supplément par rapport au sens de la phrase) en raison de leur accès à une

phrase nominale indépendante basée sur Al-'umda (qui est une base ou un nœud sémantique) 71 :

Nous remarquons donc que pour les grammairiens arabes le changement de désinence casuelle pour les deux termes d'attribution n'est pas suffisant pour modifier leur valeur sémantique. Cela mène à considérer les verbes de pensée comme des éléments qui s'ajoutent à une phrase existante préalablement. Ainsi leur prédication ne peut être que secondaire par rapport à ces deux compléments, puisqu'elle ajoute des informations sur quelque chose qui existe déjà dans le monde réel.

3.1.2.2. Dans la sémantique

Ce sous-chapitre contient deux thèmes principaux : la situation sémantique des verbes des pensées selon les grammairiens arabes et les verbes de pensée polysémiques.

Dans la première sous-partie, nous allons présenter les points spécifiques caractérisant la sémantique des VdP, et la manière dont les grammairiens ont traité le sens de ces verbes. C'est pourquoi, nous exposerons en premier lieu la classification de ces verbes selon des critères sémantiques, y compris leurs propres spécificités respectives.

La deuxième sous-partie portera sur les verbes de pensée polysémiques et leur capacité d'agir de la même façon que les autres verbes au sens plein.

Le tri de ces verbes selon le nombre de leurs compléments ne nous parait pas finalement comme un signe de rupture de niveau, puisque les grammairiens se rattrapent tous dans leurs explications par une présentation sémantique de leurs repères syntaxiques.

3.1.2.2.1. Les spécificités sémantiques des VdP

Comme nous l'avons définie dans la première partie de ce travail, le sens des verbes de pensée provient d'un large éventail sémantique dû à la diversité des variétés de la pensée ellemême. Les grammairiens arabes s'intéressent à détailler la situation sémantique de ces verbes que si ces derniers sont doublement transitifs. Cet éclaircissement constitue une tâche difficile relativement, puisque les verbes intransitifs ou transitifs (avec un seul complément) peuvent indiquer tous les sens de la pensée et ne se spécialisent pas d'un seul critère sémantique

⁷¹ Al-Suyûţî (1505) ; com. Aḥmad šams d-dîn (1998), *Ham'u al-hawâmi' fî šarḥi jam'i al-jawâmi'*, 4Vol., Beyrouth : Dâr al-kutub al-`ilmiyya, p.291.

comme il est le cas pour les verbes doublement transitifs. Le sens de ces derniers est basé, comme nous l'avons remarqué auparavant, sur l'idée de certitude et de doute, sans que les grammairiens précisent pour autant s'il existe parmi les VdP d'autres verbes doublement transitifs qui n'indiquent pas la certitude et ses nuances.

De surcroît, les verbes intransitifs et transitifs sont présentés avec des exemples sans aucune explication sur leurs spécificités ou caractéristiques. Parmi les verbes intransitifs nous retrouvons des verbes comme فكر (fakkara) « penser », تفكر (tafakkara) « réfléchir » et جبن (jabuna) « s'effrayer ». Les verbes transitifs ayant un seul complément contiennent entre autres : عرف ('arafa) « savoir », عرف (fahima) « comprendre » et

Pour la plupart des grammairiens arabes, les verbes de pensée sont partagés entre deux axes principaux : les verbes issus de la connaissance (certaine) d'une part, et les verbes exprimant l'incertitude personnelle d'autre part.

Pour Ibn Hišâm les verbes doublement transitifs se subdivisent entre quatre sous-groupes différents. Il se base donc sur les infimes différences de sens entre chacun de ces sous-groupes pour peaufiner la classification⁷² comme suit :

```
a- Verbes affirmant la certitude d'al-xabar (الخبر l'attribut) et ils sont quatre verbes :
```

« trouver/considérer » ألفي

ta'allam) : « apprends » à l'infinitif forme figée

« trouver » وجد

(darâ) : « savoir »

b- Verbes affirmant l'incertitude d'al-xabar et qui sont cing :

(jaʻala) : « rendre/croire »

(ḥajâ) : « considérer »

ے ('adda) : « compter »

⁷² La classification est la synthèse de la classification d'ibn Hišâm Al-'anṣârî repérée dans ses ouvrages tel que *Mugnî l-labîb 'an kutubi al-'a' ârîb* et 'aḍaḥu al-masalik fi šarḥi alfīyati Ibn Malik.

(hab) : « suppose » à l'infinitif forme figée

« croire » زعم

c- Verbes affirmant la certitude et l'incertitude à la fois mais qui sont plus proches à la certitude et ils

sont deux:

(ra'â) : « voir » رأى

(ʻalima) : « savoir » علم

d- Verbes affirmant la certitude et l'incertitude mais qui sont plus proches de l'incertitude et ils sont

trois:

(danna) : « croire » ظنَّ

(ḥasiba) : « estimer »

(xâla): « considérer »

Nous pouvons constater que ces verbes sont destinés à apporter un certain degré de

confirmation, entre la certitude totale et le doute du locuteur. Il nous semble inéluctable de

préciser que le doute consiste en une absence de certitude et non pas à une négation ou

confirmation du contraire. Autrement dit, le doute ne doit en aucun cas représenter une valeur

certaine par rapport à une assertion ou une proposition quelconque, mais il doit plutôt marquer

l'incapacité du locuteur ou de la personne qui « pense » à quelque chose d'en être

convaincue.

Dans le langage, ces verbes agissent donc sur les termes d'attribution nominale et forment la

phrase nominale standard en arabe. La valeur de doute par exemple ne vise aucunement la

valeur de vérité de chacun des deux termes (le sujet de l'attribution et son attribut), mais

plutôt exclusivement le deuxième élément qui est l'attribut.

À travers cette distinction du rôle des deux termes dans la «réceptivité » du message

transporté par le verbe, on peut se rendre compte que le sujet de l'attribution est une valeur

indépendante du doute ou de la certitude du verbe. Le verbe atteste de cette façon d'un

jugement relatif et personnel à l'égard de l'état du sujet de l'attribution, un état décrit par

181

l'attribut. Ibn Ya'îš s'appuie sur ce point pour prouver l'impossibilité de supprimer l'un des deux termes d'attribution puisque le verbe cible le rapport existant entre eux. Dans une phrase comme « j'ai cru zayd debout », la suppression de « zayd » indique un fossé dans le sens puisqu'on ne mentionne pas la personne dont on suppose le fait d'être « debout ». Cela démontre selon les grammairiens que le sujet d'attribution est une chose vraie qui n'accepte pas le doute. Ceci dit, c'est autour de l'attribut que tourne l'effet du verbe de pensée⁷³ :

[...] تدخل على المبتدأ و الخبر و لا بد لكل واحد منهما من صاحبه لأن بمجموعهم تتم الفائدة للمخاطب فالمفعول الثاني معتمد الفائدة و المفعول الأول معتمد البيان ألا ترى أنك إذا قلت ظننت زيداً قائماً فالشك إنما وقع في قيام زيد لا في ذاته و إنما ذكرت المفعول الأول لبيان من أسند إليه هذا الخبر فلما كانت الفائدة مرتبطة بهما جميعاً لم يجوز إلا أن تذكر هما معاً [...]

Dans ce passage d'Ibn Ya'îš, on peut constater le lien de ces verbes qui établissent une communication (souvent unidirectionnelle) entre le locuteur et son (ou ses) interlocuteur(s). Le syntacticien exige un ensemble de conditions pour que la phrase soit comprise par le récepteur. C'est pourquoi on retrouve chez lui des notions comme المنافذة al-bayân qui signifie la présentation de quelque chose et qui vise le sujet de l'attribution, et الفائدة al-fâ'ida (le sens ou le contenu) qui vise l'attribut.

Dans un sens nous pouvons parler de relativité sémantique puisque le locuteur indique l'un des attributs présumés d'une entité quelconque d'un côté, et parce qu'il charge la phrase de son propre jugement concernant les attributs de cette entité de l'autre côté. Cette relativité n'engage que le locuteur à ce jugement, les interlocuteurs n'étant pas obligés de partager le même point de vue.

Par ailleurs, Sîbawayhi souligne quant à lui la différence entre l'attribut et le complément d'état $\mathcal{J} = h \hat{a}l$, qui concerne la qualification du sujet ou du complément du verbe au moment où se passe le procès du verbe. L'attribut qui peut représenter une attribution non vérifiée, ne peut donc pas être confondu avec ce complément d'état, c'est pourquoi il est considéré comme un deuxième complément d'objet direct.

Pour Ibn Ya'îš ces verbes sont des verbes « à effet interne » puisqu'ils n'affectent pas un changement d'état à quelqu'un d'autre que la personne qui s'exprime. Dans un chapitre

⁷³ Ibn Ya'îš (1245), *Šarḥu al-mufaṣṣal*, 3Vol., Beyrouth: 'âlam al-kutub, 1988, p.83.

suivant, nous allons présenter cela d'un point de vue cognitif en traitant les mêmes idées dont parle le syntacticien arabe⁷⁴ (la transition, le Faire, le contrôle...etc.) :

Pour lui les verbes qui possèdent le schème lexical 'af'ala: bisont donc les seuls verbes de pensée capables d'affecter quelqu'un d'autre que le locuteur, en agissant sur les connaissances de ce dernier comme dans a'a'lama « faire savoir/informer ».

Nous devons tenir compte de la similitude entre ce que nous venons de présenter et les verbes de sentiment présentés par Y. Mathieu. La traduction de ces verbes en arabe utilise, entre autres, ce même schème lexical pour exprimer la transition de l'effet de ce verbe sur quelqu'un d'autre. Des verbes comme « étonner » ou « attrister » sont traduits respectivement par 'adḥaša الحفث et 'aḥzana الحزن.

Ces verbes sont alors des verbes à « effet interne » car ils expriment des valeurs comme le savoir, la certitude ou l'incertitude. Pour Ibn Ya'îš, le savoir ou la connaissance sont des notions basées sur « la certitude » puisqu'elles présentent une affirmation positive ou négative. Cette affirmation peut être issue de la perception des cinq sens ou bien du résultat d'un raisonnement de l'esprit. Il ajoute qu'au moment où l'esprit rencontre une hésitation à pas égal entre la certitude et l'incertitude, les verbes peuvent exprimer « le doute ». Cependant dès que notre esprit penche vers une affirmation, on parle alors de verbes exprimant « l'incertitude ». Dans ce cas-là, l'esprit distingue deux zones différentes : celle de l'incertitude et celle de l'illusion⁷⁵ :

فالعلم هو القطع على شيء بنفي أو أيجاب و هذا القطع يكون ضرورياً و عقلياً فالضروري كالمدرك بالحواس الخمس أما العقلي فما كان عن دليل من غير معارض فإن وجدت معارض من دليل آخر و تردد النظر بينهما على سواء فهو شك و إن رجح أحدهما فالراجح ظن و المرجوح وهم.

Le sens de la phrase est ainsi partagé entre deux choses distinctes : la base 'umda qui est l'ancienne phrase nominale faite du sujet d'attribution et de son attribut, et son extension faḍla qui est le verbe de pensée et son sujet qui viennent rapporter des nouveaux éléments à la phrase de base. Cette dernière constitue alors, dès l'entrée du verbe à la phrase, une seule

⁷⁴ Ibid. p. 67.

⁷⁵ Ibid. p.78.

unité syntaxique qui représente en même temps une seule unité sémantique : l'attribution accordée au premier terme par le deuxième. Cette unité sémantique fait donc l'objet de la certitude ou du doute apportés par le verbe.

Toutefois, le sens exprimé par un verbe de pensée dans une phrase quelconque peut aussi être présent grâce à d'autres éléments dans la phrase. La représentation imagée d'une pensée exige parfois un usage langagier métonymique ou métaphorique pour exprimer la même chose qu'un verbe de pensée. C'est pourquoi nous allons présenter dans la dernière partie dédiée à l'analyse du corpus, toutes les formules imagées exprimant la pensée à travers d'autres éléments que le verbe. Nous en citons à titre d'exemple des formules comme « briser le cœur de quelqu'un », « conquérir son cœur », « loin de moi l'idée de... » ...etc.

3.1.2.2.2. Les verbes de pensée polysémiques

Parmi les verbes de pensée doublement transitifs, les grammairiens arabes présentent des verbes polysémiques qui appartiennent à d'autres familles de verbes par leur sens plein ou le plus fréquent dans les dictionnaires.

Al-Suyûţî dans son ouvrage Ham 'u al-hawâmi' fî šarḥi jam 'i l-jawâmi', présente les sens où les verbes polysémiques prennent le sens des verbes de pensée. Nous avons pu constater que la plupart des verbes de pensée présentés chez lui sont des verbes polysémiques, nous en citons à titre d'exemple : ﴿ 'adda « compter » (non pas dans le sens du calcul), عن عن za 'ama « croire » (non pas dans le sens de prétendre ou de dire), إن ja 'ala « trouver » (non pas dans le sens de rendre ou commencer), هن wajada « trouver » (non pas dans le sens lyrique ou de trouvaille matérielle), et يَا عَمْ اللهُ عَمْ

Les verbes qui attirent le plus notre attention dans ce qui suit sont les verbes : إن ja'ala (croire/rendre), بن wajada (trouver/juger), أن ra'â (voir/penser) et أن qâla (dire/estimer). Notre choix consiste à bien présenter ces verbes dans le but d'analyser plus tard leur comparaison dans le corpus. Leur usage dans une langue de départ et leur traduction dans la langue d'arrivée constitue pour nous un point incontournable de ce travail, surtout dans l'objectif de montrer à quel point il existe de croisements entre les deux langues.

Ibn 'aqîl dans son explication du texte de la Milliade d'ibn Malik souligne le fait que ce dernier avait différencié trois sens distincts du verbe ja 'ala (croire/rendre). Le premier sens fait de ce verbe un verbe de « devenir ou changement d'état ». Quant au deuxième sens, il indique un sens de « commencement », bien que le troisième ait le sens de « pensée ». Nous considérons que le premier et le troisième sens sont plus ou moins proches sémantiquement,

puisque la seule différence qui existe entre eux est la nature des compléments du verbe. Le changement d'état de quelque chose physique peut ainsi indiquer un verbe de « devenir », bien que s'il s'agit d'une entité psychologique il devienne un verbe de « pensée ». De changer l'état de quelque chose en changeant ses caractéristiques ou ses attributs aux yeux d'un tiers, accorde au verbe une valeur d'un verbe de pensée.

Le verbe وجد wajada « trouver/juger » quant à lui possède le sens d'un verbe de pensée une fois qu'il est suivi par « deux complément d'objet directs ». Cependant le verbe accompagné d'un seul complément direct n'exprime que le sens concret ou physique. En tant que verbe de pensée bi-transitif, ce verbe présente un sens de certitude chez locuteur concernant son énoncé.

Quant au verbe رأى ra'â « voir/penser », il peut posséder trois sens principaux : la vision directe des choses physiques, la vue de l'esprit des choses abstraites et la vue d'un rêve dans son sommeil. Les deux derniers sens se rejoignent autour du verbe en tant que verbe de pensée⁷⁶:

Le verbe قال qâla (dire/estimer) constitue à son tour un verbe de pensée pour les grammairiens arabes mais sous certaines conditions. La majorité des syntacticiens résument ces conditions en quatre : que le verbe soit conjugué à l'inaccompli présent, qu'il vise la deuxième personne du singulier (s'adresser à un locuteur), qu'il soit dans une formule interrogative, ou enfin qu'il ne soit pas séparé de sa particule d'interrogation par d'autres chose qu'un adverbe, ou une proposition prépositionnelle ou l'un de ses propres arguments⁷⁷ :

الثالث: أن يكون مسبقاً باستفهام

Al-Suyûţî (1505); com. Aḥmad šams d-dîn (1998), Ham'u al-hawâmi' fî šarḥi jam'i al-jawâmi', 4Vol., Beyrouth: Dâr al-kutub al-`ilmiyya, p.484.

⁷⁷ Ibn 'aqîl (1367) ; Muḥammad Muḥyi d-dîn 'abd al-ḥamîd, (1974), *Šarḥu ibn 'aqîl 'alâ 'alfīyyat Ibn Mâlik*, 2Vol., Beyrouth : Dâr al-fikr, p.227.

La distinction est donc assez nette entre le sens du verbe en tant que verbe de parole d'un côté et verbe de pensée de l'autre. Pour Ibn 'aqîl l'expression « qu'en dis-tu » ne présente pas une interrogation sur l'expression prononcée en soi, mais plutôt sur ce que pense l'interlocuteur du sujet⁷⁸ :

Interroger quelqu'un sur son propre avis peut passer par le verbe qâla (dire) pour se réaliser⁷⁹:

D'un point de vue syntaxique, la mise au point du sens du verbe en tant que VdP est comprise par le fait que le verbe est suivi de la conjonction complétive 'anna. Quand il est suivi de 'inna il s'agit d'un verbe de parole. Il faut souligner la possibilité du locuteur d'utiliser le verbe dans les deux sens à condition de changer la désinence casuelle des deux compléments qui le suivent : le nominatif pour l'interprétation portant sur la parole, et l'accusatif pour l'effet d'un verbe de pensée en général et de d'opinion en particulier.

Cependant les verbes de pensée polysémiques n'appartiennent pas tous à deux familles de verbes différentes. Nous mentionnons le verbe "alima « connaitre/savoir » à titre d'exemple, qui signifie « connaitre quelqu'un » quand il est accompagné par un seul complément, et signifie le verbe « savoir » quand ses deux compléments sont un sujet d'attribution et son attribut. Pour Ibn 'aqîl, la différence entre les deux sens est due au fait que pour le premier sens la connaissance est réalisée à travers la perception, bien que pour le deuxième sens elle est issue de la reconnaissance de l'esprit des attributs de quelque chose.

Nous concluons que les verbes de pensée polysémiques prennent l'un de leurs sens suivant la combinaison syntaxique dans laquelle ils se trouvent. Et cela montre une fois de plus l'importance de la syntaxe à déterminer le sens de ces verbes.

⁷⁸ Ibid. p.79.

⁷⁹ Ibid.

3.1.3. Observation et bilan

Au niveau sémantique, les grammairiens arabes ont pu procéder à cette classification pour pouvoir regrouper les verbes sous un seul angle sémantique, qu'ils appellent les verbes de pensée. Pour eux la spécificité des verbes de pensée est principalement due à leur double transitivité, ce qui met à l'écart les autres verbes de pensée qui ne sont pas bi-transitifs. Nous pouvons constater que ce tri a pu leur être utile par exemple dans la différenciation des sens de certains verbes polysémiques comme *voir* ou *trouver*, entre leurs sens pleins et leurs sens polysémiques dits « de pensée ».

Nous pouvons cependant critiquer cette méthode pour deux raisons distinctes :

La première concerne l'appellation de ces verbes en « verbe de pensée » (ou en arabe verbes du cœur), puisque les verbes de pensée ne sont pas tous des verbes doublement transitifs d'une part, et que ces verbes doublement transitifs représentent principalement une sous-catégorie des verbes pensée qui est celle des verbes d'opinion (basée sur le contraste entre la certitude et l'incertitude) d'autre part.

En deuxième lieu, ces verbes polysémiques n'acquièrent le sens des verbes de pensée qu'une fois suivis des deux compléments d'objet. Cependant ces mêmes verbes peuvent être des verbes de pensée intransitifs ou transitifs avec un seul complément.

Ce que nous reprochons à la version arabe c'est l'insuffisance des explications concernant les verbes de pensée non classés dans les verbes « doublement transitifs ». Ces autres verbes sont présentés à la hâte sans aucune élucidation ou classification ni au niveau syntaxique ni au niveau sémantique. Restreindre la variété des verbes de cette famille de verbes au seul critère de « deux compléments d'objet » nous paraît d'une certaine légèreté, surtout qu'il est impossible de trier les verbes sémantiquement par l'intermédiaire des simples caractéristiques syntaxiques.

Par ailleurs, la contiguïté entre les deux termes d'attribution est nécessaire sémantiquement pour les compléments du VdP. Cette unité attributive ou prédicative syntaxico-sémantique contredit toutefois le fait que ces verbes possèdent deux compléments d'objet directs séparés. Comme nous l'avons montré avant, le lien indéfectible de ces deux éléments fait d'eux une seule composition à la fois syntaxique et sémantique, puisque le sens de la phrase manquerait d'éléments dans le cas où l'un d'eux est supprimé. C'est pourquoi nous avons tendance à considérer que ces deux éléments ne font en réalité qu'un seul, et qu'il n'est pas exact de considérer que le verbe possède deux compléments directs séparés.

D'un autre côté, il n'est pas exact non plus de considérer que les deux éléments qui suivent un VdP « doublement transitif » sont obligatoirement à la base des termes d'une phrase nominale standard. Dans des cas comme « j'ai cru Zayd Amr », nous pouvons constater que « Zayd » n'est pas « Amr », ce qui dit qu'il n'est pas possible d'avoir une phrase nominale comme *zaydun 'amrun* qui signifie « Zayd est Amr ». Nous allons présenter ce rapport de vérité entre les termes dans un passage suivant traitant les Small Clauses ou les petites propositions.

Les verbes polysémiques quant à eux peuvent être synonymes même s'ils appartiennent chacun à une famille de verbes différente. Avec des nuances sémantiques infimes, les verbes de pensée polysémiques arabes *voir*, *trouver*, *dire*, *rendre* entre autres proviennent tous de la même sous-catégorie dédiée aux verbes d'opinion. Ceci dit, il est possible de substituer ces verbes dans leurs occurrences textuelles en arabe. De ce fait nous nous posons la question suivante : cette équivalence des VdP polysémiques dans une langue, est-elle généralisable sur d'autres langues ? Autrement dit, pourrions-nous traduire un VdP polysémique dans une langue de départ par un autre VdP polysémique non équivalent dans la langue d'arrivée ? Nous allons vérifier cela dans la dernière partie concernant l'analyse du corpus.

Chapitre V

3.2. Du point de vue français

Avant de présenter la valeur modale des VdP et leur sémantique cognitive, nous trouvons intéressant d'exposer certaines spécificités concernant ces verbes dans la langue française. Parmi ces notions centrales, nous allons nous arrêter sur la vision des linguistes français concernant les verbes dits « psychologiques », de « jugement » et ceux dits « d'attitude propositionnelle ». Nous allons exposer également les verbes à « attribut d'objet » et ce qui en découle comme le cas spécifique des Small Clauses faites du complément direct et de son attribut. Nous abordons de surcroît la possibilité de remplacer l'élément porteur de la pensée, en l'occurrence le verbe, par d'autres éléments de la phrase que le verbe. Le dernier point dans ce chapitre concerne l'usage du subjonctif dans la subordonnée suivant un verbe de pensée.

3.2.1. Les verbes psychologiques

Les verbes psychologiques selon D. Bouchard sont des verbes qui expriment deux choses différentes : les sentiments et les émotions. Selon lui, le point culminant de ces deux sous-groupes de verbes est qu'ils présupposent l'existence d'un objet psychologique dit « psychose » qui ne se trouve que dans l'espace mental. Ils requièrent également l'attribution du rôle d'un sujet « expérienciel » et d'un objet « expérienciel » à deux arguments différents du verbe, et relatés directement à cette « psy-chose ». Cette « psy-chose » cause alors un changement d'état mental chez un « sujet intentionnel » suite à un événement quelconque.

Cependant les verbes psychologiques ne présentent pas tous la même situation syntaxicosémantique. Des verbes comme *mépriser* et *dégoûter* par exemple montrent que la cognition des verbes psychologiques n'est pas toujours la même. Pour le premier verbe, le sujet possède un rôle expérienciel et le complément l'objet expérienciel. Quant au deuxième verbe, il représente le cas contraire du premier puisque les rôles thématiques ne sont plus les mêmes : le sujet du verbe est en réalité l'objet expérienciel, et le complément est la personne qui éprouve cette « psy-chose » comme dans l'exemple suivants extrait de chez Bouchard⁸⁰ :

Jean méprise Marie/l'argent.

Marie/l'argent dégoûte Jean.

Selon Ruwet (1972) il existe en même temps des verbes à emploi psychologique qui sont susceptibles d'alterner entre une lecture « ordinaire » et une lecture « psychologique » comme le cas des verbes frapper, éblouir et empoisonner dans la phrase suivante⁸¹:

Paul a frappé/ébloui/empoisonné Marie par son discours.

Ces derniers verbes ne sont pas initialement des verbes psychologiques chargés d'une « psychose ». C'est pourquoi l'interprétation du sujet ne doit pas concerner une lecture de substantif (concret) mais plutôt de concept (abstrait) dont le comportement ou l'attitude implicite est le vrai déclencheur du changement d'état psychologique.

81 Ibid.

189

 $^{^{80}}$ Denis Bouchard, Les verbes psychologiques, Langue française, Année 1995, Volume 105, Numéro 1 p. 6 – 16 $^{\circ}$

Pour N. Ruwet, les verbes de sentiment se répartissent en trois principales sous-classes suivant la place du facteur humain qui est le principal argument du verbe⁸²:

Les verbes de sentiment ou verbes psychologiques, sont pour la plupart répartis en trois classes selon la position syntaxique du NP humain (ou assimilé : animaux, dieux, etc.) qui est le siège du sentiment exprimé par le verbe : classe I (aimer, mépriser, etc.), classe II (amuser, impressionner, etc.), classe III (plaire, déplaire, etc.).

3.2.2. Les verbes de jugement

Les verbes de jugement que nous présentons ici sont différents de ceux présentés dans la première partie (basés sur la dialectique entre le jugement positif et le jugement négatif).

C. Fillmore considère que ces verbes représentent notre besoin de moyens d'expression positive ou négative par rapport à un individu. Ceci dit, il ne met en évidence qu'un seul aspect de ces verbes qui est celui du jugement intersubjectif (le jugement de quelqu'un envers quelqu'un d'autre). Pour lui, cet individu auquel est adressé ce jugement est une personne « affectée » par cette activité. Parmi les verbes que présente Fillmore nous citons à titre d'exemple : accuser (accuse), blâmer (blâme), critiquer (criticize), accréditer (crédit)... etc.

Le rôle du « juge » consiste à émettre un jugement sans forcément le communiquer aux autres. Mais du moment où il décide de déclarer ce jugement, la logique de la phrase requière l'existence d'un « Destinataire ». Ce dernier cependant ne doit pas être confondu avec le destinataire de l'énoncé, puisqu'il ne concerne que la personne jugée elle-même.

Cette distinction entre les deux niveaux : implicite ou présuppositionnel d'un côte et explicite ou illocutionnaire de l'autre, nécessite ainsi une séparation entre le monde que nous concevons subjectivement et le monde extérieur. Notre vision du monde extérieur ou plutôt nos présupposés le concernant nous conduit à avoir des énoncés inappropriés ou incorrects. Cependant ces verbes possèdent, selon Fillmore, une spécificité communicationnelle qui s'agit de la connaissance de l'interlocuteur des présupposés utilisés dans la phrase et par conséquent la possibilité d'avoir un « but secondaire » de la communication comme dans la phrase suivante ⁸³:

⁸² N. Ruwet (1994), « Être ou ne pas être un verbe de sentiment », in : Langue française, Volume 103, Numéro 1, p. 45.

 $^{^{83}}$ Charles J. Fillmore (1970), « Verbes de jugement. Essai de description sémantique », in : Langages, , Volume 5, Numéro 17 p. 56 - 72

Cette force communicationnelle a permis visiblement de transmettre un message implicite sans qu'il soit explicitement affiché.

3.2.3. Les verbes d'attitude propositionnelle

Les VdP dénotent une forte présence de l'attitude du locuteur dans la phrase. Cette attitude concerne l'énoncé en premier lieu et se manifeste à travers la position modale prise dans l'énonciation. Dans un passage ultérieur nous allons présenter les différentes valeurs modales qui peuvent exister dans la phrase.

Pour le moment nous nous contentons de présenter l'étude très intéressante de M. Guerry, A. Catelain et J. Caron dans laquelle certains verbes de pensée sont triés selon leur rapport modal avec des valeurs comme la certitude et la probabilité. Il est crucial de noter que les valeurs de certitude, d'incertitude ou de doute ont été présentées par les arabes sous une forme d'analyse sémantique sans qu'ils présentent leur influence sur l'échange discursif et la position des interlocuteurs. Nous nous rendons compte de ces différences à travers l'exemple suivant⁸⁴:

Un même contenu propositionnel peut faire l'objet d'une assertion simple, non marquée (Sa voiture est en panne), être présentée comme une certitude (Je suis sûr que sa voiture est en panne), une croyance (Je crois que sa voiture est en panne)) une possibilité (Sa voiture est peut-être en panne)

Leur étude présente 14 verbes de pensée dont l'expression de la certitude ou la probabilité est plus ou moins incluse dans un continuum de leurs valeurs. Ces verbes sont selon leur ordre d'apparition : penser, croire, trouver, supposer, considérer, présumer, savoir, estimer, admettre, soupçonner, affirmer, prétendre, juger, imaginer, reconnaître, se douter.

Le premier tri concernant ces verbes s'appuie sur le fait que parmi eux le sens logique de l'attitude apportée par le verbe n'est pas un sens unique. Autrement dit, parmi ces verbes il y en a qui représentent le sens qui part du locuteur vers son interlocuteur, et vis versa. Cette relation « intersubjective » s'oriente du locuteur vers son interlocuteur par exemple dans des verbes comme *affirmer* ou *prétendre*. Parmi les verbes qui représentent le deuxième sens on cite les verbes *admettre* et *reconnaître*. Tout de même, il existe des verbes comme *penser* et *croire* qui n'impliquent pas obligatoirement une « situation de communication ». Cela dit, la

 $^{^{84}}$ Guerry M., Catelain A., Caron J. (1993), «La compréhension de marqueurs modaux : verbes d'attitude propositionnelle et adverbes », in L'Année psychologique, Vol.93, N°2, pp.201–225, p. 201 - 225

« source de l'assertion » n'est pas toujours la même puisqu'elle varie entre le locuteur ou son interlocuteur.

Par ailleurs, la même étude porte sur les adverbes à haute valeur modale qui peuvent remplacer les verbes dans leurs attitudes propositionnelles. Ces adverbes sont présentés dans l'ordre suivant : incontestablement, indubitablement, inévitablement, effectivement, évidemment, manifestement, certainement, assurément, vraiment, sans doute, de fait, sûrement, peut-être, probablement, vraisemblablement, apparemment, éventuellement, visiblement.

Le classement de ces adverbes montre qu'ils n'expriment pas tous la même valeur modale concernant l'énoncé. Les adverbes *peut-être*, *probablement*, *éventuellement* servent ainsi à attribuer une certitude faible au locuteur. Or la certitude forte concerne des adverbes comme *inévitablement*, *incontestablement*, *assurément*, *vraiment*, *de fait*, *effectivement* et la moyenne les adverbes *manifestement*, *visiblement*, *apparemment*.

La « certitude du locuteur » reste une certitude relative du même ordre que la « probabilité subjective » accordée par ce locuteur à un événement quelconque. La source de l'assertion et l'orientation de la relation « intersubjective » sont donc des facteurs qui définissent l'attitude du locuteur assumée par la phrase. Ce genre d'analyse nous montre que les spécificités des sous-groupes des verbes de pensée diffèrent d'un sous-groupe à l'autre, et cela suivant les paramètres et les critères servant à former chacun d'eux.

3.2.4. Les verbes à attribut d'objet

Sur les verbes dont le complément possède un attribut, D. Willems et B. Defrancq appliquent une classification présentant les verbes comme suit : les verbes causatifs d'état, les verbes de transformation, les verbes d'opinion (jugement personnel), les verbes de connaissance, les verbes de volonté et les verbes de perception. Dans leur analyse, les deux linguistes essayent de prouver que les verbes à attribut d'objet sont indépendants de la nature de ce dernier dans la définition de leur sens⁸⁵ :

Il est en effet vite apparu qu'il y a un rapport entre le type d'attribut, et plus particulièrement la catégorie grammaticale à laquelle il appartient, et le sens que prend le verbe dans la structure

-

⁸⁵ D. Willems & B. Defrancq (2000), « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », in : Langue française, Volume 127, Numéro 1, p. 19.

concernée. Le rapport entre le sens « opinion » et l'attribut nominal est apparu à cet égard comme l'un des plus saillants. Comme la possibilité de prendre l'un ou l'autre sens est liée dans une certaine mesure à des propriétés inhérentes du verbe, l'hypothèse a pu être partiellement vérifiée : le sens « opinion », par exemple, exige du verbe qu'il puisse être interprété comme un verbe d'état.

Dans ce qui suit nous allons présenter les propositions simples qui suivent certains verbes de pensée et dont le rôle est essentiel aussi pour définir le sens de ces verbes : les Small Clauses.

3.2.4.1. Les Small Clauses ou les propositions réduites

Dans une phrase comme⁸⁶:

Je crois cette décision inévitable

Les éléments qui suivent le verbe formaient à la base une proposition telle que « cette décision est inévitable ». Cela fait que l'adjectif « inévitable » n'est ni déplaçable, ni suppressible, ni pronominable.

La particularité de cette composition concerne la valeur sémantique qu'elle porte surtout qu'elle est faite de deux éléments différents sémantiquement mais qui ne forment qu'une seule unité de sens en tant qu'un seul argument du verbe de pensée⁸⁷:

La particularité de cette construction est que le constituant nominal qui est syntaxiquement l'objet de *croire* ne reçoit plus le rôle sémantique que *croire* assigne à son objet lorsqu'il est construit seulement avec un sujet et un objet, et reçoit uniquement un rôle sémantique en provenance du groupe adjectival qui constitue le troisième terme de la construction.

Ce concept qui provient de la grammaire générative, représente une combinaison de deux fragments de phrase entre lesquels on reconnaît une relation sémantique, susceptible de s'exprimer sous la forme d'une phrase indépendante si on y ajoute le verbe « être » 88.

Ce genre de propositions réduites fait partie des caractéristiques de plusieurs sous-catégories des VdP. Cependant, nous pourrions noter une différence d'ordre temporel selon le verbe utilisé. Ainsi un verbe de volonté susceptible d'avoir une proposition réduite comme « je veux la voiture en bon état », « je trouve la voiture en bon état » et « j'imagine la voiture en bon état ». Le premier exemple exprime une certaine condition de la volonté du locuteur faisant

⁸⁶ Creissels D. (2004), « La complémentation », in : Cours de syntaxe générale, ch. 30, p. 1 sur 9.

⁸⁷ Ibid

⁸⁸ Mouchaweh L. (1986), *De la syntaxe des petites propositions*, sous direction de R. Kayne, Universiyé Paris 8.

allusion qu'il pourrait ne pas accepter la voiture si elle n'était pas réparée. Le deuxième exemple montre que le locuteur admet « le bon état » de la voiture. Quant au troisième exemple, il n'engage que la conviction du locuteur qui n'est pas sûr du bon état de la voiture. Nous estimons que l'absence d'un verbe actualisateur comme le verbe « être », a permis aux autres verbes d'exprimer leurs propres aspects. Cependant, nous n'explorons pas la possibilité d'avoir un lien entre les caractéristiques sémantico-cognitives de ces verbes et leur aspect. Autrement dit, est-ce qu'il existe un rapport entre la téléonomie du verbe « vouloir » et la temporalité du futur donnée à la phrase ? y-a-t il un lien entre la situation d'incertitude et le présent ? Ou encore entre le virtuel et l'ambiguïté temporelle de la phrase ?

Nous estimons qu'une étude des différentes Small Clauses des multiples sous-catégories des VdP nous permettrait de mieux approfondir notre connaissance à l'égard de ces verbes.

3.2.5. Les constructions psychologiques et expression des sentiments

Les constructions psychologiques sont toute sorte de phrases ou de fragments de phrases, qui sont capables de remplacer un verbe psychologique par le sens. Ces éléments qui sont donc de nature non-verbale, apportent un message psychologique à travers l'un d'entre eux ⁸⁹ :

Dans les constructions psychologiques, un des arguments, la psy-chose, est nécessairement un objet mental, ce qui fait qu'on ne réfère pas à cette entité de la même façon que dans les constructions « normales ». Cette façon de référer suffit pour rendre compte des propriétés particulières de ces constructions, sans avoir à faire appel à des structures profondes différentes.

Comme nous avons expliqué plus haut, ce qui compte dans une proposition psychologique c'est la « psy-chose » qui donne le sens requis dans ce genre de phrase. La « psy-chose » peut aussi bien être présente à travers un argument syntaxique que d'être représentée par le verbe. Dans le cas des constructions psychologiques, cette « psy-chose » n'est donc pas censée être incorporée dans le verbe.

Bouchard illustre cette idée à travers l'exemple suivant : Jean amuse / dégoûte les enfants.

Il explique que ces verbes sont visiblement des verbes psychologiques parce qu'ils sont possèdent une « psy-chose », contrairement au verbe « *frapper* » qui pour pouvoir remplacer

 $^{^{89}}$ Bouchard D. (1995), « Les verbes psychologiques », in : Langue française, Numéro 1, Volume 105, p. 6 – 16

ces verbes-ci, doit recevoir encore un autre élément chargé du sens psychologique de la phrase ou de sa « psy-chose ». Le fait que « *jean* », « *les enfants* » et « *frapper* » ne soient pas des mots psychologiques, nécessite d'avoir un supplément psychologique comme « *colère* » ou « *amour* » pour présenter le sens psychologique de la phrase.

Chapitre VI

3.3. La modalité des verbes de pensée

3.3.1. La valeur modale et énonciative des VdP

La majorité des VdP jouissent, avec une certaine nuance, d'une valeur modale caractérisant leur présence dans le discours. De surcroît, certains de ces verbes possèdent un rôle énonciatif très important dans ce discours une fois qu'ils sont entrés dans la communication. En tant que marque de subjectivité du locuteur envers son énoncé, la modalité exprime un vaste ensemble de valeurs que l'on peut retrouver dans les VdP. L'expression de la pensée du locuteur peut ainsi s'effectuer par l'intermédiaire de ces verbes.

Parmi ces valeurs que le locuteur peut exprimer à travers certains VdP nous citons à titre d'illustration l'appréciation, le jugement, la volonté et l'opinion. La modalité peut également exprimer des idées comme l'hypothèse, l'ordre, la possibilité, la probabilité, l'incertitude ou l'atténuation. Nous ne rendons pas compte dans ce travail de la différence entre les marqueurs grammaticaux de la modalité comme l'usage du subjonctif (exprimant le souhait ou l'ordre) ou l'usage du conditionnel (exprimant l'éventualité ou la condition).

L'énonciation est, selon Émile Benveniste⁹⁰, un mécanisme d'apparition de la subjectivité dans le discours. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni⁹¹, l'énonciation est conçue comme l'instance par laquelle le sujet énonçant se manifeste dans un discours. Nous constatons que la valeur énonciative est dans la majorité des cas la simple modalisation de l'énoncé, ou plutôt la modalité accordée au discours par son locuteur.

La modalité représente les attitudes (surtout discursives quand il y a une énonciation) sur les connaissances de notre environnement, la manière dont ces connaissances sont construites dans notre discours. Cette attitude n'est que la position psychologique du locuteur à l'égard de

⁹⁰ Benveniste, E. (2005), *Problèmes de linguistique générale*, 2 vol. Paris : Gallimard.

⁹¹ Kerbrat-Orecchioni, C (2006), L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin.

sa connaissance. Les valeurs modales concernent ainsi la réalisation discursive de la combinaison entre l'énoncé de connaissance et sa modalisation.

Nous nous intéressons dans ce qui suit aux relations sémantiques entre le modalisant et le modalisé et non pas seulement les relations syntaxiques. Ceci dit, la relation entre le prédicat et ses différents arguments sera mise en relief, dans l'objectif de déceler les croisements possibles entre les valeurs modales et les attitudes du locuteur. Les arguments modaux sont tous les éléments dont le modalisant a besoin pour exprimer sa pensée, comme le support modal et la cible modale.

Selon la vision d'A. Meunier (1981), les verbes ne sont qu'un type de manifestation parmi d'autres attitudes modales. Quant aux autres formes modales, elles seront présentées comme suit : l'adverbe modal « heureusement, tu es rentré », l'adjectif opérateur « il est possible que je sois en retard », le nom « je suis dans l'incapacité de vous répondre ». Ces formes de modalités sont appelées « de dicto », puisqu'elles portent sur un rajout prédicatif dans l'énoncé.

En revanche, O. Galatanu marque l'existence d'autres formes de modalités qui concernent d'un côté la « force illocutionnaire des énoncés », et de l'autre « le jugement de valeur sur le prédicat de l'énoncé ». Parmi ces derniers nous retrouvons des qualifiants du nom comme (crime odieux, crime parfait, sanction inadaptée, riposte excessive...), et des caractérisants du verbe comme (danser parfaitement, blesser cruellement...) qui sont les modalités « de re ». Ainsi, le dictum représente le sujet, et le modus représente le prédicat ou l'attribution.

De cette manière nous pouvons constater que la valeur modale d'un mot surgit de sa signification. Et comme l'explique Picavez (p.52)⁹²:

[...] dès lors que le sujet parlant emploie un mot porteur de subjectivité, c'est à sa propre subjectivité que le mot renvoie, que la modalité soit rapportée dans l'énoncé au locuteur ou à une entité distincte.

La modalité est une forme d'expression de la subjectivité du locuteur qui marque profondément son apparition dans le langage. Cette expression se base cependant sur plusieurs éléments modaux que nous présentons dans ce qui suit.

3.3.1.1. Définitions et exemples (Modalités et logique modale)

⁹² Picavez, H. (2003): *Modalisation et verbes de connaissance*: Une approche linguistique des Pensées de Pascal, Nantes: Université de Nantes.

A. Meunier considère que la notion de la modalité est si complexe qu'à la définition, on hésite à la classer dans un domaine précis.

"Le terme est, en effet, saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation" ⁹³

En revanche, Gardies définit la modalité de deux points de vue différents : au sens restreint et au sens large du mot. J-L Gardies rend compte de la valeur de la modalité dans la logique en présentant plusieurs degrés d'intensité :

"Selon une conception que nous qualifierons de *restreinte*, certains réservent l'appellation de *modalité* aux cas où le contenu d'une proposition se trouve *modifié* par une idée de *nécessité*, *impossibilité*, *possibilité* ou *contingence*. Une telle *modification* peut s'exercer dans le sens d'un *renforcement* ou d'un *affaiblissement*: la *nécessité* est renforcement, la *possibilité* affaiblissement de la simple assertion ; *l'impossibilité* est renforcement, la *contingence* affaiblissement de la simple négation. Une conception plus *large* étend le terme de *modalité* à tous les cas où le contenu d'une proposition se trouve transformé *dans un sens quelconque*, soit par adjonction d'un adverbe, soit encore par une subordination de son énoncé qui lui confère le statut de *proposition complétive*".94

Les modalités ontiques (ou aléthiques) représentent selon J-L Gardies la définition donnée par Aristote d'un point de vue logique et philosophique. Elles ne sont en aucun cas suffisantes pour représenter toute sorte de modalité. C'est pour cette raison que J-L Gardies opte à son tour pour la définition élargie de cette notion pour y rajouter des notions comme le temps, l'évaluation, la volonté parmi d'autres. En suivant la classification de N. Rischer, nous pouvons répertorier, en plus des modalités ontiques (*il est nécessaire, impossible, possible,* etc.), des modalités temporelles (*il s'est trouvé que, il se trouvera que*), des modalités déontiques (*il est obligatoire, interdit, permis,* etc.), des modalités évaluatives ou axiologiques (*il est bien, mal, souhaitable, déplorable,* etc.), des modalités épistémiques (*x sait que, x croit que,* etc.) et enfin des modalités bouliques (*x espère, craint, désire,* etc.). La relation entre sujet et prédicat peut ainsi être modifiée, non seulement par une modalité aléthique comme le réclame la tradition aristotélicienne, mais aussi par toutes ces modalités que nous venons de présenter. Pour ce qui

⁹³ Meunier A. (1974), « Modalités et communication », in J. Pinchon (éd.), *Langue Française*, N°21, p. 8-25, Paris : Larousse, p.8.

⁹⁴ Gardies J.L. (1981), « Tentative d'une définition de la modalité », in David J. & Kleiber G. (éds.), *La notion sémantico-logique de modalité*, p. 13-24, Paris : Klincksieck.

concerne notre travail, nous considérons que chacune de ces classes de modalité (qu'elle soit impersonnelle, nominale ou verbale) peut avoir un équivalent sémantique dans la famille des VdP qui pourrait avoir la même valeur modale.

Parmi les différentes définitions de la modalité que nous avons pu repérées, nous aimerions nous arrêter sur quelques unes ayant porté sur une facette différente de la notion en question. Il s'agit en premier lieu de la définition de F. Brunot qui considère la modalité comme une action, ce qui s'approche de ce que pense O.Galatanu concernant « la force illocutionnaire des énoncés » appelée « performativité » chez Austin⁹⁵:

"Une action énoncée, renfermée soit dans une question soit dans une énonciation positive ou négative, se présente à notre jugement, à notre sentiment, à notre volonté avec des caractères extrêmement divers. Elle est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l'ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les modalités de l'idée."

La modalité représente selon cette définition une sorte d'attitude assumée par le locuteur dans l'expression de sa pensée, de ses sentiments ou de ses émotions (dans toutes leurs nuances) envers un énoncé.

La deuxième définition que nous présentons est celle de C. Bally, qui considère que toute phrase contient sa propre modalité ⁹⁶:

"La modalité est la forme linguistique d'un jugement intellectuel ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit."

Pour Bally la modalité d'une phrase est la « forme linguistique » qui distingue « la représentation reçue par le sens, la mémoire ou l'imagination, de l'opération psychique que le sujet opère sur cette représentation ».

Dans une phrase comme « je crois que tu es malade », le dictum « que tu es malade » est le contenu de la représentation et le modus « je crois » est l'opération mentale appliquée sur le dictum. La conjonction de subordination « que » peut être considérée comme une marque de dépendance syntaxique du dictum par rapport au modus.

A. Meunier rajoute que le sujet modal a la possibilité de ne pas être explicite dans la phrase comme dans l'exemple « il faut que Pierre vienne ». Également la modalité peut être

⁹⁵ Brunot F. (1926), Histoire de la langue française des origines à 1900, Paris, 1905–1929. 9 v, p.30.

⁹⁶ Bally C. (1942), Linguistique générale et linguistique française, Bern: Francke, p.3.

« incorporée » dans le dictum par l'intermédiaire d'un auxiliaire de mode « *Pierre doit venir* », un adverbe modal « *Pierre viendra certainement* », un adjectif « *ce fruit est délicieux* », ou encore le mode grammatical « *sortez !* » qui ne veut dire que « *je veux que vous sortiez* ».

De ce qui précède, nous constatons que la définition de la modalité s'appuie essentiellement sur des concepts de base comme la modalisation, les marqueurs modaux (ou modalisants) et la valeur modale. En tant qu'expression linguistique de l'attitude du locuteur (psychologique, prédiscursive, pensée...etc.), la modalité est représentée dans le processus de la modalisation par des marqueurs modaux (comme des noms, des verbes, des adverbes ou des adjectifs entre autres) dont le contenu sémantique constitue la valeur modale de la phrase.

Nous rappelons que la sémantique cognitive considère la modalité comme l'une des opérations « d'énonciation et de jugement ». Ces opérations constituent le troisième ensemble, selon J.-P. Desclés⁹⁷, des différentes opérations fondamentales du langage après « les opérations de prédication » et « les opérations de détermination ». Ces opérations énonciatives insèrent, toujours selon Desclés, le contenu propositionnel dans un « référentiel complexe » des coénonciateurs afin de présenter un énoncé modalisé et aspectualisé

3.3.1.2. Les types d'attitude de l'énonciateur

Il existe deux sortes de modalités en général : la modalité de l'énonciation et la modalité de l'énoncé. La première concerne ce qui est appelé dans la grammaire le mode de la phrase : phrase déclarative, phrase interrogative, phrase impérative...etc. La deuxième sorte de modalité porte plutôt sur le sujet de l'énoncé souvent confondu avec le sujet de l'énonciation. Selon Meunier (1974), le sujet de l'énoncé maintient le rôle de situer la proposition de base par rapport à la vérité, à la nécessité (vrai, possible, certaine, nécessaire et leurs contraires, etc.) et aux jugements « appréciatifs » (utile, agréable, idiot, regrettable, etc.). Ceci dit, une phrase ne peut posséder qu'une seule modalité d'énonciation, alors qu'elle peut combiner plusieurs modalités d'énoncé.

La vision de Meunier est considérée par P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002), comme équivalente de celle de N. Le. Querler (1996). On estime que la modalité d'énonciation et la modalité d'énoncé proposées par Meunier représentent les modalités subjectives, intersubjectives et objectives de Le Querler. La modalité intersubjective serait l'équivalent de la modalité d'énonciation, et la modalité subjective à celle de l'énoncé.

⁹⁷ Desclés J.-P. (1998a), « Les représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? », in Éd. Matteo, La réalité et le signe, Essais sur le langage, logique et sens commun, Fribourg, Suisse : Éditions Universitaires.

Toutefois, nous penchons sur la définition proposée par Meunier dans laquelle les modalités d'énonciation instaurent l'échange entre le locuteur et son destinataire, et les modalités d'énoncé visent le comportement ou « l'attitude » de ce locuteur vis-à-vis de l'énoncé. Nous remarquons que même les VdP qui ne présentent pas une valeur énonciative très importante (comme les verbes de sentiment) peuvent représenter l'attitude du locuteur envers son environnement à travers l'expression des sentiments comme dans « je suis heureux de te voir ».

3.3.1.3. Rapport entre modalisant et modalisé

La modalisation constitue la réalisation discursive du rapport entre le mot modal ou le modalisant d'une part et le modalisé d'autre part. Elle consiste en même temps à expliciter l'attitude d'une personne quelconque envers l'énoncé. Cette personne peut aussi bien être le locuteur qu'une autre personne à laquelle l'attitude envers l'énoncé est attribuée. Nous extrayons les exemples suivants de notre corpus pour illustrer cette différence :

- (1a) Je crois qu'il arrivera demain soir
- (1b) Il est possible que nous n'ayons pas terminé à temps
- (2a) Tu souhaites que ce projet soit mené à bien
- (2b) Il est capable de réussir dans des conditions difficiles

L'attitude modale de l'énoncé concerne le locuteur dans les deux premiers exemples, et vise une autre personne que le locuteur dans les deux derniers. Même pour la possibilité de la phrase (2b), elle est attribuée à travers son jugement personnel du locuteur à une autre personne. Le modalisant de ces énoncés est subjectif puisqu'il ne désigne pas plus d'une personne (que ce soit le locuteur ou la personne indiquée par lui). De surcroît, la modalité peut désigner une relation « interpersonnelle » comme dans :

- (3a) Pierre a empêché Paul de finir son travail
- (3b) Tu m'obliges à partir plus tôt.

Dans ces dernières phrases, la modalité est intersubjective parce qu'elle dépasse la personne modalisante pour désigner deux personnes en même temps (même sans le locuteur comme le montre l'exemple 3a).

Les phrases qui présentent une modalité quelconque, peuvent se contenter d'un seul argument comme dans (1b) dont le principal argument est le locuteur, ou bien de deux ou plusieurs arguments comme les autres exemples. La référence de la modalité peut ainsi varier selon

l'énoncé entre le locuteur et les personnes qu'il indique, ou bien entre plusieurs personnes sans la présence du locuteur.

3.3.1.4. Les valeurs modales et leurs domaines

L. Lavelle définit la valeur comme une « rupture d'indifférence ou d'égalité » ⁹⁸ entre deux ou plusieurs choses. Le dictionnaire Le Petit Robert renvoie également cette notion de valeur à la conduite et au jugement de l'individu. Elle présente un « élément de la signification d'un mot, renvoyant à une évaluation ». Pour lui, la valeur esthétique peut être représentée par des adjectifs comme *beau*, et la valeur épistémique par le nom *certitude* ou le verbe *croire*. Nous exposons dans ce qui suit la vision d'O. Galatanu (2002) concernant les diverses classifications des domaines modaux auxquels appartiennent les attitudes modales (qui sont quatre selon elle) :

- les valeurs ontologiques (domaines aléthique et déontique) :

Les valeurs aléthiques sont (nécessaire, possible, impossible, aléatoire), les déontiques (obligatoire, interdit, permis, facultatif). Issues de la perception de « l'existence du monde naturel et de la société », les valeurs aléthiques et les valeurs déontiques représentent respectivement « l'appréhension du fonctionnement des lois naturelles » et « l'appréhension du fonctionnement des normes et règles sociales ».

- le jugement de vérité distingue les valeurs épistémiques qui relèvent du *savoir*, et les valeurs doxologiques, qui relèvent du *croire*
- le jugement axiologique (domaines éthique-moral, esthétique, pragmatique, intellectuel, hédonique-affectif), Le jugement axiologique s'appuie sur l'idée du contraste positif/négatif : le jugement éthique comporte les antipodes *bien* et *mal*, le jugement esthétique les antipodes *beau* et *laid*, le jugement pragmatique les antipodes *utile* et *inutile*, le jugement intellectuel les antipodes *intéressant* et *inintéressant*, et enfin le jugement affectif les antipodes *heureux* et *malheureux*
- le domaine des valeurs finalisantes (désidératif et volitif).

La classification adoptée par O. Galatanu consiste finalement à la synthèse des domaines modaux présentés dans le tableau suivant. Les domaines modaux principaux sont donc les suivants : aléthique, déontique, épistémique, éthique, esthétique, pragmatique, intellectuel, affectif, volitif, désidératif. Ils se fondent chacun sur un ensemble distinct de valeurs :

-

⁹⁸ Lavelle L., 1955 : *Traité des valeurs*, Presses Universitaires de France, "Logos" : Paris.

Domaines	Valeurs modales
modaux	
Aléthique	Aléthique externe <nécessaire></nécessaire>
	<impossible></impossible>
	<possible></possible>
	<contingent></contingent>
	Aléthique interne <capacité></capacité>
	<incapacité></incapacité>
	(maggible) (interme)
	<pre><possible> (interne)</possible></pre>
	<impossible> (interne)</impossible>
Déontique	<obligatoire></obligatoire>
	<interdit></interdit>
	<pre><permis></permis></pre>
	<facultatif></facultatif>
Épistémique	<certitude></certitude>
	<incertitude></incertitude>
	<pre><pre><pre><pre><pre><pre><pre><pre></pre></pre></pre></pre></pre></pre></pre></pre>
	<improbable></improbable>
	<vrai></vrai>
	<faux></faux>
Éthique	<éthique +> (bien)

	<éthique -> (mal)
Esthétique	<esthétique +=""> (beau)</esthétique>
	<esthétique -=""> (laid)</esthétique>
Pragmatique	<pre><pre><pre>cpragmatique +></pre></pre></pre>
	<pre><pre><pre><pre><pre><pre><pre><pre></pre></pre></pre></pre></pre></pre></pre></pre>
Intellectuel	<intellectuel +=""> (intéressant)</intellectuel>
	<intellectuel -=""> (inintéressant)</intellectuel>
Affectif	<affectif +=""> (heureux)</affectif>
	<affectif -=""> (malheureux)</affectif>
Volitif	<volitif +=""> (vouloir)</volitif>
	<volitif -=""> (ne pas vouloir)</volitif>
Désidératif	<désidératif +=""> (désirer)</désidératif>
	<désidératif -=""> (ne pas désirer)</désidératif>

À travers ces classes de modalités, nous pouvons constater que l'on ne peut pas attribuer une classe entière à une sous-catégorie précise des VdP. Les valeurs présentées ci-dessus peuvent être exprimées par des verbes appartenant aux différentes sous-catégories. Parmi les différentes sous-catégories de VdP, nous considérons que les verbes les plus représentatifs de modalité sont les verbes d'opinion, les verbes de jugement et les verbes de volonté.

P. Charaudeau (1992) propose quant à lui une autre sorte de modalités, qu'il appelle « les modalités élocutives », qui apportent « la manière dont le locuteur révèle sa position vis-à-vis

du propos qu'il énonce ». Ainsi nous pouvons repérer chez Charaudeau les valeurs modales suivantes ⁹⁹:

- Le constat : "le locuteur reconnaît un fait à propos duquel il dit qu'il ne peut qu'observer son existence de la façon la plus extérieure et la plus objective possible" (je vois qu'on ne peut pas se fier à lui)
- Le savoir / l'ignorance : "une information est présupposée, à propos de laquelle le locuteur dit s'il en a la connaissance ou non" (je sais où il est parti, j'ignore s'il reviendra)
- L'opinion : "le locuteur évalue [...] la vérité de son propos et révèle du même coup ce qu'est son point de vue" (je suis certain d'être dans le vrai, on dirait qu'il va pleuvoir). L'évaluation est intellectuelle.
- L'appréciation : "le locuteur évalue [...] non plus la vérité du propos, mais sa valeur, en révélant ses propres sentiments" (je suis content que vous soyez là, si c'est pas malheureux). L'évaluation est ici d'ordre affectif.
- L'obligation : le locuteur dit qu'il doit accomplir une action (je suis dans l'obligation de lui obéir).
- La possibilité, au sein de laquelle P. Charaudeau établit la distinction entre possibilité interne et possibilité externe. La possibilité interne "révèle une aptitude (ou disposition) naturelle (physique ou intellectuelle) du locuteur à réaliser l'action posée" (je peux le faire tout seul, j'en suis capable). La possibilité externe "révèle que le locuteur a reçu l'autorisation d'accomplir l'action" (je peux partir, j'en ai reçu la permission)¹⁷.
- Le vouloir, dont les variantes sont le désir (qui exprime "un vouloir intime" du locuteur), le souhait (qui exprime "un vouloir très intense dont la réalisation est jugée quasi impossible, ou possible grâce à l'intervention d'un agent plus ou moins surnaturel"), et l'exigence (qui exprime "un vouloir très intense en rapport avec la position d'autorité du locuteur" 18).
- La promesse, par laquelle le locuteur s'engage à accomplir un acte qu'il a le devoir d'accomplir.
- L'acceptation / refus : le locuteur répond favorablement ou défavorablement à une demande qui lui a été adressée.
- L'accord / le désaccord : la réponse du locuteur manifeste son adhésion ou non au propos tenu.
- La déclaration : le locuteur "possède un savoir", il "suppose que l'interlocuteur ignore ce savoir ou doute de la vérité de ce savoir", et il "dit que ce savoir existe dans sa vérité" (Charaudeau, 1992 : 616). L'auteur distingue des variantes à l'intérieur de la déclaration : l'aveu, la révélation, l'affirmation, la confirmation.
- La proclamation : le locuteur accomplit un acte performatif, en vertu de sa position institutionnelle.

Le classement de Charaudeau montre plus clairement le rapprochement qui existe entre les valeurs de modalité d'une part et les différentes sous-catégories des VdP de l'autre. Tous les

^

⁹⁹ Ibid. p.55.

verbes qui peuvent contenir une valeur modale expriment nécessairement un grand degré de subjectivité chez le locuteur. La subjectivité du locuteur peut à son tour être présentée sous un angle de volonté ou de jugement, etc.

3.3.1.5. Sujet modal et support modal

Nous avons remarqué qu'il existe, dans le traitement de la modalité, plusieurs concepts complémentaires de la subjectivité et de la valeur modale, qui sont indispensables dans tout processus de modalité à savoir : l'énonciateur, le locuteur, le sujet parlant et le sujet modal.

A.Meunier (1990) distingue « le sujet parlant » qui est l'émetteur effectif de l'énoncé, sans y être obligatoirement mentionné, du « locuteur » qui est un être du discours gérant le code et les valeurs référentielles.

Concernant la notion du « sujet modal », C Bally (1932) propose une définition de selon laquelle le modus de la phrase explicite se constitue obligatoirement du verbe modal et de son sujet ¹⁰⁰:

[...] la phrase explicite revêt une forme "qui distingue nettement la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination, et l'opération psychique que le sujet opère sur elle. [...]. La modalité a pour expression logique et analytique un *verbe modal* (p. ex. *croire*, *se réjouir*, *souhaiter*), et son sujet, le *sujet modal*; tous deux constituent le *modus*, complémentaire du dictum.

Toutefois ce sujet ne se réduit pas au simple sujet syntaxique de la phrase, il possède une valeur sémantique et logique en même temps. Il est évident que dans une phrase comme « je crois que tu mens » le « je » est en même temps un sujet syntaxique et modale, formant avec le verbe « croire » le modus de la phrase. La proposition « tu mens » constitue quant à elle le dictum de la phrase. Par ailleurs une phrase comme « il faut que Pierre vienne » ou des formules logiques comme « il est possible... », ne contiennent pas de sujet syntaxique modal, parce que leur sujet modal se réfère à leur énonciateur qui n'est pas mentionné. La modalité peut ainsi être incarnée par des adjectifs dans des formules impersonnelles comme nous venons de le voir. Ces adjectifs peuvent aussi bien être des adjectifs dérivés que des adjectifs non-dérivés ou indépendants lexicalement. Nous rappelons également que les formules comme « il est possible... » expriment le jugement ou l'opinion de leur énonciateur, elles représentent d'une autre manière des équivalents des VdP.

.

¹⁰⁰ Bally C. (1942), *Linguistique générale et linguistique française*, Bern : Francke, p.44.

Le sujet modal et son verbe ne constituent selon C. Bally que des « éléments sémantiques », surtout que le sujet modal lui est le sujet « à qui est attribuée la pensée communiquée, celui qui réagit à la représentation »¹⁰¹.

"Ce sujet nous apparaît comme le siège, le lieu de la représentation exprimée par le dictum"

Pour éviter l'ambiguïté causée par cette distinction entre (sujet modal et sujet syntaxique), A. Meunier (1990) utilise l'expression de « support modal » qui remplace celle du sujet modal en étant à l'origine de la modalisation.

Meunier présente le support modal comme la source de l'opération de modalisation, « sans qu'il y ait parole de sa part ». Il le définit comme la source de tout jugement modal. Le support modal dans la phrase « X dit qu'il croit que p » est certainement « X » puisqu'il représente la personne qui « croit » co-référée également par « il » qui est le sujet modal du verbe modal.

Dans ce genre de phrases provenant du discours rapporté indirect, nous remarquons la prise de position du locuteur. Autrement dit, le verbe « dire » n'est pas seulement un verbe de parole servant à transmettre une expression ou un énoncé prononcé auparavant, il démarque plutôt le locuteur de ce que pense ou dit l'énonciateur. Cela représente ainsi une expression de comportement ou d'attitude du locuteur vis-à-vis d'un tiers quelconque.

C. Beyssade (1998) constate également dans des phrases comme « Luc croit que Jean souhaite s'en aller, que le locuteur peut adhérer, ou pas, aux croyances de « Luc ». Selon lui, la modalité de l'énoncé ne concerne pas les croyances de « Luc » mais plutôt le jugement de l'énonciateur concernant ces croyances.

La modalité dans ce genre de phrases ne renvoie pas seulement, toujours selon Meunier, à une « attitude épistémique » de « Luc », mais plutôt au fait que le locuteur montre que « Luc » a tort ou raison d'avoir cette attitude (même si le fait de se démarquer des croyances de « Luc » montre une contestation de ce qu'il pense). Également nous constatons la même ressemblance entre les deux exemples suivants¹⁰²:

- 1- Je souhaite qu'ils ne rentrent pas trop tard
- 2- Pierre souhaite qu'ils ne rentrent pas trop tard

Il y a modalisation aussi bien dans (2) que dans (1), par la simple présence du verbe souhaiter, dont la signification comporte une modalité boulique. Cette modalité renvoie à la subjectivité du locuteur, non

¹⁰¹ Bally C. (1942), *Linguistique générale et linguistique française*, Bern : Francke, p.38.

¹⁰² Meunier, A. (1990), *Sujet de la déixis et support modal*, in Borel, M.A., Danon-Boileau, L. (éds), *La déixis*, colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), Presses Universitaires de France, Paris, p.52.

seulement dans (1) où le locuteur est linguistiquement manifesté par le déictique je, mais aussi dans (2), où le sujet parlant attribue le souhait à une entité extérieure à l'énonciation.

Le support modal ne se réduit pas toujours au sujet modal de l'énoncé. La phrase suivante le montre clairement : « il ne rentrera peut-être pas trop tard ». Le locuteur de cette phrase assimile la modalité de la phrase par l'adverbe « peut-être », sans qu'il soit le sujet modal de cette phrase. Le sujet modal de son côté peut ne pas représenter un support modal comme dans des phrases où le verbe *pouvoir* est utilisé dans son sens de possibilité interne (dans le dernier tableau). Une phrase comme « il peut réussir son examen » contient un verbe modal dont le sujet et le support modal de la phrase ne font pas la même personne.

De surcroît, le support modal n'est pas nécessairement le locuteur (ou le sujet énonciateur selon Le Querler). Dans « Jaques aimerait que tu viennes », « Jaques » constitue le support modal de la phrase et non pas son locuteur. Cependant nous ne pouvons pas nier catégoriquement le rôle du locuteur dans la modalisation, même si cette dernière n'est prise en compte qu'au niveau de l'énonciation.

3.3.1.6. Certaines valeurs modales : La performativité

Dans ce cas de figure, la forme déclarative de la phrase ainsi que l'adverbe *franchement* marquent la modalité d'énonciation. Cette distinction entre modalités d'énonciation et modalités d'énoncé est devenue courante. Elle est reprise sous la même appellation, entre autres, par P. Charaudeau et D. Maingueneau, qui précisent qu'elle renvoie d'une manière générale à la force illocutionnaire (ou illocutoire) des énoncés, définie comme ce qui permet à un énoncé de "fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre à cet énoncé" (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 17). O. Galatanu, quant à elle, définit la "modalisation d'énonciation" comme "l'inscription dans le discours de l'intention illocutionnaire du sujet communiquant" (Galatanu, 2002 : 20).

Chapitre VII

3.4. L'analyse sémantico-cognitive

Nous avons jugé primordial d'aborder la valeur modale latente dans les VdP dans le chapitre précédent. Cette analyse de la spécificité discursive de ces verbes nécessite selon nous une

analyse sémantico-cognitive afin de faire l'état des lieux des caractéristiques sémantiques de cette famille de verbes. Pour ce faire, nous faisons appel à des notions incontournables pour toute analyse cognitive des verbes telles que : prédicat, prédicat profond, primitif, agentivité, contrôle, transitionnalité parmi d'autres.

Le prédicat actualise les arguments de la phrase au moyen d'une rection, d'un marquage temporel, d'un mode et d'une diathèse¹⁰³. La combinaison Sujet-Prédicat peut être associée à celle de Thème-Propos dont le propos apporte des informations actualisant son référent qui est le thème. La différence entre les deux combinaisons relève de la différence qui existe entre la langue et le discours.

La fonction prédicative s'appuie sur le verbe en tant qu'élément nodal, vis-à-vis des autres éléments subordonnés comme les prépositions ou les adverbes qui peuvent être, eux aussi, prédicatifs tout en dépendant du verbe.

Selon Gaston Gross¹⁰⁴ les prédicats se subdivisent suivant leurs arguments entre prédicats généraux et appropriés. Les prédicats généraux se définissent à travers la nature du sujet du verbe, ainsi des verbes comme *réfléchir*, *ordonner*, *prier* ou *sangloter* sont tous des verbes à sujet humain :

Un prédicat général est celui qui, dans une position argumentale donnée, accepte tout substantif défini par une hyperclasse (humain, animal, locatif...etc.).¹⁰⁵

Les *prédicats appropriés* sont des prédicats dont les arguments n'appartiennent pas seulement à une hyperclasse mais encore à l'un de ses « sous-ensembles » appelés par G. Gross les *classes d'objets*. Selon lui des verbes comme *emprunter*, *éplucher* ou *rédiger* sont des *prédicats appropriés* respectivement aux classes des moyens de transport en commun, des légumes et des textes. Concernant cette sous-classe de prédicats, elle englobe des verbes support dont la prédication est plutôt apportée par l'objet. Ainsi nous considérons des VdP comme *éprouver* et *ressentir* qui font partie des verbes de sentiment, comme des *prédicats appropriés* à cette sous-classe. Cela peut être retiré sur tous les verbes « support » de pensée qui sont des *prédicats appropriés* aux autres sous-classes comme celle de la volonté (*avoir l'intention*), de l'opinion (*avoir un doute*), du jugement (*trouver bon*) parmi d'autres.

¹⁰³ Le Goffic P. (1993), Grammaire de la phrase française, Paris : Édition Hachette.

¹⁰⁴ Gross G. & Prandi M. (2004), La finalité, Bruxelles : Édition Duculot.

¹⁰⁵ Ibidem, p.138.

Cependant cette analyse des prédicats ne fait que le premier pas vers une analyse sémantico-

cognitive approfondie.

Les prédicats profonds présentés dans le dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes

français 106, mettent en relation un argument ou plusieurs, dans le but de représenter une

prédication simple ou complexe. Ces prédicats profonds sont présentés sous forme de verbes à

l'infinitif afin d'éviter l'actualisation faite par la conjugaison. L'objectif est de procurer une

formule canonique universelle de la sémantique verbale. Le prédicat profond dépasse de cette

façon la nature affirmative de la valeur de vérité pour acquérir un rôle plus informatif.

Le prédicat profond AGIR par exemple qui n'a qu'un seul argument : x AGIR, constitue un

argument de lien unaire qui incarne mieux l'agentivité que dans un prédicat binaire comme : x

Faire y. Quant aux différents arguments du prédicat profond, ils peuvent aussi bien être

individuels que relationnels. Nous pouvons constater la différence entre deux sens présentés

par le Dictionnaire du verbe déchirer, dont le premier sens est censé être le plus fréquent et le

deuxième concerne un usage métaphorique :

Déchirer I « mettre en morceaux ou faire un trou, un accroc, sans se servir d'un instrument »

R1 CAUSER R2

R1: x AGIR / R

R2: y NON ETRE Qual

y-concret

Qual-entier

Déchirer II « causer une grande douleur physique ou une affliction morale »

R1 CAUSER R2

R1: R01

.1 . 1(01

R: x EPROUVER R02

R02-douleur physique ou morale

Nous remarquons qu'à travers la décomposition du sens du verbe en plusieurs sens moins

complexes, la sémantique cognitive propose un modèle qui serait valable et pourrait

s'appliquer d'une manière universelle. Le verbe déchirer est présenté selon ces unités

élémentaires de sens comme «l'action de quelqu'un qui a causé la rupture de l'état

1.

106 Lexicka H. & Bogacki K. (1983), Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français, Varsovie : édition de à Varsovie.

physiquement « entier » de quelque chose » pour le premier sens, et « quelque chose ou quelqu'un cause à travers son action une douleur à quelqu'un » pour le deuxième sens.

Les prédicats profonds présentés par le dictionnaire comme CAUSER, AGIR, EPROUVER, montrent une nette différence de procès verbaux entre *déchirer I* et *déchirer II*. La présence des prédicats profonds AGIR et EPROUVER dans les définitions respectives des deux significations est basée sur le rôle de la causalité dans les deux sens. L'interprétation sémantico-cognitive des verbes prend en compte la multiplicité des sens (ou des significations) du même verbe à la complexité de son acception.

Il est évident que le prédicat profond constitue une forme complexe des relations prédicatives de la phrase dont le noyau reste le verbe. Dans ce qui suit, nous abordons la vision de plusieurs linguistes concernant les primitifs (les unités minimales du sens) afin de clarifier l'identité sémantico-cognitive des VdP.

3.4.1. Les primitifs des verbes

Dans ce passage nous exposons principalement les notions d'Anna Wierzbicka et de Jean-Pierre Desclés concernant l'analyse sémantico-cognitive des verbes. Nous nous appuyons cependant sur la vision de Desclés dans les prochains passages pour étudier des notions comme l'agentivité ou le contrôle entre autres.

Pour Anna Wierzbicka, les traits traditionnels de sélection comme *humain*, *animé*, *objet*, *matériel*...etc. ne sont que des noms d'espèce ou de genre, et ne représentent pas des universaux. Pour elle les primitifs sont censés représenter les « opérations » du langage qui ont un potentiel sémantique et fonctionnel universel¹⁰⁷.

La conception de Wierzbicka se résume ainsi de la manière suivante : le primitif ne possède qu'une seule unité de sens élémentaire, indéfinissable et indécomposable. Ne pouvant plus être expliqué et décomposé, le primitif s'assimile à une unité de pensée. Le caractère fondamental et élémentaire de la signification de ces primitifs permet d'interpréter le signifié de ces primitifs comme un concept minimal. De cette façon, nous pouvons justifier nos choix de paramètres de catégorisation des VdP par le fait que ces paramètres sont fondés principalement sur le ou les primitifs étant en commun entre plusieurs verbes.

¹⁰⁷Wierzbicka A. & Goddard C. (1994), *Semantic and lexical universals*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin's Publishing, p14.

Nous empruntons à Wierzbicka la phrase «I feel sad» qui, selon elle, peut avoir des équivalents fondés sur des points de vue différents de l'interprétation. Wierzbicka propose sept différentes explications de cette phrase, et finit par en ressortir des primitifs propres à chacune de ses explications, et ces interprétations sont les suivantes :

I feel sad =

- (a) sometimes a person thinks something like this
- (b) something bad happened
- (c) if I didn't know it happened I would say: I don't want it to happen
- (d) I don't say this now
- (e) because I know: I can't do anything
- (f) because of this, this person feels something bad
- (g) I feel something like this

Wierzbicka remarque alors un partage de sens entre les sept phrases proposées et la phrase initiale, avec certains changements. Ces changements concernent les liens établis dans les nouvelles phrases basés sur la causalité (BECAUSE) ou la condition (IF), ou bien sur la structure présentée par des verbes comme (THINK) et (WANT). La substitution des primitifs par des signes linguistiques est parfaitement compatible avec leur fonction initiale. Le signe linguistique cohabite facilement avec d'autres éléments dans des différents environnements, et ses propres valeurs changent selon le contexte. Cela donne au primitif la précision et la souplesse que possède le signe linguistique.

A.Wierzbicka présente un ensemble de 55 primitifs répartis sur un nombre précis de « fonctions de langage » qui sont les suivantes : substantifs, déterminants quantifieurs, prédicats mentaux, discours, actions et événements, évaluateurs, descripteurs, temps, espace, partinomie et taxinomie, métaprédicats, augmenteurs, prédicats non-mentaux, imagination et possibilité, mots.

Les *prédicats mentaux* sont une composition des primitifs suivants : THINK, KNOW, WANT, FEEL. Les primitifs SEE et HEAR se rajoutent aux prédicats mentaux dans une seconde étape. Ces prédicats « *mentaux* » sont distingués des prédicats dits « *non-mentaux* » comme MOVE et THERE IS, une distinction qui nous parait logique même si la deuxième catégorie de ces prédicats reste relativement ambiguë.

¹⁰⁸ Wierzbicka, A. (1996), Semantics, primes and universals, Oxford University press, p146.

Nous remarquons ainsi que les verbes de pensée peuvent bien appartenir à cette première catégorie consacrée aux « *prédicats mentaux* », à travers les primitifs qui en découlent. Quant aux deux derniers primitifs, A.Wierzbicka les voit correspondre plutôt à des perceptions mentales que des sensations corporelles.

Cependant ce que nous pourrions reprocher à cette méthode est l'insuffisance de combinaisons entre les fonctions choisies de langage. Les primitifs THINK ou FEEL peuvent facilement se combiner avec des primitifs « évaluateurs » comme GOOD et BAD, sans que ces premiers perdent leurs place en tant que noyaux sémantiques. Il aurait été plus efficace d'agrandir les sous-catégories de fonctions de langage, pour permettre une différenciation entre les diverses sous-catégories lexicales plus aisée. Nous donnons à titre d'exemple les verbes de jugement qui sont une sorte de combinaison entre les primitifs THINK d'un côté et GOOD/BAD de l'autre. En revanche les verbes d'opinion basés sur la notion de certitude ne sont pas représentés à cause de l'absence des primitifs et des combinaisons adéquats.

En tant qu' « unités de pensée » minimales, les primitifs décrivent des opérations sémanticocognitives et fonctionnelles « universelles ». Frege considère que l'on est capable d'exprimer, à travers le processus de traduction, la même pensée dans une autre langue mais « l'habillement de la pensée » est souvent différent¹⁰⁹.

La comparaison entre les prédicats profonds utilisés dans le Dictionnaires et les primitifs présentés par A. Wierzbicka, nous mène à déceler des similitudes et des compatibilités entre chacun de ces deux groupes. D'un côté les prédicats mentaux peuvent aussi bien avoir des équivalents en prédicats profonds comme SAVOIR et VOULOIR, que des primitifs comme KNOW et WANT. De plus le primitif FEEL possède comme équivalent le prédicat profond EPROUVER. Quant aux primitifs de perception SEE et HEAR, ils ont un équivalent générique qui est PERCEVOIR représentant selon A. Wierzbicka des perceptions mentales et non pas corporelles.

Nous devons souligner que cette méthode rapporte beaucoup de précision concernant la signification utilisée des primitifs en évitant l'utilisation, en guise de primitifs, des verbes opaques sémantiquement (issus de glissement de sens polysémique ou figuratif). Cette ambiguïté sémantique des primitifs basée sur la différence de sens entre l'anglais et le français, est ressortie par le choix de traduction entre les équivalents des deux langues. C'est pourquoi le primitif FEEL a été traduit par EPROUVER et non pas par SENTIR, parce que l'équivalent choisi est plus représentatif par rapport aux sens potentiels du primitif anglais.

¹⁰⁹ Frege G. (1882-1923), Écrits logiques et philosophiques, trad. C. Imbert (1971), Paris : Seuil.

Plus concrètement, le choix de l'équivalent français montre que le primitif anglais à l'origine cible davantage la sous-catégorie de perception mentale que celle des verbes d'opinion ou de sentiment.

La compatibilité entre les prédicats profonds et les primitifs vis-à-vis des traits marquant leur premier argument ((+ humain), (+ animé) et jamais (+ inanimé)), a été remplacée par A. Wierzbicka par une conception plus globale des prédicats mentaux. Selon elle, les prédicats mentaux doivent requérir un « sujet psychologique » et un « complément psychologique ». Les primitifs existent ainsi dans les modalités d'énonciation comme les marqueurs subjectifs (THINK, KNOW, SEE, HEAR). Quant à leur présence dans les modes verbaux, on la constate à travers des cas comme WANT pour les déclaratifs et les injonctions, et FEEL pour les exclamatifs...etc.

Il semble logique d'expliquer la grande valeur modale de certains verbes de pensée par deux points principaux : la forte subjectivité impliquée dans le procès du verbe d'une part, et le caractère psychologique de ces procès dont le mécanisme est plus ou moins propre au locuteur (en supposant que le locuteur et le sujet se réfèrent à la même personne).

J.-P. Desclés quant à lui considère que le langage est basé principalement sur deux sortes d'opérations mentales qui sont : la perception du monde et les processus d'action sur ce monde. Ainsi les invariants du langage sont des opérations élémentaires, des types élémentaires et des primitives ancrées dans cette distinction¹¹⁰. Il fait appel au langage génotype de Shaumyan afin de décrire les « principaux invariants nécessaires » à toute représentation sémiotique par les langues. Contrairement au langage phénotype qui consiste aux traces morphologiques et syntaxiques du langage, le langage génotype est de nature abstraite aidant à identifier « les opérations formelles élémentaires nécessaires » pour toute activité de langage.

Ensuite Desclés propose les schèmes sémantico-cognitifs pour décrire les significations des unités lexicales d'une langue. Pour lui ces schèmes possèdent un contenu spécifique à la langue qu'ils représentent et ne sont en aucun cas ni universels ni indépendants de cette langue. Quant aux lexèmes verbaux souvent polysémiques, Desclés explique qu'ils possèdent plusieurs schèmes sémantico-cognitifs selon les sens qu'ils expriment. Ces schèmes sont ainsi « une forme structurée constituée comme un tout à l'aide de primitives sémantico-cognitives » qui mettent en place l'interaction entre trois notions essentielles : la perception, l'action et

Desclés J.-P. (1998a), « Les représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? », in Éd. Matteo, La réalité et le signe, Essais sur le langage, logique et sens commun, Fribourg, Suisse : Éditions Universitaires.

l'intentionnalité¹¹¹. Selon Desclés, les primitives peuvent varier entre plusieurs domaines différents tels que : le repérage d'un objet par rapport à un lieu, le changement de propriétés, le mouvement spatio-temporel, le contrôle d'une action par un agent, la visée téléonomique d'un but par un agent entre autres. Parmi ces primitives, Desclés ressort certains « relateurs » et « opérations » pour décrire les différentes situations comme suit¹¹² :

- 1- les relateurs statiques (repérage (REP) (avec différentes spécifications de repérage : identification, appartenance, ingrédience, partie de, localisation...);
- 2- des opérations topologiques (prendre l'intériorité, l'extériorité, la fermeture, la frontière d'un lieu ou d'une activité ;
- 3- des relateurs cinématiques : mouvement d'une entité (MOUV), changement (CHANG) (changement d'un état, d'un attribut d'une entité) ;
- 4- des relateurs dynamiques : capacité d'effectuer une action (FAIRE), capacité de contrôler (déclencher ou interrompre) une action(CONTR) ; capacité de viser un but (TELEO) ;
- 5- des relateurs de causalité (faciliter, empêcher, être à l'origine, laisser faire...une action) ;
- 6- des relateurs représentationnels (capacité de se représenter une situation non-réalisée)...

Dans ce qui suit, nous présentons les différentes sous-catégories des VdP sous l'angle de cette analyse. Nous visons dans les passages suivants la sémantique cognitive de ces verbes afin de comprendre l'identité spécifique de chacune des sous-classes auxquelles ils appartiennent. Nous excluons cependant les opérations topologiques de notre analyse parce que nous jugeons qu'elle est valable davantage à l'analyse des verbes de mouvement physique (comme le verbe monter), même si nous distinguons dans nos verbes les verbes de perception ou de sensation extérieure (par rapport à l'esprit) des autres sous-catégories. Quant aux autres relateurs, nous allons constater qu'ils sont compatibles avec la nature sémantico-cognitive d'une ou plusieurs sous-catégories des VdP.

3.4.2. La perception et le triangle sensation-réaction-sentiment

Avant d'aborder les trois axes immanents dans la quasi-totalité des verbes de pensée (la sensation, la réaction et le sentiment), nous devons signaler qu'ils relèvent tous de l'idée de la perception. Le rôle de la perception humaine dans la formation des sensations ou des

Desclés J.-P., (1991b), la prédication opérée par les langues (à propos de l'interaction entre langage et perception), Langages, 103, septembre 1991, pp. 83-96.

Desclés J.-P. (1998a), « Les représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? », in Éd. Matteo, La réalité et le signe, Essais sur le langage, logique et sens commun, Fribourg, Suisse : Éditions Universitaires, p.14.

sentiments, est présenté dans la définition de /**Perception**/ dans le Vocabulaire des Sciences Cognitives¹¹³:

Dans une perspective cognitive, la perception a une fonction d'interprétation des données sensorielles et suppose une activité de traitement de l'information (information processing). [...]

La perception mène ainsi l'esprit à vivre les sensations provenant de l'extérieur afin de les analyser, les repérer et concevoir de suite une sorte de réaction les concernant dans un système de reconnaissance spontanée¹¹⁴:

L'impact de chaque traitement varie selon que prédominent les informations sensorielles directement issues de la stimulation ou bien les savoirs, les attentes, les motivations du sujet, etc.

Cette perspective suppose l'identification de différents niveaux de traitement dont le point de départ est l'analyse sensorielle de la stimulation et le pont d'arrivée est son identification.

L'effort interprétatif effectué par le sujet concernant les perceptions se divise en deux groupes différents : les perceptions visuelles et auditives distant de « l'affectivité », mais aussi les autres sensations tactiles, olfactives et gustatives plus impliqué dans l'affectivité. Nous pouvons constater ainsi que moins la perception est proche de l'immédiateté plus elle s'approche de l'activité mentale concernant les verbes des pensée.

Cette même distinction a été faite par A. Wierzbicka qualifiant HEAR et SEE de prédicats de perception mentaux, contrairement aux prédicats sensoriels comme SMELL, TASTE et TOUCH. Elle compte les deux premiers parmi ses primitifs conceptuels, en marquant la distinction entre les verbes ayant seulement un procès de perception mentale et les verbes ayant un potentiel polysémique modifiant leur sous-catégorie vers les verbes de jugement ou d'opinion. Ces verbes en guise de primitifs gardent une partie de leurs caractéristiques en tant que procès mentaux comme la nature des arguments qui les accompagnent dans la phrase.

De cette façon, les procès de perception seront partagés par deux pôles principaux : le pôle instinctif ou affectif, et le pôle cérébral ou agentif. Le premier pôle présente un expérienceur qui « évalue axiologiquement sa sensation », bien que selon le deuxième il « évalue modalement sa perception ». Cette distinction quant à elle, est à l'origine de la différence entre les procès des verbes comme voir et regarder, entendre et écouter. Les premiers présentent des procès instinctifs affectifs tandis que les autres sont plus mentaux et agentifs.

Le caractère agentif est impliqué dans le deuxième procès puisque le contrôle est appliqué mentalement et non plus sur des sens. Cependant les significations des ces verbes peuvent

¹¹³ Streri A. (1998), Vocabulaire des Sciences Cognitives : entrée **Perception**, Puf : Paris.

¹¹⁴ Ibid.

appartenir au procès de l'entendement est donc elles concerneront des « activités » comme les verbes *réfléchir*, *penser* et *concevoir*, ou bien au procès de jugement pour être des « attitudes » ayant affaire à des modalités.

Le procès de réaction concerne le « Faire » appliqué par le sujet et vécu par lui-même. Autrement dit, l'intransitivité de la prédication du procès relève de son orientation intrinsèque vers le sujet. Le sujet subit physiquement son procès, il est affecté par son propre Faire.

Les verbes de réaction sont repérés dans le Dictionnaire sous trois angles différents :

- les verbes dans lesquels l'émotion cause la manifestation (*amuser* ou *pleurer*),
- les verbes où la causation se transforme en « action induisant une agentivité au Faire » (*crier* dans son sens : pousser des cris aigus),
- et les verbes où l'intentionnalité est beaucoup plus élevées comme (*dire*, et *crier* dans son sens : parler d'une voix élevée).

Le procès de sentiment et d'émotion quant à lui est marqué par le rôle d'expérienceur qui caractérise le sujet, avec une agentivité quasi nulle. Il garde tout de même un certain degré de contrôle sur les affections issues du procès. Cependant il existe une différence entre les deux procès des sentiments et des émotions. Il s'agit de la durée des « manifestations psychologiques » qui en résultent : durables ou instantanées. Ce qui accorde au procès d'émotion des points communs avec le procès de réaction.

En plus le procès de sentiment se caractérise par la transitivité de ses verbes comme : *aimer*, *adorer*, *craindre*, *détecter*, *hésiter*, *s'ennuyer*...etc. contrairement au procès d'émotion dont les verbes sont intransitifs comme : *rire*, *pleurer*, *trembler*, *s'étonner*, *rougir*.

Les émotions, capables de s'extérioriser, possèdent un procès différent de celui des sensations à plusieurs niveaux. Ce procès transite vers un actant humain et non pas vers un objet extérieur. D'un autre côté, les émotions sont constatables par un tiers, ce qui n'est pas le cas pour les sensations. Et finalement, le procès des émotions est moins contrôlables que celui des sensations, comme le montre le test suivant : *il hésite à sentir/*il hésite à rougir*.

Les émotions partagent cependant selon notre auteur une partie des caractéristiques des réactions telles que l'immédiateté, le sujet humain actif non-agentif, l'automatisme du processus et l'absence de résultat visé. Quant à la différence entre l'émotion et la réaction, elle se réduit juste à la place des procès de chacune d'elles dans le processus de causalité, ce que nous allons expliquer dans ce qui suit.

Les procès de sentiment, selon E. Deboës, portent quant à eux sur la transitivité dirigée vers l'extérieur. Ils se retournent tout de même vers le sujet pour le « caractériser d'une manière interne ». Étant appelés « états interprétatifs actifs », les sentiments représentent l'interprétation mentale des sensations et la réaction sensible « dans le cerveau pour se conceptualiser » ¹¹⁵:

Ce ne sont pas des actes car ils sont non contrôlés, ce ne sont pas des réactions non plus parce qu'ils résultent d'inférences mentales, ils ne sont pas automatiques. Ils se différencient des sensations et des émotions, avec lesquels ils sont inextricablement liés, par leur constance temporelle et leur homogénéité résultant du mental.

Les verbes de sentiment *aimer*, *craindre*, *détester*, *s'ennuyer* et *mépriser*, montrent tous une temporalité continue et non pas pointue comme celle des sensations ou des réactions. De plus, leur procès n'est basé que sur le mental ou le psychologique, puisque le résultat de ces procès, qui sont transitifs, n'a qu'un seul support : le sujet lui même.

Par ailleurs les primitifs utilisés par le *Dictionnaire* dans la définition des verbes précédents sont CROIRE et EPROUVER. Nous constatons que l'apparition du primitif CROIRE dans ces définitions ne concerne pas la signification hypothétique du verbe mais plutôt sa signification affective. Ce qui dit que le primitif ne représente plus une « inférence incertaine » dans une attitude épistémique, mais plutôt une « disposition affective » à l'égard de l'objet visé. Son utilisation pourrait être justifiée également par la volonté d'instaurer la subjectivité de « l'actant-sujet » dans sa considération « sentimentale » face à l'objet en question.

Le procès dit « expérientiel » concerne ainsi nos sensations, nos sentiments et nos réactions vis-à-vis de ce que nous saisissons de notre environnement à travers notre perception. Nous interagissons sur notre environnement par l'intermédiaire des stimuli sensoriels que nous assimilons en acquérant une valeur d'expérienceur.

Y. Mathieu considère que les procès de sentiment sont condamnés par une construction de causation à travers laquelle l'expérienceur ressent les différents sentiments. Pour elle, le causateur est autonome du patient. Il est à l'origine des faits créant la construction transitive des verbes de sentiment comme : *agacer*, *étonner*, *énerver*...etc. E. Deboës contredit cela en considérant que la causation sert plutôt à accentuer le rôle de l'expérienceur et non pas à mettre en valeur un rapport de force appliquée sur un récepteur ou un patient. Ce qui n'est pas

¹¹⁵ Deboës E. (2002), Analyse sémantique des verbes français : Aperçu d'une représentation du sens par des structures logico-sémantiques, sous direction de P. Dupont, Université Lyon2.

le cas concernant le procès de réaction qui nécessite une réaction immédiate et momentanée de la part du patient sur les faits du causateur. Il s'agit dans ce cas-ci d'un comportement de manifestation psychologique de la part du récepteur envers le changement de situation intelligible qu'il subit. L'affectation physiologique constatable chez le sujet représente la différence entre les procès d'émotion et les procès de réaction. Ainsi les emplois métaphoriques des procès de réaction peuvent dénoter des émotions en l'absence de la manifestation physique.

Quant à l'usage métaphorique des verbes d'émotion, il concerne leur rapprochement avec les verbes de sentiment avec une implication plus soutenue du sujet expérienceur. Étant censé avoir le rôle d'un acteur « subissant ou récepteur » dans les emplois émotifs, l'expérienceur requiert sa conscience et son contrôle sur le procès dans ceux de sentiment.

En fin de compte, les procès d'émotion et de réaction qui sont momentanés et plutôt instinctifs vis-à-vis des sensations, se différencient des procès des sentiments par la conscience subjective et la connaissance de l'objet sur lequel l'expérienceur « transite » 116:

C'est parce que l'objet sur lequel l'expérienceur transite, possède déjà une forme de connaissance que l'expérienceur a la possibilité d'exercer une intentionnalité et un contrôle sur cet objet.

Le procès perceptif peut donc instaurer une connaissance intuitive comme celle des procès d'émotions ou de réaction. Il peut également se baser sur la reconnaissance subjective de l'expérienceur procédée par une évaluation axiologique comme celle des procès de sentiment. Une appréhension épistémique « certaine ou incertaine » comme celle des procès d'entendement ou de réflexion, pourrait être également à l'origine de ce procès perceptif.

De ce qui précède nous pouvons conclure que les verbes de pensée en général possèdent un procès mental qui s'appuie sur le procès de la perception. Ce dernier peut être très utile dans le processus de schématisation mentale des VdP. Ce procès peut être momentané ou continu, expérientiel ou agentif pour représenter finalement une situation sensorielle ou une attitude modale. Cela dépend certainement de la nature de l'objet concret ou abstrait, sur lequel repose la perception. L'analyse aspectuelle de ce procès peut ainsi être orientée vers la temporalité qu'il véhicule d'une part, et sur le degré de participation active de la personne affectée par ce procès d'autre part.

_

¹¹⁶ Ibid. p281.

3.4.3. Entre Causalité, Agentivité et Intention

À travers les travaux de J.P. Desclés sur la causativité et la transitivité et leurs schèmes cognitifs, nous pouvons remettre en doute la définition de base de la causalité qui consiste à considérer qu'un *Faire* quelconque est déclenché, contrôlé et orienté par un agent vers un objet dans le but de modifier ou changer l'état de ce dernier.

Pour J.P. Desclés, la bonne compréhension de la sémantique d'une langue quelconque repose sur l'interaction entre trois concepts principaux, à savoir : les configurations linguistiques, les catégories métalinguistiques, leurs macro-opérations (prédication, détermination, nominalisation, thématisation, orientation, énonciation entre autres), et enfin les catégories cognitives (opérations de repérage, topologiques, opération grammaticale de « contrôle » des actions, opération de « causativité », opération de changement e type sémantico-logique entre autres). Il propose une vision différente de la notion de la transitivité, qui pourrait être à l'origine de celle de la causativité¹¹⁷ :

La transitivité sémantique est une relation beaucoup plus complexe qu'une simple relation entre un agent et un patient. L'orientation est représentée par un opérateur, désigné ici par TRANS, qui établit une relation entre l'agent X et la modification affectant le patient Y. la transitivité sémantique est encodée très directement par la voix active avec deux actants où un « agent » contrôle le processus qui affecte le « patient ». On voit donc comment un archétype cognitif se réalise de façon privilégiée par un schéma grammatical [...]. L'opérateur TRANS est un opérateur complexe obtenu en composant les opérateurs CONTR et FAIRE. Il est essentiellement lié conceptuellement à la notion de contrôle intentionnel et d'effectuation, donc à la notion d'agent.

En raison de cette « transitivisation », la nuance de contrôle et la visée téléonomique définiront les degrés de volonté de l'agent, l'affectation du patient, l'achèvement du procès ou même la « définitude » du patient.

Par l'intermédiaire des analyses des articles des verbes dans le Dictionnaire, nous insistons sur le rapport entre l'intention du sujet et son *Faire*. La causation correspond à la « force motrice » du *Faire* pour atteindre le résultat escompté. Toutefois, nous soulignons la différence entre la causalité agentive et la causalité résultative. Il s'agit du contrôle du *Faire* dans la première, et du lien entre l'agent et les « conséquences voulues » dans le monde physique et social dans la deuxième.

_

¹¹⁷ Desclés J.-P. (1990), Langages applicatifs, langues naturelles, cognition, Paris: Hermès, p.89.

Conceptualiser la causativité consiste à recourir tout simplement à une notion de force, qui par transmission d'énergie génère un effet. Cela ne regarde que l'agentivité, puisque l'intentionnalité motive le *Faire*, sans le causer pour autant. L'intentionnalité représente une reconstruction conceptuelle du locuteur par rapport au procès des « plans d'action » de l'agent. Ceci dit, l'intentionnalité n'est qu'un « prédicat psychologique » ou conceptuel, contrairement à la nature physique que peuvent avoir la causativité et de l'agentivité.

À travers un prédicat de surface comme celui de *chercher* à, nous pouvons constater que malgré la ressemblance morpho-sémantique avec les verbes (*commencer*, *finir*, *continuer*), il existe une caractéristique qui lui est propre : il ne concerne pas la temporalité du procès du verbe, mais plutôt l'intentionnalité et la volonté de l'agent pour « atteindre son but ».

La causation provient des deux procès différents également : les actes et les réactions.

Les actes se caractérisent par le fait qu'ils sont perçus de l'extérieur. Ils sont basés principalement sur la manière et les effets dont le procès se conduit, et moins sur le résultat final. À titre d'exemple, nous en citons : *embrasser*, *déjeuner*, *accueillir*, *se disputer*, *se demander*, *confondre*. Les actes se différencient des actions par le fait que leur finalité se concentre plutôt sur l'effet et la manière du procès que sur l'objet sur lequel passe l'action.

Quant aux réactions, elles réagissent par rapport au *Faire*, sans pour autant être contrôlées ou téliques. L'intransitivité de la prédication de ces procès montre que ces derniers sont orientés intrinsèquement vers le sujet. Le sujet est ainsi affecté par le *Faire*, également son état va s'en trouver modifié. Parmi les verbes de réaction, nous pouvons citer : *rire*, *amuser*, *pleurer*, *crier*.

Pour mieux démontrer la différence entre causalité agentive et causalité résultative chez les verbes de pensée, nous évoquons des sous-catégories qui possèdent chacune une causalité différente.

Les verbes de volonté par exemple, sont classés dans la première partie selon la nature de la causalité qui leur incombe : les verbes de la volonté « en acte » Vs. les verbes de volonté inerte ou non « en acte ». Dans ces termes, un verbe comme *décider* (dans le sens de prise de décision et non pas de projection d'une volonté ultérieurement) exprime une causalité résultative basée sur le *Faire* du sujet pour atteindre un effet quelconque. La modalité dans laquelle ce *Faire* se fait est plus ou moins absente, puisqu'il compte dans le procès du verbe. C'est la décision qui cause le changement d'une situation, et en aura ainsi un effet. Cependant le procès des verbes comme *espérer* ou *désirer* s'appuie sur une causalité agentive, c'est-à-dire une causalité basée sur une intentionnalité et un contrôle limité de cette volonté, mais elle

n'est jamais résultative. Le désir, le souhait ou l'espérance du sujet peuvent en dehors de leurs procès causer un effet ou même avoir un résultat, mais cela reste secondaire à leur sémantique, puisque ces verbes constituent une expression d'une volonté conditionnelle qui ne peut avoir ses fruits qu'après la réalisation des conditions. Il faut souligner tout de même que ces verbes peuvent être causatifs résultatifs à l'aide des circonstances des autres arguments qui accompagnent le verbe. Cela peut relever du domaine discursif comme les verbes performatifs chez J. L. Austin soulignant l'importance de « l'instance » à définir l'acte de langage. Nous rendons compte de cela dans les exemples suivants, dont le premier contient un verbe non-résultatif qui acquiert sa causativité résultative par l'intermédiaire de son acteur, ce qui n'est pas le cas pour le deuxième :

- Le patron désire/souhaite que vous changiez de bureau.
- L'étudiant désire/souhaite réussir ses examens.

Nous remarquons que la volonté dans le premier exemple est accessible voire inévitable, bien que la volonté dans le deuxième soit relativement possible ou complètement inaccessible.

En même temps, les deux sortes de causalité peuvent être présents simultanément dans un procès verbal comme celui des verbes de sentiment (dans leur trois sous-groupes). Dès le moment où il s'agit d'un acteur humain du procès, le verbe peut acquérir cette double causalité :

- Paul a étonné/apaisé/attristé Marie par son comportement

Visiblement il est possible que Paul soit doté d'une intentionnalité et d'une agentivité afin de contrôler le procès et l'orienter vers un but. Cependant le changement suivant de la phrase va ôter au procès sa causativité agentive pour lui laisser juste son caractère résultatif :

- Le comportement de Paul a étonné/apaisé/attristé Marie

Le résultat visible du procès, qui est la nouvelle situation de Marie, est l'effet visé par la causalité du verbe. Ayant le trait [- humain], le sujet n'aura aucun moyen de contrôler le procès et encore moins une intentionnalité dans le sens propre du terme.

Le recours à la transitivité sémantique est primordial donc pour mieux concevoir la causation dans les verbes. Le fait qu'un agent transite son *Faire* sur quelque chose sans forcément la modifier, ne suffit pas pour expliquer la causation dans la prédication. Les actes seront ainsi l'issue d'une combinaison entre cette transitionnalité et la transitivité sémantique. Cela nécessite une différence entre un agent qui contrôle son *Faire* et l'agent qui ne le contrôle pas.

Pour les distinguer, le deuxième va être appelé « acteur ». Cet acteur qui est affecté par son *Faire*, ne transite pas l'effet de ce *Faire* sur quelque chose d'autre que lui.

Des procès imperceptibles de l'extérieur comme celui de la perception, contiennent un acteur dépourvu de toute transition et de toute transitivité. La transitivité sémantique zéro ou intransitivité sémantique, présente un acteur recevant son action au même moment où il l'applique. Cette action ou ce *Faire* passe d'abord par un objet pour retourner à l'acteur une fois le procès terminé. Ce sont les mêmes procès mentaux auxquels Desclés attribuait des caractéristiques comme l'anticipation, la téléonicité, l'intentionnalité et la conscience au début de ce paragraphe. Nous présenterons dans ce qui suit le sujet et son rôle dans les procès où il est évalué mentalement. L'attitude du sujet fera l'objet de notre intérêt pour savoir quelle prédication dédier aux verbes, propositionnelle avec un sujet grammatical ou extrapropositionnelle avec un sujet énonciatif.

3.4.3.1. L'intentionnalité et l'opérateur VOULOIR

G.Gross définit l'intention selon le but visé par le sujet expérienceur. Cette téléonomicité (selon Desclés) est représentée ici par la finalité de la volonté. L'intention est ainsi un moyen nécessaire pour qu'une personne atteigne son objectif ou sa visée. En tenant compte du degré de motivation et d'énergie mis par le sujet dans la réalisation de son projet, G. Gross établit une classification en gradation des prédicats mentaux de finalité :

- 1- intention, dessein
- 2- idée, pensée, arrière-pensée
- 3- projet
- 4- volonté, résolution
- 5- recherche, quête

Il ne serait pas judicieux de dire que parmi ces dernières classes, certaines ne sont pas basées sur le principe de la volonté, puisque notre objectif dans ce chapitre est de montrer la différence entre le principe de l'intention de faire quelque chose d'une part, et l'intentionnalité du procès verbal de l'autre.

Nous pouvons constater à travers les verbes proposés par G. Gross en tant que *prédicats* appropriés de l'intention ou de la volonté, que ces verbes sont basés principalement sur l'idée de la conscience. De plus, Gross insiste sur le fait que parmi les adjectifs prédicatifs de la

volonté ou de l'intention, on ne trouve jamais l'adjectif « *inconsciente* » puisqu'elles constituent toutes les deux un chemin qui aboutit à la prise de décision.

Parmi les verbes qui peuvent accompagner le mot « intention », G. Gross cite les verbes suivants selon un point de vue aspectuel par rapport à la réalisation de l'objectif espéré : accomplir, exécuter, donner suite à, mettre à exécution, réaliser, contrarier, faire avorter, s'opposer à, aller contre, cacher, dévoiler, renoncer, deviner, pénétrer.

Par rapport au mot « volonté », il peut être accompagné par des verbes choisis dans la même conception des choses. Les trois critères repérés dans ce choix de verbes sont :

- le dévoilement : manifester
- l'accomplissement : accomplir, réaliser, respecter, exécuter
- l'opposition : *contrarier*, *enfreindre*

Il est incontestable qu'aucun de ces verbes n'accepte pas le trait [- intentionnel], puisqu'ils possèdent tous un procès marqué par une forte présence de l'intentionnalité de l'acteur ou du moins de sa conscience, ce qui n'est pas complètement identique chez les prédicats de sentiment. L'accomplissement ou l'opposition à des sentiments comme la crainte ou la peur ne parait nullement intentionnels.

Le prédicat profond VOULOIR semble avoir une certaine ambigüité concernant son premier argument. La difficulté de savoir la nature de cet argument repose sur trois critères principalement : [+ humain], [+ animé] et [+ inanimé]. Le troisième trait pose le moins un problème, puisqu'une entité inanimée est forcément non humaine et donc incapable d'avoir de la volonté (sauf dans un usage figuré ou métaphorique où un non-humain peut avoir une « volonté » mais non pas une « intentionnalité »).

Quant à la différence entre [+ humain] et [+ animé], elle est imposée par des exemples comme :

- Jacqueline veut une robe pour son anniversaire.
- Ton chien gratte à la porte, il voudrait sortir.

La comparaison entre la volonté d'un homme et la volonté d'un chien relève du domaine de la linguistique et non de la psychologie selon le *Dictionnaire*, puisque la question concerne toujours l'acceptabilité de la phrase et non pas la situation du chien. La mission de poser les limites entre [+ animé] et des arguments d'autre nature dans le procès de volonté, parait difficile selon le *Dictionnaire*. Et encore une fois le *Dictionnaire* se retourne vers le binôme discours/logique en présentant la différence entre la modalité boulique et le procès de volition.

À la différence des procès de volition capable d'avoir un sujet [+ animé], la modalité boulique admettent un sujet [+ humain] obligatoirement.

Dans le procès de volition, le sujet réclame une « entité ou un faire » qui lui sont propres, contrairement à la modalité boulique qui est censée donner plus de précision sur le faire et son actant. Le premier se présente donc sous forme de généralité, bien que le deuxième soit une actualisation du faire ou une appropriation du procès de volonté.

E. Deboës repère la possibilité de avoir le verbe *vouloir* accompagné par un sujet [- animé], mais il perd de ce fait son procès de volonté pour un procès causatif :

Vouloir IV « être la cause de »

- La malchance a voulu que j'aie perdu mes papiers.

Vouloir V « rendre nécessaire »

- La prudence veut que vous évitiez toute émotion.

La causalité dans ces phrases est atténuée puisque l'effet attendu d'une force causatrice est interrompu par la complétive qui indique la « valeur abstraite » du sujet. Dans ces deux exemples, on considère qu'il y a un emploi métaphorique de la modalité puisque l'absence du trait [+ humain] du sujet ne correspond pas à l'argument escompté pour l'usage modal.

Le verbe *vouloir* possède également une valeur illocutoire à travers son usage discursif et ses propres éléments de sens présentés par le *Dictionnaire* :

Vouloir VI « avoir l'obligeance de faire quelque chose »

- Veuillez vous asseoir
- Voulez-vous vous taire!

Ces exemples représentent des énoncés modalisés servant à donner l'ordre à quelqu'un d'autre que l'actant humain implicite, pour réaliser le Faire.

De cette façon l'opérateur de volonté VOULOIR possède trois types différents de procès : le premier concerne le désir et le souhait, le deuxième les actes directifs de volonté par le dire et le troisième la volonté du faire.

À travers les définitions des verbes de volonté dans le *Dictionnaire*, nous rendons compte de la différence entre les trois types de procès de ces verbes.

Le premier procès concerne la réalisation d'un désir ou d'un souhait du faire ou d'un résultat de faire, et cela est confirmé par la définition des verbes suivants :

Souhaiter I: vouloir pour soi ou pour qqn d'autre la réalisation d'un désir d'une chose agréable.

Désirer I : tendre vers ce que l'on voudrait faire, avoir, sentir le désir de.

Choisir (de) : se décider entre deux ou plusieurs parties ou solutions.

Néanmoins les trois verbes cités ne possèdent pas tous la même « notion de volonté », puisque les deux premiers sont considérés comme endocentriques à cause de l'absence de dynamicité dans leur procès. Ils ressemblent ainsi aux verbes de sentiment comme *aimer*, *craindre*, *détester*. Dans ce cas précis, ces verbes désignent un état affectif « axiologiquement orienté ». Quant au troisième verbe dit excentrique, il se munie d'une fonction agentive à cause de la dynamicité de son procès.

Les verbes du deuxième procès sont les plus proches par la force de l'acte d'énonciation ou de parole, à s'emparer d'un acte performatif en même temps. De cette façon, ils peuvent aussi bien avoir une fonction pragmatique illocutoire qu'une fonction psychologique décrivant une intentionnalité. Ainsi l'expression de volonté dans les verbes suivants est bien prise pour un acte :

Accepter II: exprimer son accord à

Accepter IV: bien vouloir

Accorder II: consentir à donner

Commander II : donner l'ordre de, prescrire qqch d'autorité

Consentir I : être d'accord qu'une chose se fasse, ne pas l'empêcher

Demander I : faire savoir ce qu'on désir obtenir de qqn

Permettre I : laisser faire qqch, ne pas empêcher, admettre que qqch soit fait

Les verbes précédents partagent tous trois notions essentielles à savoir : la possibilité du faire, le cadre interlocutif et la visée d'un faire. Cependant la volonté n'est pas représentée similairement dans les procès de tous ces verbes. Ainsi on peut les diviser en trois sous-groupes distincts :

- les verbes à « volonté faible » comme permettre, consentir ou accepter.
- les verbes à « volonté forte » comme commander, ordonner ou exiger.
- les verbes à volonté médiane où une personne se donne la possibilité de faire quelque chose par l'intermédiaire de quelqu'un, comme *demander*.

Également l'expression de volonté va de pair avec la modalité du vouloir pour constituer une « précondition à l'action ». Cette valeur modale est primordiale pour l'acte illocutoire à condition que tous les impératifs d'un acte performatif soient présents tels que : le Je locuteur, l'instance...etc.

Le troisième type de procès volitifs concerne le vouloir du faire pour atteindre le résultat d'une action voulue. Pour cela nous examinons des verbes suivants :

Atteindre II: parvenir à un but voulu

Briser II: rendre qqch inexistant

Accomplir III : faire, exécuter ce qui était projeté, demandé, voulu

Arranger I : disposer de façon concevable, dans l'ordre voulu

Manquer VI: ne pas réussir qqch

Marcher V: donner l'effet voulu

À côté de ces verbes, nous retrouvons des verbes comme *chercher à, s'efforcer de, essayer, expliquer*, qui peuvent avoir chacun sa valeur modale portant sur l'intentionnalité déduite à partir des « situations résultatives décrites par le procès ». Dans ces verbes il y en a qui sont utilisés métaphoriquement comme *atteindre, briser, marcher*, ou métonymiquement comme *accomplir* ou par ellipse comme *arranger* ou *manquer*. De présenter une valeur modale sert à évaluer l'état résultant du Faire suscité par l'intentionnalité de l'actant. Nous remarquons donc que l'intentionnalité est une condition « nécessaire » pour une bonne partie des verbes de pensée, mais elle reste tout de même « insuffisante » pour d'autres comme *oublier*, *apprendre, savoir...*etc.

Cette intentionnalité est due selon le *Vocabulaire des sciences cognitives* à la présence du primitif VOULOIR qui s'éloigne de son sens lexématique pour acquérir un emploi modal. Cet emploi modal est présent dans des verbes à haute valeur modale comme *croire*, *savoir*, *vouloir* qui possèdent une « attitude endocentrique » envers le sujet. Le primitif n'accorde pas à ces verbes un accès à l'action, il représente plutôt un élément de rapprochement vers cette action.

Il n'y a pas de passage vers l'action avec la disposition boulique mais elle tend vers l'action. De la même façon, les procès de déplacement ne décrivent pas un changement de localisation mais une orientation dans la localisation.

Nous pouvons citer à titre d'exemple des verbes relativement intentionnels des verbes comme : les verbes d'imagination (imaginer, concevoir), les verbes d'opinion (savoir, croire, douter) et les verbes de perception (sentir, deviner, voir), entre autres.

3.4.3.2. Le contrôle et l'agentivité

Le contrôle du procès fait partie des caractéristiques propres à l'actant-sujet issues au degré de son agentivité dans le *Faire*. Cette notion a été expliquée par Van Valin et Foley (1984 : 335) en séparant les rôles possibles dans un procès entre acteur et subissant (en anglais Actor et Undergoer). Pour eux, la notion d'acteur est plus large que celle de l'agent, elle représente ainsi un macrorôle. Cet acteur peut ainsi varier entre un instrument comme dans (la pierre brise la vitre), un récepteur (l'ami a reçu une lettre) ou bien un expérienceur (le chier a senti le tremblement de terre).

Cependant G. Lazard voit que dans des phrases comme « un chien voit un évêque », ni le chien ni l'évêque n'ont rien fait pour voir l'un l'autre. Ce qui contredit relativement cette notion présentée du rapport entre l'acteur et le subissant dans la phrase.

Le sujet de l'action doit être affecté par ce qu'il produit, il vacille continuellement entre le rôle d'agent et le rôle d'expérienceur. L'acteur participe « dynamiquement » à une action qu'il ne contrôle pas.

Cette notion d'agentivité est à l'origine de toute différence entre l'agent et l'acteur. J.P. Desclés présente cette notion comme issue de celle du contrôle. Selon lui, l'opération de « contrôle » d'une action est à la source de la notion même d'agentivité. Cette opération de « contrôle » est étroitement liée à la capacité d'un agent (pas nécessairement humain) de déclencher ou d'interrompre une action.

La notion de contrôle ne suppose donc pas une attention continue et élevée envers le procès, mais juste la possibilité de l'agent « d'interrompre » ou de « poursuivre » la tâche.

J.P. Desclés marque également la différence entre le contrôle ou l'agentivité d'une part, et l'anticipation, la téléonomie, l'intentionnalité et la conscience d'une autre part. Selon lui¹¹⁸, l'anticipation module la conduite pour arriver au but visé sans préciser les conditions dans lesquelles se déroule l'action entière. La téléonomie concerne une vision claire du but à atteindre avec une planification de l'action qui le rend accessible. L'intentionnalité quant à elle, exige un programme d'action pour accéder à l'objectif en vue. Enfin la conscience

_

¹¹⁸ Desclés J.-P. (1990), Langages applicatifs, langues naturelles, cognition, Paris : Hermès, p.115.

concerne le degré d'implication du sujet dans le programme d'action qu'il forme pour atteindre le but visé.

Le rapport entre le contrôle (plus ou moins fort) du procès du *Faire* et son résultat est la source de toute distinction entre l'action, l'activité et l'acte. Dans l'action, le contrôle doit aboutir à son résultat pour accomplir cette action. Quant aux activités, elles se basent sur un *Faire* contrôlé sans objectif prédéfini. Les actes de leur côté, se caractérisent d'un contrôle momentané du *Faire* ayant un résultat qui ne représente pas réellement une finalité en soi.

L'absence du contrôle dans le procès fait que le sujet reste actif ou agissant mais avec un résultat impropre au *Faire* originel (comme dans *tomber*, *heurter*). Le procès peut également engendrer un événement sans qu'il y ait un résultat dans deux cas :

Les « processus interprétatifs actifs » : où le *Faire* est intransitif comme les verbes d'émotion (*pleurer*, *crier*, *trembler*, *sursauter*, *rire*...etc.) et les verbes de réaction (*tousser*, *éternuer*, *bailler*...etc.) ; où le *Faire* est transitif comme les verbes de perception (*voir*, *entendre*, *sentir*, *toucher*...etc.)

Les « états interprétatifs actifs » : comme des verbes de pensée (croire, savoir, vouloir, rêver, s'imaginer, espérer)¹¹⁹.

3.4.3.3. Le sujet expérienceur

Le rôle d'expérienceur dans le procès perceptif, représente le sujet qui ne réalise rien en dehors de son esprit. Il est plutôt affecté indirectement par une situation crée par un tiers ou un objet. La notion de « l'expérience » attribuée à l'expérienceur peut ainsi être considérée comme le mouvement de la prédication qui se retourne sur le sujet au lieu de le pousser sur un résultat éventuel.

Selon J. François (1990, 1997), les procès de perception « immédiats » sont caractérisés par le non-Faire et la non transitionnalité. En conséquence, des verbes comme *voir*, *entendre*, *sentir*, sont considérés comme des états dont le sujet a un rôle d'expérienceur. L'expérienceur de ces verbes représente un réceptacle d'informations, et perd une part de son contrôle dans le procès. Quant aux procès de perception caractérisés de [+ agentif] et [- transitionnel], ils sont considérés comme des activités. La seule opposition entre les deux procès c'est le degré d'intentionnalité.

¹¹⁹ Nous entendons par « des verbes de pensée » les verbes qui représentent un état actif du sujet sans aucune agentivité ou contrôle du procès.

Nous avons pu repérer cinq types différents des procès perceptifs, et cela selon le type d'objet qu'ils possèdent. Chacun de ces cinq types peut avoir une interprétation différente selon son usage. Les prédicats « expérientiels » détectés dans le *Dictionnaire*, sont soit perceptuels, soit mentaux, soit affectifs :

- 1- identification d'un objet ou d'un procès concret : voir I : Il voit une maison rouge.
- 2- témoignage d'un vécu : voir I : J'ai vu Rome, Paris, Bruxelles.
- 3- capacité générique : voir I : Tout de suite après la naissance l'enfant ne voit pas.
- 4- appréhension d'un objet de connaissance : **voir III** : *Jean ne voit pas les choses de la même façon*.
- 5- impression intuitive de l'objet appréhendé : sentir I, II, III.

Suivant la nature du procès, le sujet expérientiel peut éprouver une « expérience » différente. De cette façon, la prédication sera bâtie sur la reconnaissance de l'objet, sur l'intuition ou même sur l'affectation. Ainsi les impressions ne proviennent pas du raisonnement cérébral mais plutôt de la pulsion instinctive. Plus le procès est instinctif plus il s'approche de l'affectivité (comme le verbe sentir). Plus il est cérébral plus il s'approche de l'agentivité (comme le verbe voir). C'est grâce à cette nuance qu'il nous a été possible de faire la différence entre les sensations, les sentiments, les émotions et la perception.

Cette multiplicité de sortes d'« expériences » vécues par le sujet, permet à ce dernier d'avoir à chaque « expérience » un rôle différent d'« expérienceur ». Selon nous, cette notion d'«expérience » n'est en réalité que la pensée sur laquelle est fondée la définition des verbes de pensée. L'adéquation de cette appellation est compatible avec la pensée vécue et perçue différemment selon des multiples critères. Ces derniers nous ont permis d'établir une classification de la famille des VdP. Cette pensée ou « expérience » peut ainsi indiquer la formation d'opinion, de jugement, de réflexion...etc. Parallèlement, elle peut évoquer une situation où l'activité mentale est cachée ou inexistant (négliger, oublier), ou bien d'absence de conscience (halluciner, délirer). Ainsi il suffit de comparer les différentes sous-classes des verbes de pensée pour se rendre compte de la diversité de cette pensée dite « expérience ».

Quatrième partie

Chapitre VIII

4. Les verbes de pensée dans le corpus

Notre travail dans cette partie se focalise sur la présence des VdP dans le contexte s'agissant des textes choisis de la littérature arabe et française. Nos exemples concerneront le repérage des verbes et de leurs équivalents dans l'autre langue, cela concernant des cas normaux ou spécifiques.

Les corpus choisi est composé de deux parties principales : le roman arabe et sa traduction française d'un côté, et l'essai français et sa traduction vers l'arabe d'un autre côté. Cela dit, les ouvrages choisis sont : *Al-Zaynî Barakât* de Gamal Ghitani et *Les Identités Meurtrières* d'Amine Maalouf. Quant aux traductions des deux ouvrages, notre choix s'est basé sur la renommée de leurs traducteurs et le bon jugement de qualité du résultat final.

À ce stade du travail, la comparaison des traductions des VdP dans le corpus nous parait d'une grande importance. Nous cherchons dans cette partie à accomplir les analyses que nous avons effectuées dans les parties précédentes. Nous allons ainsi comparer les données que nous avons analysées auparavant, afin de pouvoir accorder de l'importance davantage à notre partie théorique.

4.1. Méthode et analyses

Notre méthode consiste à repérer manuellement et cas par cas tous les verbes de pensée et toutes les formules susceptibles de remplacer ces verbes dans le contexte. Notre objectif est de mettre en lumière les verbes dans les ouvrages choisis afin d'effectuer des analyses comparatives (avec leurs équivalents dans les deux traductions). Pour mieux préserver les spécificités de chacune des deux langues, nous avons préféré, à certains endroits de notre analyse, ne pas exposer immédiatement les équivalents de chaque phrase proposée. La

richesse et la variation des équivalences possibles de chaque phrase ou de chaque cas nous ont empêchés de procéder au traitement informatique des données, étant donné la nature exploratrice de notre travail. Ainsi il nous paraît inutile de chercher par exemple l'équivalent exact d'un verbe comme *penser* ou des formules métaphoriques dans la traduction, puisque cette dernière ne présente pas exclusivement des équivalents littéraux.

Notre analyse quant à elle, est basée sur une catégorisation des différentes sortes des verbes de pensée qui existent dans le corpus. Selon les occurrences de ces verbes dans le corpus, nous avons pu les répartir en trois ensembles principaux : les verbes de pensée au sens premier, les verbes polysémiques (considérés comme VdP suite à une polysémie) et les verbes basés sur un glissement de sens imagé (comme les cas métaphoriques et métonymiques). Nous présenterons, en parallèle de ces verbes, d'autres formules équivalentes où le verbe n'est plus le seul élément porteur de la « pensée ». Nous avons pu remarquer des verbes de pensée traduits dans les deux langues par des équivalents non-exacts sous une forme différente de celle des verbes initiaux. Ainsi, le sens de pensée peut être attribué à la phrase par d'autres éléments que le verbe. Nous avons pu constater également l'absence totale ou partielle du sens du verbe initial remplacé par une idée différente par le traducteur. Nos exemples consistent à exposer des phrases ou des verbes suivis par leurs équivalents dans l'autre langue.

4.2. Présentation du corpus

Notre corpus est un corpus parallèle composé de deux ensembles de textes dont chacun est la simple combinaison d'un ouvrage et de sa traduction (les langues de départ et d'arrivée sont donc l'arabe ou le français). En correspondant chaque unité de texte en langue source avec une unité de texte en langue cible, notre corpus devient parallèle aligné. Cet alignement est effectué au niveau des paragraphes, des phrases et des mots. Il nous a été essentiel dans cette étude d'aligner non seulement les verbes de pensée, mais aussi les phrases et les formules susceptibles de remplacer ces verbes. Notre catégorisation des cas repérés dans le corpus ne se fonde donc pas exclusivement sur la classification simplifiée des verbes, mais aussi sur toutes les formules qui peuvent présenter des équivalents chargés du même sens ou d'une « pensée » 120 susceptibles de remplacer ces verbes.

_

¹²⁰ Cf. voir le chapitre précédent traitant de la « psy-chose ».

4.2.1. Le texte français et sa traduction

L'ouvrage que nous avons choisi est l'essai d'Amine Maalouf « Les identités meurtrières » (Éditions Grasset & Fasquelle, Paris, 1998, 189 p.), et sa traduction arabe faite par Nabil Mohsen (Éditions Ward, Damas, 1999, 143 p.). Il s'agit d'un essai situé entre le littéraire et l'anthropologique, qui présente les propres pensées de Maalouf dans un discours philosophique. L'ouvrage est fondé sur un style comparatif analytique des points que présente l'auteur comme des problématiques universelles.

Composé de cinq parties, l'ouvrage traite de la question de l'identité et les conflits qui peuvent en découler. Pour Maalouf la question identitaire est une sorte de panthère qu'il faut aborder avec beaucoup de précaution. Pour ce faire, Maalouf a fait de son propre cas l'exemple à traves lequel il a pu exposer ses idées. En tant que Libanais d'expression française, Maalouf est fier de montre toutes ses appartenances et même ses appartenances religieuses : protestant d'origine catholique de son père et catholique d'origine musulmane turque de sa mère. Il considère que l'identité de tout un chacun n'est que l'ensemble de ses différentes appartenances, et par conséquence il serait complètement incorrect et même dangereux de ne pas assumer la totalité des appartenances. Selon lui, il n'est pas seulement libanais ou français, protestant ou catholique, il réunit tout cela dans le cadre global de la culture musulmane. Il ressemble ainsi à un Allemand d'origine turque qui, selon lui, n'est pas allemand pour « la société d'adoption », et n'est plus turc non plus pour son pays d'origine. La vraie identité de cet homme n'est donc ni allemande ni turque, mais plutôt une troisième hybride formée des deux à la fois : allemande et turque. De cette façon, chaque personne appartient à plusieurs communautés en même temps, dépendant de la nature de ses appartenances.

Maalouf tente dans cet ouvrage d'expliquer les raisons pour lesquelles une communauté se dirige vers le fanatisme. Il constate que cela n'est pas propre à une culture ou une communauté quelconque, et que toute communauté risque de basculer vers le fanatisme quand elle se sent offensée. Il présente cela sans admettre pour autant la nature hostile du fanatisme, ce qu'il condamne catégoriquement et sans hésitation.

Amine Maalouf résume le fond de sa pensée dans les lignes suivantes où l'on peut constater un sens élevé de responsabilité qui incombe à chaque culture pour qu'elle prenne sa place dans la mosaïque culturelle de la civilisation humaine ¹²¹:

¹²¹ Amine Maalouf, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998, p.187-188.

Il faudrait faire en sorte que personne ne se sente exclu de la civilisation commune qui est en train de naître, que chacun puisse y retrouver sa langue identitaire, et certains symboles de sa culture propre, que chacun, là encore, puisse s'identifier, ne serait-ce qu'un peu, à ce qu'il voit émerger dans le monde qui l'entoure, au lieu de chercher refuge dans un passé idéalisé. Parallèlement, chacun devrait pouvoir inclure dans ce qu'il estime être son identité, une composante nouvelle, appelée à prendre de plus en plus d'importance au cours du nouveau siècle, du nouveau millénaire : le sentiment d'appartenir aussi à l'aventure humaine.

Pour ce faire, Maalouf propose écarter les idées reçues qui ne servent qu'à catégoriser les autres selon des faux critères. Ainsi le juste milieu peut constituer une solution satisfaisante dans les situations de conflits identitaires. Pour cela il est primordiale selon Maalouf d'appliquer des principes comme la « réciprocité » envers les autres, en essayant de se mettre à leur place pour mieux rendre compte de leur « sentiments et de leurs émotions ».

A. Maalouf a reçu plusieurs reconnaissances de ses travaux en guise de Prix internationaux tels que le Prix du Prince des Asturies en 2010, le Prix de Goncourt pour son roman « *Le Rochet de Tanios* » et le Prix des Maisons de la Presse en 1988 pour son roman « *Samarcande* ».

4.2.2. Le texte arabe et sa traduction

Il s'agit d'un ouvrage de Gamal Ghitany « *Al-Zaynî Barakât* » (Dâr Al-Šurûq, Le Caire, 2005,283 p., 3^{ème} éd.) écrit en 1974 et traduit en français par Jean-François Fourcade (Éditions du Seuil, Paris, 1985, 373 p.).

Ce roman nous fait voyager au XIVème siècle en nous racontant l'histoire de plusieurs personnages de l'époque mamelouke en Égypte. Ces derniers évoluent dans un cadre bien caractéristique du roman égyptien contemporain. Ceci dit, les personnages du roman forment en soi un élément surchargé de signes et de présupposés sociaux très importants pour le déroulement des événements de l'histoire, et aisément reconnaissable par l'imaginaire du lecteur arabe moderne. Parmi les personnages nous retrouvons des représentations des personnages de notre société actuelle dans un cadre de l'époque : le Grand Maître de la police Zakarîyâ 'ibn Râdî, le Grand Censeur Al-Zaynî Barakât (figure mystérieuse de la tyrannie), Visconti Gianetti un voyageur vénitien en passage au Caire, et Sa'îd Al-Guhaynî étudiant à Al-'azhar, parmi d'autres. À travers ce spectre de personnages assez représentatif aussi bien de la société d'aujourd'hui que celle d'autrefois, l'auteur donne une idée des traditions du pouvoir et ses répercussions répressives.

De surcroît, l'auteur utilise à son génie littéraire en utilisant un langage hybride entre le style littéraire et le style populaire de l'époque. Cela représente en effet une méthode bien caractéristique de Naguib Mahfouz le père spirituel du roman moderne arabe, transmise à son disciple Ghitany afin de donner une meilleure idée du quotidien des gens et de la vie des quartiers du Caire à travers les images qu'il décrit.

Le roman raconte l'histoire d'une lutte acharnée pour s'approprier du pouvoir en Égypte du XVIème siècle par deux personnages principaux : le Grand Censeur redoutable et mystérieux et le Grand Maître de la police corrompu soutenu par les émirs. Cette instabilité aux hauts rangs de la société n'était qu'un résultat naturel de la situation précaire de la dynastie gouvernante à l'époque : l'arrivée de l'armée ottomane aux confins égyptiens, la machination policière entre hommes puissants, le peuple appauvri et sans aucun repère, etc.

Nous constatons tout au long du roman un certain souffle mystique et soufi spécifique aux écritures de Ghitany. Il est vrai que « Al-Zaynî Barakât » est considéré comme le premier roman de Ghitany. Cependant l'enchainement de ses idées soufies n'atteint son summum que dans son roman « Le Livre des Illuminations » qui est un roman soufi d'excellence et qui montre l'inspiration de Ghitany par les écritures d'Al- Ḥallâj et Ibn 'arabî. À côté de la légère présence du soufisme dans cet ouvrage, l'auteur donne une réflexion également sur la sensualité orientale et sur la conception de la vie intime par la société.

L'articulation des ces différents thèmes dans le même ouvrage nous a donné, en deçà sa spécificité linguistique, une raison de plus pour appliquer notre analyse sur les verbes de pensée entre un texte et sa traduction.

4.3. Les verbes de pensée au sens premier

Notre objectif dans cette partie est de présenter les verbes de pensée dans leur contexte dans notre corpus. Pour ce faire, nous avons regroupé ces verbes dans plusieurs sous-groupes afin de rendre compte de leurs différentes facettes. Nous répartissons les verbes de pensée repérés dans le corpus en plusieurs sous-groupes qui sont les suivants : les verbes de pensée au sens premier, les verbes de pensée polysémiques et les verbes de pensée figuratifs ou imagés (suites à une métaphore ou une métonymie). Ensuite nous exposons les formules contenant de la « pensée » dans d'autres éléments que le verbe, que ce soit avec des verbes support ou non.

Quant aux verbes au sens plein nous les partageons également en deux sous-classes principales : les verbes et leurs dérivations. Dans les dérivations nous retrouvons :

- des substantifs qui sont dérivés d'un VdP, ou des substantifs dont le VdP a été dérivé.
- des adjectifs dérivés d'un VdP (que ce soit des participes des verbes ou autres).
- des adverbes dérivés du VdP.

Les verbes polysémiques contiennent tous des verbes qui constituent des VdP non pas selon leurs sens premiers mais plutôt selon leurs sens seconds ou les sens moins fréquents.

Le troisième sous-groupe concerne donc les verbes de pensée imagés. Il s'agit des verbes dont la pensée ou la psy-chose sont transmises par une ressemblance indirecte entre ces dernières et une situation ou image fictive ou alors figurative. Nous avons pu repérer à côté des verbes basés sur une image, des formules métaphoriques ou métonymiques dont l'image n'est pas incluse dans le verbe.

De surcroît, nous consacrerons un passage parlant des cas spéciaux dans lequel nous exposons trois sous-groupes principaux des formules repérées : les formules exprimant l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énoncé (soit des marques morphologiques soit des formules syntaxiques), les formules non-infinitives et non-drivées d'un verbe, et les formules figées exclusivement avec les verbes support. Nous allons donc présenter des exemples pour chaque sorte des formules repérées, sachant que le terme « formule » signifie pour nous une phrase nominale ou verbale qui n'est pas basée sur un verbe de pensée pour exprimer sa psy-chose.

Par ailleurs, nous allons nous arrêter sur des cas ayant certaines caractéristiques dans les deux langues séparément. Ensuite nous allons comparer ces spécificités avec la phrase équivalente dans le texte traduit afin de tenir compte du degré de compatibilité entre les deux familles de verbes.

Notre intérêt dans cette partie consiste donc à détecter les ressemblances et les divergences probables entre les deux familles de verbes en arabe et en français. Ainsi nous cherchons à vérifier si la ressemblance théorique que nous avons présentée auparavant est bien suffisante pour que n'importe quel verbe de pensée soit traduit par son équivalent dans la langue d'arrivée.

4.3.1. Les VdP au sens premier

Ce que nous appelons VdP « au sens premier » ce sont les verbes dont la « pensée » est présentée par leur sens le plus fréquent. Pour élucider cette idée nous donnons l'exemple du verbe « *trouver* » dont le premier sens concerne la trouvaille directe d'une chose concrète ou physique, que l'on cherchait ou pas. Ce sens premier du verbe est son sens plein,

contrairement au sens secondaire qui concerne l'usage psychologique qui transforme le verbe en verbe d'opinion ou de jugement. Cette différence entre l'ordre des sens des verbes nous a permis de catégoriser les verbes entre verbes au sens premier et verbes polysémiques (pour indiquer les verbes faisant partie des VdP à travers leur polysémie).

Ce qui nous importe dans l'analyse suivante est de faire d'abord une constatation de l'équivalence des verbes dans les textes originels avec les verbes équivalents dans leurs traductions respectives. Certains cas ne présentent nullement une équivalence littérale des verbes utilisés dans le texte de départ, ce qui mérite une analyse et une comparaison des deux langues.

Quant aux autres verbes qui gardent dans les textes traduits des équivalents standards représentant le même sens, nous les présentons en premier afin de mettre en évidence la différence qui existe avec les autres cas d'équivalence. Nous considérons ainsi qu'il n'est pas besoin de présenter les verbes suivants accompagnés de leurs traductions puisque ces dernières constituent exactement le même sens du verbe en tant que sens plein du verbe. Autrement dit, les verbes suivants possèdent des équivalents qui sont eux aussi à leur tour des verbes de pensée au sens premier du terme¹²². Nous constatons que le verbe *découvrir* par exemple est traduit littéralement par le verbe arabe *iktašafa* (décrouvrir), et non pas par l'un des ses synonymes les plus proches comme *connaître* ou *apprendre*:

- 1. que c'est d'abord en traduction arabe que j'ai **découvert** Dumas et dickens...07/19
- 2. que j'ai **connu** mes premières joies d'enfant 07/22
- 3. comment pourrais-je l'oublier ? 08/01
- 4. ..., qu'est-ce que vous vous sentez ? 08/21
- 5. et lorsqu'on incite nos contemporains à « affirmer leur identité »...09/01
- 6. je songe au cas d'un turc... 09/31
- 7. Qui, dans l'Europe d'aujourd'hui, ne **perçoit** pas un tiraillement... 09/22
- 8. Et que d'Européens **ressentent** aussi une appartenance puissante 09/27
- 9. que je **n'ose** appeler « privilégiée », ...11/08
- 10. ils ont un rôle à jouer pour tisser des liens, dissiper des malentendus, **raisonner** les uns, **tempérer** les autres, aplanir, raccommoder... 11/09

-

 $^{^{122}}$ Chaque exemple est suivi de deux chiffres séparés par (/), le premier indique le numéro de la page dont l'exemple a été extrait et le deuxième indique le numéro de la ligne dans laquelle le verbe est repéré.

- 11. si elles sont constamment mises en demeure de **choisir** leur camp, sommées de réintégrer les rangs de leur tribu, alors nous sommes en droit de nous **inquiéter** sur le fonctionnement du monde. 11/17
- 12. C'est la question primordiale de la philosophie depuis le « connais-toi toi-même ! » de Socrate 15/10
- 13. on peut ressentir une appartenance plus ou moins forte à une province, 16/4
- 14. Imaginons le cas d'un Serbe et d'une Musulmane 16/30
- 15. qui se seraient **connus**, il y a vingt ans, dans un café de Sarajevo, qui se seraient **aimés**, puis mariés. 16/31
- 16. mais il ne les **percevra** plus de la même manière, 17/7
- 17. **Observons**, dans la rue, un homme d'une cinquantaine d'années. 17/10
- 18. Il aurait aussitôt ajouté qu'il était bosniaque, et n'aurait guère **apprécié** qu'on lui rappelât qu'il **s'affirmait** naguère fièrement yougoslave. 17/23
- 19. mais il **tient** aussi à dire que son pays fait partie de l'Europe, et qu'il **espère** le **voir** un jour adhérer à l'Union. 17/30
- 20. Là où les gens se sentent menacés dans leur foi. 18/35
- 21. il se sent menacé d'humiliation, de déportation, de mort, 19/29
- 22. Un pays où l'on est constamment amené à s'interroger sur ses appartenances, sur ses origines, sur ses rapports avec les autres, et sur la place qu'on peut occuper au soleil ou à l'ombre. 20/27
- 23. Mon but n'étant pas –on l'aura **compris**-de retrouver en moi-même une quelconque appartenance « essentielle » dans laquelle je puisse me **reconnaître**, 21/4-5
- 24. il suffit de s'adresser à lui en arabe pour qu'il se sente en terre amie, 21/7
- 25. J'ai, quant à moi, toujours **refusé** de m'impliquer dans cette guerre que je **jugeais** absurde et suicidaire ; 25/29
- 26. Cependant, si quelqu'un **s'amusait** à chercher, un jour, mon nom sur les registres de l'état civil, 25/35
- 27. Et c'est bien sur cela que je voudrais insister : 27/03
- 28. D'autre part, je **n'ignorais** pas que, plus on va loin dans l'analyse d'un cas particulier, plus on court le risque de se voir rétorquer que c'est justement là un cas particulier. 27/26
- 29. je ne **connais** pas deux chrétiens libanais qui soient identiques, 27/29
- 30. « les Arabes refusent... ». 29/17

- 31. Mais ce n'est pas ce qui me **préoccupe** à ce stade. 32/21
- 32. imaginez un nourrisson que l'on retirerait de son milieu à l'instant 32/29
- 33. **comparez** alors les diverses « identités » qu'il pourrait acquérir, 32/32
- 34. il ne **se contente** pas de « prendre conscience » de ce qu'il est, 33/15
- 35. [...] on **ne l'oubliera** pas. 34/11
- 36. Je **préfère** ne pas me poser ces questions avec trop d'insistance. 36/01
- 37. cette appellation ne me paraît pas abusive, 39/02

Ces exemples contiennent tous des VdP (les verbes qui sont en gras) et sont traduits en arabe par leurs équivalents exacts qui sont à leur tour des VdP au sens premier. Les VdP au sens premier français peuvent ainsi être traduits en arabe par des verbes appartenant, par leur sens premier, à la même famille équivalente de verbes.

Parmi les cas que nous avons repérés dans le texte français, nous aimerions nous arrêter sur deux groupes d'exemples. Les premiers sont des VdP au sens premier traduits par leurs équivalents exacts dont la traduction mérite d'attirer notre attention. Les deuxièmes quant à eux présentent des traductions qui favorisent l'usage des verbes qui ne sont pas les équivalents exacts des verbes initiaux. Les exemples du premier groupe sont les suivants (allant de 38 au 52) :

38. si je me sentais « plutôt français » ou « plutôt libanais ».07/04

Dans l'exemple 38 notre attention a été attirée par le choix du traducteur consistant à garder l'équivalent exact du verbe *se sentir* en arabe, même s'il était possible de le remplacer par d'autres verbes (comme *me voir* par exemple). Nous considérons que le verbe est utilisé en tant que verbe d'opinion et non pas de sentiment. Il ne présente nullement un sentiment envers quelque chose mais plutôt une évaluation personnelle envers une situation donnée, en l'occurrence le fait d'être « français » ou « libanais ».

Dans l'exemple 39 ni le verbe *mentir* français ni le même verbe arabe utilisé dans la traduction ne précisent le degré d'intentionnalité de l'acteur dans le fait de mentir. Autrement dit, cet exemple signale selon nous une certaines ressemblance entre les deux langues concernant l'usage des VdP au sens premier. La traduction reproduit ainsi la même ambiguïté concernant l'intentionnalité du verbe initial *mentir*:

39. mais parce qu'en répondant différemment, je mentirais. 07/08

Cette ambiguïté sémantico-cognitive montre qu'au delà de certaines équivalences lexicales exactes entre les deux familles, il existe une certaine similitude d'usage de certains verbes qui rend la comparaison de ces équivalences verbales d'une grande importance.

L'exemple 40 montre la compatibilité des formes infinitives des verbes au sens premier entre les deux langues. Cela est le cas du verbe *expliquer* à l'infinitif en français et la forme nominale infinitive équivalente en arabe :

40. lorsque j'ai fini **d'expliquer**,... 08/15

L'exemple suivant est fondé sur la légère ambiguïté sémantique concernant la signification du verbe français dans la phrase. Ce verbe peut aussi bien présenter un verbe de pensée qu'un verbe énonciatif ou de parole. Cela dépend certainement de l'activité sur laquelle se base le verbe : une activité mentale ou énonciative. L'acteur dans l'exemple français « affirme à lui même et mentalement » le fait qu'il est français, bien qu'ce ne soit pas le cas dans la traduction arabe utilisant tout simplement le verbe 'akkada 'anna (affirmer que). La probable hésitation de traduction entre 'akkada 'anna (affirmer que) et 'akkada linafsihi (affirmer à soi-même/s'affirmer) doit être élucider par le traducteur :

41. si chaque fois qu'il s'affirme français... 09/24

L'exemple 42 présente également une bonne compatibilité entre les verbes français et arabe. Cette compatibilité est fondée surtout sur une nuance sémantique très intéressante, celle qui existe entre les deux significations du verbe *croire*: le doute inclus dans une croyance quelconque d'une part, et l'affirmation basée sur la négation d'autre part. Autrement dit, le verbe *croire* apporte davantage de doute à la phrase quand il n'est pas accompagné de négation. La négation atténue ainsi l'incertitude du locuteur envers son énoncé. Nous constatons que la négation de ce verbe ne consiste pas à nier le Faire du verbe, mais à fournir une affirmation très proche de la certitude. Cette différence de signification issue de l'utilisation de la négation dans la phrase est repérée dans les deux langues :

42. A vrai dire, je ne le **crois** pas. 09/14

Dans l'exemple 43 nous tenons compte d'une grande similitude d'usage des deux verbes français *apprendre* et *se méfier* avec leurs équivalents arabes respectifs. Le deuxième verbe étant présenté sous sa forme infinitive verbale a été traduit en arabe par la formule équivalente (la particule de conjonction « 'an » précédant le verbe). Le traducteur ne fait pas appel à la formule infinitive nominale *méfiance* en arabe :

43. Une vie d'écriture m'a appris à me méfier des mots. 15/01

Nous voulons souligner dans l'exemple 44 le recours à la forme nominale pour traduire le verbe *essayer* et en évitant les formes passive ou impersonnelles dont l'équivalent français serait présenter par l'usage de « on » :

44. **essayer** de **comprendre** pourquoi tant de personnes commettent aujourd'hui des crimes au nom de leur identité religieuse...15/16

Cette compatibilité quasi totale entre les formes infinitives des verbes français et arabes peut connaître parfois certaines exceptions telles que le verbe *souhaiter* dans l'exemple 45 n'étant pas traduit en arabe par la particule 'an suivie du verbe à l'infinitif contrairement au verbe se réjouir. Le verbe souhaiter est traduit quant à lui par la forme infinitive nominale en arabe :

45. Cet homme, ..., ne pouvait désormais plus **se réjouir** en voyant défiler les troupes italiennes, sans doute même en vint-il à **souhaiter** leur défaite. 19/32

Dans l'exemple suivant nous pouvons constater que la traduction occulte le sens de la virtualité inclus dans la phrase de départ. Le verbe *apparaître* conjugué au conditionnel est traduit par une tournure manifestant plutôt un fait réel qu'une condition :

46. un dirigeant catholique qui s'exprimerait avec l'accent d'Oxford **apparaîtrait** presque comme un renégat. 20/17

Les deux verbes de pensée au sens plein de l'exemple 47 sont des équivalents exacts (connaître et 'arafa). Cependant la façon dont chacun d'eux qualifie la pensée est remarquablement différente. Le verbe français traite la pensée d'une manière qualitative (moins bien), ce qui n'est pas le cas pour le verbe arabe qui est accompagné par 'aqallu/'aktaru qui signifient la quantité (moins ou plus):

47. et qui, dans leur très grande majorité, la **connaissent** moins bien que moi ; 24/4

Le traducteur préfère changer légèrement le sens de la phrase dans l'exemple 48 en attribuant le sens « faire une approche » au verbe français *considérer*. Le traducteur aurait opté dans la phrase arabe pour le sens « rapprocher » ou « comparer » puisqu'il omet complètement l'adverbe *séparément* :

48. Ainsi, en **considérant** séparément ces deux éléments de mon identité, je me sens proche soit par la langue soit par la religion, d'une bonne moitié de l'humanité. 24/32

L'exemple 49 attire notre attention sur le fait que les verbes français apparaître, paraître et sembler sont traduisibles en arabe par le même verbe yabdû. La similarité d'usage entre paraître et sembler d'une part et yabdû de l'autre est clairement transparente, surtout concernant l'usage impersonnel de ces verbes. En français comme en arabe, les deux verbes comme le montre l'exemple sont accompagnés par un clitique faisant référence à l'état psychologique à la personne qui constate :

49. Mais **il me paraît** important que chacun de nous prenne conscience du fait que ses propos ne sont pas innocents, 29/25

Cette référence de l'acte est selon nous primordiale dans la conception d'un verbe de pensée. Ainsi ce besoin nous paraît plus important quand il s'agit des formules impersonnelles ou passives¹²³.

La traduction peut en revanche éviter cette nécessité du référent en attribuant la voie active à la phrase par un changement de structure comme le montre l'exemple 50. Dans la phrase française, une personne éprouve l'humiliation sans que la phrase précise la cause ou la personne qui l'engendre, bien que la tournure de la phrase arabe ait évité cela en utilisant le verbe « s'exposer » ou « être exposé ». Nous devons noter que ce verbe ne représente nullement l'équivalent du verbe de pensée français, puisque le VdP a été traduit par la forme nominale infinitive (« humiliation » et « ironie ») accompagnée par le verbe support « s'exposer » :

50. lorsqu'on a été humilié ou raillé à cause de sa peau, 32/9

Dans l'exemple 51 nous aimerions rendre compte d'une ressemblance sémantico-cognitive très importante concernant le prédicat profond CAUSER du verbe *inspirer*. Cela suppose l'existence d'une cause ou d'une personne responsable de cette cause pour atteindre le résultat escompté : le fait d'être inspiré de quelque chose. Le verbe pronominal français et son équivalent arabe (avec son schème lexical réflexif) indiquent le fait que le sujet grammatical de la phrase n'est que l'expérienceur ou le récepteur de l'acte, en aucun cas son vrai acteur. Cette similarité relève selon nous d'une certaine concordance sémantico-cognitive entre les deux langues concernant quelques verbes :

51. dont j'allais **m'inspirer** plus tard dans mes romans.07/24

La distinction entre trois niveaux cognitifs de l'analyse du verbe *inspirer* provient du fait que le processus de l'inspiration inclus dans le verbe se fonde sur trois concepts essentiels : l'origine ou la cause de cette inspiration, la personne étant en instance d'inspiration et finalement l'état résultant de cette activité mentale (ou plutôt le fait d'être inspiré).

_

Les formules impersonnelles ou passives peuvent être présentées parfois sans référent pour représenter une généralité comme dans « yudannu » ou « yu taqadu » en arabe, des formes passives des verbes *penser* et *croire*.

Toutefois les verbes au sens plein repérés chez Maalouf ne sont pas tous traduits en arabe par leurs équivalents exacts. La simple comparaison des exemples suivants avec leurs traductions suffirait à tenir compte de ce décalage. Les verbes repérés dans ces exemples varieront entre plusieurs sous-catégories présentées auparavant. Force est de constater que ces exemples contiennent des VdP au sens premier en français dont les équivalents ne sont pas forcément des équivalents exacts dans la traduction.

Dans l'exemple 52 le verbe *revendiquer* a été traduit en arabe par le verbe *tabannâ* (adopter). Les deux verbes sont entendus dans leur sens de « vouloir assumer quelque chose », la différence réside cependant dans le fait que ce sens fait partie des significations propres au paradigme pour le verbe *revendiquer* alors qu'il est d'une nature syntagmatique (et donc métaphorique) pour le verbe *adopter*. L'équivalence entre les deux verbes n'est pas complètement homogène puisque le premier verbe est un VdP à travers son sens premier et son équivalent suite à une métaphore :

52. pour quelles raisons précises je **revendique** pleinement l'ensemble de mes appartenances...08/16

Nous estimons que parmi les prédicats profonds du verbe *revendiquer* nous pouvons trouver DEMANDER, qui exige l'existence d'un interlocuteur récepteur de la demande. Cela introduit ce verbe dans le registre des verbes de parole. Le verbe *adopter* peut posséder ce même sens dans un contexte imagé, il s'agit ainsi d'une activité mentale qui conduit à une appropriation de quelque chose après avoir dépasser l'étape de choisir. Nous pourrions justifier la nuance sémantique entre les deux verbes par un certain degré d'intentionnalité qui apparaît à différents moments de leurs processus. C'est pourquoi on pourrait comprendre le verbe *revendiquer* comme une volonté d'assumer un fait accompli dans le temps et le verbe *adopter* comme une volonté d'assumer un fait à partir du moment où son processus commence.

Dans l'exemple 53 le verbe *supposer* implique un sens de probabilité voire de virtualité, traduit en arabe par le verbe 'anâ qui est l'équivalent de *signifier*. Ainsi les deux verbes ne sont pas seulement des équivalents incompatibles, mais ils appartiennent à deux souscatégories différentes des verbes de pensée :

53. cela **suppose** qu'il y a, « au fin fond » de chacun... 08/27

Les deux verbes de l'exemple 54 possèdent une légère différence sémantique. Le verbe français *s'avérer* rapproche la chose décrite à la réalité, bien que le verbe arabe *takaššafa* (se révéler) présente en arabe une valeur de vérité d'une chose que l'on vient de découvrir :

54. son parcours peut s'avérer traumatisant 09/23

Quant à la différence cognitive des deux verbes, elle concerne le fait que le premier est attribué à la chose conçue comme vraie mentalement, bien que le deuxième soit utilisé dans une tournure impersonnelle indiquant indirectement la personne qui conçoit. Le point de ressemblance entre les deux verbes est leur formule impersonnelle ne faisant pas allusion à la personne qui conçoit les choses.

L'exemple 55 est bâti également sur un décalage entre le verbe français et sa traduction. Le verbe français *envisager* porte sur une conception prospective de l'imagination ce qui n'a pas été pris en compte dans le choix du verbe arabe : *taxayyala* (imaginer) :

55. Qui, aux Etats-Unis, peut encore **envisager** sa place dans la société sans référence à ... 10/21

Dans l'exemple 56 nous rencontrons deux paires de verbes : *vouloir* et son équivalent, *admettre* et son équivalent. Le premier couple est fondé sur une nuance sémantique entre la volonté incluse dans le verbe français et l'une de ses nuances à savoir : le désir. Le verbe arabe 'rġabu (désirer) constitue cependant un équivalent compatible dans son contexte avec le sens de départ (la volonté).

Quant au deuxième couple *admettre* et son équivalent arabe qui est la forme infinitive nominale du verbe *wâfaqa* (approuver), nous jugeons plus approprié de traduire ce verbe par les formes infinitives des verbes *accepter* ou *acquiescer* (*qabila*). La phrase arabe montre une plus forte présence du locuteur que la phrase française, surtout dans la combinaison *'arġabu* (désirer):

56. je **veux** bien **admettre** que...11/01

Le verbe *admettre* peut également être traduit par le verbe *'i 'tarafa* (reconnaître) comme le montre l'exemple 57 :

57. une affirmation un peu brusque, je **l'admets**, mais que je me propose d'expliciter dans les pages qui suivent. 11/32

Les verbes de pensée au sens premier peuvent ainsi s'étendre sur une zone sémantique assez large. Cela rend les listes de synonymes moins homogènes, que ce soit dans la langue de départ ou dans la langue d'arrivée.

Le verbe *vouloir* dans l'exemple 58 est traduit dans une collocation syntaxique avec le verbe qui le suit *dire* par un seul verbe arabe *ya'nî* (signifier). Cette traduction prend en compte l'image métaphorique de cette combinaison, qui ne traduit pas le sens littéral des mots. Quant aux autres verbes au sens plein utilisés dans la phrase, *croire* et *savoir*, ils sont traduits par leurs équivalents exacts :

58. Nous **croyons** tous **savoir** ce que ce mot **veut dire**, 15/4

L'exemple 59 présente aussi un contraste entre les deux phrases. Le verbe français *démontrer* perd quelques traits sémantiques de son sens dans la traduction suite au choix de l'équivalent arabe (la forme infinitive nominale du verbe *dalla* (indiquer)). La différence infime de sens entre les deux n'est probablement pas détectée par le traducteur, ou bien elle est volontairement ignorée par ce dernier afin de pouvoir attribuer à la phrase arabe le même sens de la phrase française. Le mot *indices* traduit en arabe par *bayânât* (données) aurait mené le traducteur à surcharger le verbe *démontrer* de ce sens en négligeant la valeur de vérité incluse dans le verbe de départ :

59. toute une panoplie d'indices pour **démontrer**, sans confusion possible, que le porteur de ce document est Untel, 16/9

Dans l'exemple 60 nous repérons un certain décalage entre la phrase française et sa traduction sur deux points différents : le premier concerne l'absence du verbe support *pouvoir* indiquant une modalité de possibilité, et le deuxième point autour du choix de la traduction du verbe

confondre lui-même. Le verbe n'est visiblement pas traduit par un équivalent lexical exact mais plutôt par un équivalent sémantique sous forme d'une séquence de plusieurs mots yu'xadu xaṭa'an 'alâ 'annahu (se faire prendre pour), sans prendre en compte la modalité incluse dans la phrase de départ. Encore une fois, le verbe au sens premier peut être traduit par équivalent n'ayant pas le même sens littéral :

60. et qu'il n'existe pas, parmi les milliards d'autres humains, une seule personne avec laquelle on **puisse** le **confondre**, fût-ce son sosie ou son frère jumeau. 16/13

Cependant certains verbes au sens premier peuvent être des verbes support omis de la traduction arabe par souci de redondance comme dans l'exemple 61. Le verbe *vouloir* est effacé de la phrase arabe sans que cela nuise au sens de la phrase d'arrivée. Cela est dû au fait que le processus de la définition en général exige le contrôle et l'intentionnalité de son acteur. La présence du verbe dans la phrase aurait été une redondance inutile :

61. Ce même personnage, comment voudrait-il se définir ? 17/34

En revanche nous tenons compte que le processus d'« autodéfinition » peut également se dérouler à l'écart du contrôle et de l'intentionnalité de la personne concernée. Son propre regard peut se former dans une étendue de temps plus ou moins longue, dans laquelle les jugements de soi et l'évaluation de son identité se construisent graduellement.

L'absence des verbes support, accompagnant les verbes au sens premier, peut être dû également à la richesse de la langue arabe par rapport aux schèmes lexicaux des verbes. Dans l'exemple 62, on remarque l'absence syntaxique du verbe *faire* de la traduction, cependant son sens reste contenu dans le verbe arabe 'awhamûhu (lui faire croire) :

62. on a même pu lui **faire croire**, pendant quelques mois difficiles, qu'il n'avait plus de choses en commun avec les hommes de Kaboul qu'avec ceux de Trieste! 18/19

Dans l'exemple 63 le verbe français à l'infinitif *insister* fait référence à la personne qui donne les exemples sans préciser que cette personne est le locuteur lui-même, le traducteur quant à lui a préféré ajouter un verbe conjugué au début de la phrase 'asûqu (évoquer) avant de présenter l'équivalent du verbe 'ušaddidu (insister). Les deux verbes conjugués à la première personne du singulier constituent une dissemblance avec la phrase initiale. Nous trouvons que le traducteur a besoin de préciser ce que nous pouvons convenablement appeler la référence psychologique ou mentale de la phrase, autrement dit son expérienceur :

63. Tous ces exemples pour **insister** sur le fait que s'il existe, 19/12

L'utilisation des verbes au sens premier dans des expressions syntaxiquement figées est à son tour une source des équivalences non-exactes entre les VdP et leurs traductions. Cela est le cas du verbe *douter* dont la formule *on s'en doute* a été traduite en arabe par une expression nominale *bilâ šakkin* (littéralement : sans doute). Le verbe est ainsi remplacé en arabe par sa forme infinitive nominale :

64. ... les registres de l'état civil- qui, au Liban, **on s'en doute**, sont établis en fonction de l'appartenance religieuse 26/02

La traduction des verbes apparentés sémantiquement peut être l'un des moyens de repérer le bon traducteur et de vérifier la qualité de sa traduction. Les décalages ou les contrastes entre la langue de départ et la langue d'arrivée peuvent provenir donc du degré de compétence du traducteur dans sa compréhension et sa maîtrise des deux langues. En même temps cela peut relever du style de ce traducteur et de son expérience, ce qui lui permettrait d'effectuer des légères modifications au texte originel sans que cela nuise au sens ou à sa cohésion.

Nous remarquons cela dans l'exemple 65 où le traducteur traduit le verbe français *se contenter* en s'appuyant plutôt sur l'idée de suffisance que sur celle de satisfaction. Le verbe équivalent arabe ne montre ainsi qu'un seul côté du sens du verbe initial. Le verbe 'iktafâ (se suffire) peut être dans la majorité des cas un équivalent convenable du verbe français *se contenter*, mais nous devons montrer cette nuance de sens dont l'usage requiert un bon niveau en traduction :

65. Je **me contenterai** de dire ici qu'il y avait, dans notre famille, deux traditions religieuses rivales, 26/7

Dans l'exemple 66 on remarque l'absence du verbe français *songer* de la traduction arabe. Le verbe *songer* qui est un synonyme quasi fidèle du verbe *penser* porte parmi ses sens deux idées qui auraient mieux éclairer le lecteur du texte arabe : l'idée de songer à quelque chose dans le sens de vouloir la faire ou dans le sens de s'en rappeler. Aucun de ses deux sens n'a été mentionné dans la traduction arabe :

66. Tout ce que je viens de dire, peu de gens **songeraient** à le **contester** explicitement. 29/08

En même temps, l'omission de ce verbe a dépourvu la phrase de son sens de virtualité incarné dans l'utilisation du conditionnel dans le verbe français.

L'exemple 67 montre l'équivalence entre le verbe *penser* et le verbe arabe <u>d</u>anna (penser, croire) lorsqu'il s'agit d'un verbe de jugement ou d'opinion comme on a montré précédemment. L'utilisation du verbe arabe dans ce sens-là lui enlève son sens de <u>d</u>an (doute, incertitude) et le transforme en équivalent du verbe *penser* et non pas du verbe *croire* :

67. Je ne **pense** pas que telle ou telle appartenance ethnique, religieuse, nationale ou autre **prédispose** au meurtre. 37/03

Le verbe *prédisposer* garde en revanche son équivalent exact, lexicalement et sémantiquement parlant.

L'exemple suivant contient trois verbes différents traduits chacun d'une manière distincte. En commençant par le troisième verbe nous pouvons dire que le traducteur a idéalement choisi l'équivalent arabe du verbe *terroriser* qui est 'arhaba.

Le premier verbe de la phrase *juger* a l'équivalent arabe *badâ* (sembler/paraître). Le sens de la phrase ne change nullement puisque la référence de l'activité de jugement concerne toujours la même personne dans les deux phrases :

68. si on les **juge** « tièdes », on les **dénonce**, on les **terrorise**, 39/13

و إذا بدوا لنا فاترين نتنكر لهم و نرهبهم...

Si l'équivalence non-exacte entre les deux verbes *juger* et *badâ* ne change pas le sens de la phrase, la traduction du deuxième verbe *dénoncer* le fait clairement. Ce dernier verbe traduit par *tanakkara* (renier/renoncer) possède un équivalent inexact dans la phrase arabe qui ne le représente surement pas.

4.3.2. Les dérivés nominaux des verbes « au sens premier »

Nous visons par les dérivés tous les mots ayant un rapport de dérivation lexicale avec un VdP comme : des substantifs, des adjectifs et des adverbes. Nous allons présenter dans ce passage tous les noms qui disposent d'un lien lexical avec un VdP au sens premier, et cela dans les deux sens de la dérivation. Autrement dit, les dérivés que l'on va présenter peuvent indifféremment changer de place et être l'origine ou l'extension de la dérivation. Pour mieux illustrer cette idée nous pouvons citer des exemples comme le mot *pensée* qui provient du verbe *penser*, et qui peut parfaitement le remplacer dans le contexte dans une formule nominale de pensée. Parallèlement le verbe *apeurer* comme (*attrister*/triste, *enrager*/rage, *apaiser*/paix) est un verbe de pensée au sens premier qui est dérivé du mot *peur*. L'examen de l'apparition de ces dérivés dans le contexte et dans la traduction nous parait d'une très grande utilité. Cela appuiera notre processus de repérage des formules d'équivalences des VdP dans le discours.

Nous rappelons tout de même que les dérivés que l'on présente ici sont touts issues des VdP au sens premier. Les dérivés provenant des verbes polysémiques (les VdP issus d'une polysémie), font l'objet de nos analyses dans le passage concernant les verbes polysémiques comme par exemple : les mots *vue* et *vision* qui peuvent être utilisés dans des formules de pensée, et sont des dérivés du verbe polysémique *voir*. Etant moins nombreux que les verbes de pensée au sens premier, les dérivés polysémiques ainsi moins nombreux que ceux des dérivés des VdP.

4.3.2.1. Les substantifs

Nous utilisons le mot substantif pour distinguer les noms dérivés des VdP au sens premier des adjectifs et des adverbes dérivés de ces verbes. Ces substantifs contiennent donc deux sortes de noms : les sources de la dérivation (les noms desquels proviennent les verbes dérivés) et les extensions de la dérivation (les noms qui proviennent des VdP). Cependant nous ne

divisons pas les exemples suivants selon cette distinction, puisque le plus important est de montrer les équivalents donnés à ces formules en arabe en tant que remplaçantes des VdP. Nous présentons les substantifs français en gras dans les exemples suivants. Force est de constater que parmi ces substantifs nous retrouvons les formes infinitives nominales côte à côte avec des formes nominales indépendantes du procès verbal (comme la différence entre le mot *remarque* dans l'exemple 79 remplaçant le verbe *remarquer* d'un côté et le mot *liens* qui désigne plutôt un cas indépendant et irremplaçable par le verbe infinitif *lier* dans l'exemple 75 de l'autre côté). Parmi les exemples repérés dans les textes français nous nous arrêtons sur les cas suivants que nous divisons en trois ensembles principaux : les substantifs transparents sémantiquement (dont le lien sémantique avec les verbes qu'ils remplacent est évident), les substantifs dont le lien avec les verbes est immanent et enfin l'ensemble des substantifs accompagnés de leurs traductions arabes :

- 69. cette **conception** étroite, exclusive, bigote, simpliste qui réduit l'identité entière à une seule appartenance proclamée avec **rage**. 10/28
- 70. Il arrive qu'un accident, heureux ou malheureux, ou même une rencontre fortuite, pèse plus lourd dans notre **sentiment** d'identité que **l'appartenance** à un héritage millénaire. 11/27
- 71. Je pourrais reprendre la même **observation** avec d'autres **appartenances** : 25/3
- 72. On pourrait avancer, pour chaque cas, diverses **explications** plus ou moins convaincantes. 29/19
- 73. L'apprentissage commence très tôt, et dès la première enfance. 33/20
- 74. Volontairement ou pas, les siens le modèlent, le façonnent, lui inculquent des **croyances** familiales, des rites, des attitudes, des **conventions**, la langue maternelle bien sûr, et puis des **frayeurs**, des **aspirations**, des **préjugés**, des rancœurs, ainsi que divers **sentiments d'appartenance** comme de **non-appartenance**. 33/21
- 75. forgent les comportements, les **opinions**, les **craintes**, les ambitions, qui souvent s'avèrent éminemment formatrices mais qui parfois blessent pour toujours. 34/01
- 76. Ils disent qu'il faut pas mendier auprès des autres le **respect**, qui est un dû, mais il faut le leur imposer. 34/6

- 77. Tous les crimes, toutes les exactions, toutes les **humiliations**, toutes les **frayeurs**, des noms, des dattes, des chiffres. 34/16
- 78. Je préfère ne pas me poser ces questions avec trop **d'insistance**. 36/01
- 79. qui commettront les pires atrocités en étant convaincus *d'être dans leur droit*, de mériter le Ciel et **l'admiration** de leurs proches. 37/10
- 80. Ce qui ne doit pas nous interdire d'observer, de chercher à comprendre, de spéculer, de discuter, et de suggérer parfois telle ou telle voie de **réflexion**. 37/21
- 81. si les hommes de tous pays....de toutes **croyances** se transforment aussi facilement en massacreurs, 37/26
- 82. on évite de *se laisser* adoucir par leurs **plaintes**, par leurs **souffrances**, par les injustices dont ils ont été victimes. 38/20
- 83. nous ne pouvons pas compatir avec leur **désir** de parler librement leur langue, de pratiquer sans **crainte** leur religion 39/16
- 84. Il commence par refléter une aspiration légitime, 39/32
- 85. ce **jeu** pervers, 40/18
- 86. A cette forme de **complaisance** s'ajoute une autre. 43/01
- 87. s'ils se sentent contraints de choisir entre la **négation** de soi-même et la **négation** de l'autre 43/30
- 88. ... c'est qu'il y a des choses que l'on rejetées-la **répression**, l'insécurité, la pauvreté, l'absence d'horizon. 44/14
- 89. Il y a des proches que l'on s'en veut d'avoir abandonnés, ...et tant de souvenir agréable. 44/18
- 90. ... mais cette **attente** se double d'une **appréhension** face à **l'inconnu-...** 44/28
- 91. ... on redoute d'être rejeté, humilié, on est à l'affût de toute attitude dénotant le **mépris**, **l'ironie**, ou la **pitié**. 44/30
- 92. Certains, même- faut-il le rappeler ?-, vont bien plus loin encore, leur **frustration** débouche sur une **contestation** brutale. 45/10
- 93. ..., des **tensions** se manifestent, qui pèsent sur les comportements de chacun, sur l'atmosphère sociale, sur le débat politique. 45/24
- 94. quelques-uns continueront à s'entêter, tandis que les hommes de bon sens avanceront d'un pas vers l'évident terrain **d'entente**, à savoir que le pays

- d'accueil n'est ni une page blanche, ni une page achevée., c'est une page en train de s'écrire. 46/20
- 95. Il y a constamment, dans l'approche qui est la mienne, une **exigence** de réciprocité-... 47/15
- 96. La même **interrogation** étant valable concernant la culture d'origine des immigrés : 52/01
- 97. Si l'on manifeste à quelqu'un de l'hostilité ou du **mépris**, la moindre **observation** que l'on formulera, qu'elle soit justifiée ou pas, apparaîtra comme une **agression**, qui le poussera à se raidir, à se refermer sur lui-même et pourra difficilement le conduire à s'amender ; 53/2
- 98. ..., si l'on témoigne à quelqu'un amitié, **sympathie** et **considération**, non seulement dans les **apparences** mais par une attitude sincère et ressentie comme telle, alors on peut se permettre de critiquer chez lui ce qu'on estime critiquable, avec quelque chance d'être écouté. 53/7
- 99. ..., parler sa langue cesse d'être un geste **d'ouverture**, il devient un acte **d'allégeance** et de **soumission**. 53/33
- 100. Dans le même temps, je ne me sens pas à l'aise devant les **justifications** laborieuses de ceux qui répètent sans sourciller que tout ce qui se passe résulte d'un regrettable **malentendu**, et que la religion n'est que **tolérance**; 54/23
- 101. Si l'on cherche des réponses, pas seulement la **confirmation** des **préjugés**, positifs ou négatifs, que l'on porte déjà en soi ce n'est pas sur l'essence de la doctrine qu'il faut se pencher, mais sur les comportements, au cours de l'Histoire, de ceux qui s'en réclament. 59/3
- 102. ... ainsi que l'écrasante majorité des **croyants** se sont accommodées de la traite des Noirs, de **l'assujettissement** des femmes, ... 59/18
- 103. Le reste n'est que mythologie, ou **espérance**. 60/31
- 104. Aucune religion n'est dénuée **d'intolérance**, mais si on faisait le bilan de ces deux religions « rivales », on constaterait que l'islam ne fait pas si mauvaise figure. 61/15
- 105. En m'empressant d'ajouter que la **tolérance** ne me satisfait pas. 62/8
- 106. ...; c'est à la fin du XVIII° siècle qu'un homme comme Condorcet a pu prôner en France «**l'émancipation** » des juifs ; 62/30

Le deuxième ensemble est celui de substantifs susceptibles de susciter des interrogations sur notre choix pour eux en tant que remplaçants présumés des verbes de pensée. Ces substantifs sont les suivants :

- 107. une **affirmation** un peu brusque, je l'admets, mais que je me propose d'expliciter dans les pages qui suivent. 10/32
- 108. Chacun d'eux portera toujours en lui les **appartenances** que ses parents lui ont léguées à sa naissance, 18/4
- 109. Pour lui, cet aspect spécifique de sa personnalité avait son **importance**, j'imagine, mais pas plus que son activité professionnelle, ses **choix** politiques, ou ses **croyances** religieuses. 18/24
- 110. on peut affirmer à la fois ses **liens** avec ses semblables et sa **spécificité**. 25/25
- 111. Si j'insiste à ce point, c'est à cause de cette **habitude** de **pensée** tellement répandue encore, 26/12 (il faut rappeler que l'on va parler de ce cas dans les cas métonymiques « s'habituer à penser d'une certaine façon »)
- 112. il est fréquent de trouver, au sein de la même famille rwandaise ou irlandaise ou libanaise, entre deux frères qui ont vécu dans le même environnement, des **différences** en **apparence** minimes...
- 113. naître fille à Kaboul ou à Oslo n'a pas la même **signification**, 28/12
- 114. S'agissant de la couleur, on pourrait formuler une **remarque** similaire. 28/16
- 115. comparer alors les diverses « **identités** » qu'il pourrait acquérir, 29/32
- 116. Ce sont ces **blessures** qui déterminent, à chaque étape de la vie, l'attitude des hommes à l'égard de leurs **appartenances**, 34/5
- 117. Une **conception** héritée des conflits du passé, que beaucoup d'entre nous rejetteraient s'ils l'examinaient de plus près, mais à laquelle nous continuons à adhérer par **habitude**, par **manque d'imagination**, ou par **résignation**, 38/01
- 118. Il n'y a plus simplement « nous » et « eux »- deux armes en ordre de bataille qui se préparent au prochain **affrontement**, 39/12 (il faut parler de l'utilisation des vestiges du caractère humain dans la métaphore utilisée)
- 119. qui subissent aujourd'hui encore des **persécutions** ou qui gardent le **souvenir** de **souffrances** anciennes, 39/12

- 120. Mais de la **compassion**, nous glissons parfois vers la **complaisance**. 39/20
- 121. Nous ne pouvons nous contenter d'imposer aux milliards d'humains désemparés le **choix** entre **l'affirmation** outrancière de leur **identité**, entre l'intégrisme et la **désintégration**. 43/20
- 122. Il y a aussi des **attaches** qui persistent, ... 44/20
- 123. ..., les **tensions** identitaires peuvent conduire aux **dérapages** les plus meurtriers. 45/18
- 124. Quelles composantes de cette culture méritent d'être transmise au pays **d'adoption** comme une dot précieuse, et lesquelles-quelles **habitudes** ? 52/3
- 125. Ni **hostilité**, ni **complaisance**, ni surtout l'insupportable **condescendance** qui semble devenue pour certains, en Occident et ailleurs, une seconde nature. 60/14

Tous ces derniers substantifs remplacent selon nous des VdP en jouissant d'une interprétation basée sur la « pensée » dans ses différentes formes.

Nous constatons que par l'intermédiaire de ces exemples, nous pouvons clarifier la conception de la « pensée »telle que nous l'avons présentée dans la partie précédente de ce travail. Le contexte nous permet de dire que cette « pensée » n'est pas exclusivement dédiée à l'activité mentale parfaitement prédéfinie. Elle peut cependant représenter certaines significations jusqu'alors non-attribuées aux VdP comme celle de la référence.

Nous n'entendons pas par cela la référence syntaxico-sémantique de la phrase en question mais plutôt sa référence cognitive indiquant la ou les personnes auxquelles on attribue ces activités de l'esprit. De surcroît, les exemples nous ont montré qu'il est possible de sous-classer toute sorte de références. Ces substantifs montrent chacun un degré différent de référenciation distinguant ainsi la nuance existant entre les équivalents nominaux des VdP. Nous concevons ces nuances de référenciation comme suit :

- référence personnelle : nous remarquons que cette référence est perceptible à travers deux confrontations possibles, à savoir : la référence personnelle vis-à-vis de la concrétisation interpersonnelle et la référence personnelle vis-à-vis de la référence méta-personnelle. Cette nuance de référence est due au fait que chacun des mots suivants peut être conçu d'une manière différente. L'ensemble suivant concerne ainsi les substantifs basés sur une référence personnelle simple. Aucun autre critère n'est pris en compte :

Le substantif « importance » (ex. 109) est un équivalant du verbe *importer* dont la référence à la personne qui le conçoit ne concerne aucune autre personne. Autrement dit, l'importance de quelque chose pour une personne n'est réellement que la représentation de la valeur de cette chose pour cette personne exclusivement. C'est également le cas pour « habitude » (ex. 111) qui représente un processus mental d'une personne qui lui est propre. Nous soulignons que même quand ce mot est l'équivalent du verbe *habituer quelqu'un à faire quelque chose* l'habitude ne concerne que la personne en question et la référence cognitive reste une référence personnelle.

Le mot « différence » (ex. 112) est aussi à la fois un équivalent des verbes différer et différencier dont nous jugeons l'activité principale issue d'une analyse personnelle des choses ou des faits. La « signification » (ex. 113) est avant tout basée sur la représentation personnelle des choses et de leurs sens sans que cela ne se réfère à aucune autre personne. Même quand il s'agit du verbe signifier quelque chose pour quelqu'un, cette signification est d'abord au niveau individuel visant chaque personne séparément. C'est exactement le même cas pour les mots « blessures » (ex. 116), « manque d'imagination » (ex. 117), « souffrances » (ex. 119) et « attaches » (ex. 122) dans lesquels la psy-chose ne dépasse pas le stade mental de la personne concernée et personne d'autre.

- référence personnelle Vs. concrétisation interpersonnelle : la deuxième référence que nous avons pu repérer à travers le contexte est une référence personnelle rentrée dans l'usage du mot en comparaison avec une autre signification du verbe fondée sur la concrétisation de l'acte. Nous qualifions cette concrétisation d'interpersonnelle parce que l'acte en soi n'est plus personnel mais plutôt commun entre la personne qui l'émet et celle qui le reçoit. Le mot « affirmation » (ex. 107) peut aussi bien faire référence à une seule personne, quand il s'agit d'une affirmation personnelle mentale, que présenter une affirmation faite par un acte quelconque (discursif ou comportemental) concrétisant quelque chose devant une ou plusieurs autres personnes. C'est le cas des deux substantifs «appartenances» (ex. 108) et « remarque » (ex. 114) susceptibles de remplacer respectivement les verbes appartenir et remarquer dans les deux interprétations. Le contexte ajoute alors plus d'éléments au substantif pour rapprocher le sens de la phrase vers l'un des deux significations. Une appartenance tout comme une remarque peuvent être crées, vécues et dépassées par une seule et même personne sans aucune communication avec autrui, ou en communicant avec les autres. En impliquant une ou plusieurs autres personnes dans sa propre appartenance ou sa propre remarque, la personne concernée transforme ses anciens actes de pensée en actes de communication, autrement dit « appartenir à un groupe » remplace « appartenir à une idéologie », et « faire une remarque à quelqu'un » remplace « les remarques de quelqu'un sur un sujet quelconque ». Cette différence de référence dote donc la phrase d'un sens concret de l'acte en opposition avec la subjectivité de la pensée.

- référence personnelle Vs. référence méta-personnelle : la référence personnelle peut tout de même être conçue en opposition à la référence indiquant la conception d'un fait concernant une première personne par une autre sans qu'il n'y ait une communication entre les deux. Nous pourrions probablement parler de référence subjective opposée à une référence intersubjective. Cela est le cas du substantif « identité » (ex. 115) lorsqu'il s'agit d'une distinction entre la conception de sa propre identité et la conception de l'identité d'une autre personne. Ce substantif peut ainsi remplacer deux verbes de pensée : *identifier* et *s'identifier*.

Pour mieux rendre compte de cette nuance de référence nous citons des substantifs qui ne sont pas dérivés des verbes de pensée au sens plein mais plutôt issus des verbes de pensée polysémiques ou métonymiques tels que « désintégration » (ex. 121), « dérapage » (ex. 123) et « adoption » (ex. 124) dont leurs sens respectifs doublement référencés pourraient être conçus dans les exemples suivants :

- La désintégration (dérapage) ressentie par une personne/la désintégration (dérapage) remarquée d'une telle personne.
- L'adoption d'un ensemble de principes par quelqu'un/L'adoption des principes constatée par les autres.
- référence collective ou méta-personnelle : cette quatrième catégorie de références concerne les substantifs faisant référence uniquement à autrui sans que la personne concernée ne soit impliquée dans la référence. Pour différencier entre la référence faite par une seule personne et celle faite par plusieurs, nous avons procédé à une distinction entre les références méta-personnelles et la référence collective.

La référence méta-personnelle se différencie de la référence collective par un degré très infime d'intersubjectivité, puisque toutes les deux sont compatibles avec les exemples repérés mais chacune possède une légère différence sémantico-cognitive. Les substantifs « spécificités » (ex. 110), « apparence » (ex. 112) ou « importance » (ex. 109) peuvent tous indiquer une personne ou un groupe de personnes qui les conçoit. Cependant il est évident qu'avant chaque perception collective de la spécificité, l'apparence ou l'importance de quelqu'un, il s'agit forcément d'une perception individuelle. C'est pourquoi ils représentent tous les trois des substantifs impliquant une référence simplement méta-personnelle.

Toutefois les substantifs « compassion/ complaisance » (ex. 120) et « condescendance » (ex. 125) apporte un sens plus collectif que les derniers exemples, surtout dès qu'il s'agit de la compassion, la complaisance ou la condescendance d'un groupe de personnes envers les autres. Nous constatons cependant que ce sentiment se fait tout d'abord à un niveau individuel, les substantifs peuvent indiquer un lien réunissant les personnes du groupe sans qu'il n'y ait un contact direct entre eux. Autrement dit, les sentiments qui y sont inclus sont plus ressemblants que les jugements ou l'importance dans les précédents exemples. Les sentiments en tant que pensée sont moins personnalisés à travers les verbes et leurs dérivés que les autres pensées (jugement, opinion, analyse). L'importance ou l'apparence sont ainsi beaucoup trop subjectives pour atteindre le même degré d'intensité chez tous les membres d'un groupe simultanément. En revanche, la complaisance ou la compassion peuvent varier en intensité, mais au niveau collectif nous pensons que cette variation d'intensité est beaucoup moins importante que celle qui réside dans un jugement ou dans une impression.

- référence réciproque : cette référence comprend selon notre analyse du corpus une référence collective susceptible d'inclure deux côtés référentiels réunis par l'une des « pensées » présentées précédemment. Cette référence peut représenter un zéro degré de subjectivité ou autrement dit, elle peut exclure toute sorte de référence personnelle au détriment d'une référence partagée entre deux personnes ou deux groupes de personnes. Nous retrouvons cette référence dans des exemples comme « lien » (ex. 110), « affrontement » (ex. 118) ou « tension » (ex. 123) où un rapport virtuel existe entre les entités distinctes. La référenciation est nécessaire pour donner le sens d'une « pensée » à ces substantifs polysémiques.

Il faut souligner que la présence de l'image métaphorique ou métonymique est nettement repérable dans le processus de polysémie des verbes de pensée, la distinction entre les deux étant difficile dans les substantifs précédents que nous venons de citer.

Par ailleurs les substantifs français sont quasi-totalement compatibles avec les équivalents arabes choisis par le traducteur, ce que montre les exemples suivants que nous avons choisis arbitrairement :

et le contraignent à des **choix** déchirants. 09/17

127. à cause de cette **conception** étroite 10/27

128. A-t-on vraiment besoin de longues **démonstrations** pour établir qu'il n'existe pas et ne peut exister deux êtres identiques ? 11/19

129. jamais ils ne pourront avoir de leur **identité** la même **perception** qu'un couple entièrement serbe ou entièrement musulman : 18/01

130. leur **vision** de la foi, la patrie, ne sera plus la même. 18/3

131. il se sent menacé **d'humiliation**, de déportation, de mort, 18/29

132. j'ai une certaine **parenté** avec un grand nombre de mes semblables ; 25/4

133. ... mais qui les feront réagir, en matière de politique, de religion ou de vie quotidienne, aux antipodes l'un de l'autre ; qui feront même de l'un d'eux un tueur, et de l'autre un homme de dialogue et de **conciliation**. 26/34

134. Sans état d'âme nous émettons des **jugements** sur telle ou telle population [...]27/17

135. Car c'est notre **regard** qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites **appartenances**, 31 et c'est notre **regard** aussi qui peut les libérer. 27/32

إن نظرتنا هي التي تحتجز الآخرين في انتماءاتهم الأضيق في أغلب الأحيان، و نظرتنا هي القادرة على تحريرهم أيضاً.

136. Le **sentiment** de **peur** ou d'insécurité n'obéit pas toujours à des **considérations** rationnelles, 36/30

137. mais à partir du moment où une population a **peur**, c'est la réalité de la **peur** qui doit être prise en **considération** plus que la réalité de la **menace**. 36/33

138. non **par** quelque **souci** d'équilibre ou d'équité,... 7/06

139. ils ont un rôle à jouer pour tisser des **liens**, dissiper des **malentendus**, raisonner les uns, tempérer les autres, aplanir, raccommoder... 10/09

140. A cause, justement, de ces habitudes de **pensée** et d'expression si ancrées en nous tous, 10/26

141. A cause de la **persécution**, ses **préférences** sexuelles allaient prendre le pas sur ses autres **appartenances**, éclipsant même l'appartenance nationale qui atteignait pourtant, à l'époque, son paroxysme. 21/02

142. et qu'ils contribuent à perpétuer des **préjugés** qui se sont avérés, tout au long de l'Histoire, pervers et meurtriers. 27/28

143. Pourquoi la notion de métissage est-elle prise en **considération** dans certains pays et pas dans d'autres ? 29/15

144. ...; leurs **motivations** les honorent, et je ne les mets pas sur le même plan que ceux qui distillent la **haine**, mais leur discours ne me satisfait pas. 58/5

145. ...; après avoir admirablement propagé leur foi nouvelle par la **prédication**, la prière, et l'exemple des saints martyres, ... 59/17

146. C'est une piètre **consolation** de savoir que l'islam fut tolérant au VIII° siècle,... 59/32

147. Moi qui suis né en 1949, je n'ai connu, pour l'essentiel, qu'une Eglise relativement tolérante, ouverte au dialogue, capable de se mettre en cause, et je demeure indifférent au dogme et sceptique face à certaines prises de position, je vois dans cette **appartenance** qu'on ma transmise un **enrichissement** et une **ouverture**, en aucun cas une **castration**. 60/20

فأنا الذي ولدت في عام ١٩٤٩ لم أعرف، من حيث الجوهر، إلا كنيسة متسامحة نسبياً، منفتحة على الحوار، و قادرة على مراجعة ذاتها. و إذا كنت ما زلت غير مبال بالعقيدة و مشككاً أمام بعض المواقف، فإني أجد في هذا الانتماء الذي ورثته غنى و انفتاحا و ليس اخصاء.

148. Je ne porte aucun **jugement**, je constate seulement qu'il y a eu, au cours de l'histoire musulmane, une longue pratique de la **coexistence** et de la **tolérance**. 62/5

Les exemples précédents contiennent tous donc des substantifs dérivés des verbes de pensée au sens plein dont l'intérêt dans ce passage est de montrer leur aptitude à remplacer ces verbes et d'être traduits dans une autre langue comme l'arabe par les équivalents exacts et non pas par les verbes eux-mêmes.

Nous aimerions tout de même attirer l'attention sur certains cas présentant une dissemblance due aux spécificités de chacune des deux langues. Le premier cas concerne l'exemple suivant :

149. il est en butte à **l'incompréhension**, à la **méfiance** ou l'hostilité.09/28

Le substantif « incompréhension » contient en tant que nom commun français un préfixe de négation (in-) attaché au nom dérivé, contrairement à l'équivalent arabe présenté en deux unités séparées : la première pour la négation et la deuxième pour le mot traduit en question. Ce cas précis relèverait probablement à une plus nette transparence de l'équivalent arabe lorsque le verbe de pensée est rapidement déductible.

L'exemple 150 présente le substantif « croyance » précédé par la préposition « de » traduit en arabe par l'adjectif « i'tiqâdîya » (convictionnelle). Cela montre que le choix du traducteur est plus ou moins libre concernant l'équivalent arabe dans la traduction tant qu'il est dérivé du verbe de pensée qui est l'équivalent exact du verbe français *croire*. La question que nous nous posons suite à cet exemple est la suivante : la classification du mot du lexique en général et des verbes en particulier en familles sémantiques distinctes aide-t-il en réalité les traducteurs à opter pour les traductions les plus fidèles ? Autrement dit, à quel point la compatibilité entre les deux familles de verbes est responsable d'une bonne traduction des ces verbes de leurs dérivés? :

150. Pour celui qui se situe à l'intérieur d'un système de **croyance**, il est parfaitement légitime de dire que l'on se reconnaît dans telle **interprétation** de la doctrine et pas dans telle autre. 58/28

Le même cas se présente dans l'exemple 151 où le substantif « obligation » est traduit par l'adjectif « muttarran » (obligé) au lieu d'avoir une formule similaire avec celle de la phrase d'origine. À notre sens l'équivalence entre les deux familles de verbes des deux langues permet au traducteur de répondre aux exigences de style imposées par une langue sans pour autant qu'il perde le sens exact du mot originel. Ainsi les dérivations facilitent la tâche au traducteur pour avoir la traduction la plus fidèle possible :

151. Je me trouve cependant dans **l'obligation** de leur rappeler que les pires calamités du XX° siècle en matière de despotisme, ...59/23

L'exemple 152 affirme cette idée puisque le substantif « souvenir » précédé par le verbe support « avoir » est traduit en arabe par le verbe « yatadakkaru » (se souvenir), même si la

formule équivalent arabe (un verbe support + le substantif) concernant ce verbe est possible. Cela pourrait être une raison supplémentaire de prendre en considération le classement sémantique des verbes dans le processus de traduction :

152. Est-il besoin de préciser qu'il n'aurait aucun **souvenir** de « sa » religion d'origine, 29/35

Le dernier exemple que nous aimerions mentionner se fonde sur le cas d'un substantif français « doute » accompagné d'une particule d'exclusion « sans » qui est traduit tout simplement en arabe l'antonyme du substantif français sans aucune autre particule. Étant appuyé principalement sur le sens de la phrase d'origine, le traducteur est libre de choisir la formule qui lui semble bonne pour représenter exactement ce sens. Cela se fait donc dépendamment de la compréhension du traducteur du sens exact de la phrase de langue de départ ; l'exclusion du doute dans une phrase est spontanément remplacer par l'affirmation certaine dans la traduction de cette phrase, sans que cela nuise selon le traducteur à l'équivalence entre les mots en question :

153. sans **doute** même en vint-il à souhaiter leur défaite. 18/32

4.3.2.2. Des adjectifs

Les adjectifs chargés d'une valeur psychologique ou « de pensée » ne se présentent pas tous sous le même angle. On peut constater , en parallèle aux adjectifs apparentés lexicalement avec les verbes de pensée, des adjectifs qui n'ont pas de rapport de dérivation lexicale avec ces verbes. Le rapport de dérivation lexicale n'est pas seulement dépendant des variétés morphologiques comme les participes présent et passé du verbe, mais aussi d'autres formes adjectivales non-participables. Cela s'applique de la même manière pour les adjectifs ayant un rapport de dérivation avec un verbe de pensée au sens plein, un verbe de pensée polysémique ou même avec des verbes de pensée métonymiques ou imagés.

Parmi les 49 adjectifs possédant un rapport de dérivation avec un verbe de pensée au sens plein repérés dans le corpus, on peut constater que les deux tiers des cas (ex. 154-187) concernent la description de l'état ou de la situation d'une entité quelconque étant étrangère à l'identité de la personne réfléchissante, et conçue par cette dernière. Le tiers restant des

exemples (ex. 187-203) présente donc le recours à l'usage des adjectifs de pensée pour traiter la personne en question, celle qui ressent ou qui réagit psychologiquement sur quelque chose.

Les adjectifs traitant les choses sont ainsi les suivants, que parmi lesquels il existe des cas sur lesquels nous aimerions nous attarder :

- 154. Défini ainsi, le mot identité est une notion relativement **précise** et qui ne devrait pas prêter à confusion. 10/17
- 155. nous avons un souvenir **précis** de « tout ce qu'ils nous ont fait endurer » 35/15

Dans les deux premiers exemples l'adjectif « précis » qualifie une notion ou un souvenir par référence à la personne qui les conçoit. Il est impossible d'imaginer un rapport entre cet adjectif et le verbe qu'il remplace sans concevoir par la suite l'existence d'une personne étant le référent de cette précision. Ce qui pourrait être le cas également pour le cas 156 où une enquête ne peut être imaginaire sans l'existence de l'imagination d'une personne qui la conçoit :

156. Restons-y, en pensée, pour une enquête **imaginaire**. 18/9

Quant à l'exemple 157, il présente une certaine ambiguïté concernant le point de référence du processus psychologique ou mental. Une personne « interrogée dans la rue » rend la tâche de classer cet exemple légèrement plus difficile, puisque cela suppose que cette personne a été interrogée par une autre personne dans la rue et que la référence est doublée. Cependant la différence entre les deux cas réside dans le fait que l'interrogation chez la personne qui pose la question provient initialement d'un manque de connaissance ou de savoir par rapport à quelque chose. Ainsi le besoin de communication avec l'autre est établi. En revanche, la personne interrogée est en position de réaction psychologique et mentale à une demande concernant son savoir. Cet exemple représente alors pour nous un cas particulier qui pourrait appartenir aux deux groupes contenant l'ensemble des exemples traitant les adjectifs.

Sous un regard sémantico-cognitif nous pourrions dire que le verbe *interroger* qui peut être considéré comme un verbe de parole, est un verbe de pensée dans tous les cas puisqu'il représente ou bien une réaction à une parole (stimulus) ou bien un état produisant la parole (réponse). Cela nous permet de dire qu'il est difficile pour certains cas de trancher d'une façon définitive l'adhésion d'un verbe à une seule famille de verbes. Le double usage immanent dans l'adjectif remplaçant un verbe de pensée nous démontre une dimension différente du verbe que même ce dernier ne serait pas capable de montrer tout seul :

157. notre homme, **interrogé** dans la rue, se dirait d'abord bosniaque, puis musulman ; 19/27

Dans l'exemple 158 la « folie » est traité de « meurtrière » et la « tribu » de « menacée » sans que cela les affecte du moindre changement. Celui-ci est certainement adressé aux personnes touchées directement par le péril ou la menace dans les deux cas. Cependant nous remarquons que la langue permet aux différents adjectifs de remplacer des verbes en maintenant intacte la valeur référentielle de ces derniers :

158. Ce que nous appelons commodément « folie **meurtrière** », c'est cette propension de nos semblables à se muer en massacreurs lorsqu'ils sentent leur « tribu » **menacée**. 36/27

Toutefois le degré de référence présenté par les adjectifs en question peut varier selon le sens du verbe originel. Nous pouvons constater cela par la comparaison entre l'adjectif « menacée » (ex. 158) et l'adjectif « insignifiante » (ex. 159) qui montre la différence des diathèses des deux phrases. La diathèse dans la première phrase étant fondée sur la voix passive non-agentive rend plus claire la différence entre les deux phrases, puisque la deuxième est à la voix active. On ne précise pas les personnes concernées par les adjectifs dans aucun des deux cas :

159. Mais aucune n'est totalement **insignifiante**. 16/13

Cela s'applique également sur d'autres adjectifs portant le même sens sous une différente forme, une forme qui ne soit pas forcément celle du participe du verbe comme celle des exemples 160, 161 et 162 :

- 160. Par ailleurs, mon appartenance au christianisme- qu'elle soit profondément religieuse ou seulement sociologique, là n'est pas la question-crée elle aussi un lien **significatif** entre moi et les quelque deux milliards de chrétiens dans le monde. 26/13
- 161. En Afrique du Sud, être noir ou blanc demeure un élément **significatif** de l'identité ; 32/02
- mais l'appartenance ethnique est au moins aussi **significative**. 32/4

Nous pouvons constater qu'aucun des trois exemples ne donne une référence de la personne concernée par la signification du « lien », de « l'élément » ou de « l'appartenance ». Même si les adjectifs provenant du verbe *signifier* apparaissent souvent dans des usages discursifs interlocutoires.

Ainsi il faut souligner que tous les exemples suivants contiennent des adjectifs dits « de pensée » qui ne visent pas directement la personne qui conçoit le processus psychologique mentionné mais plutôt les choses ou les entités conçues. Cela est nettement repérable dans les exemples suivants, où la présence d'une personne réfléchissante est supposée par la logique de la phrase :

- 163. Je sais qu'il n'est pas **réaliste** d'attendre de tous nos contemporains qu'ils modifient du jour au lendemain leurs habitudes d'expression. 29/23
- 164. alors qu'en Afrique du Sud ou en Angola elle serait **considérée** comme « métisse ». 32/13
- 165. Les massacres ethniques sont quelquefois traités, consciemment ou pas, comme des crimes **passionnels** collectifs, certes **regrettables** mais **compréhensibles** et en tout cas **inévitables**, car « inhérents à la nature humaine ». 43/7
- 166. l'idée qu'on pouvait ou même qu'on devait s'ingérer dans les affaires internes des pays lorsque les droits fondamentaux de l'être humain n'étaient pas **respectés**... 44/03
- 167. Le premier réflexe n'est pas d'afficher sa différence, mais de passer inaperçu. 48/34
- 168. Les aurais-je représentées de manière **caricaturale** ? 50/13
- 169. Son histoire doit être **respectée** et lorsque je dis histoire, je le dis en **passionné** d'Histoire, 50/25
- 170. ...avenir qui se construira dans un certains esprit de continuité, mais avec des profondes transformations, et avec des apports extérieurs significatifs, comme se fut le Mais puisque les tensions persistent et s'aggravent, c'est que ces vérités ne sont ni suffisamment évidentes, ni infiniment **reconnues**. 51/8
- 171. ... puis « aux autres » : « Plus un immigré sentira sa culture d'origine **respectée**, plus il s'ouvrira à la culture du pays d'accueil. » 51/22
- 172. ..., même si les différentes réponses qu'on pourrait apporter ne seront jamais entièrement **satisfaisantes**. 52/10
- 173. Qu'une réalité soit **imprécise**, **insaisissable** et **fluctuante** ne veut pas dire qu'elle n'existe pas. 52/21

- 174. Lorsqu'on sent sa langue **méprisée**, sa religion **bafouée**, sa culture **dévalorisée**, on réagit en affichant avec ostentation les signes de sa différence ; 53/21
- 175. ...; lorsqu'on se sent, au contraire, **respecté**, lorsqu'on sent qu'on a sa place dans le pays où l'on a choisi de vivre, alors on réagit autrement. 53/24
- 176. Si, à chaque fois que l'on fait, on a le sentiment de trahir les siens, et de se renier, la démarche en direction de l'autre est **viciée** : 53/30
- 177. Et l'exemple du monde arabe est, à cet égard, des plus **révélateurs**. 54/17
- 178. De part et d'autre, je devrais dire- une expression qui m'est **chère**, on l'aura **remarqué**. 57/15
- 179. Dans le même temps, je ne me sens pas à l'aise devant les justifications **laborieuses** de ceux qui répètent sans sourciller que tout ce qui se passe résulte d'un **regrettable** malentendu, et que la religion n'est que tolérance; 57/23
- 180. Lorsqu'un acte **répréhensible** est commis au nom d'une doctrine, quelle qu'elle soit...58/8
- 181. ..., permit aussi aux tribus d'Arabie d'effectuer, hors de leur désert originel, une « sortie » **remarquée**. 65/11
- 182. Il y a dans l'histoire de l'islam, dès ses débuts, une **remarquable** capacité à coexister avec l'autre. 67/28
- 183. Ici encore, deux opinions méritent d'être **réfutées**. 68/18
- 184. l'évolution a-t-elle été si **positive** en Occident, et si **décevante** dans le monde musulman ? Une seule question me préoccupe lorsque je compare ces deux itinéraires : pourquoi 69/15

Par ailleurs certains adjectifs ne montrent pas seulement le sentiment ou l'impression de la personne en question mais aussi son analyse ou sa réflexion par rapport aux informations qu'elle reçoit. Nous nous rendons compte de cela par des adjectifs comme « contradictoires », « rivales » ou « agréable » qui ne représentent pas des caractéristiques inhérentes des choses mentionnées. Ils présentent cependant la façon dont la personne concernée conçoit ces choses :

185. ... un certain nombre d'hommes et de femmes qui portent en eux des appartenances **contradictoires**, ...44/29

- 186. Aucune religion n'est dénuée d'intolérance, mais si on faisait le bilan de ces deux religions « **rivales** », on constaterait que l'islam ne fait pas si mauvaise figure. 67/15
- 187. Il y a des proches que l'on s'en veut d'avoir abandonnés, ...et tant de souvenir **agréable**. 48/18

Quant au tiers restant des exemples, il ne stipule que les adjectifs remplaçant des verbes de pensée qui sont en lien sémantique incontestable avec la personne qui éprouve la psy-chose impliquée.

Les trois premiers exemples 188, 189 et 190 contiennent tous l'adjectif « menacé » qui traite directement la personne qui éprouve la menace. Cela est valable même pour le troisième exemple fondé sur le sentiment de menace visant l'un des multiples composants de la personnalité :

- 188. Là où les gens se sentent **menacés** dans leur foi. 17/35
- 189. Mais si c'est leur langue maternelle et leur groupe ethnique qui sont **menacés**, alors ils se battent farouchement contre leurs propres coreligionnaires. 20/3
- 190. ... et nous avons tous l'impression que notre identité, telle que nous l'imaginons depuis l'enfance, est **menacée**. 47/11
- 191. ils sont **persuadés** qu'il s'agit là d'une mesure nécessaire pour préserver la vie de leurs proches. 40/29
- 192. Lorsqu'on a été **brimé** à cause de sa religion, 33/8
- 193. ..., s'ils se sentent **contraints** de choisir entre la négation de soi-même et la négation de l'autre 44/30
- 194. Nous sommes tous **contraints** de vivre dans un univers qui ne ressemble guère à notre terroir d'origine ; 47/7
- 195. Le christianisme est-il, par essence, **tolérant**, **respectueux** des libertés, porté sur la démocratie ? 59/10
- 196. Je suis néanmoins **persuadé** que de tels problèmes seraient plus faciles à résoudre si les rapports avec les immigrés étaient envisagés dans un esprit différent. 53/17
- 197. Si l'on formulait la question de la sorte, on serait bien **obligé** de répondre « non ». 60/12

- 198. C'est une piètre consolation de savoir que l'islam fut **tolérant** au VIII° siècle,... 65/32
- 199. Je suis, comme tant d'autres, **effaré** par ce que je vois et entends aujourd'hui dans le monde musulman. 67/9
- 200. Disparus, tous jusqu'au dernier, massacrés, **contraints** à l'exil ou baptisés de force. 67/26
- 201. Aujourd'hui encore, bien des Européens seraient **choqués** d'entendre dans leurs villes l'appel du muezzin. 68/02

En revanche, certains adjectifs peuvent concerner aussi bien des personnes que leurs manières dans un usage métonymique. Nous pouvons tenir compte de cette particularité à travers les exemples suivants dont le premier adjectif « respectueuse » indique le respect dans la façon dont on reçoit les choses :

202. Le tout d'une manière étonnamment ordonnée, relativement **respectueuse** des autres, et sans excès de violence gratuite. 65/17

Le deuxième adjectif « respectueuse » traite tout un groupe de personnes (« la société ») qui éprouve du respect pour certains principes :

203. ...; je me contenterai de dire ici que l'instauration d'une société **respectueuse** des libertés a été progressive et incomplète et, au regard de l'Histoire prise dans son ensemble,... 61/12

D'un autre côté, nous avons pu repérer des adjectifs qui ne possèdent pas un rapport de dérivation avec un verbe de pensée au sens plein, mais plutôt avec des verbes de pensée polysémiques ou utilisés dans un usage imagé. L'abondance des adjectifs « de pensée » dans le texte nous oblige à tenir compte que dans les exemples proposés dans ce passage, nous excluons les exemples suivants parce qu'ils représentent des cas similaires aux exemples étudiés précédemment (ayant un rapport de dérivation avec des verbes au sens plein). Ces derniers sont ainsi les suivants: « complexe » 28/8, « enragés/calculateurs » 35/4, « convaincus » (37/10), « enragés ». (39/23), « contradictoires » (40/7), « irréalistes » (50/12), « refusé » (51/35), « contesté » (52/15), « ressentie/critiquable » (53/7), « perçu/bienvenue » (54/11), « préjugés/habilités/révoltant » (57/17), « considérée » (58/10), « obligé/concernée » (58/16),« intolérant » (60/22),« complexes/insaisissables/certain/nouvelle » (64/31),« connu/tolérante/indifférent » (65/20),« estimant » (67/01),« attristé » (67/11),« comparée/intolérante » (68/35).

Quant aux adjectifs n'ayant pas de rapport de dérivation lexicale avec des verbes de pensée au sens plein, nous avons pu repérer un premier groupe dont les adjectifs représentent des verbes polysémiques et un deuxième groupe dont les adjectifs proviennent des verbes de pensée métonymiques. Ainsi le premier groupe contient les exemples suivants dont les verbes sources des adjectifs sont polysémiques et possèdent les sens suivants :

- « Répandre » : connaître
 - 204. Si j'insiste à ce point, c'est à cause de cette habitude de pensée tellement **répandue** encore, 28/12
- « Déterminer » : ayant un sens mental (*préciser*) et un sens d'un verbe de parole (*exprimer*)
 - 205. Pourquoi l'appartenance ethnique est-elle **déterminante** dans certaines sociétés, et pas dans d'autres ? 32/17
- « Partager » : connaître
 - 206. Mais il me semble qu'ils reflètent une sensibilité de plus en plus **partagée** par nos contemporains. 2
- « Contester » : refuser (verbe de pensée) Vs. contester en tant que verbe de parole.
 - 207. ... et qu'est-ce qui peut être légitimement **contesté**, ou refusé ? 51/35
- « Rejeter » : refuser
 - 208. ..., mais de savoir pourquoi, dans l'histoire des peuples, la modernité est parfois **rejetée**, pourquoi elle n'est pas toujours perçu comme un progrès, comme une évolution bienvenue. 54/11
- « Marquer » : *marquer l'esprit* de quelqu'un
 - 209. ... chaque élément que je pourrais citer, qu'il s'agisse d'un principe républicain, d'un aspect du mode de vie, d'un personnage **marquant** ou d'un lieu emblématique..... pourrait être légitimement contesté ; 52/15
- « Écarter » : négliger, éliminer
 - 210. En tant qu'observateur, je suis bien obligé de constater qu'il s'agit, dans chacun de ces cas, d'une utilisation possible de la doctrine concernée, certes pas la seule, ni la plus répandue, mais qui ne peut être **écartée** d'un revers de main agacée. 58/16
- « Attendre » : *s'attendre*, *souhaiter*

211. parfois, quand on ne se sent pas la force de la défendre, on la dissimule, alors elle reste au fond de soi-même, tapie dans l'ombre, **attendant** sa revanche. 34/23

Les adjectifs représentant des verbes métonymiques reproduisent quant à eux la même image apportée par le verbe de pensée qu'ils remplacent. Parmi ces adjectifs nous nous arrêtons sur les suivants :

- « Toucher » : affecter, endommager, influencer
 - 212. qu'une seule appartenance soit **touchée**, et toute la personne qui vibre. 34/19
- « Remplacer » : ignorer, négliger
 - 213. et pour se découvrir complexe, unique, **irremplaçable**. 28/8
- « Blesser » : faire du mal, ennuyer, nuire
 - 214. Au sein de chaque communauté **blessée** apparaissent naturellement des meneurs, 35/3
- « Attaquer » : agresser, menacer
 - 215. On a souvent tendance à se reconnaître, dans son appartenance la plus **attaquée** ; 34/21
- « Libérer » : émanciper, soulager
 - 216. Pour eux « affirmer leur identité » devient forcément un acte de courage, un acte **libérateur**...35/01
- « Tourner une page » : oublier, dépasser, surmonter. Une illusion est morte : éclaircir, expliquer
 - 217. ..., une page était **tournée**, une illusion était **morte**. 64/15
- « S'ouvrir au dialogue » : privilégier l'échange, accepter l'autre, l'admettre
 - 218. Moi qui suis né en 1949, je n'ai connu, pour l'essentiel, qu'une Eglise relativement tolérante, **ouverte** au dialogue, capable de se mettre en cause, et je demeure indifférent au dogme et sceptique face à certaines prises de position, je vois dans cette appartenance qu'on ma transmise un enrichissement et une ouverture, en aucun cas une castration. 65/20
- « Porter une tentation ou une vocation » : éprouver, connaître, ressentir

219. J'irai même un peu plus loin, en forçant peut-être les traits, mais à peine : si l'on faisait l'histoire comparée du monde chrétien et du monde musulman, on découvrirait d'un côté une religion longtemps intolérante, **porteuse** d'une **évidente** tentation totalitaire, mais qui s'est peu à peu muée en religion d'ouverture ; et de l'autre côté une religion **porteuse** d'une vocation d'ouverture, mais qui a peu à peu dérivé vers des comportements intolérants et totalitaires. 68/35

Parmi ces usages métonymiques des adjectifs, nous avons pu repérer certains exemples dont l'image n'y est pas forcément incluse dans le verbe mais plutôt dans une locution :

- « Avoir la main agacée » : qui est l'un des verbes de « réaction » dont on a parlé dans la troisième partie et qui constitue une suite comportementale d'un ressentiment quelconque, qui est en l'occurrence l'agacement ou l'hésitation :
 - 220. En tant qu'observateur, je suis bien obligé de constater qu'il s'agit, dans chacun de ces cas, d'une utilisation possible de la doctrine concernée, certes pas la seule, ni la plus répandue, mais qui ne peut être écartée d'un revers de main agacée. 58/16
- « Jusqu'au-boutiste » : une locution figée provenant de l'expression « *jusqu'au bout* » pour désigner une personne perfectionniste ou extrémiste :
 - 221. Enragés ou calculateurs, ils tiennent les propos **jusqu'au-boutistes** qui mettent du baume sur les blessures. 35/4
- « Fou » : pour désigner quelqu'un étant excité ou perdant la raison ; « égaré » : inconscient
 - 222. ..., nous serons en train de former des légions de **fous** sanguinaires, des légions **d'égarés**. 44/32
- « Stérile » : insignifiant, absurde, sans intérêt ; « nuisible » : douloureux, attristant
 - 223. Les deux conceptions me paraissent également irréalistes, **stériles** et **nuisibles**. 50/12
- « Emblématique » : intriguant, mystérieux
 - 224. ... chaque élément que je pourrais citer, qu'il s'agisse d'un principe républicain, d'un aspect du mode de vie, d'un personnage marquant ou d'un lieu **emblématique**.... pourrait être légitimement contesté ; 52/15

Ces exemples montrent que la variation qui existe entre les différentes sortes de VdP s'applique aussi sur les adjectifs qui les remplacent, que cela soit pour les verbes de pensée au

sens premier, polysémiques ou métonymiques. Ceci dit, la classification des verbes selon un critère sémantique permet d'avoir une meilleure conception de tous les autres éléments susceptibles de les substituer dans une phrase.

Nous nous arrêtons dans ce qui suit sur les traductions des cas qui méritent d'être analysées pour plusieurs raisons. En premier lieu, nous présentons le choix du traducteur concernant les équivalents arabes et la compatibilité sémantique entre les équivalents des deux langues. Ensuite nous examinons le rôle que peut donner la traduction des extensions des verbes de pensée, comme les adjectifs, à la classification de ces verbes dans les deux langues. Les exemples suivants ne seront nullement sous-classés selon leur rapprochement sémantique ou lexical du verbe. Ce qui nous intéresse dans ce passage est ainsi le choix de traduction des VdP.

Le premier exemple (ex. 225) contient deux adjectifs représentant une activité mentale que nous ne saurions ignorer. Le premier est l'adjectif « fanatique » traduit par son équivalent exact en arabe, pour exprimer un état mental issu d'un repli sur soi ou d'une fermeture d'esprit, d'où l'importance de ce cas en tant que remplaçant probable d'un verbe de pensée ayant le même sens. Cela serait plus visible dans la traduction du deuxième cas qui est l'adjectif « xénophobes » traduit en arabe par deux mots séparés : le premier étant le participe présent du verbe *haïr* et le deuxième qui signifie « les étrangers ». Pour les deux cas, on remarque que l'on pourrait les remplacer par des verbes de pensée en l'occurrence *se renfermer*, *se replier*, *haïr* :

225. Pas seulement par les **fanatiques** et les **xénophobes** de tous bords, mais par vous et moi, par chacun d'entre nous. 7/24

En revanche l'exemple 226 présente deux autres cas traduits différemment. L'adjectif « révélatrice » est traduit en arabe par le verbe *révéler* lui même, sans que le texte traduit dénonce cette différence avec le texte originel. L'adjectif « répandue », qui est un participe passé du verbe, est traduit en arabe par un adjectif issu du participe présent d'un verbe équivalent. Le rapprochement que l'on pourrait faire entre « répandue » et « šâ'i'a » serait probablement dû à l'ergativité du verbe *répandre*, qui explique la traduction de cet adjectif par un adjectif ayant le patron morpho-syllabique arabe *fa'el* exprimant l'agentivité du sujet :

226. c'est qu'elle me semble **révélatrice** d'une vision des hommes fort **répandue**, et à mes yeux, dangereuse. 08/24

L'adjectif dans l'exemple 227 « encouragé » est traduit, quant à lui, par la forme infinitive nominale du verbe *encourager* et non pas par l'adjectif équivalent. La légère différence de sens entre les deux phrases ne nuit pas au sens initial, surtout que les phrases « s'il se sent encouragé à » porte le même sens que la phrase arabe qui signifie « s'il sent de l'encouragement ». La question qui se pose suite à cet exemple est ainsi : le traducteur seraitil obligé de modifier légèrement la traduction en gardant le rapport lexical de ce même verbe ?:

227. s'il se sent **encouragé** à assumer toute sa diversité 09/22

Il nous paraît logique de penser que l'équivalence existant entre les deux familles de verbes dans les deux langues permet au traducteur de substituer les verbes selon les besoins de traduction, à condition que cela réponde aux contraintes du sens et de la meilleure traduction possible. Nous pouvons constater cela dans les cinq exemples suivants :

Dans l'exemple 228 l'adjectif « bouleversé » est traduit en arabe par un verbe support de causalité accompagné de la forme infinitive nominale du verbe « tu<u>t</u>îru iţṭirâbanâ » (susciter/causer notre bouleversement) :

228. contribuant ainsi, sans le vouloir, aux drames par lesquels nous serons demain sincèrement **bouleversés**. 38/6

Quant à l'exemple 229 il contient l'adjectif « précisés » précédé par le verbe support « être », qui sont traduits en arabe par une formule différente qui n'est pas basée sur l'adjectif « taksabu l-mazida mina l-wuḍûḥi » qui signifie (acquièrent davantage de clarté). Quant aux deux autres adjectifs « vrai » et « moral », le premier est totalement absent de la traduction bien que le deuxième soit traduit par son équivalent arabe exact :

229. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, à **vrai** dire, d'un contrat **moral** dont les éléments gagneraient à être **précisés** dans chaque cas de figure : ... 51/30

L'adjectif « confronté » de l'exemple 230 est, quant à lui, traduit en arabe par l'adverbe « 'amâma » (devant) qui transforme la référence personnelle du cas français en une référence neutre à un objet. Cela efface de la phrase initiale le sens d'une probable confrontation entre la personne qui conçoit les choses et ce qui l'entoure :

230. En prenant ces deux mêmes critères simultanément, je me retrouve **confronté** à ma spécificité. 26/35

L'exemple 231 présente l'adjectif « distant » remplacé par le traducteur arabe par « mutaḥaffida » qui signifie (réservée), ce qui insinue une différence de sens qui ne nuit pas au sens général de la phrase d'origine mais qui change l'équivalent exact du mot :

231. mais ce jugement, ce regard **distant**, ce refus de prendre les armes ne sont pas sans rapport avec mon appartenance à une communauté marginalisée. 27/26

النظرة المتحفظة

C'est également le cas pour l'adjectif « éventé » utilisé métonymiquement pour exprimer l'échec venant de l'image de l'instabilité et du caractère éphémère du vent. Cet adjectif accompagné par le verbe support « être » est traduit an arabe par le verbe « yafšalu » qui signifie (échoue) :

232. ..., leur stratagème est très vite **éventé**. 49/7

À travers ces derniers exemples nous remarquons que le traducteur fait le choix qu'il juge le plus convenable pour son texte de la langue d'arrivée, sans pour autant oublier de se conformer au maximum possible au sens de la phrase de départ. Nous supposons donc qu'une bonne connaissance sémantique des équivalences des groupes de mots en général et celles des verbes en particulier, permet de traduire le sens initial le plus fidèlement possible. Le traducteur peut toutefois rajouter à la phrase traduite des éléments qui englobent le sens de la phrase de départ, sans qu'ils y apparaissent explicitement dans cette dernière comme dans l'exemple suivant (233):

233. Pourquoi la notion de métissage est-elle **prise en considération** dans certains pays et pas dans d'autres ? 32/15

L'adjectif « prise » dans « prise en considération » est logiquement traduit en arabe par l'équivalent exact du verbe « prendre » à la voix passive. Le traducteur rajoute également le mot « bi'aîni » (dans l'œil) qui ne modifie en rien la totale compatibilité des deux expressions. Il faut noter que le traducteur détecte immédiatement le sens du verbe « prendre » qui n'est pas utilisé dans son sens polysémique comme dans « prendre pour » mais plutôt dans son sens d'un verbe support.

Les adjectifs, étant composés d'un radical accompagné d'un préfixe ou un suffixe en français, sont tous traduits en arabe pour montrer cette composition du mot. Autrement dit, les affixes seront traduits comme leurs radicaux, soit en un seul mot équivalent soit en deux mots séparés. L'exemple suivant (234) montre comment les affixes peuvent donner des indications sur la modalité de la pensée et non pas seulement sur ses modifications. L'adjectif « libre » utilisé en tant que préfixe par Maalouf, qui l'attache au substantif « penseur » par un trait d'union, a été traduit par un adjectif à part entière en arabe et tout séparément du mot (penseur libre). Cela modifie plus ou moins le sens de la phrase de départ, puisque le traducteur aurait pu opter pour un autre équivalent comme (rationnel) ou (philosophe). L'adjectif composé « atni-clérical » est traduit de la même façon : un mot qui exprime la négation et un autre faisant référence aux ecclésiastiques. De même pour cet adjectif aussi, le traducteur préfère séparer les deux termes sémantiques au lieu de les présenter sous un seul équivalent comme (athée) ou (agnostique) :

234. ... on me dit qu'il fut poète, **libre-penseur**, peut-être franc-maçon, et en tout cas violemment **anti-**clérical ? 27/27

Nous allons remarquer dans les exemples qui suivent la ressemblance des traductions de plusieurs adjectifs en deux unités syntaxiques séparées représentant le radical de l'adjectif du texte originel d'une part et son affixe de l'autre :

235. mais il y a aussi avec chacun d'eux une parenté **indéniable**, 26/20

236. il lui suffirait de se poser quelques questions pour débusquer des fractures **oubliées**, des ramifications **insoupçonnées**, 28/6

237. **complexe**, unique, **irremplaçable**, ne se **confondant** avec aucune autre. 28/11

238. Le glissement d'un sens à l'autre est **imperceptible**. 41/34

239. ce que nous faisons, à notre **insu**, c'est d'accorder par avance l'impunité aux crimes des uns. 41/22

Les exemples suivants montrent un éventail varié des adjectifs reliés à un VdP. Cela peut ainsi se présenter par une dérivation lexicale directe, ou par une dérivation morphosémantique à partir du verbe comme dans le cas des participes. Également nous trouvons parmi ces adjectifs des dérivés des VdP au sens figuré et non pas au sens propre. Cependant nous trouvons important de mentionner ces cas dans ce passage pour mieux rendre compte de la totalité des adjectifs capables de remplacer un verbe de pensée quelconque. Ces exemples sont ainsi les suivants :

240. ... on redoute d'être **rejeté**, **humilié**, on est à l'affût de toute attitude **dénotant** le mépris, l'ironie, ou la pitié. 48/30

- 241. il se sent **menacé** d'humiliation, de déportation, de mort, 20/29 مهدد بالإهانة
- 242. C'est seulement après la guerre, dans une Italie plus **tolérante**, 21/6
- 243. s'agissant de moi, je ne nierais pas qu'elle a été **déterminante** dans la plupart des décisions que j'ai dû prendre au cours de ma vie, y compris celle d'écrire ce livre. 26/27

244. je me suis jeté à l'eau, **persuadé** que toute personne de bonne foi qui chercherait à faire son propre « examen d'identité » ne tarderait pas à découvrir qu'elle est, tout autant que moi, un cas particulier. 27/30

245. Par ailleurs, une personne qui aurait parmi ses ancêtres à la fois des Blancs et des Noirs serait **considérée** comme « noire » aux Etats-Unis, 32/10

246. il y a un jeu **mental** éminemment **révélateur** : 32/28

247. cette appellation ne me paraît pas **abusive**, 39/02

248. ...ce serait même **désolant** pour un peuple, quel qu'il soit, que de vénérer son histoire plus que son avenir ; 50/35

249. Un pays où l'on est constamment **amenés** à s'interroger sur ses appartenances, sur ses origines, sur ses rapports avec les autres, et sur la place qu'on peut occuper au soleil ou à l'ombre. 24/27

250. A cause de la persécution, ses préférences sexuelles allaient prendre le pas sur ses autres appartenances, **éclipsant** même l'appartenance nationale qui atteignait pourtant, à l'époque, son paroxysme. 21/02

251. le contraignent à des choix **déchirants**. 10/17

Quant aux adjectifs comme « fière », « mensongères », « véritable », « paranoïaque » et « tragique », ils possèdent un lien moins clair avec un VdP. Néanmoins ils représentent tous

une sorte de pensée quelconque, que ce soit une activité mentale, un état psychologique ou un sentiment :

252. Sans état d'âme nous émettons des jugements sur telle ou telle population qui serait « travailleuse », « habile » ou « paresseuse », « susceptible », « sournoise », « **fière** » ou « **obstinée** », et cela se termine quelquefois dans le sang. 29/17

253. Si, au lieu de rumeurs **mensongères**, il y avait dans mon quartier un **véritable** massacre, aurais-je gardé longtemps le même sang-froid ? 35/30

254. il arrive qu'il soit **exagéré** et même **paranoïaque** ; 36/32

255. Il y aurait, là encore, des dizaines d'exemples pour illustrer la complexité- parfois souriante, souvent tragique- des mécanismes de l'identité. 21/20

Nous avons pu constater que les adjectifs ne se traduisent pas tous par leurs équivalents exacts et que ces équivalents utilisés appartiennent tous à une même famille sémantique. Cela paraît logique surtout dans un processus de traduction où le sens est le canal à travers lequel la phrase passe d'une langue à une autre. Le processus de traduction constituerait ainsi un outil très efficace dans l'élaboration d'un système de catégorisations sémantico-lexicales facilitant le choix du traducteur vis-à-vis des équivalents (que cela concerne des mots ou des phrases). À travers les groupes de mots (verbes, substantifs, adjectifs ou autres) qui se relient entre eux par un lien sémantique quelconque, le traducteur a la possibilité soit de chercher un équivalent dans la même langue et d'essayer ensuite de le traduire dans l'autre langue, soit de traduire le mot en premier et chercher par la suite l'un de ses équivalents dans la langue d'arrivée. Des adjectifs comme « éventé » ou « paranoïaque » montrent que le traducteur ne peut pas se passer des synonymes qui appartiennent à la même famille sémantique. Ces adjectifs ont dû être remplacés dans la tête du traducteur par des synonymes dans la même langue, puisque

leur signification (que ce soit pour une image ou pour un concept psychologique) est plutôt issue de la culture française que de la culture arabe. La traduction exige donc des synonymes français pour que l'on puisse choisir l'équivalent exact en arabe. Cela mène au choix de traduction que nous avons montré ci-dessus : le verbe arabe « échouer » comme équivalent du verbe français « éventer », et l'adjectif « irréel/biaisé » en arabe pour l'adjectif français « paranoïaque ». Dans un chapitre suivant, nous mettrons en évidence comment le traducteur a recours aux synonymes des verbes de pensée polysémiques et les verbes métonymiques.

4.3.2.3. Des adverbes

Les adverbes nous permettent de rencontrer des cas où la pensée qui ne est pas forcément présentés par des VdP. Nous avons pu démontrer cela avec certains substantifs et adjectifs qui ne possèdent aucun lien de parenté avec les VdP, ni lexicalement ni sémantiquement.

Les adverbes que nous avons pu repérer dans le texte français ne subdivisent selon nous en trois sous-groupes principaux : les adverbes capables d'avoir une certaine parenté avec des VdP, des adverbes indépendant de toute sorte de VdP et finalement les adverbes représentant des VdP au sens imagé.

Ainsi les adverbes du premier sous-groupe possèdent un lien direct avec des verbes de pensée tel que *vouloir* pour « volontairement » ou *désespérer* pour « désespérément ». Cela montre selon nous l'importance du rôle des adverbes dans le remplacement des VdP. Nous allons voir dans certains exemples que parfois les adverbes peuvent aussi porter le message de « pensée » inclus dans le verbe, voire ils peuvent y rajouter de nouveaux sens ou de nouvelles facettes :

- 256. **Volontairement** ou pas, les siens le modèlent, le façonnent, lui inculquent des croyances familiales, des rites, des attitudes, des conventions, [...] 29/21
- 257. les victimes sont **désespérément** les mêmes, 35/8
- 258. ..., trahison qu'il vivra **inévitablement** avec amertume, avec rage. 35/8
- 259. Le premier réflexe n'est pas d'afficher sa différence, mais de passer inaperçu. 35/34
- 260. ... la mémoire, les symboles, les institutions, la langue, les œuvres d'art, choses auxquelles on peut **légitimement** s'attacher. 36/30
- 261. Pour cette raison, il ne sert à rien, me semble-t-il, de s'interroger sur « ce que dit **vraimen**t » le christianisme, l'islam, ou le marxisme. 60/01
- 262. La réponse est **clairement** « non ». 61/01

- 263. ..., mais elle est de celles auxquelles on peut **raisonnablement** essayer de répondre ; 61/10
- 264. ...; après avoir **admirablement** propagé leur foi nouvelle par la prédication, la prière, et l'exemple des saints martyres, ... 61/17
- 265. Le tout d'une manière **étonnamment** ordonnée, **relativement** respectueuse des autres, et sans excès de violence gratuite. 62/17
- 266. Mon objectif est tout autre, et je préfère l'énoncer **clairement** pour qu'on sache où je veux en venir : 66/5
- 267. Moi qui suis né en 1949, je n'ai connu, pour l'essentiel, qu'une Eglise **relativement** tolérante, ouverte au dialogue, 66/20
- 268. Je ne me demande même pas si, aux yeux de l'Eglise, je passe pour un croyant, à mes yeux un croyant est **simplement** celui qui croit en certaines valeurs- que je résumerais en une seule : la dignité de l'être humain. 66/27
- 269. Mais je suis **tristement** attristé par ceux qui semblent trop heureux de décréter que ce qui arrive correspond à la nature de l'islam, et que cela ne changera pas. 67/11

Dans chacun des adverbes précédents une « psy-chose » est clairement représentée. Cela permet aux adverbes, et même aux adjectifs ou aux substantifs de remplacer les VdP en exprimant le même contenu psychologique. Les verbes représentés dans les derniers exemples sont ainsi les suivants : vouloir, désespérer, éviter, apercevoir, légitimer, s'avérer, clarifier, raisonner, admirer, étonner, relativiser, simplifier, attrister. Ces verbes de pensée appartiennent à des sous-catégories différentes de la famille globale. La « psy-chose » dépend ainsi de l'adverbe ou du contexte dans lequel l'adverbe existe. Le terme « psy-chose » exprime mieux le contenu psychologique de certains adverbes comme relativement ou simplement. C'est pourquoi nous ne remplaçons pas automatiquement le terme « psy-chose » par le terme « pensée » qui nous semble beaucoup moins précis dans certains cas.

En revanche, la reproduction de la « psy-chose » ne se restreint pas aux adverbes dépendants des VdP. Nous constatons dans les exemples suivants que la « psy-chose » peut également être incluse dans des adverbes qui sont complètement indépendants des VdP. Les adverbes représentent donc des « psy-choses » différentes selon leurs usages et leurs contextes, ce qui est illustré dans les exemples suivants :

270. il y a un jeu mental **éminemment** révélateur : 29/28

- 271. [...] la langue maternelle **bien sûr**, et puis des frayeurs, des aspirations, des préjugés, des rancœurs, ainsi que divers sentiments d'appartenance comme de non-appartenance. 31/21
- 272. contribuant ainsi, sans le vouloir, aux drames par lesquels nous serons demain **sincèrement** bouleversés.34/6
- 273. L'identité de chaque personne est constituée d'une foule d'éléments qui ne se limitent **évidemment** pas à ceux qui figurent sur les registres officiels. 11/27
- 274. Il y a, **bien sûr**, pour la grande majorité des gens, l'appartenance à une tradition religieuse ; 11/30
- 275. Mais la liste est bien plus longue encore, **virtuellement** illimitée : 17/02
- 276. Toutes ces appartenances n'ont **évidemment** pas la même importance, 11
- 277. Il aurait aussitôt ajouté qu'il était bosniaque, et n'aurait guère apprécié qu'on lui rappelât qu'il s'affirmait naguère **fièrement** yougoslave. 18/23
- 278. Je ne le crois pas, **hélas**. 36/14
- 279. Moi qui ne suis pas musulman, et qui se situe d'ailleurs, **délibérément**, hors de tout système de croyance, je ne me sens nullement habilité à distinguer ce qui est conforme à l'islam de ce qui ne l'est pas. 37/34
- 280. elle savait que l'opinion internationale accuserait **spontanément** leurs adversaires. 35/31

Nous remarquons ainsi que chacun des adverbes présentés ci-dessus se réfère à une valeur différente des « psy-choses » générales comme dans les exemples suivants :

- « Éminemment »: attention, remarque.
- « Bien-sûr » : certitude, confirmation.
- « Sincèrement » : vérité, volonté.
- « Évidemment » : clarté, certitude.
- « Virtuellement » : doute, incertitude, probabilité.
- « Fièrement » : sentiment, réaction.
- « Hélas » : regret, tristesse.
- « Délibérément » : volonté, intention.
- « Spontanément » : absence de volonté, négligence, indifférence.

Toutes les valeurs précédentes peuvent représenter des « psy-choses » nécessaires dans la conception d'un verbe de pensée. Le fait que les adverbes ne soient pas dépendants lexicalement du verbe n'empêche en aucun cas de repérer, transmettre ou remplacer le contenu psychologique de la phrase ou autrement dit la « pensée » qui s'y présente.

Le troisième sous-groupe est représenté par les adverbes fondés sur un usage imagé, de la métonymie ou de la métaphore. Nous ne nous arrêtons pas sur le genre de chacun des usages imagés des exemples suivants, qu'ils soient métaphoriques ou métonymiques. Nous allons cependant sonder les combinaisons possibles entre ces adverbes et les autres éléments de la phrase, formant le noyau de la « psy-chose » non-verbale.

Dans ce passage, nous mettons en lumière la manière dont les adverbes qualifient la « psychose ». Ces derniers ne possèdent aucune « psy-chose » une fois séparés des éléments psychologiques qui les accompagnent. Autrement dit, nous étudions les combinaisons réunissant les différents éléments psychologiques (verbes de pensée ou autres) d'un côté et les adverbes de l'autre. Nous devons noter que nous allons étudier dans le passage suivant les qualifications de la pensée à travers le texte. Mais ce qui nous importe à ce stade du travail ce sont les adverbes et leur capacité à donner beaucoup plus d'informations sur la « psy-chose » apportée par le VdP que les autres éléments de la phrase, comme le substantif ou l'adjectif. Pour ce faire, nous mettons les adverbes repérés dans les exemples suivants au gras et les éléments qu'ils traitent au gras italique :

- Une « pensée » peut se combiner séparément et simultanément avec une autre « pensée », quand il s'agit par exemple de deux considérations « *en considérant séparément* » :
 - 281. Ainsi, en *considérant* séparément ces deux éléments de mon identité, je me sens
- Une « pensée » est de nature vive ou violente quand il s'agit de contredire un ensemble de principes ou de convictions « *violemment anti-clérical* » :
 - 282. ... on me dit qu'il fut poète, libre-penseur, peut-être franc-maçon, et en tout cas **violemment** *anti-*clérical ? 21/27
- Une « pensée » peut être qualifiée de naturelle et de compréhensible quand il s'agit d'une apparition de quelqu'un ou de quelque chose « *apparaissent naturellement* » :
 - 283. Au sein de chaque communauté blessée *apparaissent* naturellement des meneurs. 32/3
- Une « pensée » peut être parfaite quand il s'agit d'un savoir « sais parfaitement » :

- 284. je *sais* **parfaitement** que la peur pourrait faire basculer n'importe quelle personne dans le crime. 32/28
- Une « pensée » peut consister à un sentiment douloureux ou nuisible « durement éprouvé » :
 - 285. J'ai eu la chance de n'avoir pas été durement éprouvé, 33/2
- Une « pensée » peut être involontairement commune pour un groupe de personnes « *nous* », et surtout quand il s'agit d'un rapprochement de jugement « *appelons commodément* » :
 - 286. Ce que *nous appelons* commodément « folie meurtrière », c'est cette propension de nos semblables à se muer en massacreurs lorsqu'ils sentent leur « tribu » menacée. 33/27
- Une « pensée » peut représenter un sentiment extrême envers quelque chose « sentir extrêmement » :
 - 287. des personnes dont je peux *me sentir* extrêmement proche. 34/18
- Une « pensée » peut également être parfaite quand il s'agit d'un jugement personnel concernant la perception de quelque chose « *paraît parfaitement* » :
 - 288. tout ce qu'ils pourraient faire afin d'écarter cette menace leur *paraît* parfaitement légitime ; 34/25
- Une « pensée » peut avoir des limites ou être mesurée quand il s'agit de la compréhension ou la reconnaissance de quelque chose « *suffisamment évidentes* » et « *infiniment reconnues* » :
 - 289. Mais puisque les tensions persistent et s'aggravent, c'est que ces vérités ne sont ni **suffisamment** *évidentes*, ni **infiniment** *reconnues*. 37/8
- Une « pensée » peut être partielle quand il s'agit d'une satisfaction « *entièrement satisfaisantes* » :
 - 290. ..., même si les différentes réponses qu'on pourrait apporter ne seront jamais **entièrement** *satisfaisantes*. 37/10
- Une « pensée » peut être qualifiée de « totale » quand il s'agit d'une connaissance de quelque chose « *totalement étrangère* » :
 - 291. ..., même si elle ne peut être considérée comme **totalement** *étrangère* à cet acte. 37/10
- Une « pensée » peut représenter d'une manière parfaite une absurdité « parfaitement absurde » :

- 292. ...; comme il est **parfaitement** *absurde* de vouloir démontrer qu'il n'aurait jamais dû arriver, et qu'il s'agit d'un pur accident. 37/23
- Une « pensée » peut avoir un caractère définitif quand il s'agit d'une réticence envers quelque chose « *irrémédiablement rétive* » :
 - 293. Si j'étais né cent ans plus tôt, je lui aurais probablement tourné le dos, estimant qu'elle était **irrémédiablement** *rétive* à l'idée de progrès, à l'idée de liberté, et qu'elle avait opté une fois pour toute en faveur de la bigoterie et l'immobilisme. 67/01
- Une « pensée » peut être maximale quand il s'agit d'une nouvelle connaissance de quelque chose « *extrêmement récent* » :
 - 294. Mais ce renversement du « rapport de forces moral » entre le nord et le sud de la Méditerranée est récent, **extrêmement** *récent*, et pas aussi complet qu'on a l'air de le croire. 67/14
- Une « pensée » peut avoir un caractère global quand il s'agit d'un jugement positif ou négatif « globalement positif » :
 - 295. Celle qui considère, au regard du bilan historique « **globalement positif** » du monde l'attitude passée une réminiscence sans objet. 67/19
- Une « pensée » peut ne pas présenter de signification d'une manière totale « *totalement insignifiante* » :
 - 296. Mais aucune n'est **totalement** *insignifiante*. 17/13
- Une « pensée » peut consister à une impossibilité de substituer une personne par une autre quand il s'agit d'une considération « *potentiellement irremplaçable* » :
 - 297. et c'est justement cela qui fait la richesse de chacun, sa valeur propre, c'est ce qui fait que tout être est singulier et **potentiellement** *irremplaçable*. 17/23

Il faut tenir compte du large choix d'attributs possibles de la « pensée ». À travers ces exemples nous pouvons déduire que la « pensée » ou la « psy-chose » modifie la représentation des différents éléments selon le sens de la combinaison. Ainsi on pourrait se rendre compte de la variation des caractéristiques de la « pensée » que l'on peut repérer dans le texte, ce qui manque cruellement au traitement des données sémantico-cognitives dans le dictionnaire.

La traduction des adverbes exprimant un verbe de pensée ne montre pas une grande différence entre les adverbes français et leurs équivalents arabes. Nous constatons que les adverbes français ont été traduits par leurs équivalents exacts dans la majorité des cas.

Les adverbes sont traduits en arabe par des équivalents accompagnés par la préposition « bi- » qui indique la modalité ou la manière dont se fait le processus du verbe. Cette préposition reconnue en arabe pour son rôle d'introduire l'instrument du processus verbal dans la phrase, présente ici une manière de qualifier le verbe. Les exemples suivants illustrent l'usage récurrent de cette préposition concernant les adverbes :

298. A ceux qui me posent la question, j'explique donc, **patiemment**, que je suis né au Liban...7/15

299. et la brandir **fièrement** à la face des autres.8/06

300. et nous continuons à lui faire confiance même quand, **insidieusement**, il se met à dire le contraire.11/5

301. Tout ce que je viens de dire, peu de gens songeraient à le contester **explicitement**. 29/08

302. tous concernent des êtres portant en eux des appartenances qui, s'affrontent **violemment** ; 10/03

303. Mais si c'est leur langue maternelle et leur groupe ethnique qui sont menacés, alors ils se battent **farouchement** contre leurs propres coreligionnaires. 19/3

304. C'est seulement après la guerre, dans une Italie plus tolérante, que notre homme se serait de nouveau **senti pleinement** italien. 20/6

بحق...

305. Par ailleurs, mon appartenance au christianisme- qu'elle soit **profondément** religieuse ou seulement sociologique, là n'est pas la question- crée elle aussi un lien significatif entre moi et les quelque deux milliards de chrétiens dans le monde. 21/13

بعمق...

306. elle marque **profondément** et **durablement** la personne ; 21/26

Parmi ces adverbes nous pouvons repérer certains qui ne sont pas fondés sur une « psychose » mais qui présentent cette dernière d'une façon imagée. Alors que des adverbes comme *farouchement*, *violemment*, *fièrement* ou *patiemment* sont tous reliés à des états psychologiques indiscutables. Des adverbes comme *profondément*, *durablement*, *pleinement* doivent être accompagnés par un verbe de pensée pour pouvoir assimiler un sens psychologique. À travers cette différence, les premiers peuvent remplacer un verbe de pensée tandis que les deuxièmes ne le peuvent pas.

En outre, nous pouvons remarquer dans les quatre exemples suivants (307-308-309-310) que la préposition « bi-» en arabe peut parfaitement être séparée de l'adverbe sans que cela n'impose de changement au sens de la phrase d'origine. Cette séparation qui n'est pas visible en français se fait en arabe par des particules indiquant la manière comme 'akthar (plus) et kul (tout) et chakl (qui signifie la façon ou la manière) :

307. C'est que je voudrais conduire ma réflexion le plus **sereinement**, le plus **patiemment**, le plus **loyalement** possible, sans recourir à aucune espèce de jargon ni à aucun raccourci trompeur. 11/23

308. cet homme aurait proclamé : « je suis yougoslave ! », **fièrement**, et sans état d'âme ; 18/13

309. Le même homme, rencontré douze années plus tard, quand la guerre battait son plein, aurait répondu **spontanément**, et avec vigueur : « je suis musulman ! » 18/21

310. mais rien dans les lois ni dans les mentalités ne lui permet aujourd'hui d'assumer **harmonieusement** son identité composée. 9/03

Les autres cas montrent un disparition de la préposition « bi-» remplacée par d'autres prépositions comme 'alâ (sur) comme dans l'exemple 311, ou par min (de) dans l'exemple 312. le choix de ces propositions est évidemment dépendant du sens présenté par l'adverbe lui-même :

311. **probablement** depuis le II ou le III siècle, 20/17

312. Bien que ce ne soit **évidemment** pas l'environnement social qui détermine le sexe, Pour prendre la mesure de ce qui est **véritablement** inné parmi les éléments de l'identité, 29/27

Cependant l'exemple 312 tout comme les exemples 313 et 314, contiennent une traduction basée sur l'adjectif et non pas sur l'adverbe lui-même. Ces exemples contiennent dans leurs traductions arabes respectives les adjectifs badîhî (évident, logique), kullîyan (total, entier, plein) et 6awîlan (long). La langue arabe permet donc d'utiliser l'adjectif comme un adverbe en lui ajoutant le suffixe « -an » indiquant la manière. Elle permet aussi d'exprimer le sens et les circonstances englobés dans l'adverbe par un adjectif remplaçant la forme nominale infinitive présentée dans les exemples allant de 298 jusqu' 306 :

313. pour quelles raisons précises je revendique **pleinement** l'ensemble de mes appartenances...7/16

314. Avant de me lancer dans l'écriture des pages qui précèdent, j'avais **longuement** hésité. 23/18

Dans l'exemple 315 le verbe support et l'adverbe sont remplacés dans la langue d'arrivée juste par un verbe de pensée. L'ensemble de « pouvoir légitimement » a été donc traduit en

arabe par *avoir le droit/se permettre* ce qui retire à la phrase l'adverbe supposé remplacer le verbe de pensée :

315. tellement supérieure aux autres en toutes circonstances qu'on **pouvait légitimement** l'appeler « identité ». 18/28

Enfin des adverbes comme « face à » peuvent garder le même équivalent en arabe tout en conservant la possibilité de remplacer un verbe de pensée comme *rencontrer* ou *connaître* :

316. mais il s'affirmera, **face à** la monarchie, républicain, 20/13

La traduction confirme le rapprochement sémantique entre les deux langues concernant la manière de qualifier la pensée par les adverbes, surtout en conservant les mêmes adverbes comme équivalents exacts dans la traduction. Cela est également le cas concernant l'utilisation des adverbes dans des usages imagés ou métonymiques remplaçant les verbes de pensée. Les adverbes qui remplacent un VdP quelconque possèdent en général un équivalent qui présente la « pensée » dans la langue d'arrivée. Cet équivalent est dans la majorité des cas un adverbe.

4.4. Les verbes de pensée polysémiques

Parallèlement à notre analyse des VdP au sens premier et les mots qui en découlent, nous jugeons intéressant de sonder l'existence, dans le processus de traduction, des verbes de pensée qui ne sont pas fondés sur leur sens premier. Cela signifie que nous devons les repérer d'abord dans les textes originels et puis dans leurs traductions respectives.

Parmi les verbes qui peuvent être des verbes de pensée au sens second ou ce que nous pourrions appeler « partiel »¹²⁴, nous retrouvons les verbes polysémiques et les verbes imagés. Les VdP imagés expriment à partir d'une représentation basée sur une image l'une des « pensées » présentées préalablement.

Il est vrai que les verbes polysémiques peuvent être une issue de « l'imagéité » de la pensée. Cependant, la différence entre ces verbes et les verbes métonymiques se résume par le degré de rapprochement des deux sens du verbe. Pour les premiers, les deus sens sont si proche que l'image ressort. En revanche, les verbes métonymiques ne présentent nullement un amalgame

Nous utilisons le concept de la partialité concernant les sens des verbes pour évoquer la possibilité d'un verbe d'avoir plusieurs sens différents. Le sens premier de ces verbes ne fait donc pas d'eux des VdP.

ou une inter-interprétation entre deux sens différents. Dans ce dernier cas, l'image vise directement le sens escompté sans laisser surgir de confusion. C'est pourquoi nous séparons l'analyse de chaque sous-catégorie des VdP afin de présenter ultérieurement leurs équivalences de traduction.

La différence entre les verbes polysémiques et les verbes imagés (qu'ils soient métonymiques ou métaphoriques) concernant leur sens dit de « pensée ». La polysémie est fondée sur la présence des deux sens (ou plusieurs) à la portée du mot en question. Bien que la métonymie soit basée sur la substitution lexicale suite à une parenté sémantique, la métaphore représente une sorte de comparaison réduite ou non au simple comparant. Nous utilisons l'expression « verbe métonymique ou métaphorique » pour désigner les verbes qui deviennent des verbes de pensée suite à leur utilisation dans une formule exprimant une métonymie ou une métaphore comme par exemple : « la répression étatique s'abat sur lui ». Le verbe métonymique permet de substituer la phrase originelle qui serait « il ressent l'injustice de l'État », ou « interrogation insistante » et qui est une métaphore du verbe « insister » comparant implicitement l'interrogation à une personne qui insiste.

Ceci dit, nous n'essayons en aucun cas de séparer formellement les trois sous-catégories de ces verbes puisqu'il est possible qu'un verbe de pensée soit polysémique et métonymique ou métaphorique à la fois.

Concernant les verbes de pensée polysémiques, nous en présentons quelques exemples afin de mieux rendre compte de leur place au sein de cette famille de verbes.

Nous avons pu remarquer que certains de ces verbes polysémiques représentent des verbes de pensée en raison de la référenciation humaine qu'ils accordent à la signification de la phrase comme dans les exemples suivants :

Tchèques et Slovaques sont également catholiques, cela a-t-il **favorisé** la vie commune ? 20/11

- 317. mais il **s'affirmera**, face à la monarchie, républicain, et s'il ne connaît pas suffisamment la gaélique, du moins parlera-t-il l'anglais à sa manière; 21/13
- 318. Mon but n'étant pas —on l'aura compris-de **retrouver en moi**-même une quelconque appartenance « essentielle » dans laquelle je puisse me reconnaître, 23/4-5
- 319. Chacune de mes appartenances me **relie** à un grand nombre de personnes ; 25/12

Pour nous les verbes précédents « favoriser, s'affirmer, relier » ne sont pas dans leur premier sens ou leur sens plein des verbes de pensée, mais ils le sont devenus à travers l'attribut du processus du verbe à une référence à la personne concernée par la « pensée » en question. Le verbe « retrouver » quant à lui possède bien cette référence, mais il faut admettre que son utilisation dans cette phrase n'est pas basée sur son sens polysémique mais plutôt métonymique. Il est utilisé dans son sens premier qui concerne la trouvaille physique d'un objet. Cependant son sens psychologique lui a été accordé par le biais de la combinaison « en moi » lui attribuant la dimension mentale personnelle.

Parmi les verbes de pensée polysémiques que nous avons pu repérer dans le corpus français, nous pouvons mettre en relief deux groupes principaux. Le premier concerne les verbes polysémiques dont les deux sens donnent au verbe deux familles différentes. Nous pouvons cela le constater dans tous les exemples suivants :

- 320. A cause de la persécution, ses préférences sexuelles allaient prendre le pas sur ses autres appartenances, **éclipsant** même l'appartenance nationale qui **atteignait** pourtant, à l'époque, son paroxysme. 21/02
- 321. J'ai, quant à moi, toujours refusé de **m'impliquer** dans cette guerre que je **jugeais** absurde et suicidaire ; 25/24
- 322. Chacun d'entre nous doit se frayer un chemin entre les voies où on le **pousse**, et celles qu'on lui **interdit** 33/12
- 323. forgent les comportements, les opinions, les craintes, les ambitions, qui souvent s'avèrent éminemment formatrices mais qui parfois **blessent** pour toujours. 34/01
- 324. parfois, quand on ne se sent pas la force de la **défendre**, on la **dissimule**, alors elle reste au fond de soi-même, tapie dans l'ombre, attendant sa revanche. 34/23
- 325. mais qu'on l'**assume** ou qu'on la **cache**, c'est à elle qu'on **s'identifie**. 34/26
- 326. Ceux qui la **partagent** se sentent solidaires, 34/31
- 327. ils se rassemblent, se mobilisent, s'encouragent mutuellement, s'en prennent à « ceux d'en face ». 34/32
- 328. Au sein de chaque communauté **blessée** apparaissent naturellement des meneurs. 35/3
- 329. dont certains de leurs frères meurtris avaient pu **rêver** en secret. 35/11

- 330. nous **nous demandons**, à juste titre, comment des êtres humains en arrivent à commettre de telles atrocités. 36/13
- 331. Ce qui ne doit pas nous interdire d'observer, de **chercher à** comprendre, de spéculer, de discuter, et de suggérer parfois telle ou telle voie de réflexion. 37/21
- 332. tout ce qu'ils pourraient faire afin **d'écarter** cette menace leur paraît parfaitement légitime ; 40/25
- 333. Il ne s'agit pas de quelques cas isolés, 41/11
- 334. Il commence par **refléter** une aspiration légitime, 41/32
- 335. Nous **dénonçons** une injustice, 42/01
- 336. et nous **nous retrouvons** demain complices d'une tuerie. 42/3
- 337. Tous les massacres... ainsi que la plupart des conflits sanglants, sont **liés** à des « dossiers » identitaires complexes... 42/5
- 338. pour ceux qui sont directement **impliqués**, dans ces conflits identitaires, 42/14
- 339. ..., et nous **nous retrouvons** en train de combattre les incendies en les aspergeant de produits inflammables. 44/14
- 340. En revanche, ceux qui ne pourront pas assumer leur propre diversité se retrouveront parfois parmi les plus virulents des tueurs identitaires, s'acharnant sur ceux qui représentent cette part d'eux-mêmes qu'ils voudraient faire oublier. 46/11
- 341. ..., s'il faut absolument **choisir**, alors le migrant **se trouve** scindé, écartelé, **condamné** à trahir soit sa partie d'origine soit sa partie d'accueil,... 48/6
- 342. Il y a aussi des attaches qui **persistent**, ... 48/20
- 343. ... on redoute d'être rejeté, humilié, on est à l'affût de toute attitude **dénotant** le mépris, l'ironie, ou la pitié. 48/30
- 344. ..., c'est qu'on **les prenne pour** des enfants du pays. 49/01
- 345. D'ailleurs, à supposer même que je l'aie fait, il n'est pas inutile de brosser des caricatures, elles permettent à chacun de **mesurer** l'absurdité de sa position si elle était poussée jusqu'à sa conséquence ultime ; 50/15

- 346. ..., pour moi cette notion n'est pas synonyme de vaine nostalgie ni de passéisme, elle **recouvre**, bien au contraire, tout ce qui s'est bâti au cours des siècles, ... 50/26
- 347. « Plus vous **vous imprégnez** de la culture du pays d'accueil, plus vous pourrez **l'imprégner** de la vôtre »... 51/20
- 348. ... puis « aux autres » : « Plus un immigré sentira sa culture d'origine respectée, plus il **s'ouvrira** à la culture du pays d'accueil. » 51/22
- 349. ... mais on aurait tort d'en **conclure** qu'on peut tout rejeter à la fois : 52/20
- 350. Si l'on **manifeste** à quelqu'un de l'hostilité ou du mépris, la moindre observation que l'on formulera, qu'elle soit justifiée ou pas, apparaîtra comme une agression, qui le poussera à se **raidir**, à se **refermer** sur luimême et pourra difficilement le **conduire** à **s'amender**; 53/2
- 351. ..., si l'on **témoigne** à quelqu'un amitié, sympathie et considération, non seulement dans les apparences mais par une attitude sincère et ressentie comme telle, 53/7
- 352. Aurais-je à l'esprit, en disant cela, des controverses comme celle qui s'est engagée, dans divers pays, autour du « voile islamique » ? 53/14
- 353. Lorsqu'on sent sa langue méprisée, sa religion **bafouée**, sa culture **dévalorisée**, on réagit en affichant avec ostentation les signes de sa différence; 53/21
- 354. Si, à chaque fois que l'on fait, on a le sentiment de **trahir** les siens, et de **se renier**, la démarche en direction de l'autre est **viciée** : 53/30
- 355. Je ne peux pas suivre ceux qui **rabâchent**, hier comme aujourd'hui, les mêmes vieux **préjugés** hostiles à l'islam, et qui se croient habilités, chaque fois que survient un événement **révoltant**, à en **tirer des** conclusions définitives sur la nature de certains peuples et de leur religion. 57/17
- 356. [...] la doctrine concernée, certes pas la seule, ni la plus **répandue**, mais qui ne peut être **écartée** d'un revers de main agacée. 58/16
- 357. Pour celui qui se situe à l'intérieur d'un système de croyance, il est parfaitement légitime de **dire** que l'on se reconnaît dans telle interprétation de la doctrine et pas dans telle autre. 58/28

- 358. Un musulman croyant peut estimer que le comportement des talibans **contredit** ou ne **contredit** pas- la lettre et l'esprit de sa foi. 58/31
- 359. Je suis même constamment **tenté** de **dire** que tel ou tel comportement outrancier- poser des bombes, interdire la musique, ou légaliser l'excision- ne **cadre** pas avec ma vision de l'islam. 59/5
- 360. On a beau **se plonger** dans les livres saints, **consulter** les exégètes, rassembler des arguments, il y aura toujours des interprétations différentes, contradictoires. 59/13
- 361. En **s'appuyant** sur les mêmes livres, on peut **s'accommoder** de l'esclavage ou bien le condamner, vénérer les icônes ou es jeter au feu, **interdire** le vin ou bien le **tolérer**, **prôner** la démocratie ou la théocratie ; 59/16
- 362. Pour cette raison, il ne sert à rien, **me semble**-t-il, de **s'interroger** sur « ce que **dit vraimen**t » le christianisme, l'islam, ou le marxisme. 60/01
- 363. Je ne me demande même pas si, aux yeux de l'Eglise, je **passe pour** un croyant, à mes yeux un croyant est simplement celui qui croit en certaines valeurs- que je résumerais en une seule : la dignité de l'être humain. 66/27
- 364. En **m'empressant** d'ajouter que la tolérance ne me satisfait pas. 68/8
- 365. Aujourd'hui encore, bien des Européens **seraient choqués** d'entendre dans leurs villes l'appel du muezzin. 68/02

Le deuxième groupe quant à lui, contient des verbes polysémiques dont les deux sens du verbe font de lui un verbe de pensée. Les deux sens sont donc entièrement ou partiellement différents. Ces sens différents accordés au verbe l'autorisent à appartenir à plusieurs souscatégories de cette famille de verbe. Parmi ces verbes polysémiques, « doublement » de pensée, nous présentons les exemples suivants :

- 366. si les fanatiques de tous poiles parviennent aussi facilement à **s'imposer comme** les défenseurs de l'identité, 37/29
- on se veut solidaire de leur destin mais on **se permet** aussi d'être tyrannique à leur égard ; 38/11
- 368. si on les **juge** « tièdes », on les **dénonce**, on les terrorise, 38/13
- 369. Seul **compte** le point de vue des « nôtres », 38/22
- on **se garde** bien de **se demander** si, 39/17

- on **évite** de **se laisser adoucir** par leurs plaintes, par leurs souffrances, par les injustices dont ils ont été victimes. 39/20
- on **imagine** bien de quelle manière elle peut **pousser** les hommes aux pires extrémités : 40/21
- 373. On a souvent tendance à **se reconnaître**, dans son appartenance la plus **attaquée**; 34/21
- 374. nous défendons les droits d'une population qui **souffre**, 42/2
- 375. Sans vouloir **expliquer** le phénomène mystique et religieux que constitue le message de l'islam, dont l'apparition obéit à des lois complexes, insaisissables, il est certain que, du point de vue politique, il y avait un vide propice à l'émergence d'une réalité nouvelle. 64/31

Pour mieux se rendre compte de la différence possible entre plusieurs sens faisant d'un même verbe un verbe de pensée, différent à chaque fois, nous nous arrêtons sur plusieurs cas du verbe « *voir* ». Ayant trois ou quatre sens psychologiques différents, le verbe « *voir* » est repéré selon ces sens dans les exemples suivants :

Voir = connaître

376. On a même **vu**, dans les conflits récents, certaines factions commettre des atrocités contre leur propre population... 42/23

Voir = constater, sentir, remarquer

377. dès lors que l'on **voit** en soi-même, en ses propres origines, en sa trajectoire, divers confluents, diverses contributions, divers métissages, diverses influences subtiles et contradictoires, 40/7

Voir = apprendre, conclure

378. Ici encore, on aurait tort de ne **voir dans** ces exemples que des cas extrêmes. 45/15

Voir = *concevoir*, *imaginer*, *percevoir*

379. Je pourrais longuement dire pourquoi je **vois** les choses **ainsi**, à la lumière de mes convictions, 54/3

Voir = apprendre, savoir, constater

380. Je suis, comme tant d'autres, effaré par ce que je **vois** et **entends** aujourd'hui dans le monde musulman. 67/9

Ces exemples précédents montrent qu'un verbe de pensée peut appartenir à plusieurs sousclasses de cette même famille. Cela nous mène à la question suivante : peut-on parler de la polysémie quand il s'agit des sens appartenant à un même groupe de verbes ? La réponse que nous pourrions donner à cette question dépend de la polysémie elle-même. Nous considérons que la polysémie peut être qualifiée de totale concernant le premier ensemble d'exemples (dont les deux sens appartiennent à deus familles différentes de verbes), ou partielle s'agissant du deuxième groupe (dont les deux sens représentent deux verbes appartenant tous les deux à la même famille de verbes).

Les exemples suivants quant à eux présentent des cas polysémiques des formes infinitives nominales des verbes polysémiques. Nous constatons que la différence entre les deux sens des mots représente fidèlement la même que celles du verbe d'origine. Cependant le critère majeur utilisé pour comprendre les deux sens des mots suivants est celui du binôme (physique/mental) :

- 381. Tant il est vrai que ce qui détermine **l'appartenance** d'une personne à un groupe donné, c'est essentiellement l'influence d'autrui ; 33/6
- 382. s'ils ont le sentiment que « les autres » constituent une **menace** pour leur ethnie, 40/23
- 383. ..., les tensions identitaires peuvent conduire aux **dérapages** les plus meurtriers. 49/18
- 384. ... si j'adhère à mon pays **d'adoption**, si je le considère mien, si [...]; 52/24
- 385. Une conception héritée des conflits du passé, que beaucoup d'entre nous rejetteraient s'ils l'examinaient de plus près, mais à laquelle nous continuons à adhérer par **habitude**, par manque d'imagination, ou par **résignation**, 38/01

Concernant les mots « appartenance », « menace », « dérapage », « adoption », « habitude » ou « résignation », le sens qui leur a été donné est « mental » et non pas « physique ». Par conséquent ils sont dérivés des VdP polysémiques puisqu'ils possèdent chacun deux ou plusieurs interprétations différentes.

Dans ce qui suit nous allons détecter cette différence entre la polysémie « totale » et la polysémie « partielle » à travers la comparaison des textes français et leur traduction arabe.

Le premier ensemble d'exemples présente donc tous les verbes de pensée polysémiques dont les deux acceptions n'appartiennent nullement à la même famille sémantique. Nous allons

remarquer que la majorité des équivalents arabes de ces verbes représentent des équivalents exacts des verbes français d'origine, à l'exception de certains exemples comme les deux cas suivants :

Dans le premier exemple le verbe « *préciser* » et traduit en arabe par le verbe « *ajouter* » qui n'est pas un verbe de pensée. La polysémie du verbe français réside dans le fait qu'il n'est pas utilisé dans une signification d'un verbe de parole mais plutôt comme un verbe de pensée. L'utilisation du conditionnel atteste que la précision apportée par le verbe n'a pas été déclarée verbalement par la personne en question, mais elle a été plutôt ressentie par le locuteur qui le cite dans son discours. La polysémie du verbe « *préciser* » est donc entre les deux acceptions « de parole » et « de pensée » :

386. il se rend justement à la mosquée, **préciserait**-il ; 18/29

Le deuxième verbe qui n'a pas été traduit par son équivalent arabe exact est le verbe « *se hasarder* ». Le choix du traducteur respecte évidemment le groupe sémantique des équivalents, mais avec un degré légèrement plus négatif de l'équivalent arabe « *risquer* » qui aurait dû être « *s'aventurer* » :

387. Je ne **me hasarderai** pas à faire des pronostics. 19/03

La polysémie dans ce dernier verbe est due à l'idée de hasard qui représente une sorte de méconnaissance ou d'incertitude par rapport à l'avenir ou à quelque chose que le locuteur ne peut pas deviner.

L'exemple suivant présente le verbe « se détacher » qui possède deux sens différents indiquant le détachement physique ou psychologique. Le verbe arabe choisi est totalement compatible avec le verbe français à travers l'image qui y est utilisée :

388. comment pourrais-je jamais **m'en détacher** ? 08/02

Nous avons également repéré l'adjectif « *enrichissante* » dérivé du verbe *enrichir* qui représente une richesse spirituelle ou épistémique et non pas matérielle. La traduction maintient le sens du mot d'origine en changeant la forme morphologique, puisqu'il s'agit de

l'adjectif « *riche* » en arabe et non pas de l'équivalent exact du participe présent du verbe, en négligeant ainsi le choix aspectuel de la phrase d'origine :

389. une expérience **enrichissante** et féconde 09/20

L'exemple suivant présente un cas polysémique entre un verbe de perception et un verbe de pensée ; l'utilisation de la particule de comparaison « comme » après le verbe « regarder » accorde au verbe un sens psychologique similaire à celui du verbe « voir ». Le « regard » concerné n'est donc pas un regard de perception physique mais plutôt un jugement ou une opinion. La traduction présente quant à elle l'équivalent exact de cet usage en annexant la particule équivalent de « comme » au verbe traduit :

390. certains le **regardent** comme un traître, 09/25

D'un autre côté la polysémie des trois verbes suivants est basée sur la métaphore existante entre l'état physique des choses et la ressemblance qu'il peut y avoir avec l'état mental de certaines personnes ou des rapports entre elles. Les verbes arabes ont été quant à eux choisis soigneusement pour indiquer le sens exact des verbes français :

391. ils ont un rôle à jouer pour tisser des liens, dissiper des malentendus, raisonner les uns, **tempérer** les autres, **aplanir**, **raccommoder**... 11/09

La possibilité de considérer un verbe comme un VdP dépend alors du contexte dans lequel il se trouve d'une part, et de ses différents sens qui définissent ses rapports avec les autres éléments du contexte d'autre part. Cela peut être évident dans l'exemple suivant où le verbe « occulter » est considéré comme un VdP car les choses concernées par cette occultation sont des choses abstraites.

Les deux verbes de la phrase suivante sont traduits fidèlement par les équivalents exacts qui représentent en arabe le même sens et le même effet, en étant des verbes de pensée polysémiques également :

392. A chaque époque, l'une ou l'autre de ses appartenances s'est enflée, si j'ose dire, au point **d'occulter** toutes les autres et de **se confondre** avec son identité tout entière.20/01

Les cas suivants fournissent une abondance d'exemples servant à mieux comprendre cette forte présence de VdP polysémiques. Nous devons noter que leurs traductions sont quasiment toutes basées sur des équivalents exacts de ces verbes dans la langue arabe :

- Confondre physiquement deux ou plusieurs entités distinctes Vs. confusion mentale ou psychologique. L'équivalent arabe étant « *être pris par erreur pour* » :
 - 393. et qu'il n'existe pas, parmi les milliards d'autres humains, une seule personne avec laquelle on puisse le **confondre**, fût-ce son sosie ou son frère jumeau. 16/13

- Le rapprochement sémantique est dû à la nature psychologique et morale de l'obstacle :
 - 394. Les Hutus comme les Tutsis sont catholiques et ils parlent la même langue, cela les a-t-il **empêchés** de se massacrer ? 20/10

- Insister dans le discours (verbe de parole) Vs. La volonté de montrer un côté important d'une affaire par la pensée ou le comportement :
 - 395. Tous ces exemples pour **insister** sur le fait que s'il existe, 20/12

- Prendre quelque chose par la force de l'esprit ou de la pensée et non pas physiquement :
 - 396. **Prenons** le cas d'un homosexuel italien à l'époque du fascisme. 20/23

- Choisir ne consiste pas forcément à faire un choix entre plusieurs entités séparées, mais il peut vouloir dire « penser à quelque chose de précis » :

397. en **choisissant** cet exemple, je fais évidemment appel à certaines réminiscences littéraires et cinématographiques. 20/30

- Adoption familiale Vs. adoption et appropriation des idées :
 - 398. c'est l'attitude inverse que **j'adopte** : 23/7

- Changer ou se muer Vs. appartenir et adhérer : Il existe un certain décalage sémantique entre la phrase originelle et la traduction. Le verbe français « se convertir » est traduit par le verbe « se retourner vers » qui représente également un VdP polysémique également puisqu'il s'agit d'idées et de convictions :
 - 399. avant même que l'Occident se soit **converti** au christianisme. 23/20

- Faire ou laisser une trace physique Vs. Influencer l'esprit ou l'état d'âme de quelqu'un. Le traducteur choisit le verbe « *caractériser* » ou « *dépeindre* » plutôt que l'équivalent exact du verbe « *marquer* » :
 - 400. elle **marque** profondément et durablement la personne ; 24/26

- Différence entre énonciation et idée mentale intrinsèque. La traduction arabe présente l'équivalent exact du verbe français s'agissant d'un verbe polysémique :
 - 401. s'agissant de moi, je ne **nierais** pas qu'elle a été déterminante dans la plupart des décisions [...] 24/27

- « *témoin* » : différence entre l'acte juridique du témoignage Vs. connaissance ou savoir. « *tiraillement* » : entre l'acte physique de tirer Vs. influence multiples et réciproques.

Pour « *témoin* » le mot est utilisé de la même façon dans les deux langues, quant à « *tiraillement* » le mot arabe est plus proche du caractère psychologique que le mot français grâce au schème arabe « tafâ'ul » qui montre le lien « interactif » entre plusieurs personnes :

402. et que je fus, tout au long de mon enfance, **témoin** de ces **tiraillements**, 26/9

- « *Aligner* » : exposer quelque chose Vs. faire connaître quelque chose aux autres. La traduction arabe choisit l'équivalent sémantique, en ignorant le choix de style, par le verbe « exposer » ou « présenter » ôtant ainsi le sens de l'enchaînement :
 - 403. Vais-je aligner d'autres détails encore de mon identité ? 26/23

أعرض.

- S'étendre matériellement Vs. étendre et expliquer ses idées. L'équivalent arabe est l'équivalent exact du verbe, il est également un verbe polysémique :
 - 404. devais-je **m'étendre** ainsi, dès le commencement du livre, sur mon propre cas ? 27/19

أتوسع...

- « Soustraire » : suppression physique Vs. éviter, épargner.
- « *Tenir* » : suite au choix de la préposition, il possède le sens de « s'assurer » dans le premier exemple ou de « insister » dans le deuxième, ce qui est remarqué dans la traduction vers l'arabe :
 - 405. c'est parce que ma mère, résolument catholique, **tenait** à **me soustraire** à l'influence protestante qui prévalait alors dans ma famille paternelle [...] 26/12

406. D'autre part, je **tenais à** dire, en me servant de l'exemple qui m'est le plus familier, 27/22

- « *Suffire* » : la saturation physique Vs. la satisfaction psychologique. La traduction arabe est quant à elle fidèle au sens et au choix de l'équivalent :
 - 407. il lui **suffirait** de se poser quelques questions pour débusquer des fractures oubliées, des ramifications insoupçonnées, 28/6

Concernant le verbe « *Se poser* », il implique une question supposant un monologue interne chez la personne qui pense, ce qui rejoint l'exemple du verbe « dire » quand il ne s'agit pas d'un verbe énonciatif ou de parole. Dans ce cas, les verbes « se dire » ou « se poser » entrent dans les synonymes des verbes comme « s'interroger » ou « se demander » qui sont pour nous des VdP à part entière.

« *Regarder* » : entre la perception physique Vs. perception mentale ou jugement (par extension). Le substantif dérivé du verbe est traduit en arabe par son équivalent exact qui présente le même effet sémantique¹²⁵ :

408. et c'est notre **regard** aussi qui peut les libérer. 28/32

- « *Vivre* » : passer sa vie Vs conception personnelle de quelque chose, imaginer. Le même cas existe en arabe à travers l'équivalent exact du verbe qui exprime la même situation :

409. on ne **vit** pas de la même manière sa féminité, ni aucun autre élément de son identité. 31/13

- « *Compter* » : calculer Vs. importer. Les trois exemples utilisent le même équivalent sous deux formes morphologiques différentes : le verbe équivalent ou l'adjectif équivalent. Le verbe arabe quant à lui ne représente pas un cas polysémique, encore moins l'adjectif qui en découle. Le sens du verbe français est donc transmis à l'arabe mais cela est effectuer par un verbe de pensée au sens plein « *importer* » :

410. une seule appartenance qui **compte**, sa « vérité profonde » en quelque sorte...08/28

411. comme si le reste, tout le reste- sa trajectoire d'homme libre, ses convictions acquises, ses préférences, sa sensibilité propre, ses affinités, sa vie, en somme-, ne **comptait** pour rien. 08/32

12

 $^{^{125}}$ Nous parlons d'effet sémantique d'un mot traduit dans le sens où il représente les mêmes conditions sémantiques que le mot d'origine, dans notre cas la polysémie verbale.

412. Les appartenances qui **comptent** dans la vie de chacun ... 20/19

الانتماءات المهمة...

La haute fréquence des verbes à effets physiques dans un usage psychologique nous permet de conclure que cela suffit pour qu'un verbe de n'importe quelle famille devienne un verbe de pensée polysémique. Les verbes en question ne représentent plus les verbes qu'ils sont par leur sens plein, mais ils présentent plutôt des verbes indiquant un degré beaucoup plus profond du processus mental basé sur une psy-chose. Cela s'applique pareillement aux verbes psychologiques imagés ou issus d'une métonymie ou une métaphore.

Le deuxième groupe que nous avons pu repérer est celui de certains cas où la polysémie est interne à la famille des VdP ou autrement dit la polysémie partielle dont les deux différents sens font appartenir le verbe finalement à la même famille sémantique.

Parmi les verbes polysémiques partiels que nous avons repérés nous retrouvons le verbe « *affirmer* » qui, avec ou sans un usage pronominal, possède le même équivalent arabe exact. La simple différence sémantique entre les deux sens est que le verbe forme selon nous un verbe exogène ¹²⁶ (dont la référence ne concerne pas la personne qui effectue le processus) en tant que VdP non-pronominal. Le verbe pronominal quant à lui ne vise que l'acteur du verbe lui même, la portée psychologique du verbe est donc intérieure. Dans le premier cas l'affirmation est assurée chez l'autre, alors qu'elle ne concerne qu'une seule et même personne dans le deuxième cas. Nous pouvons donc parler de changement d'expérienceur, ce qui fait du premier verbe un verbe de « certitude » et du deuxième un verbe de « réflexion ». Nous ne parlons donc pas de la polysémie qui concerne les deux sens du verbe : l'énonciation en tant que verbe de parole Vs. l'idée intrinsèque non-transmise verbalement :

413. et lorsqu'on incite nos contemporains à « **affirmer** leur identité »...09/01

414. si chaque fois qu'il **s'affirme** français... 09/24

¹²⁶

Le deuxième verbe choisi est le verbe « retrouver » dont les deux sens de « pensée » sont les suivants : retrouver un objet abstrait ou un concept Vs. constater ou concevoir une situation psychologique précise. Cette différence est du même niveau que celle du premier verbe « affirmer », puisque la chose trouvée mentalement peut aussi bien concerner les objets trouvés que l'acteur du verbe lui même dans une situation quelconque. En effet cela ne concerne pas la polysémie basée sur la trouvaille physique contraire à celle psychique ou morale. Le premier sens, provenant de l'exploration des concepts ou des objets abstraits, il est présent dans l'exemple suivant car le verbe français est traduit par le verbe « porter en soi » :

415. c'est qu'ils doivent **retrouver** au fond d'eux-mêmes...09/03

Quant au deuxième sens concernant la situation mentale ou psychologique dans laquelle se trouve l'acteur du verbe lui-même, il montre le verbe sous sa forme pronominale dont la traduction est toujours « trouver soi-même » étant l'équivalent de « se trouver » ou « se retrouver ». Dans le premier exemple, l'acteur se trouve « marginalisé », dans le deuxième « confronté à une spécificité » et dans le troisième « en train de combattre avec acharnement ». les trois cas présentent donc des situations psychologiques personnelles visant l'expérienceur lui-même :

416. quiconque revendique une identité plus complexe **se retrouve** marginalisé. 09/08

417. En prenant ces deux mêmes critères simultanément, je **me retrouve** confronté à ma spécificité. 24/35

418. et qu'il pourrait **se retrouver** en train de combattre avec acharnement ceux qui auraient du être les siens ? 33/03

Le verbe « *voir* » forme quant à lui le cas le plus concret puisque ses différents sens sont distincts les uns des autres. Initialement, le verbe ne figure pas parmi les verbes de pensée au sens plein puisqu'il l'est par polysémie, donc par l'un de ses sens secondaires. La polysémie

totale du verbe consiste à différencier la vision physique avec la vue psychologique ou l'opinion personnelle.

Les deux premiers exemples concernent un deuxième sens psychologique du verbe visant la perception mentale et non physique. Les adverbes aident à mieux comprendre le sens en reliant l'idée de la certitude ou d'incertitude, la bonne ou la mauvaise connaissance de quelque chose, à l'idée de distance physique entre les objets concrets. Cependant le verbe n'est pas traduit par le verbe « *voir* » en arabe, mais par le verbe « *sembler* » que l'on peut qualifier de substituant de verbe « *voir* » quand il s'agit de certains cas de ce verbe :

419. **Vue** de loin, cette appartenance n'est qu'un détail, une curiosité ; 25/20

420. **vue** de près, c'est un aspect déterminant de mon identité 25/22

Le troisième sens psychologique du verbe concerne l'imagination d'une situation virtuelle ou la vision mentale de quelque chose d'irréel. Cela est certainement différent de la vue personnelle menant à une opinion. Le verbe pronominal est traduit par son équivalent exact en arabe également :

421. D'autre part, je n'ignorais pas que, plus on va loin dans l'analyse d'un cas particulier, plus on court le risque de **se voir** rétorquer que c'est justement là un cas particulier. 27/26

Le verbe « chercher » peut représenter le contraste du verbe « trouver » puisqu'ils concernent, tous les deux, deux sens distincts. Le premier concerne les objets matériels et concrets, le deuxième les choses abstraites ou mentales. Ainsi il existe une polysémie totale de ce verbe entre celui de mouvement ou d'action d'une part et un VdP d'autre part. Sa polysémie partielle quant à elle se présente dans un usage spécifique du verbe une fois accompagné par la préposition « à ». Le verbe ainsi prend le sens psychologique de « vouloir » ou « aspirer » à faire quelque chose.

Dans les exemples suivants, la polysémie du verbe est fondée sur la dichotomie découvrir ou chercher/vouloir ou avoir l'intention :

422. je me suis jeté à l'eau, persuadé que toute personne de bonne foi qui **chercherait à** faire son propre « examen d'identité » ne tarderait pas à découvrir qu'elle est, tout autant que moi, un cas particulier. 27/30

423. l'influence des proches qui **cherchent à se l'approprier**, et l'influence de ceux d'en face, 33/8

424. C'est pourtant l'inverse que je **cherche à dire**. 28/22

Les verbes dans les trois exemples précédents sont tous traduits par le même équivalent arabe qui n'est pas l'équivalent exact « *chercher* ». Pourtant le verbe choisis en arabe est lui aussi un verbe polysémique entre le sens de mouvement physique et le sens d'espérance d'aspiration spirituelle.

Le verbe « *découvrir* »est polysémique à cause du contraste entre « la découverte physique d'un nouvel objet » contre le sens de « se rendre compte d'une nouvelle information ». Cependant le sens psychologique se subdivise quant à lui en deux sens principaux selon le corpus. Le premier sens est celui de se rendre compte de l'existence d'une chose ou d'un objet abstrait ou concret qui existait auparavant. Le deuxième sens concerne l'amélioration de la connaissance de quelque chose que l'on ne connaissait pas très bien avant. La différence réside aussi dans le fait que le premier sens est issu d'une situation brusque ou soudaine, alors que le deuxième peut être le résultat d'un acte intentionnel et volontaire. Le premier sens est représenté dans les deux premiers exemples, et le deuxième sens dans le troisième exemple :

425. je me suis jeté à l'eau, persuadé que toute personne de bonne foi qui chercherait à faire son propre « examen d'identité » ne tarderait pas à **découvrir** qu'elle est, tout autant que moi, un cas particulier. 27/30

426. et pour **se découvrir** complexe, unique, irremplaçable. 28/8

ليكتشف ...

Le sens n'est pas la connaissance de nouvelle chose mais plutôt mieux connaître une chose déjà connue

427. que c'est d'abord en traduction arabe que j'ai **découvert** Dumas et Dickens...7/19

Les trois verbes sont traduits par le même équivalent arabe qui est leur équivalent exact polysémique même en arabe.

Le verbe « *envisager* » quant à lui peut être considéré comme polysémique partiel puisqu'il représente deux sens différents faisant de lui un verbe de pensée dans les deux cas : avoir l'imagination de quelque chose Vs. avoir l'intention de faire quelque chose. L'exemple suivant est basé sur l'imagination, le verbe choisis en arabe est ainsi « *imaginer* » :

428. Qui, aux Etats-Unis, peut encore **envisager** sa place dans la société sans référence à ses attaches antérieures...10/31

Le dernier verbe choisi est le verbe « *s'amuser* » qui est un VdP au sens premier représentant un verbe de sentiment. Il peut être utilisé dans un autre sens rapprochant le sentiment d'amusement à celui de l'éphémère ou du hasard. Ce verbe indiquerait ainsi l'apprentissage inattendu d'un fait qui sera à l'origine d'un sentiment de surprise ou d'étonnement causant un sentiment d'amusement. Le verbe concerne selon nous initialement un verbe « d'apprentissage de savoir » et non pas un verbe de sentiment. Le verbe arabe est quant à lui l'équivalent exact du verbe français qui possède une opacité de sa polysémie. Autrement dit il ne présente pas les mêmes effets sémantiques :

429. Cependant, si quelqu'un **s'amusait** à chercher, un jour, mon nom sur les registres de l'état civil, 25/30

4.5. Autres cas de glissement de sens : métonymie et métaphore

Nous traitons dans ce chapitre tous les verbes ou les groupes de mots (avec ou sans verbe) représentant une « pensée » à travers l'utilisation d'une image. Nous avons remarqué à travers les exemples de notre corpus qu'il existe une différence entre les verbes de pensée issus de la polysémie et les verbes de pensée issus de l'imagéité. La polysémie verbale peut être fondée quant à elle sur un rapprochement de sens des deux (ou plusieurs) significations d'un verbe¹²⁷. Or les équivalents métaphoriques ou métonymiques des verbes de pensée sont basés sur un glissement de sens résultant d'une image créée par un verbe ou par un syntagme (nominal ou verbal).

La métonymie a cependant un fonctionnement et un rôle différent de la métaphore. Selon Kleiber (1999), la métonymie concerne le rapport entre deux référents distincts, dont le terme de l'un peut être utilisé pour désigner celui de l'autre, quand ces deux référents sont proches dans l'extralinguistique. Pour lui la métaphore met en jeu un seul référent et deux catégories lexicales différentes, tandis que la métonymie est issue d'un rapprochement de deux référents et deux catégories lexicales différentes.

Toutefois le glissement de sens sur lequel se basent la métaphore ou la métonymie peut avoir plusieurs interprétations. Dans un exemple tel que « *les pays arabes croient à la démocratie* », l'interprétation de la phrase peut aussi bien présenter une métaphore qu'une métonymie. La métaphore serait issue d'une compréhension de « *les pays arabes* » en tant qu'élément personnifié. En conséquence, il s'agit de deux référents distincts séparés dans l'extralinguistique. Le sens métonymique de la phrase provient ainsi de l'interprétation de « les pays arabes » en tant qu'élément substituant à la population ou à ses leaderships. Autrement dit, il s'agit de deux référents ayant une relation précise dans la réalité.

Selon Kleiber (1983), on peut parler de métaphore quand le sens littéral correspond au sens exprimé par le locuteur ou s'il renvoie à un référent faisant partie de sa référence virtuelle. La compréhension de ce qu'a voulu dire le locuteur passe par la mise en application de mécanismes de similitude. Ainsi pour mieux comprendre la métaphore, Kleiber écrit¹²⁸:

Nous n'abordons pas dans ce travail le rapport entre la polysémie d'une part et la métaphore et la métonymie de l'autre. La majorité des verbes de pensée polysémique repérés dans notre corpus nous laissent croire qu'ils sont issus d'une imagéité métaphorique ou métonymique.

¹²⁸ Kleiber 1993, p.208.

Le modèle de la comparaison est le seul « moyen » qui permette à l'interlocuteur de résoudre l'antinomie posée par une prédication d'appartenance déviante pour cause d'incompatibilité catégorielle.

Le référent et le référé possèdent ainsi, selon Kleiber, des points communs aux niveaux sémantique et mental.

Quant aux relations nécessaires entre le référé et le référant dans une métonymie, elles sont présentées selon Lakoff et Johnson (1980) selon six critères différents : la partie pour le tout, le producteur pour le produit, l'objet utilisé pour l'utilisateur effectif, l'institution pour la personne responsable, le lieu pour l'institution et enfin le lieu pour l'événement.

Nous pouvons également ajouter d'autres relations métonymiques que l'on a pu repérer chez d'autres linguistes : l'espèce pour l'individu, l'auteur pour l'œuvre, la conséquence pour la cause, le singulier pour le pluriel, le signe pour la chose, le physique pour le moral, l'objet propre pour la personne, la personne pour la propriété, le contenant pour le contenu, l'instrument pour l'agent, le lieu d'origine pour le produit, la matière pour l'objet.

Nous allons voir à travers les exemples repérés dans le corpus que chacune des occurrences remplaçant un verbe de pensée suite à un glissement sémantique métaphorique ou métonymique, possèdent un sens qui ne sort pas du cadre des critères précédents.

Cependant, les rapports mentionnés ci-dessus ne visent pas seulement les « référés » et les « référents » ¹²⁹ concrets, mais aussi des situations abstraites ou des images mentales fournies par les processus des verbes de pensée.

Nous mettons en évidence le rôle de la métaphore et de la métonymie dans le remplacement d'un verbe de pensée quelconque d'une part et de leurs fréquences dans les textes des deux langues d'une autre part. Néanmoins, la classification de ces cas métaphoriques ou métonymiques extraits du corpus selon les différents critères, ne fait pas l'objet de notre analyse dans ce travail.

Nous exposons certains exemples extraits où les remplaçants métaphoriques et métonymiques des verbes de pensée sont repérés d'un point de vue syntaxique. Les remplaçants peuvent varier entre une unité verbale simple, une unité complexe composée d'un verbe et d'un nom ou une unité complexe faite d'un ou plusieurs noms sans aucun verbe. L'analyse de la traduction de ces cas dans la langue d'arrivée nous permettra de rendre compte des différentes

_

¹²⁹ Nous entendons par référé et référent les deux termes mis en relief par une métaphore ou d'une métonymie. Pour nous le référé est donc l'élément mentionné dans la phrase en question, et le référent est celui auquel le référé fait allusion.

possibilités selon lesquelles les équivalents des verbes de pensée issus de métaphore ou de métonymie peuvent être traduits.

4.5.1. Les cas métaphoriques

Nous visons par les cas métaphoriques toute sorte d'éléments basés sur un glissement de sens métaphorique remplaçant un VdP. Autrement dit, nous allons présenter des cas repérés dans le corpus qui jouissent d'une valeur dénotative ne correspondant pas à leur valeur connotative ; cette dernière étant une représentation d'un VdP. Cependant cette dissemblance entre les deux sens du verbe est fondée sur une analogie entre ses deux représentations. Ce rapport de similarité est à la base du rapprochement sémantique entre deux référents différents ou deux réalités différentes. Il rend possible tout remplacement métaphorique du sens d'un verbe de pensée par son sens figuré pertinent.

Le remplacement d'un verbe de pensée par une formule métaphorique ne se réduit pas à une ou plusieurs sous-catégories des verbes de pensée. Il concerne chacune de ces sous-catégories. Nous préférons montrer la possibilité de classification des cas métaphoriques représentant un sens « de pensée », plutôt que de présenter des exemples de toutes les espèces des verbes mentionnés dans notre tableau de la première partie de ce travail. Nous devons souligner également qu'il ne s'agit pas seulement d'analyser les équivalents verbaux dans les exemples suivants, mais plutôt de ressortir toutes les formules métaphoriques ayant le même sens d'un verbe de pensée.

Ainsi, parmi les cas métaphoriques, nous avons pu détecter le sens d'un « verbe de volonté » (dans ses différentes espèces : volonté, espérance et passion) dans plusieurs exemples tels que :

- 430. Mon **but** est de, 23/4
- 431. des préjugés **pervers** et **meurtriers**. 29/28
- 432. avoir **tendance** à 37/5
- 433. **se préparer** à l'affrontement, 40/12
- 434. **pousser** les hommes aux extrémités 40/21
- 435. être de **main agacée**. 58/16
- 436. **se jeter** au feu 59/16
- 437. **se battre** 66/7
- 438. une Eglise **tolérante** et ouverte à 66/20
- 439. **s'empresser** de 68/8

- 440. des **tensions** se développent 45/20
- 441. **assumer** leur diversité 46/6
- 442. l'esprit **se dévoile** 60/29
- 443. **consolider** l'autorité 62/20
- 444. être irrémédiablement **rétive** 67/01
- 445. **prôner** «l'émancipation » 68/30
- 446. **Loin de moi l'idée** de 64/21
- 447. avancer **d'un pas vers** 50/20

Nous avons pu également extraire quelques exemples démontrant la possibilité de remplacement d'un « verbe d'entendement » par une formule métaphorique. Nous entendons par les verbes d'entendement les « verbes du savoir » (qu'il s'agisse de « verbes de mémoire » ou « d'apprentissage ») et les « verbes de réflexion » (que cela concerne les « verbes de rétrospection », « de projection » ou « d'imagination »). Nous allons remarquer qu'il est impossible de cerner toutes les formules censées remplacer un VdP suite à un glissement de sens. Le travail nécessaire pour dresser un répertoire exhaustif des VdP mériterait une place centrale dans une autre recherche :

- 448. **dériver** vers 69/35
- 449. je **m'étends** sur 27/19
- 450. être un **témoin** de 26/10
- 451. une interrogation **insistante** 08/22
- 452. une expérience **enrichissante** et **féconde** 09/20
- 453. être des **traits d'union** 11/12
- 454. **habitudes** de pensée 11/26
- 455. une expression **ancrée** 11/26
- 456. une **parenté** indéniable 24/20
- 457. avoir **bonne** conscience 40/31
- 458. les **grands** esprits 43/26
- 459. un stratagème **éventé**. 49/7
- 460. un **renversement** du rapport 69/14
- 461. un **dérapage** survient 58/21
- 462. mettre sur le même **plan** 58/5
- 463. **cadrer** avec la vision de 59/5
- 464. **se plonger** dans 59/13

- 465. **s'appuyer** sur 59/16
- 466. **portent** la religion dans leur **cœur**. 61/22
- 467. **se posaient** en pourfendeurs de 61/29
- 468. une illusion **morte**. 64/15
- 469. être **face** à 66/20
- 470. transmettre un **enrichissement** 66/20
- 471. transmettre une **ouverture** 66/20
- 472. transmettre une **castration**. 66/20
- 473. aux **yeux** de l'Eglise 66/27
- 474. faire le **bilan** de 67/15
- 475. aller **plus loin** 69/35
- 476. **forcer** les traits 69/35

D'un autre côté, les verbes que nous appelons psychologiques (qu'ils soient « verbes d'opinion », « de jugement » ou « de sentiment ») sont eux aussi représentés par des formules métaphoriques. Nous pouvons constater que les éléments métaphoriques remplaçant un verbe sont partagés entre les formules nominales et les formules verbales. Les formules métaphoriques nominales sont susceptibles de présenter des participes de verbes, alors que les formules verbales peuvent inclure des verbes support accompagnant les autres éléments nonverbaux :

- 477. **porter** un jugement sur 68/5
- 478. une vision **répandue** et **dangereuse**. 08/24
- 479. se sentir **menacé d'humiliation** 15/29
- 480. des mois **difficiles** 19/19
- 481. la complexité **souriante** ou tragique 21/20
- 482. des **fractures** oubliées, 28/6
- 483. des **ramifications** insoupçonnées, 28/6
- 484. **chez** les Blancs. 32/7
- 485. une appartenance **attaquée**; 34/21
- 486. une communauté **blessée**. 35/3
- 487. avoir le même **sang-froid** 35/30
- 488. il y a bien **folie**. 36/19
- 489. **adhérer** par habitude 38/01
- 490. être **bouleversés**. 38/6

- 491. une vision **biaisée** et **distordue**. 38/9
- 492. une plainte qui **adoucit** 38/20
- 493. une **victime** des souffrances ou de l'injustice 38/20
- 494. les **pires** extrémités 40/21
- 495. demeurer **insensibles** à 41/15
- 496. **se retrouver** complice 42/3
- 497. le **tout** est de. 37/13
- 498. un brassage **vertigineux** 44/18
- 499. des fous **sanguinaires** 44/32
- 500. se trouver **scindé** et **écartelé** 48/6
- des **attaches** qui persistent, ... 48/20
- 502. être **incompatible** avec 57/9
- 503. **facile** de décréter 58/21
- 504. l'impulsion **libératrice** 61/19
- 505. être **tenté** de. 59/5
- 506. **lance** les atrocités à la figure 64/35
- 507. un **paradis** de tolérance. 64/22
- se mettre en cause 66/20
- 509. je **passe pour** 66/27
- 510. être **dénuée** d'intolérance 67/15

L'avant dernière des sous-catégories mentionnées dans la première partie est celle des « verbes de perception » qui se subdivisent en « verbes des sens » et « verbes de perception ». Les deux sous-classes sont quant à elles constatables dans les exemples métaphoriques suivants :

- 511. une logique **indéchiffrable**. 36/15
- 512. les observateurs **extérieurs** ; 42/12
- 513. **refléter** une sensibilité 47/2
- 514. une sensibilité **partagée** 47/2
- 515. regarder **autour** de soi 60/24
- 516. poser un regard **neuf** et **utile** 62/11

La dernière des sous-catégories est celle qui présente une pensée totalement absente (comme dans les « verbes de l'oubli ») ou partiellement absente (comme dans les « verbes de négligence »). Nous constatons également que les formules métaphoriques connaissent

plusieurs degrés d'infimes nuances sémantiques. Nous retrouvons ces nuances dans les trois catégories des « verbes d'oubli » accompagnées des exemples suivants :

- les cas où l'oubli est involontaire :

517. demeurer **loin de** compte. 61/33

518. se situer **hors du** cadre de la pensée 61/19

- les cas où l'oubli est partiellement volontaire (comme par exemple une phrase comme : *je veux/vais l'oublier*) :

519. ces **innombrables** différences, 32/34

520. des différences **minimes** 28/34

- les cas où l'oubli est entièrement volontaire (comme les cas exprimant une indifférence ou une négligence) :

521. des **marginaux**, ...45/34

522. une page **tournée** 64/15

523. **tourner** le dos 67/01

Par ailleurs, nous avons pu déceler à travers les cas métaphoriques repérés un ensemble d'exemples qui expriment une sphère mentale ou « de pensée » sans que l'on puisse classer ces cas dans l'une des sous-catégories abordées auparavant. Nous pouvons facilement attribuer un équivalent en guise de verbe de pensée à chacun des cas suivants, mais cela reste une interprétation personnelle de ces métaphores et non pas forcément leur vrai sens :

524. être **l'enjeu** de 26/10

Être le plus important : importer.

525. **En tout** homme 10/16

Dans la tête de tout homme : tout homme pense : penser.

des appartenances se rencontrent et s'opposent 10/16

Avoir de multiples appartenances : connaître, se contredire, être cohérent.

527. avoir une identité **composite** ; 28/05

Décomposer une identité : concevoir, analyser.

528. les hommes de bon sens avanceront d'un pas vers l'évident **terrain**

d'entente. 50/20

Chercher l'entente : *s'entendre*, *concilier*.

529. « dissoudre » son identité dans une **soupe informe** où toutes les

couleurs s'effaceraient, 28/18

Adhérer, appartenir à un ensemble d'idées : approuver, appartenir (dans son sens de « vision

personnelle »)

À travers la centaine des exemples métaphoriques que nous avons choisis arbitrairement, nous

constatons que 18% de ces cas représentent des « verbes de volonté », 29% des « verbes

d'entendement », 34% des « verbes psychologiques », 6% des « verbes de perception », 7%

des « verbes de pensée manquée » et enfin 5% représentant des cas flous interprétables

différemment selon le contexte et l'image qu'ils présentent. Le langage débordant

naturellement de métaphores est sans aucun doute, comme le pense Lakoff, l'une des raisons

pour lesquelles nous en avons rencontré un nombre si élevé dans notre corpus. Des

statistiques concernant le nombre et le pourcentage des verbes et de leurs différentes formes

d'équivalents feront l'objet d'un prochain passage afin de pouvoir mettre ces chiffres dans

leur contexte général.

De surcroît, il est utile de présenter la traduction des cas métaphoriques dans une autre langue

pour deux raisons : rendre compte de la qualité de la traduction à travers les équivalents

métaphoriques proposés d'un côté, et examiner la compréhension du texte et la

reconnaissance des cas métaphoriques chez le traducteur dans le texte initial. La traduction

proposée des cas métaphoriques, peut ensuite mettre en évidence la place que joue la

métaphore dans le repérage des équivalents des verbes de pensée dans la langue d'arrivée.

À travers les métaphores que nous appelons « de pensée » repérées dans le corpus, nous

pouvons établir principalement deux ensembles distincts : le premier concerne les métaphores

basées sur le sens métaphorique du verbe noyau de la phrase, le deuxième concerne une

métaphore étalée sur un syntagme (nominal ou verbal) dont le sens figuré est l'issu d'une

combinaison de plusieurs unités lexicales.

Nous devons souligner qu'il ne s'agit pas ici de verbes de pensée issus de la polysémie mais

plutôt issus d'un glissement de sens dû à une métaphore, puisque les verbes suivants sont

fondés dans leur usage imagé sur leur sens premier. Nous présentons dans ce qui suit la

signification de chacun de ces verbes repérés dans le contexte en tant qu'équivalents des

verbes de pensée :

530. Cela **dit**,...11/01

« Dire »: signifier

314

531. je fouille ma mémoire pour **débusquer** le plus grand nombre d'éléments de mon identité, je les **assemble**, je les **aligne**, je n'en **renie** aucun. 21/7

« Débusquer » : découvrir, apprendre.

« Assembler, Aligner » : (se) rendre compte d'un ensemble d'éléments, réfléchir « Renier (ne pas) » : accepter, assimiler

532. Chacune de mes appartenances me **relie** à un grand nombre de personnes ; 25/12

« Relier » : rappeler les points en commun avec quelqu'un d'autre

- 533. Vais-je **aligner** d'autres détails encore de mon identité ? 25/23 « Aligner » : évoquer, faire connaître
- 534. grâce à chacune de mes appartenances, **prise** séparément, j'ai une certaine parenté devais-je **m'étendre** ainsi, dès le commencement du livre, sur mon propre cas ? 27/19

Prendre: analyser, évoquer

« Étendre (s') » : élargir l'analyse ou la réflexion

535. forgent les comportements, les opinions, les craintes, les ambitions, qui souvent s'avèrent éminemment formatrices mais qui parfois **blessent** pour toujours. 34/01

« Blesser » : peiner, endolorir

536. L'appartenance qui est en cause-la couleur, la religion, la langue, la classe...- envahit alors l'identité entière. 34/28

« Envahir » : prévaloir, marquer l'esprit

537. Ils promettent victoire ou vengeance, **enflamment** les esprits, et se servent quelquefois des moyens extrêmes ...35/9

« Enflammer » : attirer l'attention, exciter

538. Une conception **héritée** des conflits du passé, 38/01

« Hériter » : connaître ou partager une conception avec les ancêtres

539. Et comme ceux qui gravitent autour d'eux **partagent** ce sentiment, les massacreurs ont souvent bonne conscience, 40/31

« Partager » : connaître quelque chose en même temps que d'autres personnes

Mais de la compassion, nous **glissons** parfois vers la complaisance.

41/20

« Glisser » : s'approcher par la pensée, commencer à penser, ressentir

541. les bourreaux d'hier **deviennent** victimes et les victimes **se transforment** en bourreaux. 42/11

« Devenir et Se Transformer » (dans un sens relatif à quelqu'un) : considérer, prendre pour

542. Je pourrais longuement dire pourquoi je **vois** les choses **ainsi**, 54/3 « Voir » : *concevoir*, *percevoir*

Nous avons pu remarquer que le glissement de sens métaphorique de ces verbes leur accorde un sens mental ou « de pensée ». La différence entre les sens polysémique et le sens métaphorique réside dans le fait que le sens polysémique a un sens distinct du sens premier du verbe (en représentant un deuxième sens) alors que le sens métaphorique a un sens dérivé et basé sur un ou plusieurs points sémantiques ou extralinguistiques en commun.

Ainsi les VdP que nous avons proposés peuvent remplacer les verbes métaphoriques initiaux sans que cela nuise au sens de la phrase, même s'ils ne sont pas dans certains exemples des

verbes de pensée simples ou ordinaires. C'est pourquoi nous nous intéressons dans ce qui suit à la manière dont sont traduits les équivalents des verbes de pensée issus d'une métaphore.

Nous avons pu constater que les cas métaphoriques traduits du français en arabe sont utilisés littéralement pour produire dans la langue d'arrivée la même image métaphorique repérée dans le texte initial. L'inverse cependant montre certains décalages de traduction. Or nous prenons en compte que toutes les métaphores repérées dans le corpus sont des métaphores conventionnelles et non naturelles selon la distinction entre les deux espèces de métaphores proposée par Lakoff¹³⁰.

Les métaphores repérées dans notre texte français se trouvent dans une sphère de métaphores d'orientation (le mieux est vers le haut ou l'avant, le négatif est vers le bas ou l'arrière) et de métaphores de localisation ou de taille (l'important vu comme gros ou absolu, la similarité comme une proximité et l'affection comme la chaleur) sans appartenir exclusivement à l'un de ces deux groupes.

L'analyse des cas métaphoriques basés sur une « pensée » nous a permis d'ajouter d'autres sous-catégories de métaphores à celles que nous venons de présenter. Ces sous-catégories se fondent principalement sur le rapprochement sémantique ou extralinguistique entre le verbe de pensée d'une part et l'une des quatre idées essentielles suivantes : les entités physiques, le changement ou le mouvement, les êtres humains et la localité.

Dans ce qui suit, nous présentons les quatre espèces de métaphores classifiés suivant le degré de rapprochement entre l'image de la phrase d'une part et le sens du VdP équivalent d'autre part. Nous rappelons que les exemples suivants sont extraits du texte français et que toutes les traductions contiennent des équivalents littéraux exacts des métaphores utilisées :

Métaphore fondée sur la similarité entre les propriétés mentales humaines et les entités physiques et concrètes :

543. ils ont un rôle à jouer pour tisser des liens, dissiper des malentendus, raisonner les uns, **tempérer** les autres, **aplanir**, **raccommoder**... 11/09

فأمامهم دور يؤدونه لينسجوا الروابط و يزيلوا أسواء الفهم و يعقلوا البعض و يهدنوا البعض الآخر و يسووا و يوفقوا...

« Tempérer » : adoucir, calmer

« Aplanir » : supprimer un obstacle, égaliser, faciliter

« Raccommoder » : concilier, réconcilier

1 1

 $^{^{130}}$ Lakoff J. (1980), Les métaphores de la vie quotidienne, Paris : Les éditions de Minuit.

544. A chaque époque, l'une ou l'autre de ses appartenances s'est **enflée**, si j'ose dire, au point **d'occulter** toutes les autres et de **se confondre** avec son identité tout entière. 17/12

في كل عصر تضخم واحد من انتماءاته، إذا جاز لي القول، لدرجة أنه يخفي كل الانتماءات الأخرى و يمترج مع هويته كاملة.

« Enfler (se) » : prendre de l'ampleur

« Occulter » : ne pas évoquer, faire oublier

« Confondre (se) »: se tromper, croire avoir raison

545. serait de nouveau **senti pleinement** italien. 21/6

... أنه إيطالي بحق...

« Sentir pleinement » : être convaincu, avoir une certitude

546. **Prenons le cas** d'un homosexuel italien à l'époque du fascisme. 18/23

فلنأخذ مثالا لوطيا إيطاليا أثناء زمن الفاشية

« Prendre un cas »: penser, aborder, analyser

547. Soudain, la répression étatique **s'abat** sur lui, 18/28

و فجأة يحل به قمع السلطة...

« Abattre (se) »: éprouver, connaitre, sentir

548. Parler cette langue **tisse** pour moi **des liens** avec tous ceux qui l'utilisent 24/01

فالتحدث بهذه اللغة ينسج لي روابط مع كل الذين يستخدمونها.

« Tisser des liens » : avoir des affinités, faire connaissance, sympathiser

549. et c'est justement cela qui fait la **richesse de chacun**, sa valeur propre, c'est ce qui fait que tout être est singulier et potentiellement irremplaçable.

15/23

« Richesse de chacun » : considérer, juger, estimer

550. je fouille ma mémoire pour **débusquer** le plus grand nombre d'éléments de mon identité, je les **assemble**, je les **aligne**, je n'en **renie** aucun. 23/7-8-9-10

... فأنا أبحث في ذاكرتي لأكشف عن أكبر عدد من عناصر هويتي و أجمعها و أرتبها و لا أنكر أيا منها.

« Débusquer » : découvrir, connaitre

« Assembler » : réunir, penser, réfléchir

« Aligner »: trouver le lien ou le rapport, suivre une logique

« Renier » : refuser, réfuter, ne pas croire

551. cette conception étroite, exclusive, bigote, simpliste qui **réduit** l'identité entière à une seule appartenance proclamée avec rage. 11/28

« Réduire » : mal concevoir, aller à l'essentiel

552. comment pourrais-je jamais **m'en détacher** ? 7/02

« Détacher (se) » : se sentir indépendant, vouloir se libérer

- Métaphore fondée sur la similarité entre l'esprit et la localité ou le contenant :
 - 553. je **fouille ma mémoire** pour débusquer le plus grand nombre d'éléments de mon identité, 23/7-8

« Fouiller ma mémoire » : se rappeler, appliquer son esprit

j'ai pris les premiers exemples qui me soient **venus à l'esprit**. 9/06

لقد أخذت الأمثلة الأولى التي أتت إلى فكري...

« Venir à l'esprit » : se rappeler, penser

555. **En tout homme** se rencontrent des appartenances multiples qui s'opposent parfois entre elles...9/16

... في كل رجل تتلاقى انتماءات متعددة تتعارض أحيانا فيما بينها...

« En tout homme » : dans la tête de tout homme, tout homme peut penser, éprouver

556. un jeune homme né en France de parents algériens **porte en lui** deux appartenances évidentes, ...8/10

إن شابا يولد في فرنسا من أبوين جزائريين يحمل في داخله انتماءين بديهيين...

« Porter en lui » : connaitre, exiger, subir

- Métaphore fondée sur la similarité entre l'activité mentale et le mouvement :
 - 557. Un pays où l'on est constamment **amenés** à **s'interroger** sur ses appartenances, sur ses origines, sur ses rapports avec les autres, et **sur la place** qu'on peut occuper **au soleil** ou à **l'ombre**. 21/27

و هو بلد نقاد فيه باستمرار إلى التساؤل عن انتماءاتنا و أصولنا و علاقاتنا مع الآخرين، و عن المكانة التي نستطيع أن نحته الشمس.

« Amener »: contraindre, obliger, ne pas vouloir, ne pas choisir

« Interroger (se) » : se demander, réfléchir, ne pas savoir, tergiverser, ignorer

« La place » : la valeur, l'importance, sentier (se), considérer (se)

« Au soleil » : publiquement, être au courant, savoir, vouloir afficher

« À l'ombre » : en cachette, ignorer, éviter, vouloir cacher

558. C'est que je voudrais **conduire ma réflexion** le plus sereinement, le plus patiemment, le plus loyalement possible, 15/22

« Conduire ma réflexion » : orienter mon esprit, attirer mon attention, me focaliser

559. Ne **quittons** pas encore Sarajevo.17/9

« Quitter (ne pas) »: garder en esprit, se rappeler, penser, imaginer

560. **Restons-y**, **en pensée**, pour une enquête imaginaire. 17/9 ... بل سنبقى فيها بفكرنا للقيام باستفتاء خيالى...

« Rester en pensée » : garder en esprit, se concentrer, ne pas se distraire, imaginer

561. Mais il suffit de **promener son regard** sur les différents conflits qui se déroulent à travers le monde pour se rendre compte qu'aucune appartenance ne prévaut de manière absolue. 17/31

« Promener son regard »: vérifier, prendre connaissance, s'informer

Métaphore fondée sur la personnification de la « pensée » :

« Adopter une attitude » : avoir un avis, être convaincu, juger, concevoir

cette **interrogation insistante** m'a longtemps fait sourire. 7/22 جعلنى هذا التساؤل الملح أبتسم لفترة طويلة.

« Interrogation insistante » : se demander fréquemment, avoir besoin de savoir, être hanté, obséder

une **expérience enrichissante** et **féconde** 8/20 ... إنها تجرية غنية و خصبة ...

« Expérience enrichissante » : faire connaître, découvrir, inventer, innover

565. En tout homme **se rencontrent** des **appartenances** multiples qui s'opposent parfois entre elles...9/16

... في كل رجل تتلاقى انتماءات متعددة تتعارض أحيانا فيما بينها...

« Des appartenances se rencontrent » : appartenir, éprouver, ressentir « Des appartenances s'opposent » : se contredire, s'égarer

> et le contraignent à des **choix déchirants**. 9/17 و تجبره على **خيارات ممزقة**...

« Choix déchirant » : hésiter, douter, ressentir

567. tous concernent des êtres portant en eux des **appartenances** qui, **s'affrontent** violemment ; 11/03

فكلها تخص كائنات تحمل في داخلها انتماءات تتواجه اليوم بعنف...

« Des appartenances s'affrontent » : se découvrir, éprouver, tester, se sentir perdu

568. sans recourir à aucune espèce de jargon ni à aucun **raccourci trompeur**.15/23

دون العودة إلى أي نوع من الأفكار المسبقة أو أي اختزال خادع.

« Raccourci trompeur »: se tromper, confondre

569. Si chacun de ces **éléments** peut **se rencontrer** chez un grand nombre d'individus, jamais on ne retrouve la même combinaison chez deux personnes différentes, 16/20

إذا كان من الممكن مصادفة كل من هذه العناص عند عدد كبير من الأشخاص، فإننا لن نجد أبدا التركيبة ذاتها عند شخصين مختلفين.

« Des éléments rencontrés » : connaître, détecter, repérer, rendre compte

Le but de ce travail n'étant pas d'analyser précisément les différentes formes de métaphores repérées dans le corpus, nous soulignons qu'à travers les VdP équivalents nous pouvons distinguer deux niveaux sémantiques différents. Le premier niveau concerne les équivalents simples lexicalement indiquant un seul référent (comme dans la majorité des cas), et le deuxième vise des équivalents plus complexes lexicalement et sémantiquement comme dans trouver le rapport, se sentir indépendant, tout homme peut penser, orienter mon esprit, se demander fréquemment, avoir besoin de savoir...etc.

Quant à la traduction de ces métaphores en arabe, elle exige une certaine « fidélité » au texte originel afin de reproduire les mêmes images que les métaphores françaises. Cependant nous aimerions nous arrêter sur certains exemples qui présentent par leurs traductions arabes, contrairement aux métaphores conventionnelles en français, des métaphores nouvelles apportant des images innovantes ou peu fréquentes en arabe.

Le premier exemple est celui de « restons-y, en pensée » traduit en arabe littéralement par « سنبقى فيها بفكرنا ». Le mot le mieux approprié au sens figuré de la phrase arabe aurait été « سنبقى فيها بمخياتنا » qui signifie : restons-y, en imagination. Le traducteur n'a donc pas chargé le mot « pensée » de son sens métaphorique d'imagination.

Le deuxième exemple concerne le cas de la métaphore « promener son regard » traduite en arabe par son équivalent littéral exact « نجول بنظرنا ». Une meilleure traduction devrait prendre en compte le fait qu'il existe en arabe des métaphores conventionnelles qui reproduisent la même image de celle de la métaphore initiale. En conséquence la métaphore considérée en arabe comme nouvelle n'aurait pas dû exister. Parmi ces métaphores nous pourrions proposer « نتأمل » (considérer, méditer), « نجول بمخیلتنا » (se promener avec son imagination) ou « نظرة » (jeter un regard) qui seraient plus appropriées au sens initial puisque le mot « regard » présente le sens de la pensée ou de l'imagination et non pas sons sens premier.

Le troisième exemple est celui de la métaphore « choix déchirant » traduit en arabe d'une façon ambiguë par « خيارات ممزقة » pouvant signifier « choix déchirant » ou « choix déchirés » qui s'écrivent toutes les deux de la même façon. L'équivalent arabe représente une traduction fidèle de la métaphore française même si le sens en arabe reste mal construit. Dans ces

exemples, le traducteur ne réjouit pas le lecteur arabe d'une traduction assez raffinée puisque les métaphores, très fréquentes et utiles dans le langage, n'apparaissent qu'à travers la tentative de ce premier de présenter une traduction littérale. Dans le dernier exemple, il aurait été plus familier pour le lecteur de lire « خيارات أحلاها مر » (des choix dont le meilleur reste amer) provenant de la poésie arabe que d'avoir la traduction littérale de la locution française.

Concernant la traduction française des métaphores dites « de pensée » repérées dans le texte arabe, nous constatons qu'elle ne présente pas constamment une traduction littérale des métaphores initiales.

Nous avons pu remarquer que les équivalents proposés en français, en tant que traductions des métaphores repérées dans le texte arabe, sont partagés principalement en trois ensembles distincts :

- Les traductions littérales des métaphores initiales (même image et mêmes mots).
- Les traductions sémantiques du sens exact de la métaphore initiale (même image et changement lexical).
- Les traductions métaphoriques proposant une métaphore différente (image différente).

Nous allons présenter certains exemples des deux premières sortes de traductions des métaphores en français et cela avant de nous nous arrêter sur le troisième ensemble qui nous paraît le plus important à analyser.

Parmi les traductions littérales, nous pouvons citer des exemples suivants dont la traduction française fournit des équivalents lexicaux exacts de la métaphore arabe. Dans ces exemples nous retrouvons donc la même image et les mêmes mots utilisés pour la créer dans les deux langues :

570. ..., **rumeurs parvenues** jusqu'à lui, bruits que l'on fait courir sur sa propre personne,

... ما بلغه من شائعات...20/08

 ${\it ~~} {\it ~~} Rumeurs~parvenues~{\it ~~} : apprendre \\$

571. chaque marche **l'éloigne** du **tumulte** et de l'agitation d'une journée écoulée.

كل درجة يعلوها فوق السلالم القصيرة، ... تبعده شيئاً فشيئاً عن ضجيج النهار الراحل...20/06 كل درجة يعلوها فوق السلالم القصيرة، ... تبعده شيئاً فشيئاً عن ضجيج النهار الراحل... S'éloigne du tumulte » : se détendre, oublier

572. le **regard** de celui qui **part** inexorablement vers un monde **inconnu**.

« Le regard par vers l'inconnu » : chercher à savoir, s'aventurer

573. enfin, selon une **nouvelle récente**, qui a **mis la population en émoi**,

« Nouvelle récente » : apprendre

« Mettre en émoi » : attendrir, toucher

Le deuxième ensemble présente des traductions françaises qui tentent de reproduire les mêmes images de la métaphore avec quelques changements lexicaux. Le changement lexical concerne la différence du choix de certains mots entre les deux versions, voire parfois la suppression de certains éléments de la phrase initiale tout en gardant la même image. Nous avons pu constater cela dans les exemples suivants :

574. les questions se succèdent comme des coups de bâton

La traduction française garde la même image de la métaphore basée sur le rapprochement entre la répétition des questions et les coups multiples de bâton. Cependant cette version supprime les deux verbes arabes « تتزل » (tomber) et « تعلو » (monter) pour les remplacer par le verbe français « se succèdent ».

L'exemple suivant traduit le mot « الظن », qui est la forme infinitive nominale du verbe *croire* ou *penser*, par le verbe « *imaginer* » à l'infinitif sans que cela ne modifie le sens de la métaphore initiale présentant l'activité mentale comme une limite à ne pas surpasser :

575. Qui alors aurait osé imaginer que, ...

Dans l'exemple suivant la métaphore arabe qui signifie littéralement (ses mots sortent avec calcul) pour dire (mâcher ses mots) est traduite en français par « calculer les conséquences de ses paroles ». L'image est toujours la même dans les deux versions avec certains changements dus à la traduction :

576. il lui faudra toujours **calculer** les conséquences de ses paroles.

Le changement apporté par la traduction apparait dans l'exemple suivant et concerne deux métaphores différentes. La première est présentée dans la phrase arabe « وجد فيها ما يستحق» (trouver en elle ce qui mérite) traduit en français par « trouver que cela mérite ». Elle modifie le sens figuré initial présentant le verbe *trouver* comme un verbe de perception et non pas comme un verbe d'opinion ou de jugement. La deuxième métaphore mentionnée dans cet exemple est celle de la formule arabe « طلع لفوره » (monter d'emblée) traduite par « il n'hésite pas à monter », qui garde la même image avec quelques éléments supplémentaires :

577. S'il **trouve** que cela **mérite** d'être rapporté au Sultan, il **n'hésite** pas à monter à la citadelle.

Nous pouvons citer également l'exemple suivant dont la métaphore arabe basée sur « ينسى » (on oublie ses nouvelles) est traduite par « oublier son existence ». La métaphore arabe est ainsi traduite par une métaphore française qui garde la même image et le même sens initial :

578. les jours passeront jusqu'à ce qu'on **oublie** son existence.

La phrase « la joie envahit le cœur » est à son tour la métaphore choisie pour remplacer la métaphore arabe « بهجة تمتد إلى روح » qui fait de la joie quelque chose qui « s'étend vers l'âme » et non pas quelque chose qui « envahit le cœur ». La traduction reste cependant claire et présente le même sens initial :

579. la **joie envahit le cœur** de Saïd.

L'image reste quasiment la même dans l'exemple suivant également dans la traduction de « يتدفق دمها مذعور » (son sang déferle effrayé) par la phrase française suivante :

580. Sous l'emprise de la peur, le sang déferle dans ses veines.

La métaphore suivante possède en arabe le sens (la rancœur dans le cœur a trouvé la bonne occasion pour exploser) qui est traduit par la phrase française suivante qui ne contient ni le mot « cœur » ni le verbe « exploser » remplacés par le mot « exutoire » :

581. La rancœur, longuement contenue, a enfin **trouvé un exutoire**.

Le verbe « أوصنى » (recommander) et le mot « البحث » (la recherche) sont traduits tous les deux respectivement par « charger » et « concevoir », et sont des équivalents sémantiques convenables mais inexacts. Cela ne change en rien le sens initial transmis au lecteur qui le comprend facilement :

582. On disait qu'il avait **chargé** son lieutenant de **concevoir** des **méthodes inédites** pour faire parler les prisonniers...

Le dernier groupe de ces métaphores est dédié aux traductions françaises qui fournissent une métaphore basée sur une image différente de celle de la métaphore initiale. Cela nous paraît d'une grande importance dans la traduction parce qu'une telle analyse de la traduction permet de sonder les connaissances du traducteur dans les deux langues qu'il utilise, et de juger par la suite la qualité de la traduction.

Parmi les trois types de traductions des métaphores indiqués dans ce chapitre, le dernier pourrait représenter le modèle canonique de toute traduction d'une figure de style. Autrement dit, une métaphore quelconque mérite d'être traduite par une métaphore équivalente dans la langue d'arrivée, que l'on utilise cette image dans la langue d'arrivée ou pas. Cette traduction ne doit donc pas porter sur la recherche des unités lexicales ou sémantiques équivalentes, mais plutôt sur l'image la plus appropriée susceptible de reproduire le même effet que celle de la métaphore initiale. Pour mieux illustrer cette idée nous avons choisi les exemples suivants dont la traduction française présente une image différente dans le sens mais qui reproduit le même effet que la métaphore de la phrase arabe :

583. la confusion générale nous fait **perdre la tête**.

En arabe : l'homme oublie son existence/ en français : perdre la tête.

584. ...dont le nom ne nous serait jamais venu à l'idée ?

En arabe : quelqu'un surgit dans mon esprit/ en français : le nom de quelqu'un vient à l'idée.

585. ...verra ses **espérances ruinées** à jamais.

En arabe : couper l'espoir du cœur/ en français : voir ses espérances ruinées.

586. **l'image** de Samâh **surgit**.

En arabe : voir quelqu'un/ en français : l'image de quelqu'un surgit.

587. ils ne **garderont** de cette rencontre qu'une **impression furtive**.

En arabe : il reste dans leurs esprits une impression légère comme l'effet d'un coup/ en français : garder une impression furtive.

588. ... ce clignement de paupières vous **séduit** et vous **glace** à la fois.

En arabe : un clignement ayant de la douceur/ en français : séduire quelqu'un.

En arabe : approche l'âme de lui/ en français : glacer quelqu'un.

589. son **regard** ne **s'attarde** pas aux apparences, **traquant vos pensées** les plus **intimes**.

لا يرى الوجه و الملامح، إنما ينفذ إلى قاع الجمجمة، إلى ضلوع الصدر، يكشف المخبأ من الآمال، 10/08 En arabe: pénétrer au fon du crâne et aux côtes de la poitrine/ en français: ne pas s'attarder sur les apparences.

En arabe : afficher le caché des espoirs/ en français : traquer les pensées les plus intimes.

590. tout ce que je voyais me **parlait de terreur**.

En arabe : concrétiser la terreur/ en français : parler de terreur.

591. De quoi rêver... *Douce* émotion...

En arabe : le cœur tremble, l'âme bat des ailes/ en français : rêver, douce émotion.

Par ailleurs, les traductions françaises des métaphores arabes ne sont pas forcément toutes traduites par des métaphores parallèles. Les exemples suivants montrent qu'une métaphore peut également avoir un équivalent non-métaphorique dans la langue d'arrivée :

592. **Je m'enquiers** de ceux que j'ai connus,

En arabe : traquer les nouvelles/ en français : m'enquérir.

593. **J'imaginais** le Zayni tapi au fond de sa cachette,

En arabe : voir avec les yeux de mon esprit/ en français : imaginer.

594. **regard** de celui qui sait qu'après ces quelques pas...

En arabe : les yeux disent le même sens/ en français : le regard de celui qui sait.

595. arrivent-ils à trouver le loisir d'écouter, d'espionner?

En arabe : les oreilles et les yeux restent ouverts/ en français : écouter et espionner.

En arabe : trouver le temps d'écouter/ en français : trouver le loisir d'écouter.

on en arrive à ne pas **remarquer** les choses les plus **importantes**...

En arabe : oublier des choses importantes/ en français : ne pas remarquer les choses importantes.

La sémantique cognitive serait capable de jouer un rôle fondamental dans la compréhension de ces métaphores à travers les primitives sémantico-cognitives. Par conséquent, elle faciliterait la tâche du traducteur. Par exemple, les différentes sortes de métaphores que nous avons présentées ci-dessus représentent des schémas cognitifs distincts, et l'analyse de ces schémas nous permettrait de fixer les invariables de chacune de ces métaphores. Nous pouvons proposer des primitives comme ESPRIT ou HUMAIN qui, une fois combinées entre elles ou avec d'autres primitives comme CONTENANT, MOUVEMENT et LOCALITÉ, donneraient une variété de métaphores de « pensée » assez vaste. L'analyse des combinaisons de certaines primitives pourrait être utile pour établir un prototype standard des métaphores fondées sur la « pensée » ou sur l'un des ses arguments comme (l'humain, l'esprit, l'activité mentale...etc.) produisant une image.

La métaphore incluse dans « interrogation insistante » par exemple est basée sur la personnification de la pensée possède [IDÉE + QUALITÉ HUMAINE] comme primitives. Le retour à la classe sémantique à laquelle appartient le verbe « *insister* » permettra de remonter à la primitive VOLONTÉ et à une autre primitive encore plus élémentaire qui est PRÉSENT. La substitution de cette dernière primitive par la primitive HUMAIN donnera donc de la clarté la métaphore ou de l'image qu'elle apporte. Cette proposition d'analyse sémanticocognitive des métaphores de « pensée » n'occupera pas une plus grande place dans ce travail en raison de la nature de notre thème initial.

Quant à la traduction des métaphores, elle doit prendre en compte tous les éléments essentiels de la métaphore initiale comme le référent, les composantes structurelles et la motivation de l'image¹³¹. Cela exige chez le traducteur une bonne connaissance culturelle de la langue qu'il traduit, puisque le processus de traduction ne s'agit plus d'une simple équivalence d'idées mais devient plutôt un moyen de transmission socioculturelle d'une langue A à une langue B. Le bon traducteur procédera ainsi à un excellent transfert de l'image métaphorique vers la langue d'arrivée par l'intermédiaire de ses connaissances culturelles. Cela suppose donc que l'image traduite n'est pas forcément la même dans les deux phrases, et que l'image équivalente qu'il aura choisie, dépendra de la compétence du traducteur et son niveau.

La nature de ce travail ne nous permet pas d'analyser les différentes sortes de métaphore (in praesentia, in absentia, l'analogie ou même la comparaison) dans les exemples mentionnés. Dans le passage suivant, la métonymie fera parallèlement l'objet de notre analyse sans

¹³¹ GAMBIER, Yves (1997)

préciser dans chaque exemple le genre de cette métonymie ou la nature de rapport reliant ses deux termes.

4.5.2. Les cas métonymiques

Pour Kleiber (1999) la métonymie est un phénomène linguistique qui consiste en « un déplacement dénominatif » où un groupe nominal ne renvoie pas au référent qu'il nomme, mais à un autre référent. Le rapport extralinguistique entre ces deux référents est ainsi censé être patent et tangible. La différence entre la métonymie et la métaphore réside dans le fait que la métaphore met en jeu une « occurrence » de deux catégories lexicales. La métonymie, quant à elle, présente deux « occurrences » pour deux catégories lexicales. Il faut signaler néanmoins que le sens d'une expression verbale peut souvent recevoir les deux interprétations simultanément : la métonymie et la métaphore.

Nous présentons dans ce qui suit certains exemples où la double interprétation est possible :

597. les grands **esprits** 43/26

métaphore : les esprits sont mesurables.

métonymie : les esprits remplacent les hommes.

598. **l'esprit** démocratique 60/29

métaphore : l'esprit est comme une personne.

métonymie : l'esprit remplace la méthode ou la mentalité.

599. mais il s'affirmera, **face à** la monarchie, 21/13

métaphore : l'opinion est comme une position physique.

métonymie : la position physique d'en face remplace l'opposition.

600. et pour qu'il parle avec le cœur 24/8

métaphore : le cœur est un moyen d'expression.

métonymie : le cœur remplace la sincérité.

601. Bien de **livres** l'ont déjà dit, et abondamment expliqué, 31/3

métaphore : les livres sont comme des hommes.

métonymie : les livres remplacent les hommes.

602. qu'une seule **appartenance** soit touchée, et **toute la personne** qui vibre. 34/19

métaphore : une personne est faite de plusieurs composantes.

métonymie : « toute une personne » remplace l'ensemble des appartenance ou l'existence.

603. Enragés ou calculateurs, ils tiennent les propos **jusqu'au-boutistes** qui mettent du baume sur les blessures. 35/4

métaphore : les propos sont comme des personnes.

métonymie : le comportement (jusqu'au-boutistes) remplace l'identité.

604. Lorsqu'un homme par ailleurs **sain d'esprit** se transforme du jour au lendemain en tueur, 36/19

métaphore : l'esprit est considéré comme partiellement ou totalement endommageable.

métonymie : la sainteté de l'esprit remplace l'état psychologique de la personne.

605. mais à partir du moment où une **population a peur**, 36/33

métaphore : la population est comme une personne.

métonymie : la peur de la population remplace la peur de plusieurs personnes.

606. A ceux qui ont **souffert** de **l'arrogance coloniale**, du racisme, de la xénophobie, 41/21

métaphore : l'arrogance est comme quelque chose ou quelqu'un qui cause de la souffrance.

métonymie : l'arrogance coloniale remplace l'arrogance de quelques colons, ou remplace une

caractéristique obligatoire des colons.

607. leur **vision** de la foi, la patrie, ne sera plus la même. 18/3

métaphore : la foi ressemble à une chose visible.

métonymie : la vision remplace la conviction.

608. c'est qu'elle me semble révélatrice d'une vision des hommes fort répandue, et à mes yeux, dangereuse. 8/24

métaphore : les yeux sont comme un endroit.

métonymie : les yeux remplacent le sens ou l'esprit.

609. aujourd'hui, je **m'en souris** plus. 7/23

métaphore : le sourire est comme une chose quantifiable.

métonymie : le sourire remplace la jouissance.

Quant à la traduction des cas métonymiques repérés dans le corpus, nous pouvons constater qu'il existe une certaine divergence entre les deux sens de traduction. La traduction des métonymies françaises en arabe présente une traduction souvent littérale qui ne contient aucun changement de la phrase initiale, comme c'est le cas des exemples suivants :

610. les **influences françaises** se mêlent en lui à des **influences arabes**...8/17

... فإن التأثيرات الفرنسية و الأوروبية و الغربية تختلط عنده بالتأثيرات العربية...

611. Si, au lieu de rumeurs mensongères, il y avait dans mon quartier un véritable massacre, aurais-je **gardé** longtemps le même **sang-froid** ? 35/30

لو حدث في حيى مذبحة حقيقية بدلاً عن الشائعات الكانبة هل كنت حافظت على برودة دمي لفترة طويلة؟

612. et pour qu'il **parle avec le cœur** comme il ne se hasarderait jamais à le faire en russe ou en anglais. 23/8

- 613. Ils ont pour vocation d'être des **traits d'union**...11/12 قدر هم أن يكونوا صلات وصل...
- A cause, justement, de ces **habitudes de pensée** et d'expression si ancrées en nous tous, 11/26

و تحديدا بسبب عادات التفكير و التعبير الراسخة فينا جميعا...

- 615. **Restons-y**, **en pensée**, pour une enquête imaginaire. 16/9
 ... بل سنبقى فيها بفكرنا للقيام باستفتاء خيالى...
- on a même pu lui faire croire, pendant quelques **mois difficiles**, 16/19 و ربما أو هموه، أثناء بعض الشهور العصيبة...
- 617. Si, au lieu de **rumeurs mensongères**, il y avait dans mon quartier un véritable massacre, aurais-je gardé longtemps le même sang-froid ? 35/30

pour d'autres, il faut faire l'effort d'y regarder **de plus près**. 10/20 بالنسبة لبعضهم الآخر ، بجب بذل جهد للنظر فيه عن كثب

Par ailleurs la traduction des métonymies arabes ne présente pas des équivalents français exacts. Soit la traduction affecte le rapport sémantique entre les deux référents de la métonymie en remplaçant un ou deux de ses termes, soit elle propose un cas non-métonymique en français.

Dans les deux exemples suivants, la métonymie présentée en arabe est traduite en français par une autre métonymie très proche sémantiquement, mais basée sur une substitution de l'un de ses termes. Le premier exemple présente l'expression « les jours troublés » qui est traduite en

français par « la confusion générale ». Toutes les deux métonymies, malgré leur double interprétation possible (métonymique ou métaphorique), sont basées sur l'idée de « troubles » ou de « confusion » des gens, autrement dit les termes « jours » ou « générale » n'indiquent que le côté répandu de cette confusion :

619. la **confusion générale** nous fait perdre la tête. 14/20

Il s'agit pour le deuxième exemple d'un changement du deuxième terme de la métonymie dans la traduction. Le deuxième élément de la métonymie en arabe est le mot « son âme » remplacé en français par le mot « le cœur de ». Ces deux mots indiquent métonymiquement l'état d'âme de la personne concernée et non pas son cœur ou son âme :

620. la **joie envahit le cœur** de Saïd. 34/24

« la joie s'étend vers son âme ».

Quant aux métonymies traduites en français par des cas non-métonymiques, nous en avons rencontré à titre d'exemple :

arrivent-ils à trouver le loisir d'écouter, d'espionner ? 33/17

« les yeux et les oreilles restent ouverts ».

622. Ali **sait** fort bien que ce turban **excite** les **jalousies**, **provoque** des commentaires **désobligeants**, et **suscite** même des **intrigues** dont il est la cible. 22/36-23/1

« séduit les cœurs des jaloux », « réveille la calomnie », « fait bouger les intrigues ».

Dans le premier exemple, la métonymie est fondée sur les oreilles et les yeux ouverts qui n'évoquent pas la vue et l'ouïe mais plutôt des activités en l'occurrence l'écoute et l'espionnage. Le traducteur choisit de ne pas garder cette métonymie en français en traduisant directement le sens littéral de la phrase.

Quant au deuxième exemple, les métonymies de la phrase arabe que l'on retrouve dans « les cœurs des jaloux », « réveille la calomnie » et « fait bouger les intrigues » sont traduites respectivement en français par « excite les jaloux », « provoque des commentaires désobligeants » et « suscite des intrigues ». La métonymie est donc effacée de la traduction française.

Nous pouvons dire, suite à cette comparaison, que la métonymie ne présente nullement une symétrie entre les deux langues concernant les verbes de pensée. C'est pourquoi certaines questions concernant ce point nous paraissent légitimes telles que : les VdP sont-ils davantage représentés pas des métonymies en français qu'en arabe, ou s'agit-il seulement d'une différence des choix de style entre les auteurs et les traducteurs ? Pour répondre à cette question, nous allons comparer les statistiques concernant tous les cas où apparaissent les VdP et leurs équivalents dans le corpus. Les statistiques seront un élément de réponse pour savoir si les figures de style que nous avons repérées dans notre corpus sont à un taux égal dans les deux ouvrages, et ensuite si leur traduction manifeste une certaine ressemblance.

4.5.3. Certains cas spécifiques

Dans ce passage nous mettons en lumière deux ensembles différents d'exemples. Le premier est fondé sur un critère syntaxique et le deuxième sur un critère sémantique.

Le premier groupe est celui des équivalents des verbes de pensée sous forme d'expressions figées. Ces syntagmes polylexicaux contiennent quasiment tous des verbes support accompagnés d'une unité lexicale nominale. Les deux termes de l'expression figée forment une opacité sémantique due au sens métaphorique ou métonymique qu'ils présentent.

Parmi ces expressions figées, nous citons certains cas qui présentent une image équivalente d'un verbe de pensée. L'unité nominale incluse dans ces exemples est ainsi l'élément porteur de la « pensée » : « venus à l'esprit », « faire l'effort », « faire confiance », « gardé le sangfroid », « d'être dans leur droit », « en tirer des conclusions », « vouloir en venir », « à vrai dire ».

Cependant, nous constatons que les verbes support varient énormément selon le sens qu'ils possèdent. Le rapport entre ces expressions figées et les verbes de pensée n'est donc pas toujours facile à comprendre comme dans les exemples « avoir l'air », « être en mesure », « regarder de plus près », « se rendre compte », « fais appel », « prendre le pas », « garder les mains propres », « nous y laissons prendre », « remettre en cause », l'imagéité étant plus complexe que celle du premier ensemble.

Il s'agit pour le deuxième groupe des cas spécifiques à haute valeur subjective repérés dans notre corpus. Subséquemment nous visons les cas où le locuteur, qui émet l'expression de « pensée », est exclusivement la source de cette pensée et est la première personne à la concevoir (l'expérienceur). Indiquer dans le discours l'existence d'une pensée chez une autre personne (dans un discours rapporté indirect) fait du locuteur un rapporteur et non pas expérienceur. La spécificité énonciative de ces verbes met en avant la contiguïté entre les verbes de pensée d'une part et les verbes de parole qui les expriment d'une autre part, surtout quand le locuteur n'est pas l'expérienceur du verbe.

Nous présentons dans ce qui suit certains exemples où la valeur subjective du locuteur dans l'expression de sa « pensée » est nettement apparente. Le locuteur constitue ainsi la référence humaine de ces « pensées » par l'intermédiaire de sa propre expression des choses mentionnées : « à vrai dire », « évidemment », « bien-sûr », « virtuellement », « totalement insignifiante », « probablement », « vue de loin », « insoupçonnées », « à mes yeux », « à plus forte raison », « véritablement », « sans doute », « sans état d'âme », « il est normal », « il est absurde »...etc.

À ces exemples, nous pouvons rajouter les cas où le conditionnel est utilisé comme marque de probabilité ou d'incertitude chez le locuteur. Cette expression incertaine de la pensée ou de l'opinion du locuteur nous paraît capable de représenter un verbe de pensée de la sous-catégorie des « verbes d'opinion ». Les exemples suivants ne sont pas repérés dans un contexte conditionnel, mais expriment plutôt l'éventualité ou l'incertitude chez le locuteur : « il suffirait de », « je dirais que », « peu de gens songeraient », « seraient choquées » et « je pourrais dire ».

Le dernier passage de cette partie sera consacré à l'étude des chiffres et aux analyses des statistiques que nous avons pu dégager de l'ensemble de nos textes. Ces chiffres nous donneront une idée plus claire sur la réalité de tous les thèmes que nous avons abordés dans cette partie, et sur la fréquence de chacun des groupes des équivalents des verbes de pensée dans les textes français et arabes.

4.5.4. Statistiques et bilan

Nous présentons dans le tableau suivant les statistiques de tous les cas recensés dans notre corpus. Il s'agit donc de comparer les occurrences de tous les verbes de pensée et tous leurs équivalents possibles que nous avons pu repérer. À travers l'analyse de ce corpus nous avons pu étudier ces verbes et leurs équivalents en les classant dans les groupes suivants :

- Les VdP au sens premier : les verbes qui sont des verbes de pensée issus de leur premier sens comme *penser*, *croire*, *imaginer*, *estimer*...etc.
- Les noms de pensée : tous les substantifs exprimant une pensée quelconque étant capables de remplacer un verbe de pensée dans le discours selon le contexte comme : la pensée, la conviction, le jugement, la réflexion, la volonté...etc.
- Les mots dérivés des VdP : ce sont les noms ou les adjectifs (participiaux ou pas) qui possèdent un rapport de dérivation lexicale avec un verbe de pensée comme : penseur, conçu, savant...etc.
- Les cas métaphoriques : ce sont tous les cas considérés comme des équivalents des VdP suite à une métaphore. Nous les divisions en deux groupes : les cas métaphoriques verbaux et les cas métaphoriques phrastiques. Les cas métaphoriques verbaux consistent à des cas où la métaphore est représentée uniquement par un verbe comme *frapper*, *ruiner*, *anéantir*...etc. Les cas métaphoriques phrastiques quant à eux présentent la métaphore à travers tous les éléments de la phrase et mais aussi par l'intermédiaire du verbe comme : « venir à l'esprit », « entrer dans son cœur », « bouleverser son existence »...etc.
- Les cas métonymiques : les équivalents des VdP issus d'une métonymie comme : « les grands esprits », « la population a peur », « l'arrogance coloniale »...etc.
- Les cas polysémiques : il s'agit de tous les verbes qui sont considérés comme VdP en raison de leur sens polysémique et non pas leur sens premier. Nous présentons dans le tableau suivant certains de ces verbes dont nous avons sondé la fréquence dans le corpus comme *voir*, *trouver* et *dire*.
- Les autres cas : cette rubrique comprend tous les autres cas qu'ils n'appartiennent pas aux autres cas cités ci-dessus. Dans ce groupe nous retrouvons des cas spécifiques équivalents des VdP comme les expressions figées, les cas dérivés des substantifs de pensée et tous les mots représentant une pensée en dehors de ce classement-ci.

	Les Identités Meurtrières (texte français)	<u>Les Identités</u> <u>Meurtrières</u> (trad. arabe)	Al-Zaînî Barakât (texte arabe)	Al-Zaînî Barakât (trad. française)
VdP au sens	21.7%	27.3%	47.6%	53.3%
premier	810 cas	1055 ¹³² cas	2169 cas	1541 cas
Nama da	25.2%	31.1%	22.7%	14.5%
Noms de pensée	940 cas	1202 cas	1034 cas	419 cas
Dérivations des	10.4%	10.9%	6.4%	7%
VdP	388 cas	421 cas	291 cas	20 cas 2
Métaphore	8.5%	4.7%	2.1%	5.4%
verbale	317 cas	181 cas	95 cas	156 cas
Métaphore	13.6%	11.1%	14.9%	5.3%
phrastique	507 cas	492 cas	679 cas	153 cas
144	1.2%	1.9%	1.3%	0.8%
Métonymie	45 cas	73 cas	59 cas	23 cas
Verbes	9.6%	5.4%	3.2%	6.6%
polysémiques	358 cas	208 cas	145 cas	190 cas
Vai-	0.6%	0.5%	2.4%	1%
Voir Trouver	22 cas	18 cas	111 cas	30 cas
	0.6%	1.2%	0.4%	1%
	22 cas	47 cas	20 cas	30 cas
Dire	0.4%	0.6%	0.15%	0.4%
	15 cas	25 cas	7 cas	11 cas
Autres cas	10.8%	7.2%	0.15%	4.5%
	403 cas	278 cas	77 cas	130 cas
Total	3733 cas	3865 cas	4557 cas	2892 cas

¹³² Nous utilisons les chiffres en gras dans ce tableau pour représenter le nombre le plus élevé des cas repérés, que ce soit dans le texte initial ou dans le texte traduit.

Nous avons pu repérer manuellement /15047/ cas dans les quatre ouvrages qui constituent notre corpus. Cependant nous avons pu remarquer, à travers le calcul des cas de chaque ouvrage séparément, qu'il existe une certaine disparité entre chacun de ces ouvrages et leurs traductions. Les occurrences de ces cas sont également disparates entre notre essai français et notre roman arabe. La différence de genre entre les deux ouvrages choisis initialement dans les deux langues d'une part, et la différence du style entre les auteurs et les traducteurs d'autre part serait la raison principale de cette disparité. Or nous devons souligner que la comparaison des chiffres entre un texte originel et sa traduction ne signifie pas une compatibilité exemplaire entre les cas des deux textes. Dans la traduction de chacun de ces deux textes (en français et en arabe) nous pouvons retrouver soit l'équivalent exact du cas initial soit un équivalent non-exact appartenant à une autre catégorie des verbes repérés. Autrement dit, la différence numérique entre le texte initial et la traduction est due au fait qu'il existe des cas non-traduits par des équivalents de la même catégorie.

De prime abord, nous constatons que les VdP au sens premier ne forment pas la catégorie la plus utilisée dans le texte. Cela pourrait être au profit d'autres catégories comme celles des « noms de pensée » ou des « cas métaphoriques ». Nous constatons cependant que le traducteur, que ce soit le français ou l'arabe, fait plus souvent appel à ces verbes que l'auteur du texte originel. En comparant également les chiffres des deux parties du corpus, nous remarquons que les verbes de pensée au sens premier dans *Al-Zaînî Barakât* et sa traduction ont un pourcentage deux fois plus élevé que dans *Les Identités Meurtrières* et sa traduction.

En revanche, la plus grande catégorie repérée dans la partie française et sa traduction à la fois est celle des « noms de pensée ». Ces équivalents nominaux des verbes de pensée sont également et, selon les statistiques, plus utilisés en français qu'en arabe, puisqu'ils sont les plus fréquents dans le texte initial français et dans la traduction française du texte arabe. Cette différence d'occurrences entre les formules de pensée dans les quatre ouvrages nous conduit à exposer les convergences et les divergences qui existent entre eux.

Les deux textes initiaux présentent un pourcentage élevé concernant les équivalents métaphoriques phrastiques et le verbe *voir* en tant que verbe de pensée suite à une polysémie. Quant à leurs traductions respectives, elles possèdent simultanément une supériorité numérique des verbes de pensée au sens premier, des formules dérivées d'un VdP et des deux VdP polysémiques : *trouver* et *dire*.

Par ailleurs, nous observons des convergences entre les deux textes français à savoir l'essai de Maalouf et la traduction française d'*Al-Zaynî Barakât*. Ces points en commun concernent les

métaphores verbales, les cas polysémiques et l'ensemble de tous les autres cas susceptibles d'être des équivalents des VdP. Quant aux textes arabes que nous étudions, ils donnent une plus grande place de la métonymie que leurs équivalents français.

Les chiffres montrent que la traduction arabe de notre ouvrage français accorde beaucoup plus d'importance aux différentes formes lexicales de la « pensée » comme les verbes, les noms et les différentes formes dérivées du verbe. Les formules métaphoriques et polysémiques sont ainsi moins fréquentes dans la traduction que dans le texte initial.

Les chiffres indiquent ainsi une différence de structure entre les deux textes, étant donné l'appui du texte français dans la majorité des cas sur des formules présentant un glissement sémantique pour représenter une « pensée » (environ 58% contre 42% pour le glissement de sens). La traduction arabe montre le choix du traducteur à utiliser plus souvent des formes ayant un rapport de dérivation lexicale avec la « pensée » (environ 70% contre 30% pour les formes dérivées). La traduction garantit ainsi le transfert de sens d'une langue à une autre, mais elle néglige en même temps le style et l'imagéité initiaux dans lesquels ce sens a été présenté.

Le roman arabe présente un pourcentage très proche de celui de sa traduction française concernant l'utilisation des VdP. Les formules dérivées (des VdP, des noms de pensée ou les autres formes de dérivation) présentent 75% des cas dans les deux textes. Ainsi les formules basées sur un glissement de sens représentent environ 25% des cas.

De surcroît, nous devons souligner que malgré la faible fréquence des cas métaphoriques verbaux et des cas polysémiques, les textes arabes présentent un plus grand intérêt à l'utilisation des formules métaphoriques phrastiques et des cas métonymiques. Par ailleurs, côté, le VdP issu d'une polysémie ou d'une métaphore présente une bonne fréquence dans les textes français.

Concernant les verbes polysémiques choisis (*voir*, *trouver* et *dire*), nous devons notifier que leur usage n'est pas restreint à l'une des deux langues présentées, étant donné la variation des pourcentages dans les deux sens de la traduction. Néanmoins les chiffres montrent une fréquence importante des verbes *voir* et *trouver* dans les textes arabes face au verbe *dire* qui possède une faible fréquence dans le corpus.

Finalement les autres formules d'équivalents des VdP, qui ne sont pas présentées dans le tableau, montrent une certaine différence entre leur présence dans l'ouvrage français (environ 10%) et leur présence dans l'ouvrage arabe (environ 1,5%).

Le tableau arbore l'intérêt de rendre compte de différentes possibilités d'équivalence des verbes de pensée dans les deux sens de la traduction. Nous avons pu démontrer qu'il existe certains écarts entre la fréquence de ces verbes dans les textes initiaux et les textes traduits. Ces différences montrent en premier l'importance qu'accorde chacune des langues à la famille des VdP. La fréquence des verbes donne des informations sur le style choisi soit par l'auteur soit par le traducteur. Ainsi le classement des VdP repérés dans le corpus et leur comparaison avec leurs équivalents dans la traduction constituent une étape essentielle dans ce travail afin de mettre en évidence les multiples spécificités de cette famille de verbe dans les deux langues.

Conclusion

Notre hypothèse consistait à démontrer la possibilité de tirer profit des études comparatives dans la normalisation universelle des langues. L'intérêt de cette étude a porté sur le thème des verbes de pensée afin de trouver les points communs entre ces deux familles en arabe et en français. Cela se faisait dans un esprit de standardisation des caractéristiques de ces verbes afin de pouvoir les réunir dans un même groupe quasi universel. Compte tenu des limites de cette étude, nous n'avons pas pu inclure l'anglais dans l'ensemble de ce sujet très vaste. Cependant, il nous semblerait intéressant, dans l'avenir, de dépasser cette nature bilingue de notre travail afin d'obtenir un plus grand résultat.

Tout au long de cette étude, nous avons tenté de parfaire l'exposé de chacune des deux familles. Notre objectif était d'éviter de creuser le fossé existant entre les deux langues en question. Il nous semble que nous avons abordé le sujet dans toutes ses dimensions. Nous estimons que nous avons pu répondre à toutes les interrogations posées au début de ce travail.

L'étude a révélé que la définition d'un VdP ne se contente pas des données théoriques collectées. Il a fallu faire appel au corpus pour compléter le manque d'informations empiriques.

Les résultats de nos analyses des dictionnaires montrent la difficulté d'effectuer cette étude. Le traitement de ces verbes dans les dictionnaires n'était ainsi pas du même degré pour les deux langues. Cela nous a amené à agrandir notre analyse de dictionnaires pour qu'elle englobe les dictionnaires monolingues et bilingues.

D'un autre côté, les analyses des classifications verbales ont montré un manque systématique d'informations dans chacune des trois méthodes étudiées. Cela était dû au fait que chacune de ces méthodes privilégiait un ensemble de critère qui était loin d'être fini ou exhaustif. C'est pourquoi, le tableau établi dans la première partie concrétise le confrontation de ces trois classements. Ainsi, ce travail représente un nouveau pas vers la recherche de la vraie identité d'un VdP.

Cette recherche nous a permis d'apporter de nouveaux éléments sémantiques d'une grande importance dans le processus de définition. Ces éléments nous ont été parvenus à travers une bonne analyse du corpus. La classification de tous les cas repérés dans ce corpus nous a permis de souligner le décalage existant entre le théorique et l'empirique. Nous avons pu

prouver à travers l'analyse du corpus que les informations apportées par les dictionnaires ou les linguistes ne seront jamais suffisantes dans une étude pareille.

De cette façon, les résultats de notre étude nous permettent de dire que l'intérêt de ce travail n'était pas de prouver que cette famille de verbes est exactement la même dans les deux langues, ni de montrer qu'il n'existe pas de différences concernant les caractéristiques ou les spécificités de chacune d'entre-elles. Nous estimons que le but de cette étude a été atteint en donnant une place dans l'analyse aux divergences des deux familles. Nous avons donc pu constater les disparités et continuer de faire le rapprochement à plusieurs niveaux. Cependant il est important de noter que l'analyse des grammairiens arabes médiévaux se contentait d'avoir une vision figée incapable de proposer une classification globale des verbes arabes.

À travers les différents thèmes de cette étude, nous avons pu faire de notre étude une ouverture sur plusieurs propositions futures. L'analyse sémantico-cognitive de ces verbes était abordée pour la première fois de cette manière. Nous avons également essayé d'analyser des exemples et de montrer les particularités sémantico-cognitives de la majorité des VdP. Une étude future pourrait être fondée sur ce travail pour proposer probablement une carte sémantico-cognitive de ces verbes.

Une autre piste ne nous parait pas moins importante que la précédente, qui est celle de la performativité des VdP. Nous avons pu montrer dans le chapitre traitant de la modalité verbale qu'une partie des VdP possède une forte valeur modale. Nous avons pu conclure en fin de chapitre que certains VdP jouissent d'une valeur illocutoire faisant d'eux des verbes performatifs. Encore une fois, les limites de cette étude nous ont empêché de décrire cette question comme nous l'entendions. Cela pourrait être également une piste intéressante dans une prochaine étude.

L'importance de cette recherche provient de la rareté de ce genre d'étude comparative d'une part, et de la variété des thèmes abordés dans le processus d'analyse d'autre part. La méthode a été innovante en se basant sur les synonymes et sur les équivalents bilingues pour ajouter des traits sémantiques au verbe. Cela a été également appliqué sur la grande quantité d'exemples extraits du corpus. La tâche n'a pas été évidente, surtout avec un recensement manuel des données. Toutefois nous estimons que le résultat du travail ne montre pas de lacunes concernant cette méthode.

Pour conclure, nous considérons que cette étude pourrait ouvrir une perspective d'un traitement automatique des verbes de pensée. Elle apporterait une bonne quantité

d'informations appuyée sur des multiples exemples. Elle présenterait certaines approches nécessaires pour un traitement automatique bilingue des verbes.

Étant inachevé à cause de certaine incohérence non résolues, le tableau pourra présenter dans une future étude une carte sémantico-cognitive sans faille. Nous regrettons le fait qu'il n'ait pas pu fournir les éléments recherchés, et que par conséquence, nous n'ayons pas pu transformer cet essai de classification en une schématisation complète de tous les verbes de pensée.

Bibliographie:

Sources modernes:

- Abeillé A. (2002), Une grammaire électronique de français, Paris : CNRS-Éditions.
- Ahnaiba A. (2006), Les verbes supports en arabe classique et en arabe moderne : le cas du verbe support français prendre, sous direction de A.H.Ibrahim, Paris : Université Paris IV-Sorbonne.
- Alexandrescu S. (1976), « Sur les modalités *croire* et *savoir* », in *Langage* n°43, Paris : Larousse.
- Anscombre J.-C. (2005), «Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques », in LIDIL, *Sémantique des noms et adjectifs d'émotion*, n° 32.
- Austin J.L. (1962), Quand dire, c'est faire, trad. G. Lanne (1970), Paris : Seuil.
- Bacry P. (1992), Les Figures de style, Paris: Belin.
- Balibar-Mrabti A. (1995a), « Grammaire des sentiments », in *Langue Française*, n°105, Paris : Larousse.
- Balibar-Mrabti A. (1995b), « Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale », in *Langue française*, Vol.105, n°1, p. 88–97.
- Balibar-Mrabti A. (2002), «Exemples lexicographiques et métaphores », in *Langue française*, Vol.134, n°1, p.90–108.
- Bally C. (1942a), « Syntaxe de la modalité explicite », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n°2, Genève : Société Genevoise de Linguistique.
- Bally C. (1942b), Linguistique générale et linguistique française, Bern : Francke.
- Bally, C. (1951), *Traité de stylistique française*, Paris: Klincksieck.
- Barcelona A. (2000), *Metaphor and Metonymy at the Crossroads : A Cognitive Perspective*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Bassano D. (1998), « Sémantique et syntaxe dans l'acquisition des classes de mots : l'exemple des noms et des verbes en français », in *Langue française*, Vol.118, n°1, p.26–48.
- Beaud M. (1996), *L'art de la thèse*, Paris : Éditions La Découverte.

- Benveniste E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, Vol. 2, Paris : Gallimard.
- Berrendonner A. (1980), Éléments de pragmatique linguistique, Paris : Les éditions de Minuit.
- Blanché R. (1968), *Introduction à la logique contemporaine*, Paris : Armand Colin.
- Blanche-Benveniste C. & al. (1987), *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris : SELAF.
- Bonhomme M. (1987), Linguistique de la métonymie, Berne: Peter Lang
- Bonnot De Condillac E. (1885), *Traité des sensations*, Paris : Ch. Delagrave.
- Borillo A. (1971), «Remarques sur les verbes symétriques français», in *Langue* française, Vol.11, n°1, p.17–31.
- Bouchard D. (1995), « Les verbes psychologiques », in *Langue française*, n°1, V.105, pp. 6–16, Paris : Larousse.
- Bouillon P. (1997), *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*, thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris VII Denis Diderot.
- Bourdieu P. (1979), La distinction. Critique sociale du jugement, Paris : Minuit.
- Brunot F. (1939), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris : Librairie A. Culioli, 9Vol.
- Caput J.-P. & J. (1969), Dictionnaire des Verbes français, Paris : Librairie Larousse.
- Charaudeau P. (1984), « Une théorie des sujets du langage », in Langage et société, n°28.
- Chevalier G. (1993), « La modalité en grammaire », in Maillard M. (éd), LIDIL n°8 : Vers une rénovation de la grammaire et de sa terminologie, Presses Universitaires de Grenoble.
- Chomsky N. (1968), Le langage et la pensée, (trad. fr. 1969), Paris : Payot.
- Chomsky N. (1969), *Structures Syntaxiques*, Paris : Éditions du Seuil.
- Combettes B. (1997) : « Évolution des caractéristiques de l'objet en français », in *Travaux de linguistique*, n°35, pp. 129-142.
- Coquet J.-C. (1976), « Les modalités du discours », in Darrault I. (éd), *Langages* n°43, Paris : Larousse.
- Creissels D. (1995), Éléments de syntaxe générale, Paris : Presses Universitaires de France.
- Creissels D. (2004), « La complémentation », in Cours de syntaxe générale, ch.30.

- Culioli A. (1978), « Valeurs modales et opérations énonciatives », in Langue Française,
 n°46, Paris : Larousse.
- Culioli A. (1990), Pour une linguistique de l'énonciation, 3 tomes, Paris : Ophrys.
- Cuyckens H. & Zawada B. (1997), «Polysemy in cognitive linguistics », in *Selected papers from the fifth international cognitive linguistics conference*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- David J. & Kleiber G. (1983), *Introduction à la notion sémantico-logique de modalité*, Paris : Klincksieck.
- Deboës E. (2002), Analyse sémantique des verbes français : Aperçu d'une représentation du sens par des structures logico-sémantiques, sous direction de P. Dupont, Université Lyon2.
- Descartes R. (1637), Discours de la méthode, Paris : Bibliothèque de la Pléiade, (1953).
- Descartes R. (1641), *Méditations métaphysiques*, 4^{ème} éd., trad. Khodoss F. (1996), Paris : Presses Universitaires de France.
- Descartes R. (1644), *Principes de la philosophie*, Paris : Ch. Delagrave, (1885).
- Desclés J.-P. (1985), « Représentations des connaissances : archétypes cognitifs, schèmes conceptuels, schémas grammaticaux », in *Actes sémiotiques*, documents VII, Paris : CNRS éditions.
- Desclés J.-P. (1990), Langages applicatifs, langues naturelles, cognition, Paris: Hermès.
- Desclés J.-P. (1991), « La prédication opérée par les langues (à propos de l'interaction entre langage et perception) », in *Langages*, n°103, pp. 83-96.
- Desclés J.P. (1994), « Relations casuelles et schèmes sémantico-cognitifs », in François & Rauh (éds), *Langages*, Vol.28, n°113, pp.113–125 : *Les relations actancielles : sémantique, syntaxe, morphologie*, Paris : Larousse.
- Desclés J.-P. (1998a), «Les représentations cognitives du langage sont-elles universelles ? », in Éd. Matteo, *La réalité et le signe, Essais sur le langage, logique et sens commun*, Fribourg, Suisse : Éditions Universitaires.
- Desclés J.-P, Kekenbosch C., Meunier J.-M., Richard J.-F., Flageul V. (1998b),
 « Sémantique cognitive de l'action : étude expérimentale de la catégorisation des verbes d'action », in *Langages*, Vol.32, n°132, pp. 48–68.

- Desclés J.-P., Ghiglione R., Richard J.-F. (1998c), «Cognition, Catégorisation, Langage», in *Langages*, Paris: Larousse.
- Desclés J.-P. (1999), « Au sujet de la catégorisation verbale », in *Faits de langues*, Vol.7,
 n°14, pp. 227-237.
- Desclés J.-P. & Guentcheva Z. (2005), « Doit-on tenir compte de la polysémie verbale en typologie ? Un exemple contrastif entre français et bulgare », in *Langue française*, n°145, pp. 93-107.
- D'Estutt de Tracy A.-L.-C. (1803-1815), Élémens d'idéologie, 2^{ème} éd., 4Vol., Paris : Courcier.
- Dichy J. & Ammar S. (1999), *Les verbes arabes*, collection Bescherelle, Paris, Hatier, décembre 1999 (édition bilingue arabe-français), 2^{ème} édition revue et actualisée, 2008.
- Dichy J. (2001), « Une première classification des verbes arabes en fonction de leurs traits morphosyntaxiques », in Actes du colloque international *Génération*, *Systématique de la langue et Traduction automatique* (Rabat, 15-17 novembre 1999), n° spécial de *Recherches Linguistiques*, Rabat : IERA, mai 2001, 2 tomes. Vol.2, p. 39-70.
- Dichy J. (2003a), « Sens des schèmes et sens des racines en arabe : le principe de figement lexical (PFL) et ses effets sur le lexique d'une langue sémitique », in Sylvianne Remi-Giraud et Louis Panier (dir.), La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (coll. « Linguistique et sémiologie »), pp. 189-211
- Dichy J. (2003b), Structure de la dérivation lexicale en arabe: sens et forme des verbes et des dérivés nominaux les plus immédiats, Cours de préparation au CAPES d'arabe, session 2003, Question de linguistique, 70 pages.
- Dichy J. (2005), «Spécificateurs engendrés par les traits [±ANIM] ,[±HUMAIN],
 [±CONCRET] et structures d'arguments en arabe et en français », in Henri Béjoint et
 François Maniez (éd.), De la mesure dans les termes, volume d'hommage à Philippe Thoiron, Presses Universitaires de Lyon, pp. 151-181.
- Dichy J. (2007a), Fa'ula, fa'ila, fa'ala: dispersion et régularités sémantiques dans les trois schèmes simples du verbe arabe", in: Harald Motzki and Everhard Ditters (éd.), Approaches to Arabic Linguistics, Studies in Arabic Linguistics offered to Kees versteegh on his 60th Birthday, Leiden: E.J. Brill, pp.312-365.

- Dichy J. (2007b), « Les enchaînements par coordination et subordination des formes aspectuo-temporelles en arabe », in Les Langues Modernes n°2, Temps, modes et aspects,
 Paris : APLV, pp. 67-83.
- Dichy J. & Lelubre X. (2007c), « Technical terminology », in *Encyclopedia of Arabic Linguistics*, edit. by: Mushira Eid, Alaa Elgibali, Kees Versteegh (editor-in-chief), Manfred Woidich et Andrzej Zaborski. Leiden: E.J. Brill, Vol.4, p. 458-466.
- Dichy J. & Farghaly A. (2007d), "Grammar-lexis relations in the computational morphology of Arabic", in Abdelhadi Soudi, Guenter Neumann and Antal Van den Bosch (éd.), Arabic Computational Morphology: Knowledge-based and Empirical Methods, Dordrecht: Kluwer/Springer, chapter 5.
- Dubois D. (1991), « Les catégories sémantiques naturelles : prototype et typicalité », in *Sémantique et cognition : catégories, prototypes, typicalité*, Paris : ECNRS.
- Dubois J. & Dubois-Charlier F. (1997), «Synonymie syntaxique et classification des verbes français », in *Langages*, Vol.31, n°128, p.51–71.
- Dubois J. & Dubois-Charlier F. (1997), Les Verbes français, Paris : Larousse-Bordas.
- Dubois J. (1969), « Lexicologie et analyse d'énoncé », in *Cahiers de lexicologie*, n°15, Paris : Didier-Larousse.
- Dubuc R. (1992), *Manuel pratique de terminologie*, 3^{ème} éd., Québec : Brossard.
- Ducrot O. (1994), « À quoi sert le concept de modalité ? », in Dittmar N. & Reich A. (éds), Modality in Language Acquisition, Modalité et acquisition des langues, Berlin : De Gruyter.
- Eluerd R. (2000), « La lexicologie », in *Que sais-je*?, Paris : Presses Universitaires de France.
- Fillmore C.-J. (1970), « Verbes de jugement. Essai de description sémantique », in *Langages*, Vol.5, n°17, pp. 56–72.
- Franckel, J.-J. & Lebaud D. (1990), Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment, connaissance, Paris : Ophrys.
- François J. (1990), « Classement sémantique des prédications et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle », in *Langages*, Vol.25, n°100, pp.13–32.
- François J. & Denhiere G. (1990), « La classification des représentations conceptuelles et linguistiques des procès : un domaine de collaboration privilégié entre psychologues et linguistes », in *Langages*, Vol.25, n°100, pp.5-12.

- François J. & Broschart G. (1994): « La mise en ordre des relations actancielles : les conditions d'accès des rôles sémantiques aux fonctions de sujet et d'objet », *Les relations actancielles. Sémantique, syntaxe, morphologie.* in *Langages* 113, pp. 7-44.
- François J. & Mejri S. (2006), *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Franjié L. (2003), Étude sémantique et traductologique de verbes arabes dans les dictionnaires bilingues : le Larousse et le H.Wehr, sous direction de Dichy J., Université Lyon 2.
- Frege G. (1882-1923), Écrits logiques et philosophiques, trad. C. Imbert (1971), Paris : Seuil.
- Galatanu O. (1988), *Interprétants sémantiques et interaction verbale*, Bucarest : Presses Universitaires de Bucarest.
- Galatanu O. (2002), « Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et le discours », in Galatanu, O. (éd), Les valeurs, Nantes : Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin.
- Gardies J.L. (1979), *Essai sur la logique des modalités*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Gardies J.L. (1981), « Tentative d'une définition de la modalité », in David J. & Kleiber G. (éds.), *La notion sémantico-logique de modalité*, Paris : Klincksieck.
- Giry-Schneider J. (1987), Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support, Genève : Librairie Droz.
- Gosselin L. (1996), Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect, Bélgique : Duculot.
- Greimas A.-J. (1976), « Pour une théorie des modalités », in Darrault I. (éd), *Langages*, N°43, Paris : Larousse.
- Gross G. (1989), Les constructions converses du français, Genève-Paris : Librairie Droz.
- Gross G. (1994), «Classes d'objets et description des verbes », in *Langages*, Vol.28, n°115, pp. 15-30, Paris : Larousse.
- Gross G. & Prandi M. (2004), *La finalité*, Bruxelles : Édition Duculot.
- Gross M. (1975), Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives, Paris : Hermann.

- Gross, M. (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », Formes syntaxiques et prédicats sémantiques, in Langages n°63. pp. 7-52.
- Gross M. (1995), « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », in *Langue* française, Vol.105, n°1, p.70–87.
- Gross M. (1997), «Synonymie, morphologie dérivationnelle et transformations », in *Langages*, Vol.31, n°128, p.72–90.
- Guerry M., Catelain A., Caron J. (1993), « La compréhension de marqueurs modaux : verbes d'attitude propositionnelle et adverbes », in *L'Année psychologique*, Vol.93, n°2, pp.201–225.
- Guillaume G. (1929), Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps, Paris :
 H. Champion [rééd. 1965].
- Habert B., Nazarenko A., Salem A. (1997), Les linguistiques de corpus, Paris : Armand Colin.
- Hagège C. (1982), « La structure des langues », in : « *Que sais-je ?* », 4ème éd., Paris : Presses Universitaires de France.
- Hagège C. (1986), *Homme des paroles*, Paris : Fayard.
- Harris Z. & Balagna J. (1970), «La structure distributionnelle », in *Langages*, Vol.5, n°20, p.14–34.
- Harris Z. (1971), Structures mathématiques du langage, Paris : Dunod.
- Hartmann R.R.K. (2001), Teaching and Researching Lexicography, New York: Longman.
- Havu E. & Pierrard M. (2008), « Réduction et intégration de prédications : paramètres pour l'analyse des co-prédications adjectivantes », in *Discours*, n°2.
- Henry A. (1971), Métonymie et métaphore, Paris: Klincksieck.
- Herman Bendix E. (1966), Componential analysis of general vocabulary: The semantic structure of a set of verbs in English, hindi, and japanese, Bloomington: Indiana University.
- Herslund M. (1994), « Valence et relations grammaticales », in *Linguistica XXXIV*, Slovénie : Université de Ljubljana.
- Idrîs S. (1985), *Dictionnaire français-arabe : Al-Manhal*, Beyrouth : Dâr al-'adab.
- Isabelle P. & Warwick-Armstrong S. (1993), «Les corpus bilingues : une nouvelle ressource pour le traducteur », in Bouillon P. & Clas A. (éd.), *La Traductique : Études et*

- Recherches de traduction par ordinateur, Les Presses de l'Université de Montréal, pp.288-306.
- Jackendoff R. (1990), Semantic Structures, Cambridge: MIT Press.
- Jamrozik E. (1988), « De la subjectivité dans le lexique », in *Langages*, Vol.23, n°89, p.87–96.
- Jordan M.-I. & Russel S. (1999), «Categorization», in *The MIT Encyclopedia of the Cognitive Sciences*, Massachusetts: The MIT Press of Cambridge, n°104-106.
- Karttunen L. (1973), « La logique, des constructions anglaises à complément prédicatif », in *Langages*, Vol.8, n°30, p. 56–80.
- Kasimirski A.B. (1860), *Le Kazimirski : Dictionnaire arabe-français*, 2Tomes. Paris : Maisonneuve & Cie Éditeurs.
- Kekenbosch C., Bromberg M., Friemel E. (1998), « La catégorisation des prédications : traits sémantiques et perspectives socio-cognitives », in *Langages*, Vol.32, n°132, pp.9–27.
- Kekenbosch J., Verstiggel C., Bromberg M., Friemel E., Ghiglione R. (1990), « Prédications d'état, de déclaration et d'action : essai de classification en vue d'une application en analyse de contenu », in *Langages*, Vol.25, n°100, pp.81–100.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1977), *La connotation*, Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1999), L'énonciation, (1ère éd. 1980), Paris : A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (2006), L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris : Armand Colin.
- Kleiber G. (1990), La sémantique du prototype, Paris : PUF.
- Kleiber G. (1999), *Problèmes de sémantique, la polysémie en question*, Nancy : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lakoff G. & Johnson M. (1980), *Metaphors we Live by*, Chicago: Chicago University Press.
- Lakoff J. (1980), Les métaphores de la vie quotidienne, Paris : Les éditions de Minuit.
- Lamalle C. & Salem A. (2002), «Types généralisés et topographie textuelle dans l'analyse quantitative des corpus textuels », in *Actes des JADT 2002*, pp.403-412.
- Lavelle L. (1955), *Traité des valeurs*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Le Bon G. (1911), Les opinions et les croyances : Genèse-Évolution, Paris : Flammarion.

- Le Goffic P. (1993), Grammaire de la phrase française, Paris : Édition Hachette.
- Le Guern M. (1973), Sémantique de la métaphore et de la métonymie, Paris: Larousse.
- Le Pesant. D. (2006), « Autour des lexiques-grammaire : Zellig Harris, Maurice Gross, Jean Dubois », in *Les Cahiers de l'École Doctorale*, n°139, Nanterre : Publications de l'Université Paris X.
- Le Querler N. (1989), « Quand voir, c'est pouvoir voir », in *Langue française*, Vol.84, n°1, p.70–82.
- Le Querler N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Lebart L. & Salem A. (1994), *Statistique Textuelle*, Paris: Dunod.
- Leclère Ch. (1978), « Sur une classe de verbes datifs », in *Langue française*, Vol.39, n°1, p.66–75.
- Levin, B. (1993a), *English Verbs Alternations*. A *Preliminary Investigation*, University of Chicago Press.
- Levin B. (1993b), *Verb Semantic Classes: a Preliminary Investigation*, University of Chicago Press.
- Levin B. (1993c), *English verb classes and alternations*, University of Chicago Press.
- Lexicka H. & Bogacki K. (1983), *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*, Varsovie : édition de à Varsovie.
- Locke J. (1689), *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, 3^{ème} éd., trad. P. Coste (1735), Amsterdam.
- Lyons J. (1970), Introduction à la linguistique générale, Paris : Larousse
- Lyons J. (1978), *Sémantique linguistique*, 3^{ème} éd., trad. fr. (1990), Cambridge University Press.
- Manguin J.L. (2005), « La dictionnairique Internet : l'exemple du dictionnaire des synonymes du CRISCO », in *CORELA Cognition, Représentation, Langage*, n°spécial.
- Marandin J.m. & Fradin B. (1979), « Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique », in *Langue française*, Vol.43, n°1, pp.60–83.
- Martin R. (1983), Pour une logique du sens, Paris : PUF.
- Mathieu Y.-Y. (1995), « Verbes psychologiques et interprétation sémantique », in *Langue française*, Vol.105, n°1, p.98–106 : *Grammaire des sentiments*, Paris : Larousse.

- Mathieu Y.-Y. (1996-1997), « Un classement sémantique des verbes psychologiques », in LADL-LLI, Paris : Université de Paris 7.
- Mathieu Y.-Y. (1999), « Les prédicats de sentiment », in *Langages*, n°136, Paris : Larousse.
- Mathieu Y.-Y. (2000), Les verbes de sentiment. De l'analyse linguistique au traitement automatique, Paris : CNRS éditions.
- Mel'čuk I.A. & alii (1984, 1988, 1992, 2000), Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I, II, III, IV, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk I.A. (1988), « Paraphrase et lexique : la théorie Sens-Texte et le Dictionnaire explicatif et combinatoire », in Mel'čuk et al. : Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques II, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk I. (1995a), « Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics », in Structural and Psychological Perspectives, New York, UK: Lawrence Associates Hillsdale.
- Mel'çuk I.A., Clas A., Polguère A. (1995b), *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Belgique : Éditions Duculot.
- Mel'čuk I.A. (1997), Vers une linguistique Sens-Texte, Paris : Collège de France.
- Meunier A. (1974), « Modalités et communication », in J. Pinchon (éd.), *Langue Française*, n°21, p. 8-25, Paris : Larousse.
- Meunier A. (1981), «Grammaires du français et modalités. Matériaux pour une nébuleuse », in DRLAV, n°25, Paris : Université de Paris VIII.
- Meunier, A. (1990), Sujet de la déixis et support modal, in Borel, M.A., Danon-Boileau L. (éds), La déixis, colloque en Sorbonne (8-9 juin 1990), Presses Universitaires de France, Paris.
- Miller P. & Lowrey B. (2003), La complémentation des verbes de perception en anglais et en français, Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Mortureux A.-F. (2001), «La morphologie lexicale: notions fondamentales», in *La lexicologie entre langue et discours*, Paris: Armand Colin.
- Mouchaweh L. (1984), « En faveur des Small Clauses », in *Recherches Linguistiques de Vincennes*, n°12, pp.92-124.

- Mouchaweh L. (1986), *De la syntaxe des petites propositions*, sous direction de R. Kayne, Université Paris 8.
- Normand C. (1995), « Le cours de linguistique générale : métaphores et métalangage », in *Langages*, n°120, pp. 78-90.
- Palmer F.R. (1987), *The English Verb*, 2^{ème} éd., New York: Longman Inc.
- Picavez H. (2003), *Modalisation et verbes de connaissance : Une approche linguistique des Pensées de Pascal*, sous direction d'O. Galatanu, Université de Nantes.
- Picoche J. (1986), Structures sémantiques du lexique français, Paris : Nathan.
- Piotrovski D. (1997), « La relation métaphorique : du logique au topologique », in *Les formes du sens*, Belgique : Duculot.
- Poitou J. & Dubois D. (1999), « Catégories sémantiques et cognitives. Une étude expérimentale en sémantique lexicale », in *Cahiers de Lexicologie*, Vol.74, n°1, pp.5-27.
- Poitou J. (2000), « Prototypes, Saillance et Typicalité », in *Nouvelles terminologies* n°21, pp.17-26.
- Polguère A. (2003), Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Popper K. (1970), La connaissance objective, Paris : Champs Flammarion.
- Pottier B. (1976), « Sur la formulation des modalités en linguistique », in Darrault I. (éd), Langages, n°43, Paris : Larousse.
- Pottier B. (1992), Sémantique générale, Paris : PUF.
- Pottier B. (2000), *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Louvain/Paris : Peeters.
- Quine W.V. (1953), «Reference and Modality», in *From a Logical Point of View*, Harvard University Press, Cambridge.
- Quine W.V. (1966), « La logique et l'éclaircissement de problèmes syntaxiques », in *Langages*, Vol.1, n°2, p.58–64.
- Rastier F. (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Reiss T.-J. (1980), « Peirce, Frege, la vérité, le tiers inclus et le champ pratiqué », in *Langages*, Vol.14, n°58, p. 103 127.
- Rey A. (1970), *La lexicologie*, Paris : Klicksieck.

- Rey A. (1992), « La terminologie. Noms et notions », 2e éd., in *Que sais-je?*, n° 1780, Paris : PUF.
- Riegel M. (1985), *L'adjectif attribut*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R. (2004), *Grammaire méthodique du français*, 3^{ème} éd., Paris : Presses Universitaires de France.
- Robert P. (1985), Le Grand Robert de la langue française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 9Vol., 2ème édition. Paris : Le Robert.
- Roman A. (1990), « Grammaire arabe », in *Que sais-je?*, Paris : P.U.F.
- Roman A. (1999), « La création lexicale en arabe. Ressources et limites de nomination dans une langue humaine naturelle », in *Études arabes*, Presses Universitaires de Lyon.
- Rosch E. (1975), «Cognitive reference points », in *Cognitive Psychology* n°7, pp.532-547.
- Russ J. (1998), Les chemin de la pensée, Paris : Bordas.
- Russel B. (1961), *Histoire de mes idées philosophiques*, Paris : Gallimard.
- Ruwet N. (1967), *Introduction à la grammaire générative*, Paris : Librairie Plon.
- Ruwet N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris : Seuil.
- Ruwet N. (1982), Grammaire des insultes et autres études, Paris : Éditions du Seuil.
- Ruwet N. (1994), « Être ou ne pas être un verbe de sentiment », in *Langue française*, Vol.103, n°1, pp.45–55, Paris : Larousse.
- Ruwet N. (1995), «Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs? », in *Langue française*, Vol.105, n°1, p.28–39.
- Sager J.C. (1990), *A practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin's Publishing.
- Saussure F. (1972 [1916]), Cours de linguistique générale, Paris : Payot.
- Schogt H.G. (1976), Sémantique synchronique: synonymie, homonymie, polysémie, Canada: University of Toronto Press.
- Searle J. (1985), L'intentionnalité, essai de philosophie des états mentaux, Paris : Les éditions de Minuit.
- Streri A. (1998), Vocabulaire des Sciences Cognitives, Paris : PUF.
- Subḥî Ḥamwî (2000), *Al-munjid fî al-luġa Al-'arabiyya Al-mu'âṣira*, 1tome, Beyrouth: Dâr Al-mašriq.

- Taylor J.-R. (2003), *Linguistic Categorization*, Oxford University Press.
- Tesnière L. (1959), Éléments de syntaxe structurale, Paris : Klincksieck.
- Tesnière L. (1982), Éléments de syntaxe structurale, 2^{ème} éd., Paris : Éditions Klincksieck.
- Todorov T. (1970), « Problèmes de l'énonciation », in *Langages*, Vol.5, n°17, p.3–11.
- Touratier C. (2000), *La sémantique*, Paris : Armand Colin.
- Touratier C. (2005), *Analyse et théorie syntaxiques*, Publications de l'université de Provence.
- Toussaint M. (1983), « Du temps et de l'énonciation », in *Langages*, n°70, pp.107-126.
- Ullmann S. (1969), *Précis de sémantique française*, 4^{ème} éd., Berne : Francke.
- Van Voorst J. (1995), « Le contrôle de l'espace psychologique », in *Langue française*, Vol.105, n°1, p. 17–27
- Victorri B. & Fuchs C. (1996), *La Polysémie*, Paris : Hermès.
- Vinay J.-P. & Darbelnet J. (1977), Stylistique comparée du français et de l'anglais, Montréal : Beauchemin.
- Vives R. (2001), « Quelques remarques sur les classes d'objets bilingues », in *Langages*, Vol.35, n°143, p.120–126.
- Weinreich U. (1970), « La définition lexicographique dans la sémantique descriptive », in *Langages*, Vol.5, n°19, p.69–86.
- Wierzbicka A. (1972), Semantics primitives, Frankfurt: Athenäum.
- Wierzbicka A. (1992), Semantics, Culture and Cognition, Oxford University Press.
- Wierzbicka A. (1993), « La quête des primitifs sémantiques: 1965-1992 », in *Langue française*. n°98. pp.9-23, Paris : Larousse.
- Wierzbicka A. & Goddard C. (1994), *Semantic and lexical universals*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamin's Publishing.
- Wierzbicka, A. (1996), Semantics, primes and universals, Oxford University press.
- Willems D. & Defrancq B. (2000), « L'attribut de l'objet et les verbes de perception », in *Langue française*, Vol.127, n°1, p.6–20.
- Wittgenstein L. (1951), *De la certitude*, trad. J. Fauve, Paris : Gallimard.
- Zaslawsky D. (1979), « Pronoms personnels, performatifs et actes de langage », in *Langue française*, Vol.42, n°1, p.48–59.

- Zimina M. (2002), « Repérages lexicométriques des équivalences à basse fréquence dans les corpus bilingues », in Véronis J. (éd.), *Lexicometrica*, n° spécial Corpus alignés.

Sources médiévales :

- Al-Astarâbâdî (1287), *Šarḥ al-Kâfîya fî al-naḥw*, Beyrouth: Dâr al-kutub al-'ilmiyya, (1982).
- Al-Mubarrid (825), *Al-Muqtaḍab*, édition critique : Muḥammad 'abd Al-xâliq Admiyya (1995), Beyrouth : 'âlam al-kutub, 4Vol..
- Al-Qazwînî (1329), *Al-Talxîş fî 'ulûm al-balâġa*, édition critique : 'abd Al-raḥmân Al-barqûqî (1932), 2^{ème} éd., Beyrouth : Dâr al-kitâb al-'arabî.
- Al-Suyûţî (1505), *Ham'u al-hawâmi' fî šarḥi jam'i al-jawâmi'*, édition critique : Aḥmad šams d-dîn (1998), Beyrouth : Dâr al-kutub al-`ilmiyya, 4Vol.
- Al-Zamaxšarî (1143), *Al-Mufasşal fî 'ilm al-'arabîya*, Beyrouth : Dâr Al-jîl, (1905).
- Ibn 'aqîl (1367), *Šarḥu ibn 'aqîl 'alâ 'alfīyyat Ibn Mâlik*, édition critique : Muḥammad Muḥyi d-dîn 'abd al-ḥamîd, (1974), Beyrouth : Dâr al-fikr, 2Vol.
- Ibn Hišâm Al-Anṣârî (1360), *Muġnî Al-labîb*, édition critique : H.Jamâd & E.B.Yaʻqûb, (1998), Beyrouth : Dâr al-kutub al-ʻilmiyya, 1Vol.
- Ibn Hišâm Al-Anṣârî (1360), 'Awḍaḥu l-masâlik fî šarḥi 'alfiyat Ibn Mâlik, Beyrouth : Almaktaba Al-'aṣrîyya, 4tomes.
- Ibn Ya'îš (1245), *Šarḥu al-mufaṣṣal*, Beyrouth : 'âlam al-kutub, (1988), 3Vol.
- Sībawayhi (796), *Al-Kitāb*, édition critique : 'abd Al-salâm Muḥammad hârûn, (1975), Le Caire : Al-hay'a al-maṣrîyya al-'âmma lil-kitâb, 4Vol.